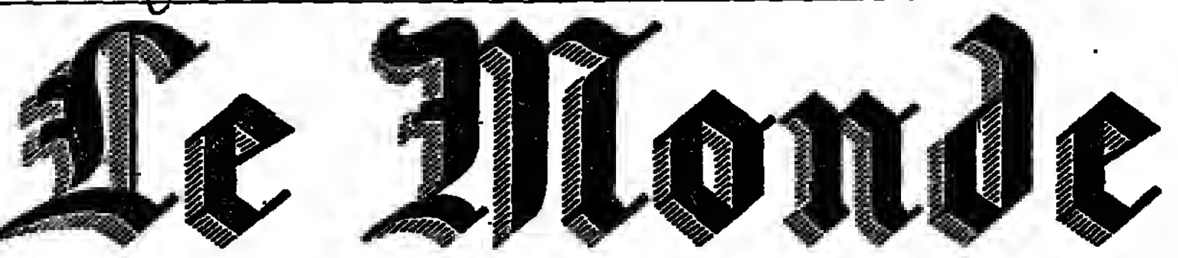
TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 006 DERNIÈRE ÉDITION VENDREDI 20 JUIN 1980

La tension franco-espagnole

Les routiers veulent maintenir leurs barrages « jusqu'à lundi au moins »

LIRE PAGE 39



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.B., 35 p. ; Irlande, 50 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie, 600 L ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Métis et Indiens en révolte en Afrique du Sud

Les désordres sanglants dont plusieurs grandes villes sud-africaines viennent d'être le théâtre ont fait un grand nombre de morts et de blessés. En l'absence de déclarations officielles sur ce sujet, tous les bilans qui circulent présentent un caractère à la fois approximatif et provisoire. C'est la commémoration du quatrième anniversaire du soulèvement de la population de l'immense ghetto noir de Soweto, le 16 juin 1976, qui est à l'origine de cette nouvelle explosion de violence.

Depuis plusieurs semaines, le gouvernement de Pretoria devait faire face à une vague croissante de contestation, marquée par l'apparition du terrorisme urbain. D'un bout à l'autre du territoire sud-africain n'ont cessé de se succéder les grèves ouvrières, les mouvements de boycottage des transports urbains, les arrêts de cours dans les établissements secondaires et les universités, du Transvaal au Cap en passant par le Natal. Et, le 1er juin, ce sont les immenses réservoirs de Sasol-I, complexe géant de fabrication du pétrole à partir de charbon, orgueil de la technique sud-africaine, qui flambaient, incendiés par un groupe de guérilleros ; 7 millions de dollars partaient ainsi en fumée dans le ciel de Sasolburg.

C'est, une fois de plus, la remise en cause du système de ségrégation raciale qui figure au centre du nouveau drame que vit la population sud-africaine. Mais, depuis le début de cette semaine, les manifestations de rue ont pris une dimension nouvelle. Autrefois limitée aux seules masses noires, la contestation s'est brutalement étendue à l'ensemble des communautés de couleur, avec l'entrée en scène des Métis et des Indiens, particulièrement nombreux dans les villes des provinces du Cap et du Natal.

Avec l'explosion de révolte des Métis s'effondre le mythe de l'assimilation possible de ces trois millions de personnes à la communauté blanche. Il est vrai que les dirigeants de Pretoria hésitaient, redoutant à la fois les conséquences d'une éventuelle intégration des Métis par le pouvoir pâle et celle du maintien de ces derniers à l'extérieur du petit groupe privilégié que constitue la minorité blanche. Certes, au sein de cette dernière, quelques tacticiens espéraient utiliser l'establishment métis pour renforcer la suprématie de leur caste, mais ils n'avaient jamais été réellement suivis par leurs frères de race. Aujourd'hui, la réalisation de ce rêve machiavélique apparait de plus en plus incertaine. Rejetés par le groupe dont ils sont pourtant en partie issus racialement, les Métis paraissent décidés à faire cause commune avec ceux qui souffrent des mêmes inégalités et des mêmes injustices.

De leur côté, les Indiens sont à leur tour gagnés par la contagion de la violence. Les lycéens des banlieues indiennes de Johannesburg et leurs aînés de l'université indienne de Durban-Westwille ont également levé l'étendard de la révolte. Soit spontanément, soit à l'appel des groupes organisés, syndicaux ou politiques, tous expriment violemment leur refus d'admettre le « statu quo » dont ils font les frais depuis que les Blancs ont confisqué la totalité du pouvoir politique, économique et social.

Contrairement à l'heureux dénouement de la colonisation britannique en Rhodésie, où les dirigeants du Zimbabwe ont, pour l'instant, opté pour la modération et pour la coopération interraciale, c'est une issue catastrophique qui risque d'intervenir en République Sud-Africaine. Un trop long immobilisme et de trop timides réformes ont en effet entraîné l'accumulation d'un immense capital de rancœurs et de haines, dont l'assouvissement reste l'objectif d'un trop grand nombre de révoltés.

(Lire nos informations page 3.)

M. Carter s'assure à Rome de la fidélité de l'Italie à l'alliance atlantique

Le président Carter arrive ce jeudi soir, 19 juin, à Rome, où il aura des entretiens avec notamment le président de la République, M. Pertini, et le pape Jean-Paul II. Alors que les autorités italiennes multiplient les mesures de sécurité, on ne s'attend pas que cette visite, destinée surtout à satisfaire les électeurs américains catholiques, donne de grands résultats. M. Carter souhaite s'assurer de la fidélité de l'Italie à l'alliance atlantique.

Samedi 21 juin, M. Carter se rendra à Venise pour participer, dimanche et lundi, au sixième sommet des puissances occidentales industrialisées (Italie, Etats-Unis, R.F.A., Grande-Bretagne, Canada, France et Japon). Etant donnée la difficulté des sujets économiques à l'ordre du jour (inflation et problème de l'énergie surtout), il se pourrait que les participants accordent plus d'importance que d'habitude aux questions diplomatiques, notamment aux relations Est-Ouest sans oublier bien sûr les divergences entre l'Europe et les Etats-Unis.

De notre correspondant

Rome. — La visite de M. Jimmy Carter dans la capitale italienne a été préparée avec un soin extrême. Depuis plusieurs jours, les services de sécurité locaux, renforcés par plusieurs dizaines d'agents américains, sont sur les dents. Même dans une ville habituée à vivre sur ses gardes en raison du terrorisme, cela est très sensible. Un minutieux ballet d'hélicoptères et de voitures blindées a été mis au point sans que soient révélés le parcours du président ni même tous ses lieux de rendez-vous.

M. Carter logera au Quirinal, en compagnie de sa femme et de leur fille Amy. Il aurait demandé de faire son jogging matinal dans les jardins de cet ex-palais royal, devenu le siège de la présidence de la République.

Un entretien en tête à tête est prévu vendredi matin avec M. Sandro Pertini, le chef de l'Etat. Après une brève cérémonie place de Venise, au cours de laquelle M. Carter déposera une gerbe sur la tombe du soldat inconnu, un déjeuner sera offert par le président du conseil, M. Cossiga. Dans la soirée, aura lieu le traditionnel dîner de gala au Quirinal ; le secrétaire général du parti communiste, M. Berlinguer, a été invité mais sa présence n'est pas sûre. Il n'aura en tout cas aucune occasion de s'entretenir avec M. Carter, contrairement à ses homologues démocrate-chrétien, républicain et socialiste, membres de la majorité parlementaire, qui rencontreront le président dans le salon du Quirinal.

Samedi, avant de partir pour Venise, M. Carter sera reçu au Vatican par Jean-Paul II.

Ce séjour à Rome n'a pas, à première vue, une haute portée politique. Le président américain semble profiter de sa participation au sommet de Venise pour faire un crochet électoral : en adressant quelques hommages à la péninsule, puis en rencontrant Jean-Paul II, le candidat démocrate ne peut que gagner des sympathies parmi les Italo-Américains, ses compatriotes d'origine polonaise et les catholiques en général.

A la veille du sommet de Venise, M. Carter va sonder les dirigeants italiens et chercher à les influencer.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 8.)

M. Barre tente d'apaiser le différend entre le pouvoir et les élus gaullistes

M. Raymond Barre devait, jeudi après-midi 19 juin, s'expliquer à l'Assemblée nationale sur la participation de M. Jacques Dominati à la cérémonie d'inauguration de la stèle aux « martyrs » de l'Algérie française, participation qui avait déclenché la « grève » des députés gaullistes et la soudaine dégradation du climat entre le R.P.R. et le gouvernement. De la teneur des « explications » du premier ministre dépendait la reprise de l'examen du projet « sécurité et liberté ». Vingt-quatre heures avant cette réponse de M. Barre, une certaine détente s'était manifestée dans la mesure où M. Pierre Messmer avait souhaité que cette intervention « soit de nature à clore l'incident ».

Sacré 18 juin !

Qui se souviendra du quarantième anniversaire de l'appel du 18 juin ? La classe politique, sans doute ! Et après ? Quels Français de quarante ans et moins auront accordé une quelconque signification au soudain tourbillon qui a saisi le petit monde parisien ? Qui aura vu dans ces coups de sang successifs et dans ces reculades précipitées la traduction politique d'un débat digne d'intérêt ? Qui ne se sera demandé, dans la mesure où certains citoyens auront pris le temps de s'interroger, si cette agitation inattendue avait un rapport avec la commémoration d'une date capitale de notre histoire ?

Ceux qui n'auront pas daigné prêter attention à une telle convulsion auront sans doute eu raison : rien de primordial n'était en jeu et, une fois de plus, l'affrontement avait lieu sur un terrain un peu irréel.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 16.)

UN TÉMOIGNAGE DE JEAN MARIN

En Angleterre, de Dunkerque au 18 juin 1940

En deux semaines, de Dunkerque au 18 juin 1940, la Grande-Bretagne a changé d'univers : elle est passée de la guerre qui se faisait sur le continent à la guerre qui va se dérouler peut-être sur son sol, à coup sûr dans son ciel. De la guerre où la Méditerranée était tranquille à la guerre où l'Italie est belligérante. De l'alliance avec la France à la solitude sans la France. De l'abandon du maréchal Pétain à l'engagement du général de Gaulle.

Tout cela sous l'impulsion de Winston Churchill et de sa formidable énergie et avec l'assentiment d'un peuple que les métamorphoses ne dépouillent pas tout à fait de ses habitudes.

Correspondant du « Journal » à Londres, affecté en 1939 lors de la mobilisation à la mission d'information française à Londres, Jean Marin fut le témoin de cette deuxième entrée en guerre de la Grande-Bretagne, avant d'appartenir à l'équipe de la B.B.C. « Les Français parlent aux Français », il en fait le récit jour par jour du 3 au 18 juin dans nos pages 11 à 14.

POINT

La Bretagne à l'Élysée

Entre deux sommets, le chef de l'Etat aime périodiquement se retrouver avec la « France profonde ». C'est ce qu'il fait ce 19 juin, en conviant, pour une séance de travail, les représentants de la Bretagne, qui, après les responsables du Sud-Ouest, de l'Alsace, de la Corse, reçus ces derniers mois à l'Elysée, viennent exposer aux pouvoirs publics leurs inquiétudes mais aussi leurs espoirs.

Inquiétudes parce que, dans cette province à la jeunesse nombreuse, les métiers traditionnels de la mer sont chaque jour plus menacés, l'industrie toute récente reste fragile et mal comprise — le conflit du Joint français l'illustre bien, — le tourisme se trouve chaque année à la merci des centaines de tankers qui passent devant ses côtes. Il est grand temps maintenant de parler de prévention et d'indemnisation après tant d'années d'impéritie.

Mais espoirs aussi parce que la ressource essentielle de la Bretagne, son agriculture, commence à donner naissance à une industrie compétitive et à une nouvelle race d'agriculteurs - chefs d'entreprise - exportateurs. Des centaines d'exploitations du Méné ou de Cornouaille n'ont plus rien à envier aujourd'hui aux fermes modèles des Pays-Bas.

Y a-t-il meilleur exemple, de Sein à Ploërmel, de cette trilogie « d'une France forte, juste, et d'une douce France » que le président de la République appelle de ses vœux ?

Sans doute, pourra-t-il utilement parler d'emploi, de routes, d'industrie, de pollution avec des notables et des élus qu'il reçoit à sa table, qui se demandent si la Bretagne est encore aujourd'hui une région prioritaire. Mais pourquoi les syndicalistes ouvriers ont-ils été oubliés ?

Au-delà de la Bretagne officielle, reste, en proie à ses incertitudes, la Bretagne des profondeurs, celle du petit peuple des villes et des campagnes, celle des poètes et des légendes, celle qui s'insurge à Plogoff, celle qui est condamnée dans les prétoires, celle qui conteste par la force les excès du pouvoir central, celle qui, même minoritaire, a le droit qu'on l'écoute.

(Lire page 38.)

AU JOUR LE JOUR

Vient de paraître

Le prince de Broglie, député de l'Eure, ignorait qu'une menace de mort pesait sur lui, sans quoi il se serait méfié avant de traverser la rue. Mais M. Ducret, directeur de la police judiciaire, qui savait, n'avait pas jugé utile de l'en avertir.

Le prince Poniatowski, ministre de l'intérieur, s'il avait su tout cela, en aurait sans doute prévenu son ami politique menacé. Mais M. Ducret, qui savait, n'avait pas jugé utile de l'en avertir.

Le prince de Broglie a payé son ignorance de sa vie, le prince Poniatowski a payé la sienne en monnaie de singe, et le policier a payé son savoir de sa personne. Ce passionnant roman, décrivant le Gotha politique et les coulisses de la sécurité et de la liberté, est en vente sur les quais de gare dans la prestigieuse collection « Voie de garage ».

BERNARD CHAPUIS.

Le plus « finlandisé » des deux...

par ANDRÉ FONTAINE

A la fin du mois le chancelier Schmidt se rendra à Moscou. Suivant la visite de M. Giscard d'Estaing à Varsovie et à Helsinki, l'événement suscite, dans ce que l'on est convenu d'appeler les milieux diplomatiques, des questions pas toujours bienveillantes. On peut les résumer, en caricaturant à peine : « De Helmut ou de Valéry, lequel est le plus « finlandisé » ? »

Le mot est exécrable puisque employé parfaitement à contresens. Car enfin, voilà un peuple de cinq millions d'habitants qui a conquis son indépendance, au lendemain de la première guerre mondiale, les armes à la main. Qui a été envahi en 1939 par l'U.R.S.S., laquelle avait déjà constitué le gouvernement destiné à l'annexer. Qui s'est battu pied à pied, pendant des mois, à un contre cent, avant de se résigner à une paix honorable. Qui a commis l'erreur de vouloir prendre sa revanche en s'alliant au Reich, sans d'ailleurs à un seul moment songer à imiter son régime. Qui a chassé lui-même, tout seul, après avoir rompu avec lui, les troupes nazies de son sol et évité ainsi l'occupation soviétique. Qui ne s'en est pas moins vu imposer par Staline un système écrasant de réparations, manifestement destiné à l'asphyxier pour l'asservir. Qui a pourtant relevé le défi, et qui, finalement, a fait échouer, en 1948, la vaste manœuvre inventée par le même Staline pour faire de lui une autre Tchécoslovaquie. Autrement dit, qui n'a sauvé sa liberté qu'en se battant sans cesse, alors que ce que désigne le mot « finlandisé », dans les « cercles révolutionnaires » chers aux rédacteurs de la Pravda, c'est tout au contraire l'esprit de démission.

Cet esprit-là existe-t-il chez ceux qui gouvernent la France et la République fédérale ? La mesure qu'ils ont prise du déclin américain, notamment sur le plan militaire, et de l'inconsistance de M. Carter les pousse-t-elle vraiment à chercher l'accommodement avec Moscou ? Nombreux, aux Etats-Unis, sont ceux qui crieraient, pour un peu, à la trahison.

La cote de M. Giscard d'Estaing n'y est pas sensiblement meilleure, malgré son atlantisme supposé, que celle du général de Gaulle pendant la guerre du Vietnam. Il faut dire qu'il ne s'est pas donné grand mal pour expliquer au bon peuple à quoi rimait exactement son voyage en Pologne. Qui sait, à moins d'être dans le secret des dieux, qu'il en a profité pour fermement tancer M. Brejnev sur l'Afghanistan, ce dont la propagande soviétique s'est bien gardée naturellement de dire un seul mot ?

(Lire la suite page 9.)

LETTRES QUÉBÉCOISES

Bonjour monsieur Melville

Longtemps à la recherche d'une troisième voie entre la tradition canadienne-française et l'affirmation endolorie de soi-même, entre le français de l'Académie et le joual du Québec, et en ce qui concerne l'édition, entre le confortable statut d'assisté de l'Etat et les risques du marché français, les lettres québécoises ont pris aujourd'hui leur vitesse de croisière dans un équilibre satisfaisant et, dans l'ensemble, se portent bien.

Moins de titres (un exemple à suivre), mais mieux choisis. Des noms qui s'affirment de ce côté-ci de l'Atlantique (Beaulieu, Tremblay, Lalonde) ; mais, c'est le point noir, des classiques de la littérature québécoise des années 1940 à 1970 restent encore à peu près inconnus du public français faute d'être édités ici. Ainsi au moins Gérard Bessette, Jacques Ferron, André Langevin.

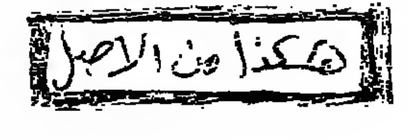
De nouveaux talents, féminins surtout. Des accords de co-édition qui réussissent, et une meilleure représentation en France. Bref, le vent est à un optimisme raisonnable pour l'avenir de la production littéraire du Québec, qui ne peut s'épanouir vraiment qu'en touchant l'ensemble du public et du marché de langue française.

Des livres de ces six derniers mois, nous avons retenu deux romans et des ouvrages de référence, édités en France ou au Québec. Mais l'événement est certainement la parution chez Flammarion du « Monsieur Melville », de Victor-Lévy Beaulieu, dont l'édition québécoise est de 1978. L'œuvre dépasse beaucoup son propos apparent, qui est une biographie analytique.

Digne de l'immensité de son sujet, le « Monsieur Melville », de Beaulieu, est au premier rang de ces livres du Québec à qui est promise une carrière internationale.

JACQUES CELLARD.

(Lire page 26.)



LA BOMBE

L'annonce d'une prochaine décision du président de la République sur la mise en route de la bombe dite à neutrons suscite un débat animé dans la classe politique et chez les spécialistes des problèmes de défense. Le socialiste Jean Paucot ne voudrait pas qu'on se trompe de priorité. Le gaulliste Jacques Cressard se préoccupe surtout d'accentuer la crédibilité psychologique de la dissuasion. Quant au giscardien Arthur Paecht, il estime qu'entre les thèses du R.P.R. et celles de l'U.D.F. il existe une *« convergence sur le primordial »*.

Des neutrons, pour quoi faire ?

par JEAN PAUCOT (*)

DEPUIS deux ans environ, se développe un discours sur l'accroissement de la menace soviétique, agitant le spectre d'une troisième guerre mondiale, à grand renfort de scénarios de guerre-fiction. Deux éléments favorisent cette nouvelle présentation de la menace. Le premier est la perte de confiance dans les Etats-Unis : politique incertaine du président Carter, ou prise de conscience de ce qu'à l'ère nucléaire un Etat ne peut prendre de risque majeur que pour son propre compte ? Le second est la révélation de l'effort soviétique pour la modernisation de ses forces.

Avec le SS. 20, arme « euro-stratégique », dont l'E.C.P. (1) serait (mais qui peut le prouver ?) intérieur à 300 mètres, l'U.R.S.S. pourrait détruire préventivement une part appréciable des objectifs militaires de l'OTAN *en* Europe. Ainsi, l'Union soviétique rendrait ses moyens cohérents avec sa doctrine d'emploi. Cette dernière précisant clairement qu'au cas où l'U.R.S.S. serait contrainte à la guerre, tous les moyens disponibles seraient utilisés, y compris les moyens nucléaires.

Il faut cependant se garder de faire l'amalgame entre doctrine militaire et projet politique. L'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, aussi inqualifiable qu'elle soit, s'inscrit dans la ligne traditionnelle de la politique étrangère soviétique vis-à-vis de tout Etat que l'U.R.S.S. considère comme faisant partie du camp socialiste. L'invasion de l'Europe occidentale mettrait en jeu un tout autre niveau de risque.

Face à la situation actuelle, l'alliance n'a pas en Europe d'autre doctrine militaire que celle de la riposte graduée, dont on peut se demander d'ailleurs si elle serait adaptée à une guerre eurprise. L'arme « à neutrons » se situerait alors au premier palier du seuil nucléaire, comme réponse à l'invasion conventionnelle ; tandis que les Pershing-II, et les missiles de croisière compléteraient les barreaux manquants de l'échelle de riposte.

L'arme « à neutrons » française ne serait-elle pas alors le moyen indirect de ramener la France dans le système de planification militaire sous contrôle américain, sans pour autant réintégrer les structures formelles de l'OTAN ? N'y aurait-il pas là une menace sur son autonomie de décision ?

« Bataille » contre « dissuasion »

Elaboré au début des années 60, le modèle français de dissuasion est basé sur le rapport entre le risque et l'avantage. L'avantage retiré par un agresseur devant être largement inférieur au risque des dommages qu'il pourrait subir. Discours de « non-guerre » fort différent de la « dissuasion » de l'OTAN, basée sur un équilibre des forces à tous les niveaux.

Dans la conception française, l'arme nucléaire tactique doit servir de test signifiant l'imminence de la riposte stratégique. Or la « bombe à neutrons » est avant tout une arme antichars du champ de bataille, utilisable sur des concentrations blindées.

Si la concentration pour la percée devient impossible, l'ennemi adaptera son dispositif. Il faudra alors disposer d'autres moyens d'arrêt, par exemple des missiles de haute précision et en grande quantité. Au nom de l'efficacité du combat, on pourrait de plus être conduit à décentraliser la décision d'emploi du nucléaire tactique et, par là même, à affaiblir la crédibilité de la dissuasion stratégique à laquelle on semble ne plus croire...

Les partisans du « neutron » préconisent l'usage de l'arme nucléaire tactique comme arme de la bataille d'arrêt. Leur position les conduit à défendre, au moins implicitement, le concept de l'espace unique de bataille en Europe. Ils souhaitent une planification préalable au sein du système de défense atlantique, à défaut d'une Europe de défense encore introuvable (2).

Ses opposants considèrent, en revanche, que toute forme de guerre nucléaire en Europe, quel que soit le type des engins employés, signifierait sa mort. Il importe avant tout de bâtir sa défense pour empêcher la guerre. La priorité doit donc être accordée à un système de forces nucléaires stratégiques constamment adapté aux progrès technologiques. Ces derniers peuvent en effet mettre en cause l'invulnérabilité de nos moyens de lancement, ou la capacité des missiles à pénétrer les défenses adverses.

L'adoption de l'arme « à neutrons » implique pour la France le choix entre deux voies. Soit une planification préalable concernant l'ensemble de l'armement nucléaire tactique du théâtre européen, ce qui nous conduirait à déléguer nos pouvoirs au système militaire de l'alliance. Soit la mise sur pied d'une « ligne Maginot » couvrant le territoire en profondeur, et combinant l'arme « à neutrons » avec des armes antichars de haute précision agissant sur un ennemi dispersé. Un tel système impliquerait une refonte totale de notre doctrine et de l'organisation de nos forces.

En l'état actuel des relations internationales, la stratégie nucléaire défensive, dite « du faible au fort », ne compromet pas la volonté de désarmement. Il serait dangereux de se tromper de priorité, en cédant aux pressions de complexes militaro-administratifs pressés de démontrer leur savoir-faire technique, ou d'industriels soucieux d'accroître de substantiels profits.

Il serait dangereux de brader, au nom du refus du tout ou rien, le contrôle politique centralisé sur l'arme nucléaire, en découplant l'arme tactique du système stratégique. Nul ne peut jurer de l'après-demain. Aussi n'est-il peut-être pas inutile de poursuivre recherches et expérimentations sur l'arme à rayonnement renforcé, les vecteurs, les concepts d'emploi, comme, par exemple, son utilisation comme défense anti-missile.

L'ambiguïté n'est pas forcément la marque de l'habileté stratégique. Si la décision à intervenir entraîne la production de quelques dizaines d'armes, échantillons de notre savoir-faire, on n'en voit pas bien l'intérêt, sinon celui d'alourdir les charges financières du budget de la défense. S'il s'agit, en revanche, d'en produire plusieurs milliers, c'est tout le concept de défense et l'organisation de nos forces qui sont remis en cause.

(*) Membre du collectif de la commission de défense du parti socialiste.

(1) Ecart circulaire probable : diamètre d'un cercle à l'intérieur duquel tombent au moins 50 % des projectiles.

(2) Voir le rapport, *Une doctrine de défense de la France*, récemment publié par l'U.D.F.

Le souffle qui fait défaut

par JACQUES CRESSARD (*)

J'AI toujours présent à l'esprit le discours de Charles de Gaulle, à Strasbourg, le 22 novembre 1964 et particulièrement cet appel : *« Au demeurant, en ce temps de menaces et d'escalades atomiques, il n'y a pas, pour assurer éventuellement la sauvegarde initiale de l'Ancien Continent, et par conséquent pour justifier l'alliance atlantique, il n'y a pas d'autre voie que l'organisation d'une Europe qui soit elle-même, notamment pour se défendre. »*

Or en lisant les réflexions sur la défense, de Michel Aurillac, délégué national du R.P.R., j'ai noté cette phrase du chapitre « Forces terrestres » : *« Il faut se demander si, en l'état actuel de la construction européenne, on peut demander aux conscrits de participer à une intervention en Europe, même si le maintien du statu quo dans ces régions est déterminant pour notre pays... »* Si je ne retrouve pas dans cette remarque frileuse le souffle gaullien, je la crois significative d'un certain éclairage. A une volonté d'assumer pleinement les responsabilités de la France, maîtresse de sa défense, dans le maintien de la paix en Europe, succède un neutralisme qui n'ose pas se déclarer.

Que mes compagnons relisent le général de Gaulle. Nous appartenons à l'Europe, nous devons contribuer à sa défense, à moins que nous ne soyons prêts à laisser aux seuls Américains la sauvegarde de la liberté sur notre continent. Mais que chacun sache que le jour où nous aurons renoncé à construire l'Europe européenne, nous perdrons la maîtrise de notre destin national. Au mieux, nous subirions sous diverses formes *l'imperium* américain ; au pire, nous serions finlandisés dans une *pax sovietico* dont je n'ose penser que nous soyons prêts à accepter que les sentinelles campent sur le pont de Kehl.

Une arme théologique ?

Intervenant au congrès régional du R.P.R., à Brest, le 22 mars, j'avais demandé que le gouvernement dote notre armée de l'arme à radiations renforcées afin d'accroître la crédibilité de notre dissuasion. Je n'avais pas eu le sentiment d'être désavoué par les dirigeants R.P.R. présents, au contraire... N'ayant pas changé d'opinion, je maintiens que la possession par la France de l'arme neutronique est compatible avec notre doctrine de dissuasion. Il est nécessaire de doter le président de la République, responsable unique des tirs nucléaires, d'un arsenal qui lui permette d'utiliser en tous temps et en tous lieux l'arme la plus apte à marquer notre détermination.

Chacun sait que le nucléaire tactique, suprême avertissement, pourrait être tiré soit sur le territoire national, soit sur un territoire allié envahi. L'arme neutronique peut, parfois, mieux convenir que le Pluton ou le Super-Pluton. Cela ne signifie pas que soit acceptée la bataille mais que soient recherchées pour un coup d'arrêt brutal les meilleures conditions tant de succès contre l'ennemi que de limitation des conséquences d'un tir nucléaire sur les populations civiles.

Le domaine des armes n'est pas celui des querelles « théologiques » mais celui du réalisme. Le réalisme consiste à accroître la crédibilité de notre dissuasion et la capacité du président de la République de la faire jouer.

Le Second Empire avait créé une armée composée d'une fraction minoritaire de la classe mobilisable soumise à un service de six ans. Les citoyens ayant tiré le bon numéro, c'est-à-dire l'exemption, se devaient d'aller s'entraîner au sein d'une Garde nationale mobile. La défaite a sanctionné, en 1870, cette organisation militaire face à une armée prussienne à base de service militaire obligatoire.

Ce rappel n'a de valeur que d'exemple. Mais, même si le nucléaire modifie les conditions possibles d'un conflit, il est toujours nécessaire d'avoir une armée homogène et solide. Je crains que la proposition d'un service de quatre mois pour tous et de dix-huit mois pour les volontaires, ne tienne pas compte de la spécificité de notre nation. Le Suisse est discipliné, le Français a toujours compté sur sa débrouillardise pour compenser son manque naturel de discipline et son peu d'enthousiasme pour l'exercice. Seule la contrainte fait le soldat.

Comme la démocratie, le service militaire obligatoire est le pire des systèmes, mais il n'en existe pas de meilleur.

De plus, ceux qui connaissent les garçons du contingent savent qu'il faut au moins quatre mois pour leur donner le minimum de résistance physique et morale nécessaire à tout combattant, qu'il soit fantassin ou motorisé. Nous ne sommes plus une nation de laboureurs, mais une société qui vit selon des normes de confort qui ne préparent pas à l'effort.

Aussi, pour avoir un contingent opérationnel, il faut une durée de service qui ne peut être guère différente de douze mois.

C'est pourquoi je pense que le système proposé désorganiserait notre armée de terre, sans améliorer ses conditions d'emploi. Je souhaite que mes remarques nous encouragent au sein du R.P.R. à reprendre et à approfondir notre réflexion.

(*) Député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, rapporteur du budget des armées à la commission des finances de l'Assemblée nationale.

Convergence sur le primordial

par ARTHUR PAECHT (*)

IL me paraissait tout à fait normal et opportun, dès lors qu'un large débat sur la défense s'instaure dans l'opinion, que les principaux partis précisent et surtout actualisent leurs doctrines. C'est ce que nous avons fait au sein de la commission de la défense U.D.F. et c'est ce qui a été réalisé par notre partenaire de la majorité, le R.P.R. On peut constater l'existence de convergences doctrinales profondes sans éluder pour autant des divergences qui sont réelles, mais n'affectent en rien la ligne politique, car elles me paraissent essentiellement techniques et généralement hors du domaine d'appréciation des parlementaires.

Il y a convergence sur le fondamental et le primordial, et tout d'abord sur l'esprit de la défense. Comment pourrait-il en être autrement à partir du moment où l'adversaire est cette fois nommément désigné et que l'objectif commun est ainsi défini. Le reste n'est qu'une affaire de moyens.

La convergence se confirme d'ailleurs dans la définition du niveau auquel, pour l'une et pour l'autre des parties, doit se situer l'effort budgétaire que notre nation devra justement consentir pour se doter de ces moyens.

L'accord sur ces deux points, à lui seul, me paraît déjà suffisant pour affirmer que la majorité présente sur la défense nationale des propositions logiques et positives et tout à fait conformes à l'esprit de notre loi de programmation.

Mais les convergences vont en réalité bien au-delà, puisque U.D.F. et R.P.R. réaffirment leur fidélité à la doctrine de la dissuasion et à la priorité accordée au nucléaire.

Enfin, personne dans la majorité ne remet en question la conscription populaire dans son principe, ni la nécessité de faire participer tout le pays à la défense civile.

On peut donc, très légitimement, se demander pour quelles raisons tant de commentateurs avisés, soucieux pourtant, j'en suis sûr, de l'efficacité de notre système de défense, ont, en fait, gommé tout ce que les formations de la majorité avaient en commun pour ne faire, en réalité, que l'exégèse des divergences qui existent, nous l'avons déjà dit, mais à un tout autre niveau non susceptible de remettre en cause les bases de notre politique de défense.

C'est un procès d'intention que l'on fait à l'U.D.F. quand on voudrait accréditer, sans preuves, l'idée qu'elle se prépare à la bataille et qu'elle souhaite le retour à l'organisation intégrée. Nous acceptons, c'est vrai, le terme de bataille, mais il ne faut pas jouer sur les mots. Si on nous attaque, nous nous battrons ; en ce sens, nous livrerons donc bataille, mais nous ne serons jamais les agresseurs et nous livrerons bataille là où nous serons en bonne position pour battre notre adversaire. L'arme neutronique, si elle s'avère efficace et réalisable, ne peut s'intégrer que dans ce contexte et, donc, dans la dissuasion ; et ce faux débat monté en épingle en vue de la recherche du sensationnel est tout à fait sans intérêt.

La mauvaise querelle sur les termes n'est pas de nature à renforcer notre concept, et il n'est donc pas superflu de le répéter ici.

Quant à l'accusation d'*« atlantisme à outrance »*, elle ne résiste pas davantage à l'examen honnête ; nous avons des alliés, nous les connaissons et nous avons déjà fait un long chemin ensemble.

Nous devons, et c'est une ardente obligation, renforcer nos alliances et nos coopérations, mais il n'y a aucune divergence à cet égard dans la majorité, puisque nous avons choisi et confirmé que nous tenons à l'indépendance de nos décisions.

Non à l'intégration, mais, en revanche, oui à l'interopérabilité (1). C'est ce que souhaite l'U.D.F., et le R.P.R. ne le conteste pas, puisque c'est justement cette interopérabilité, encore très insuffisante dans trop de domaines, qui conditionne la solidité et la crédibilité de nos alliances militaires.

Un climat compétitif

Nombreux encore sont ceux qui croient déceler une divergence profonde et rédhibitoire dans le fait que nos partenaires du R.P.R. fassent des propositions précises sur la durée du service national. N'est-il pas normal que l'on se pose la question de savoir si le service militaire est toujours adapté aux besoins actuels et futurs de notre armée ? Si nous n'avons pas, à l'U.D.F., donné la même réponse que le R.P.R. à cette interrogation, il n'en demeure pas moins que nous avons, eux et nous, réaffirmé que la conscription et la mobilisation de tous les citoyens sont nécessaires et à mes yeux c'est l'essentiel. Il appartiendra ensuite à l'exécutif et aux techniciens de nous proposer une structure militaire cohérente à nos objectifs et avec les missions assignées à notre armée.

Je ne suis cependant pas assez naïf pour penser que tout ce bruit, toutes ces divergences tant soulignées, ne sont que la résultante d'une connaissance insuffisante des documents en présence, voire d'un malentendu. Il y a indiscutablement, avoué ou non, le souhait de certains de se démarquer des autres parce qu'ils pensent, à tort à mon avis, qu'ils ont besoin de cela pour affirmer leur originalité.

J'admets volontiers qu'il peut être bon de cultiver la différence parce que c'est salutaire pour l'évolution des idées. Mais jusqu'à un certain point seulement et pas plus loin, car en matière de défense c'est l'intérêt supérieur du pays qui est en jeu et cet intérêt supérieur exige l'adhésion de toutes les forces vives de la nation.

Sur ce point précis, il est d'ailleurs permis d'être optimiste, car, au-delà des convergences réelles et profondes existant bel et bien dans la majorité en matière de défense, je sais qu'il y a des responsables et des militants d'autres formations politiques qui partagent notre conviction.

Espérons qu'ils auront le courage de le dire afin que le climat, nécessairement compétitif, des prochaines consultations électorales ne soit pas préjudiciable à l'efficacité de notre défense.

(*) Député U.D.F. du Var, secrétaire de la commission de la défense nationale à l'Assemblée.

(1) L'interopérabilité concerne l'aptitude de matériels différents dans leur conception et leur fabrication à pouvoir fonctionner ensemble dans des conditions opérationnelles d'efficacité acceptable.

(N.D.L.R.)

Le Monde

AFRIQUE

AU CONGRÈS

La corruption de co…
a été violemment dénoncée p…

Un regain d'anti-ca…

République Sud-Africaine

Un calme précaire règne au Cap après les émeutes qui auraient fait une soixantaine de morts

De notre correspondante

Angola

… commissariats attaqués

AFRIQUE

Algérie

AU CONGRÈS DU F.L.N.

La corruption de certains dirigeants a été violemment dénoncée par de nombreux orateurs

De notre correspondant

Alger. — Les travaux du congrès extraordinaire du F.L.N., dont la fin était prévue pour la soirée du jeudi 19 juin, sont marqués par la volonté de renforcer la cohésion idéologique du parti et celle de l'épurer de certains responsables, parfois placés très haut dans la hiérarchie de l'Etat et du F.L.N., dont l'enrichissement et la corruption jettent le discrédit sur le régime tout entier.

Le président Chadli Bendjedid avait invité tous les participants au congrès à s'exprimer librement. Son appel a été entendu par les 3 993 congressistes, dont 800 militaires : de nombreux orateurs ont en effet dénoncé en termes vigoureux et parfois crus *« tous ceux qui, sous le couvert de la révolution, ont acquis des biens illégitimes et illégaux »*. La formation ces quinze dernières années en Algérie d'une classe de *« nouveaux riches »* mettant à profit leur fonction dans l'appareil d'Etat pour amasser des fortunes n'est ici un secret pour personne. Elle avait fait l'objet, ces derniers mois, d'un rapport chiffré de M. Abdesselam au chef de l'Etat. Mais ce sujet était officiellement tabou tant le mal s'est étendu. Certains délégués ont parlé, sans fard, à la tribune, des villas construites à grands frais, des voitures de luxe, des comptes en banque à l'étranger, des pots-de-vin et des trafics de devises. Leurs propos ont fait d'autant plus impression que la télévision a rapporté certains d'entre eux.

Pour faire bonne mesure, des intervenants ont également stigmatisé les procédés antidémocratiques, la répression syndicale ou les fraudes électorales. Même au printemps de 1976, lors du grand débat sur la Charte nationale, pourtant marqué par une grande liberté de ton, les accusations n'avaient pas été aussi nettes. Le chef de l'Etat a affirmé qu'il ne pouvait rien faire seul : *« Sans l'union de tous les militants sincères œuvrant dans le sens de nos options politiques et de nos valeurs arabo-islamiques, il est impossible de bâtir le pays, d'épurer nos rangs et d'en éliminer les éléments gangrenés »*.

Une majorité semble s'être également dégagée pour approuver les propositions du comité central *tendant à réviser certains articles* des statuts pour permettre au parti de contrôler étroitement les organisations de masse (femmes, jeunes, travailleurs, etc.). Les partisans de cette thèse ont demandé que désormais tous les responsables des organisations de masse, de la cellule de base au secrétariat national, soient obligatoirement membres du F.L.N. Certains délégués ont dénoncé *« ceux qui s'inspirent de schémas extérieurs, prônent des modèles étrangers aux valeurs traditionnelles de la société algérienne et, poursuivant des buts propres, s'infiltrent dans le parti et ses organisations de masse »*.

Un regain d'anti-communisme

L'adversaire a été clairement désigné lorsque Mme Fatma Zohra Djeghroud a cité nommément le Parti de l'avant-garde socialiste (P.A.G.S.), héritier de l'ancien parti communiste algérien (P.C.A.), interdit après l'indépendance, qui accorde un *« soutien critique »* au régime. Bien que clandestin, il est toléré depuis plusieurs années.

Les militants communistes ne sont pas nombreux. *« quinze cents au maximum*, dit-on, *mais ils sont particulièrement actifs et influents dans le milieu étudiant et dans les syndicats »*. Ils sont depuis plusieurs années partagés sur la conduite à tenir envers le F.L.N., une partie d'entre eux préconisant l'adhésion, d'autres la refusant. Ils vont donc se trouver devant un choix délicat. L'éditorial de mercredi du quotidien *El Moudjahid* ne laisse planer aucune équivoque : *« Il ne sera pas permis plus longtemps d'avoir « un pied dans l'appareil » et un autre dans une forme d'opposition qui ne dit pas son nom mais qui se révèle dans certains cas souvent très confortable pour ses auteurs. »*

Cette « mise au pas » vise certainement à mieux contrôler les milieux ouvriers où les pratiques contestataires gagnaient du terrain. Les autorités craignent manifestement une extension de l'influence des communistes, qui proclament être au premier rang pour la *« défense des acquis de la révolution »* et le respect de la Charte nationale. La création au lendemain du congrès de janvier 1979 de cellules du F.L.N. dans les entreprises, qui allait dans le même sens, ne semble pas avoir eu beaucoup de conséquences sur le terrain.

Ce regain d'anticommunisme dont on craint dans certains milieux de gauche qu'il ne débouche sur une *« chasse aux sorcières »*, coïncide aussi avec la réaffirmation des valeurs arabo-islamiques et un renouveau de la pratique religieuse. On pouvait voir d'ailleurs mercredi après-midi sur les pelouses du stade olympique de Cheraga, où se tient le congrès, de jeunes militaires du contingent faire leur prière. Nombre de congressistes ont fait dans leur intervention référence au Coran et aux enseignements de l'islam, et ils ont été vivement applaudis, ainsi d'ailleurs que ceux qui réaffirmaient leur désir de voir progresser rapidement l'arabisation du pays. Socialisme musulman oui, marxisme non, telle pourrait être résumée la vision d'une très large majorité de délégués.

DANIEL JUNQUA

● *Une Française privée de son passeport au Maroc.* — Mme Jocelyne Laabi, femme du poète emprisonné depuis 1972, est privée de son passeport depuis janvier 1975 : la police marocaine le lui avait retiré à la suite d'une interpellation, mais ne le lui a jamais rendu, bien qu'elle n'ait pas été inculpée. Mme Laabi réclame la restitution de son passeport pour faire hospitaliser en France sa troisième fille : née en 1972 au moment de l'arrestation de son père et choquée par l'arrestation de sa mère alors qu'elle avait trois ans, elle souffre depuis de graves troubles de croissance.

LE CONFLIT DU SAHARA

La Mauritanie est favorable à la reconnaissance de la République sahraouie par l'O.U.A.

Une forte délégation marocaine conduite par M. Abdelhak Tazi, secrétaire d'Etat à la formation des cadres s'est rendue à Freetown pour participer aux réunions préparatoires au sommet de l'O.U.A., début juillet. Notre correspondant à Rabat nous signale que M. Mohamed Boucetta, ministre des affaires étrangères, a prévenu les Africains qu'en cas de reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique, que le Maroc considère comme « fantoche » et ne répondant en aucun cas aux caractéristiques d'un véritable Etat souverain, son pays se retirerait de l'O.U.A., entraînant un éclatement de l'organisation africaine. Depuis plusieurs jours, la presse marocaine reprend quotidiennement cet avertissement.

En revanche, comme l'indique notre envoyé spécial à Nouakchott, la Mauritanie a une position différente. Exposant publiquement pour la première fois la position du gouvernement, M. Ould Zamel, ministre mauritanien des affaires étrangères, se montre favorable à la reconnaissance de la R.A.S.D. par l'O.U.A.

De notre envoyé spécial

Nouakchott. — A l'approche du sommet de l'O.U.A., à Freetown début juillet, les parties intéressées au conflit du Sahara occidental déploient toutes sortes d'efforts pour faire prévaloir leur thèse. Nombre de dirigeants mauritaniens redoutent les manœuvres qui, selon eux, viseraient à *« déstabiliser »* le gouvernement du président Haidalla au profit d'un régime plus *« souple »* qui avaliserait une solution de partage favorable aux intérêts marocains.

Soupçonnée de soutenir en sous-main une telle solution *« pour aider Hassan II à sauver son trône »*, la France se voit reprocher par certains responsables de fermer les yeux sur diverses manœuvres, inspirées ou soutenues par Rabat. Ainsi la constitution, fin mai à Paris, de l'Alliance pour une Mauritanie démocratique, mouvement d'opposition dont deux des principaux animateurs (1) sont considérés comme des proches de l'ancien président Ould Daddah ou de sa femme, a été accueillie avec agacement à Nouakchott.

« Une telle opération n'a pu se faire sans un feu vert au moins implicite des autorités françaises. Elle confirme les appréhensions que nous éprouvions depuis quelques mois », déclarent certains responsables qui ajoutent : *« Pourquoi aurions-nous conservé la « mission Lamentin » chargée de défendre notre souveraineté alors que c'est à Paris que se trament les complots qui menacent précisément cette souveraineté ? »*

Prudence ou réalisme ? Pour sa part, M. Mohamed Mokhtar Ould Zamel, ministre des affaires étrangères, refuse d'entrer dans ces considérations. « *Nous n'avons pas de conflit avec la France*, affirme-t-il. *Nous nous sommes retirés du conflit saharien et nous l'avons suffisamment fait comprendre à tout le monde de sorte que la présence militaire française sur notre territoire — qui représentait d'ailleurs un poids pour Paris — n'était plus indispensable à notre défense. Le fait d'avoir demandé son retrait ne traduit pas un froid dans les relations d'amitié et de coopération privilégiées forgées par l'histoire entre Paris et Nouakchott. Pour ce qui nous concerne, nous avons la volonté de les maintenir, évidemment, sur la base du respect de notre souveraineté et de la non-ingérence dans nos affaires intérieures.* » Cela laisserait-il sous-entendre qu'il existe des divergences entre Paris et Nouakchott sur la façon de voir les choses ?

Le ministre souligne, en tout cas, que si la Mauritanie s'est retirée de la guerre, elle demeure intéressée par la solution politique d'un conflit qui se déroule à ses frontières et peut *« menacer à tout moment notre souveraineté »*. Le roi Hassan II ayant répété à plusieurs reprises que les Sahraouis et les Mauritaniens se ressemblent et que, dès lors, il ne voyait pas d'inconvénient à ce que le Front Polisario s'installe en Mauritanie, M. Ould Zamel nous répond :

« La première partie de l'affirmation du roi est juste. Du point de vue ethnique et culturel, l'identité entre Sahraouis et Mauritaniens est criante. Mais, bien que nous soyons tous des nomades, il n'empêche que, depuis des siècles, chacun de nous a eu son territoire et sa zone de mouvance. Les partages coloniaux ont accentué ces légères différences et c'est pourquoi la seconde affirmation du souverain n'est pas juste. On ne peut, sous prétexte de ressemblance, nier l'existence d'un peuple sahraoui qui a toujours existé de façon distincte du peuple mauritanien, malgré de multiples liens de sang et de culture. On ne peut fondre les deux identités l'une dans l'autre. C'est la première réalité.

» La seconde réalité, qu'on ne peut que constater, c'est qu'il existe un ensemble où l'on trouve une identité ethnique, historique, sociale et culturelle. Il est vrai que le partage colonial a disloqué cet ensemble (2) *entre différents protectorats et colonies. Quand on parle de cet ensemble, le regard s'arrête plus sur la Mauritanie parce qu'elle en est la plus grande partie et qu'elle est aussi, pour le moment, le seul Etat indépendant où cet élément ethnique n'est pas minoritaire.*

» La troisième réalité, c'est que l'Afrique tout entière a opté pour le principe du respect des frontières héritées de la colonisation. La Mauritanie a souscrit à cette résolution et continue d'y souscrire. Cela signifie que nous n'avons aucune revendication en dehors du territoire mauritanien reconnu depuis 1960 et *que nous n'avons nullement l'intention, comme certains le laissent entendre, de reconstituer en une Grande Mauritanie cet ensemble maure. »*

On ne pouvait exprimer plus clairement le vœu de voir reconnue la République arabe sahraouie démocratique dans les frontières de la Saguiet-El-Hamra et du Rio-de-Oro, quitte à ce qu'un jour elle se fédère avec la Mauritanie. Certains responsables mauritaniens estiment en effet que le Front Polisario a su utiliser les circonstances pour surmonter le tribalisme et d'autres contradictions qui existent toujours chez eux, pendant que, dans le même temps, le peuple sahraoui s'est trempé dans la guerre. C'est pourquoi ils redoutent, même s'ils ne le formulent pas dans ces termes, une solution de partage qui risquerait de mettre la Mauritanie — maillon faible de la région — sous la coupe du Front Polisario.

PAUL BALTA.

(1) MM. Mohamed Cheikh Ould et Multapha Ould Abid Rahmane. Les autorités mauritaniennes affirment qu'après avoir fait mine de se rallier au nouveau régime, les deux hommes ont été impliqués, le premier dans une affaire de trafic de devises, le second dans un trafic de logements. Elles notent aussi que les groupuscules d'opposition s'étaient constitués à Dakar et à Rabat, mais pas à Paris.

(2) Les Mauritaniens opposent à la notion de « Grand Maroc », celle d'un ensemble Maure qui s'étend des contreforts de l'Atlas marocain (région de Goulimine) à Zawad, dans le nord du Mali (région de Tombouctou). Ils rappellent qu'en 1957 l'ancien président Ould Daddah avait appelé tous les Maures à s'unir « de l'oued Draa au fleuve Sénégal ».

République Sud-Africaine

Un calme précaire règne au Cap après les émeutes qui auraient fait une soixantaine de morts

De notre correspondante

Johannesburg. — Un calme relatif et précaire semble être revenu ce jeudi 19 juin dans les cités métisses de la banlieue du Cap, où les rues présentent le spectacle apocalyptique de carcasses de véhicules brûlés, de magasins dévastés et de bâtiments administratifs lapidés. Des pierres, des chaussures perdues pendant la fuite, gisent là où il y a eu des affrontements avec la police anti-émeutes.

Mais il est toujours impossible de donner un chiffre exact du nombre de morts et de blessés pendant les trente-six heures d'émeutes. D'après une enquête effectuée auprès des hôpitaux, on évaluait mercredi soir à quarante-deux personnes tuées, principalement par les balles de la police, dont un bébé de dix-sept mois touché d'une balle dans la *tête alors qu'il dormait* dans son berceau, chez lui. Mais le bilan pourrait être plus lourd, jusqu'à soixante morts. On parle également à présent de plusieurs centaines de blessés.

Selon le ministre de la police, M. Louis Le Grange, et le chef de la police, le général Mike Geldenhuys, les manifestants n'étaient pas des étudiants, mais des *« skollies »* (*« voyous »*) détruisant tout sur leur passage : *« Dans ce cas, la police n'utilise pas de plomb ni de balles en caoutchouc ou en plastic, mais des vraies balles. »* Le général Geldenhuys a d'abord fait une déclaration annonçant que ses hommes avaient reçu l'ordre de *« tirer pour tuer »* toute personne prise en train de piller, incendier, ou mettant en danger la vie de policiers ou de civils, mais il a, par la suite, annulé cette expression sans doute jugée malheureuse.

Des commissariats attaqués

Dans certains cas, les révoltés de la péninsule du Cap ont attaqué des commissariats de police et des écoles qui furent mis à feu. Depuis les révoltes de 1976 et 1977, il n'y avait pas eu une telle flambée de violence. Et comme en 1976, l'amertume et la frustration créées par le système de ségrégation raciale en sont les principaux responsables.

Ailleurs dans le pays, la police est intervenue à Uitenhage, près de Port-Elizabeth, pour disperser des ouvriers de Volkswagen en colère après la fermeture de leur usine décidée par la direction, après trois jours de grève du personnel noir pour obtenir une hausse de salaire, et ceux de trois autres usines de la ville également en grève.

Les policiers ont également chargé à plusieurs reprises à l'université indienne de Durban-Westville, faisant plusieurs blessés, alors que les étudiants faisaient la queue pour se réinscrire après la fermeture de leur université *pour fait de grève*.

Enfin, deux cent soixante lycéens indiens du lycée de Lenasia, dans la banlieue de Johannesburg, ont été arrêtés puis relâchés au bout de quelques heures, sans raison apparente. Deux mille lycéens de Lenasia ont été renvoyés pour avoir fait grève pendant plusieurs semaines.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Angola

● L'ANGOLA a reconnu, mercredi 18 juin, que la D.C.A. gouvernementale avait abattu par erreur, le 7 juin, dans le sud du pays, un YAK-40 des lignes nationales TAAG, au cours d'un vol intérieur. Dix-neuf personnes, dont quatre membres d'équipage et deux officiers, ont trouvé la mort dans l'accident, près de Lubango. Officiellement, on indique que la méprise s'est produite *« alors que des unités des forces armées angolaises opéraient contre des agresseurs sud-africains »*. — (Reuter.)

Libéria

MONROVIA EXIGE LE DÉPART DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE SOUS QUARANTE-HUIT HEURES

Le gouvernement libérien, qui reproche à M. Louis Dollot, ambassadeur de France à Monrovia, d'avoir abrité M. Adolphus Benedict Tolbert, fils aîné de l'ancien président William Tolbert, lui a donné quarante-huit heures pour quitter le pays, a-t-on appris, mercredi 18 juin.

Cette demande de rappel avait déjà été annoncée par M. Gabriel Bacchus Matthews, au cours d'une allocution radiotélévisée dimanche soir, au lendemain de l'intrusion des soldats dans l'ambassade de France où ils avaient arrêté M. Adolphus Benedict Tolbert. Mais, depuis, ni le gouvernement français, ni M. Dollot n'avaient reçu de confirmation officielle de cette exigence (*le Monde* du 19 juin). Le ministre libérien des affaires étrangères a cependant déclaré mercredi à l'Agence France-Presse qu'un câble avait été envoyé à l'ambassade du Libéria à Paris dès le 15 juin dernier.

Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, M. Léopold Sedar Senghor, président du Sénégal, qui achevait une visite de cinq jours au Portugal, a déclaré mercredi que le Sénégal condamnera au prochain sommet de l'O.U.A., à Freetown, la violation de l'ambassade de France à Monrovia par des militaires libériens.

PROCHE-ORIENT

Les États-Unis et l'enjeu iranien

IV. — Les paris sont ouverts

par ÉRIC ROULEAU

Pour justifier le maintien en détention des diplomates américains, les Iraniens présentent un dossier fourni de leurs griefs, qui tiennent surtout à l'étroite coopération, des années durant, entre la C.I.A. et la Savak. Par ailleurs, l'imam Khomeiny est persuadé que Washington n'a pas renoncé à patronner une éventuelle restauration monarchique. Les Américains, hostiles à la République islamique, ne souhaitent pas ouvrir la grande enquête sur le comportement de leurs dirigeants à l'égard du chah, qui pourrait, tant les compromissions sont nombreuses, conduire à un « Irangate » (« le Monde » des 17, 18 et 19 juin).

La vive inquiétude qui s'était emparée de Wall Street lors de l'effondrement de la dynastie des Pahlevi s'apaisa brusquement au matin du 14 novembre. Radios et télévisions annonçaient ce jour-là avant l'ouverture des bureaux une décision sans précédent du président Carter : le gel des avoirs iraniens dans les banques américaines et dans leurs filiales à l'étranger.

La mesure n'avait pas pris tout le monde par surprise. Quelques initiés, dont, sans doute, M. David Rockefeller, P.-D.G. de la Chase Manhattan, savaient qu'elle était à l'étude au ministère du Trésor, bien avant la prise d'otages à Téhéran, le 4 novembre. Elle était destinée à venir au secours des banques face à un *« cataclysme »* que l'on disait plus dévastateur que celui suscité autrefois par la révolution bolchevique. M. Bani Sadr avait seulement précipité l'annonce de la décision de M. Carter : le responsable à l'époque de l'économie iranienne avait indiqué, quelques heures auparavant, que Téhéran avait l'intention de transférer ses avoirs de la Chase à des établissements non américains qui *« ne seraient pas en mesure de bloquer les fonds iraniens (...) en se prévalant de contrats litigieux »*.

M. Rockefeller a en effet le bras long. Il est lié au président Carter, à l'élection duquel il avait largement contribué. Il entretient d'étroites relations avec nombre de personnalités en dehors et à l'intérieur du gouvernement, notamment avec MM. Zbigniew Brzezinski, principal conseiller du chef de la Maison Blanche, et Cyrus Vance, alors secrétaire d'Etat, membres comme lui de la commission trilatérale. S'étant lié d'amitié avec le chah au début des années 60, le patron de la Chase Manhattan était devenu en quelque sorte le *« parrain »* du royaume. Le réseau de sociétés qu'il contrôle — notamment l'Exxon, qui fut admise aussitôt après le coup d'Etat de la C.I.A., en 1953, dans le consortium pétrolier chargé de commercialiser l'or noir iranien — était à tel point imbriqué dans l'économie persane que l'on évoquait à leur propos les vaisseaux sanguins irriguant le corps humain.

Le rôle de la Chase Manhattan

Sa banque, principal dépositaire des revenus pétroliers, manipulait annuellement la coquette somme de quelque 20 milliards de dollars. En association avec d'autres établissements, elle finançait de multiples projets, certains d'intérêt douteux. Elle alimentait, selon Téhéran, des opérations spéculatives ou frauduleuses des membres de la famille royale. Elle gérait le fabuleux patrimoine du chah, lequel est accusé d'avoir détourné des fonds de l'Etat évalués à une dizaine de milliards de dollars. Elle aurait encore assuré au gouvernement de Téhéran ou à des institutions privées servant de prête-nom au souverain des crédits dans des conditions manifestement illégales. Ainsi, par exemple, la République islamique conteste-t-elle une série d'emprunts totalisant 1,3 milliard de dollars, accordés, contre l'avis des propres avocats de la banque, sans le consentement du Parlement comme l'exigeait la législation iranienne.

Le chah et ses proches avaient, d'autre part, contracté des dettes personnelles de plusieurs centaines de millions de dollars que le nouveau régime refusait d'emblée d'honorer. Un exemple parmi tant d'autres : la sœur cadette du souverain, la princesse Chams, aurait garanti, selon les autorités de Téhéran, une créance de 10 400 000 dollars en mettant en gage un terrain qu'elle avait évalué à 7 millions de dollars et dont le prix, aujourd'hui, serait insignifiant ; elle aurait d'autre part hypothéqué plusieurs fois la même usine de produits laitiers qu'elle possédait, pour assurer le remboursement de plusieurs emprunts sans que l'une des banques concernées — locales ou étrangères — élevât la moindre objection. Tout un chacun croyait à l'époque que, quoi qu'il advienne, l'Etat et le chah seraient *« solvables »*.

Les très nombreuses sociétés privées américaines, qui ont bénéficié de la manne pétrolière *« recyclée »*, ne sont pas toutes au-dessus de tout reproche. Les unes ou les autres sont accusées d'avoir gonflé leurs factures en y incluant sous une forme déguisée *« commissions »* ou pots-de-vin servis aux dignitaires du régime impérial ; d'avoir livré en connaissance de cause du matériel inutilisable parce que trop sophistiqué pour les infrastructures locales ; d'avoir reçu des avances sur contrats non exécutés ou annulés ; toutes sommes que la République islamique cherchait à récupérer. Les industries militaires à elles seules risquaient de perdre ainsi 2 milliards de dollars au bas mot.

Si des géants de l'industrie américaine tels que Bell Corporation, Northrop, Bechtel, Lockheed, Westinghouse, Dupont De Nemours, Grumman et General Motors ont été mis en difficulté par la révolution iranienne, la Chase Manhattan était, elle, selon certains experts, menacée de banqueroute. Ce n'est donc pas sans soulagement qu'elle a accueilli la décision du président Carter de geler, en guise de *« représailles »*, les avoirs iraniens — 8 milliards de dollars environ — mettant fin ainsi, selon le mot du *New-York Times*, à un *« cauchemar »*.

Les pressions sur les Neuf

Pragmatique, la banque des Rockefeller ne tarde pas à transformer le rêve en réalité : elle déclare une semaine plus tard l'Iran *« en défaut de paiement »*, en alléguant que Téhéran n'avait pas réglé à la date prévue du 15 novembre les intérêts dus sur un emprunt de 500 millions de dollars. Pourtant, la preuve a été fournie depuis que la somme avait été bel et bien versée dix jours avant l'échéance...

Le gouverneur de la Banque centrale, M. Ali Reza Nobari, documents en main, proteste, crie à l' *« escroquerie »*, mais en vain. La Chase évoque alors des raisons techniques pour ne pas revenir sur sa décision. La « situation de non-paiement » ainsi instaurée permettait aux banques de puiser dans les dépôts iraniens en leur possession les sommes nécessaires au remboursement prématuré d'emprunts, litigieux ou non. Mieux, l'initiative de la Chase tout autant que celle du président Carter du 14 novembre, en suscitant des réactions en chaîne dans le système bancaire international, va entraîner l'Europe et le Japon dans la guerre économique irano-américaine, avant même que l'on évoque les justifications *« morales »* de la *« solidarité »* des alliés dans l'affaire des otages. Tel était d'ailleurs l'un des objectifs des responsables outre-Atlantique, comme l'a laissé entendre un porte-parole du ministère du Trésor (*Newsweek* du 17 décembre 1979).

Les pressions exercées par Washington dès cette époque pour amener la C.E.E. à infliger des sanctions économiques à l'Iran n'étaient pas non plus dépourvues d'arrière-pensées. Aucun responsable américain ne se faisait d'illusions sur l'efficacité des mesures prises d'abord à Washington ensuite à Luxembourg par les Neuf. Que ces dernières soient appliquées intégralement ou « diluées » — comme s'est empressé de le faire le gouvernement britannique, — on savait d'avance que nombre de sociétés, américaines en tête, allaient contourner l'embargo. Déjà des placards publicitaires sont apparus dans la presse de Téhéran, offrant de fournir aux importateurs, *via* une firme fondée à cet effet en Suisse, tous les matériels et produits qu'il se procurait traditionnellement aux Etats-Unis ou dans la Communauté européenne.

Certes, ces transactions triangulaires coûteront plus cher aux consommateurs iraniens et pourraient comporter des ruptures de stocks. Mais, en cas de sérieuse pénurie, les responsables n'auront aucun mal à s'approvisionner dans les pays de l'Est, dont les délégations n'ont cessé d'affluer à Téhéran ces dernières semaines. Il est donc clair que l'on ne parviendra pas ainsi à « asphyxier » la République islamique, encore moins à contraindre l'imam Khomeiny à libérer les otages.

Les diplomates occidentaux en poste à Téhéran sont, en revanche, convaincus que l'Europe et le Japon perdront, à terme, une bonne part d'un marché évalué actuellement à 10 milliards de dollars l'an, et qui représentera vraisemblablement le double une fois que la situation sera normalisée. L'essentiel, dans les sanctions décrétées à Luxembourg le 23 mai dernier, n'est pas, comme on a pu le croire, le gel de contrats passés avant ou après le 4 novembre, mais bien l'engagement pris par les Neuf de ne plus conclure de nouveaux accords. En d'autres termes, l'Europe se prive de la possibilité de se substituer aux Etats-Unis dans divers domaines — — commercial, industriel, technologique, etc., — qui constituaient, sous le régime du chah, des chasses gardées des firmes d'outre-Atlantique.

Préjudice pour l'Occident

Si tel est le principal objectif auquel tendaient les dirigeants américains, ils risquent fort de connaître de sérieuses déceptions. La France et la Grande-Bretagne ont dû interrompre, après la réunion de Luxembourg, de discrets pourparlers en vue de la fourniture d'armement à l'Iran ; ainsi, depuis peu, ce sont des armes et des équipements militaires soviétiques et tchèques — transitant notamment par la Syrie — qui seraient livrés aux milices islamiques. En attendant que soit conclue une transaction en bonne et due forme, un accord-cadre irano-soviétique, portant notamment sur une coopération économique et industrielle, a été paraphé le 21 mai. Il prévoit entre autres l'aménagement de routes de transit à travers l'U.R.S.S. dans le cas où les Etats-Unis imposeraient à l'Iran un blocus naval.

D'autre part, un substantiel traité commercial a été conclu avec la Roumanie le 8 juin. La Bulgarie, la Pologne, la R.D.A., la Hongrie, ont intensifié des livraisons de produits alimentaires qui venaient naguère d'Occident. Divers pays communistes sont sur les rangs pour achever de grands projets partiellement réalisés par des sociétés occidentales, comme le complexe pétrochimique édifié aux trois quarts par les Japonais. Le bloc de l'Est, estime-t-on, est en mesure d'absorber, grâce à des transactions de troc ou autrement, la totalité de la production pétrolière de l'Iran, que les Occidentaux boudent actuellement.

L'étendue et la gravité des conséquences de l'embargo sur les économies ouest-européennes dépendent de plusieurs facteurs, dont la durée du conflit irano-américain et la nature du règlement qui interviendrait. Cependant, l'Allemagne fédérale cessera sous peu d'être le premier partenaire commercial de la République islamique ; la France, pour sa part, n'est plus en mesure de poursuivre les tractations pour récupérer des créances évaluées officieusement à plus de 10 milliards de francs. Les banques de la C.E.E. sont pénalisées par la récente décision de Téhéran de détourner une partie de ses revenus pétroliers vers des établissements financiers « non alignés » en Suisse, en Autriche, en Suède et en Inde. On pourrait ainsi soutenir, cyniquement, que seule la Chase Manhattan Bank n'a pas à se plaindre des suites de l'affaire des otages...

Toutefois, le plus grand préjudice que pourrait subir l'Occident est d'ordre politique. Les sanctions économiques, déclarait récemment le président Bani Sadr, *« constituent une catastrophe politique qui risque de nous jeter dans les bras des Russes »*. Il est vrai qu'une faction prosoviétique ne s'est pas cristallisée au sein de l'équipe dirigeante, mais la « solidarité » de l'Europe avec les Etats-Unis contribue, par contraste, à convaincre nombre d'Iraniens que leur salut dépend de l'Est. En tout cas, le courant neutraliste, qui comptait sur l'Europe et le Japon pour consolider l'indépendance de la République islamique face aux deux super-puissances, *« a reçu un coup dur »*, devait préciser le chef de l'Etat.

« Cesser d'aboyer pour mordre... »

Le gouvernement américain paraît pour sa part avoir fait son deuil des « modérés » iraniens, qui se sont montrés incapables même de transférer les otages au contrôle des autorités de Téhéran. Mais n'a-t-il pas, lui aussi, contribué à entretenir l'impasse diplomatique en essayant de résoudre la quadrature du cercle : obtenir la libération des otages sans tenir compte des griefs de Téhéran à l'égard du chah et des Etats-Unis ?

Dans l'épreuve de force engagée, le président Carter ainsi que l'imam Khomeiny ne peuvent l'un ou l'autre reculer, au risque de perdre toute crédibilité. Tout pousse, surtout depuis l'échec de l'expédition de Tabas, à une nouvelle intervention militaire américaine : une opinion excédée par le *comportement iranien*, les pressions du parti des milieux d'affaires et de l'*establishment* militaire, les préoccupations électorales du chef de la Maison Blanche, notamment. Une partie de la grande presse ne cesse de clamer que l'Amérique devrait — selon une formule consacrée — *« cesser d'aboyer pour mordre »*.

Conscients toutefois des dangers que comporterait une confrontation militaire pour la stabilité des régimes arabes du Proche-Orient et pour la paix mondiale, certains responsables américains misent sur l'effondrement de la République islamique, minée par des conflits d'ordre politique, social et ethnique. Les sympathies dont bénéficient les Etats-Unis dans l'armée, dans l'administration, dans la bourgeoisie libérale en Iran paraissent leur donner raison. En revanche, d'autres considérations incitent des personnalités comme M. Brzezinski à estimer qu'une passivité prolongée joue en faveur des forces radicales ou pro-soviétiques.

A l'heure qu'il est, l'Iran des Pahlavi est vraisemblablement perdu à jamais pour les Etats-Unis. Celui de Khomeiny ne l'est pas encore pour les Occidentaux, y compris pour les Américains, du moins pour ceux qui sont disposés à s'adapter à la nouvelle et pénible situation, en attendant que s'apaise une tempête d'essence nationaliste que l'on a connue sous d'autres cieux. Dans le cas d'espèce, qui — des adeptes de la conciliation ou des partisans de la manière forte — aura raison ? Les paris sont ouverts.

FIN







PROCHE-ORIENT

La fin des entretiens du roi Hussein à Washington

Les positions des États-Unis et de la Jordanie n'ont pas changé sur l'essentiel

De notre envoyé spécial

Washington. — « *Le président Carter et le roi de Jordanie ont tous deux estimé que leurs entretiens avaient été fructueux mais ils n'ont pas dit si les fruits seraient sucrés ou aigres.* » Les deux chaînes de télévision américaines les plus écoutées ont fait ce même commentaire de la visite du roi Hussein à Washington, la première d'un chef d'Etat arabe autre que le président Sadate depuis l'accord de Camp David.

Les propos tenus par les deux chefs d'Etat indiquent qu'un effort de « *compréhension* » a été fait de part et d'autre, bien que, sur l'essentiel, les positions de fond n'aient pas changé. Pesant ses mots, le roi Hussein a déclaré, mercredi, en prenant congé de M. Carter : « *Une paix juste et globale ne peut résulter que d'une solution du problème palestinien, accordant au peuple de la Palestine ses droits légitimes sur son sol : le droit à l'autodétermination, le droit de s'exprimer lui-même, le droit à la paix, à la dignité et à la sécurité. Ce que nous cherchons, une fois établie une paix durable, est la sécurité pour tout le Proche-Orient, pour tous ceux qui s'y trouvent maintenant, pour tous ceux qui y seront dans l'avenir proche ou dans l'avenir pris dans un sens plus large.* »

Cette périphrase ne peut désigner qu'Israël, bien que le roi n'ait pas voulu en prononcer le nom.

Le président Carter, pour sa part, a surtout vanté les mérites du processus de Camp David, qu'il est « *décidé à poursuivre* » et que le roi n'a même pas mentionné. Mais il a ajouté : « *Sa Majesté a exprimé en maintes occasions sa préoccupation des limitations du processus de Camp David* (qui ne vise qu'à l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza). *Nous n'avons pas cherché à modifier l'opinion l'un de l'autre sur les moyens et la procédure à employer, mais nous sommes d'accord sur les objectifs ultimes, c'est-à-dire la solution de la question palestinienne sous tous ses aspects : le droit des Palestiniens de faire entendre leur voix dans la détermination de leur propre avenir, la sécurité d'Israël et une paix globale et juste dans la région.* »

On voit que le président Carter s'efforce de trouver lui aussi une formule plus équilibrée dans la voie qu'a indiquée la déclaration de Venise (cette « initiative » de l'Europe des Neuf, tout bien pesé, ne serait pas jugée tellement négative à Washington).

Les conversations du roi Hussein ne se sont pas limitées au conflit israélo-arabe proprement dit, mais se sont étendues à « *la sécurité dans la région* ». De même que l'Arabie Saoudite souhaite que soient transformés les soixante avions de combat F 15 commandés aux Etats-Unis, ce qui les rendrait plus dangereux pour Israël (*le Monde* du 19 juin), la Jordanie désire passer commande à Washington de deux cents chars M 60 équipés de systèmes perfectionnés de repérage thermique des objectifs pour l'emploi nocturne. Les Américains hésitent dans les deux cas d'ailleurs. *Le Congrès a voix au chapitre* et le lobby israélien y est puissant. M. Carter se trouve ainsi placé dans une situation particulièrement *embarrassante* en période électorale : ou il fournit aux Arabes modérés ce qu'ils demandent, et il arme des adversaires d'Israël ; ou *bien il ignore* leur requête et il risque de faire « *le jeu de Moscou* ».

MICHEL DELARUE.

Iran

Le chef d'état-major de l'armée démissionne

Le général Chadmehr, chef d'état-major de l'armée, a démissionné de son poste ce jeudi 19 juin. Il a été remplacé par le général Vali Fallahi.

Ce remaniement au sein de l'armée intervient au lendemain de la publication à Téhéran de documents « *prouvant l'existence d'un complot intégriste contre le président Bani Sadr* ». Il marque une nouvelle étape de la lutte acharnée pour le pouvoir qui se livre en coulisse avant la nomination d'un premier ministre.

Les rumeurs sur un éventuel coup d'Etat, qui n'ont cessé de s'amplifier cette semaine, ont finalement pris corps. Le journal *Enghelab Islami*, proche du président Bani Sadr, affirme avoir mis la main sur des enregistrements de déclarations dans ce sens du docteur Hassan Ayat, député et idéologue du parti de la République islamique, majoritaire au Parlement. Ces documents prouveraient, selon le journal, « *les activités clandestines de M. Ayat menées dans le but d'évincer le président de la République* », qualifié d' « *instrument des Etats-Unis* ».

« *Nous sommes très organisés,* affirme M. Ayat. *Une agression terrible et subite va avoir lieu et paralyser le président Bani Sadr.* » « *Celui-ci coopère avec Chapour Bakhtiar,* ajoute M. Ayat, *mais il n'a aucun pouvoir face à la Constitution, face au Conseil de la révolution, face à l'imam Khomeiny, il ne peut rien faire.* » *Plus tôt il agira, plus il s'affaiblira* », conclut M. Ayat, selon le journal.

Cette « *déclaration de guerre* » intervient alors que les démissions se succèdent aux postes de direction des appareils de l'Etat. Depuis mardi, le corps armé des gardiens de la révolution n'a plus de chef, même si la démission du commandant Abou Charif, causée par l'existence de factions antagonistes au sein des Pasdarans, n'a toujours pas été acceptée par M. Bani Sadr. A cette démission est venue s'ajouter celle du directeur de la radio-télévision, M. Tabi Farrahi, mis en cause par le Dr Ayat dans les enregistrements publiés par *Enghelab Islami*. M. Farrahi, qui avait été nommé il y a deux mois environ par le président Bani Sadr, a justifié sa décision par l'existence de multiples centres de pouvoir au sein de la radio-télévision iranienne. Celle-ci apparaît comme l'un des principaux objectifs du « *complot* » de M. Ayat.

Scission au sein du P.D.K.I.

Six membres du comité central du parti démocratique kurde, le plus important des groupes autonomistes en lutte contre l'armée au Kurdistan, ont annoncé leur ralliement à l'imam Khomeiny.

Les six hommes, avec à leur tête M. Ghani Bolourian, député de Mahabad, capitale de l'Azerbaïdjan occidental, ont adressé à l'agence officielle un communiqué dans lequel ils demandent la fin des combats. Ils soulignent que les différentes déclarations de l'imam Khomeiny contiennent les éléments d'un règlement du problème kurde et approuvent les efforts du président Bani Sadr pour résoudre la crise.

Selon un porte-parole du P.D.K.I. à Mahabad, ces six hommes auraient des liens avec le parti communiste Toudeh, qui appuie la politique de l'imam Khomeiny.

Une attaque de la « Pravda » contre M. Ghotbzadeh

D'autre part, alors que la commission économique mixte soviéto-iranienne poursuit ses travaux à *Moscou*, la *Pravda* de ce jeudi 19 juin se livre à une violente attaque contre M. Ghotbzadeh, ministre des affaires étrangères de Téhéran, implicitement assimilé à un ennemi de la révolution islamique. Notre correspondant à Moscou signale à ce propos que ce n'est pas la première fois que les prises de position de M. Ghotbzadeh, comme d'ailleurs celles du président Bani Sadr, sont critiquées par la presse soviétique, alors que l'imam Khomeiny est toujours cité favorablement, mais jamais Moscou n'était allé aussi loin en laissant entendre que le Kremlin prend ouvertement position contre les éléments « modérés » dans la lutte pour le pouvoir qui se poursuit en Iran.

Ce sont les déclarations de M. Ghotbzadeh lors de son séjours en Scandinavie qui ont provoqué la fureur des Soviétiques. La *Pravda* lui reproche d'avoir presque rejeté sur Moscou une partie des crimes du chah, de s'être livré à des « insinuations » à propos de la politique soviétique en Afghanistan. « *Le ministre a battu son propre record en ce qui concerne les élucubrations au sujet de l'U.R.S.S.* », écrit-elle.

PROCHE-ORIENT

Israël

Le gouvernement tente en vain d'enrayer une inflation galopante

Le budget de la défense sera réduit de 3,5 % seulement

Jérusalem. — Même si le gouvernement israélien reconnaît que la lutte contre l'inflation (133,5 % pour les douze derniers mois) impose de lourds sacrifices, il n'est pas prêt à les faire en matière de défense. Les militaires ont tenu bon. Le ministre des finances, M. Horowitz, n'a pu faire accepter son plan pour limiter les dépenses publiques et laisse entendre que, dans ces conditions, il ne pourra être tenu pour responsable d'une nouvelle aggravation de la crise.

Après un débat houleux qui a duré près de neuf heures, le conseil des ministres a décidé, dans la nuit du 18 au 19 juin, de ne réduire le budget de la défense que de 3,5 % en termes réels. Il convient de rappeler que ce budget, qui représente un tiers des dépenses publiques totales, avait été sensiblement augmenté en mars, alors que tous les autres ministères avaient dû subir d'importantes réductions de leurs crédits.

Le ministre de l'agriculture, le général de réserve Sharon, chargé par M. Begin de présider une commission gouvernementale pour trancher la discussion, n'avait pas hésité à recommander une réduction de 12 % du budget de la défense, ce qui avait provoqué des protestations au sein de l'armée. La commission avait dû proposer un compromis à 7 % ; mais même cette proposition a été jugée inacceptable par l'état-major. Plusieurs responsables ont menacé de suivre l'exemple de l'ancien ministre de la défense, M. Weizman, qui, le mois dernier, a donné sa démission, notamment pour dénoncer les prétentions du ministère des finances.

Les membres de l'état-major et les principaux directeurs du ministère de la défense, quasiment unanimes, ont fait valoir qu'Israël ne pouvait se permettre de restreindre son « potentiel de défense », même après la signature du traité avec l'Egypte. Récemment, le chef des services de renseignements de l'armée a souligné que la Jordanie devenait une puissance militaire « majeure » au Proche-Orient, représentant un danger de plus en plus grand pour Israël. Au ministère de la défense, on soulignait que les exigences du ministère des finances supposaient des restrictions quantitatives, mais surtout qualitatives et certains généraux déclaraient qu'il s'agissait d'une « conduite suicidaire ».

« On est pris de vertige »

Les dirigeants de l'état-major ont estimé que la diminution des crédits demandée aurait obligé l'armée à renoncer au projet d'avion de combat Lavi, à réduire les chaînes de production de l'appareil Kfir (actuellement en service) et du char d'assaut Merkava, à différer la construction de nouvelles bases dans le Néguev après le repli dans le Sinaï. Ils ajoutaient que ces mesures d'austérité impliquaient une limitation du nombre d'heures d'entraînement dans l'armée. Enfin, ils faisaient remarquer que la réduction de la production des industries militaires aurait pour conséquence d'aggraver considérablement le chômage qui touche déjà plus de 4 % de la population active.

Ces décisions en matière de défense interviennent alors que la situation économique et financière ne cesse de se dégrader. L'indice des prix a augmenté en Israël de 9,5 % au cours du seul mois de mai. Ce chiffre, qui vient d'être rendu public, confirme les données précédentes (+ 10,2 % en avril). Le taux d'inflation s'élève à 133,5 % pour les douze derniers mois. A moins d'un brusque mais peu prévisible ralentissement, le bilan 1980 risque fort d'être pire que celui de 1979, année où l'inflation avait déjà atteint 100 %.

Les prix israéliens évoluent désormais à un rythme sud-américain ; plus trépidant encore, puisque, au hit-parade de l'inflation, l'Argentine serait maintenant dépassée. Parler de valse des étiquettes est une expression désuète. *« Les augmentations sont tellement rapides que les consommateurs finissent par perdre la mesure des prix »*, reconnaît avec honnêteté un directeur de supermarché. *Ce phénomène est évidemment un facteur supplémentaire d'inflation.* »

Comment les Israéliens supportent-ils pareille flambée ? Au début du mois, les prix du litre de lait et de l'ensemble des produits laitiers ont augmenté une nouvelle fois, portant à 207 % la hausse en dix mois. *« Comme une enfant prise de panique, je me suis mise à pleurer*, nous a déclaré une mère de famille membre d'une association de défense des consommateurs. *Trop c'est trop. On est pris de vertige. Mais je dois reconnaître que les conséquences de cette escalade sur le budget familial sont finalement beaucoup moindres qu'on ne pourrait le penser.* »

Y a-t-il un secret ? Il est manifeste que, jusqu'à présent, la crise n'a guère eu d'effet sur le niveau de vie de la population. Un système d'indexation complexe et perfectionné permet de faire progresser les revenus au rythme de la hausse des prix. Grâce notamment à un mécanisme correcteur que l'on appelle communément « prime de vie chère », versée à intervalles réguliers au cours de l'année, le pouvoir d'achat des salariés a pu être à peu près maintenu. D'autre part, les échelles de salaires sont très étroitement liées d'une catégorie professionnelle à l'autre, et la moindre augmentation dans un secteur a immédiatement un effet « boule de neige ». *« Israël est sans doute l'un des pays où la course entre les salaires et les prix est la plus serrée »*, déclare-t-on au ministère des finances. En outre, les diverses formes d'assurances et de sécurité sociale sont, elles aussi, ajustées en fonction de la hausse des prix.

Énorme déficit de la balance des paiements

Cependant, syndicats, patronat et gouvernement se disputent à grand renfort de statistiques très contradictoires. Au début de l'année, la Banque d'Israël et la ministère des finances ont indiqué que, en 1979, le revenu réel moyen des salariés (après imposition) avait diminué d'environ 3 %. Cette baisse n'est cependant pas encore très sensible. L'an dernier, alors que le rythme annuel de l'inflation était en train de faire un bond de 50 à 100 %, la consommation semblait n'avoir jamais été aussi forte. Les achats de voitures neuves ont augmenté de 70 % pendant le premier semestre. Même précipitation pour acquérir des téléviseurs en couleurs — alors que l'unique chaîne de télévision ne diffuse, sauf rares exceptions, que des programmes en noir et blanc.

Cette fièvre est soudainement tombée à partir du mois de novembre, lorsque le nouveau ministre des finances, M. Yigaël Horowitz, a décidé une première série de mesures de restrictions, principalement en matière de crédit. *« Cela a marqué le début d'une prise de conscience*, déclare un directeur de banque. *Les mesures n'étaient pas très sévères, mais elles ont été un signal. Pour nos clients, cela a été la fin d'une incroyable période d'insouciance et de fuite en avant.* »

Les Israéliens, auparavant, bénéficiaient de facilités multiples, disposant par exemple en permanence d'un découvert en banque équivalent souvent à plus d'un mois de salaire. Beaucoup de gens se sont réfugiés dans l'achat de Bons du Trésor indexés, qui ont connu un boom sans précédent, ou dans la possession d'importantes quantités de devises étrangères. Le recours très répandu à de pareils moyens explique aussi en partie l'étonnante adaptation des Israéliens à la crise. Sans parler de la prolifération du travail « au noir », le deuxième emploi non déclaré étant depuis longtemps un fait admis.

Si, jusqu'à présent, le citoyen israélien n'a pas trop souffert de l'inflation, il n'en va pas de même de l'Etat, qui joue le rôle d'amortisseur. Le ministre des finances n'a jamais autant fait fonctionner la planche à billets que ces derniers mois. Le déficit de la balance des paiements courants, déjà énorme, s'est encore accru (+ 35 % en 1979), la moitié de cette augmentation étant due, il est vrai, aux hausses des prix du pétrole, dont l'incidence est plus grande ici qu'ailleurs, Israël n'ayant pas le choix de ses fournisseurs et devant payer la facture pétrolière au prix fort. Les exportations ont progressé, mais les importations bien davantage (8,4 milliards de dollars contre 12,2 milliards).

La livre israélienne n'a cessé de se dévaluer. Elle a perdu, en 1979, 88 % de sa valeur par rapport au dollar et 94 % par rapport aux principales monnaies européennes. La dette nationale atteint désormais 15 milliards de dollars, le citoyen israélien est, individuellement, le plus endetté au monde (1). Une note de satisfaction toutefois : les réserves de devises n'ont jamais été aussi élevées.

Le principal censeur de la politique économique, le directeur de la Banque d'Israël, M. Arnon Gafny, souligne que le déficit de la balance des paiements courants pourrait doubler au cours des trois ou quatre prochaines années. Et il met aussi l'accent sur d'autres signes, à terme inquiétants.

Après plusieurs années presque négatives, la croissance avait repris depuis 1978. Mais elle semble atteindre de nouveau un palier. M. Gafny craint que le pays ne s'installe bientôt, faute d'une politique efficace, dans une situation où il faudrait subir à la fois la stagnation et l'inflation. C'est la prédiction qu'il faisait à la fin du mois de mai, en indiquant par ailleurs que la « productivité » n'avait cessé de baisser au cours des cinq dernières années, ce qui suscite, selon lui, les pires craintes pour l'avenir.

M. Gafny attendait que le ministre des finances impose de très sévères mesures de réduction des dépenses publiques. Mais M. Horowitz éprouve les pires difficultés dans ses tentatives de coupes budgétaires. Ses collègues, pour des raisons politiques, hésitent à accepter des mesures draconiennes et retardent toute décision. Si l'on ajoute aux dépenses militaires le remboursement des dettes de l'Etat, on découvre que les deux tiers du budget total sont « intouchables ».

Pour les économistes, ces données sont suffisamment inquiétantes, mais, pour le grand public, il y a d'autres indications qui le sont davantage. Le ministre du travail et des affaires sociales admet lui-même que le nombre de chômeurs pourrait passer de vingt-cinq mille actuellement à soixante mille et plus à la fin de l'année, soit environ 5 % de la population active.

Dans un pays où l'émigration prend des proportions alarmantes, cette prévision est particulièrement grave et semble lourde de conséquences. Le directeur de la Banque d'Israël a révélé dans son rapport annuel une fuite notable des investissements vers l'étranger, qu'il s'agisse de capitaux israéliens ou étrangers. Deux des secteurs les plus florissants de l'économie israélienne, l'agriculture et l'industrie électronique, donnent actuellement des signes de faiblesse. Dans le premier cas, on parle de faillite, dans le second de baisse de production.

Crise annoncée également dans le domaine de la construction. Et sur ce point, malgré des efforts notables, le gouvernement ne peut satisfaire la demande des logements sociaux. Ce qui déclenche dans les quartiers pauvres des grandes villes des mouvements de colère de plus en plus fréquents, d'autant que l'ensemble du budget « social » du gouvernement a été récemment réduit.

En période préélectorale, il est peu probable que le gouvernement prenne le risque d'imposer des restrictions plus sévères ou d'augmenter les impôts — hypothèse qu'il déclare écarter. Mais chacun aujourd'hui, en Israël, doute qu'une situation aussi fragile puisse se prolonger très longtemps. Si les Israéliens s'étonnent d'accepter tant bien que mal le présent, ils commencent à ressentir l'angoisse du lendemain.

FRANCIS CORNU.

(1) Ces chiffres sont ceux qui ont été publiés en mai par la Banque d'Israël dans son rapport pour l'année 1979.

Syrie

ASSASSINAT DU BATONNIER DE DAMAS

Damas (*Reuter*). — Le bâtonnier de Damas, M° Nazih Al Jamali, a été assassiné, mercredi 18 juin, par les Frères musulmans (Confrérie intégriste interdite), a annoncé l'ordre des avocats syriens dans un communiqué. L'ordre des avocats, qui ne fournit aucune précision sur les circonstances du meurtre, indique que le corps de M° Al Jamali a été transféré jeudi à Homs pour y être inhumé.

Irak

● Trois *hommes armés* ont été tués par les forces de l'ordre irakiennes, après avoir attaqué l'ambassade de Grande-Bretagne à Bagdad, rapporte, le jeudi 19 juin, l'agence irakienne d'information « INA ». Selon « INA », les trois hommes, qui avaient réussi à prendre position à l'intérieur du bâtiment, avaient commencé à tirer des coups de feu en l'air et avaient lancé deux grenades « *afin de retenir les employés de l'ambassade en otages* ». Les forces de l'ordre sont alors intervenues, avec l'accord de l'ambassadeur de Grande-Bretagne en Irak. — *(A.F.P.)*

ASIE

Inde

Un émissaire de Mme Gandhi se rend en Chine pour discuter de la « normalisation » entre les deux pays

M. Gonsalves, directeur général au ministère indien des affaires étrangères, est attendu le vendredi 20 juin à Pékin, pour des conversations avec les responsables chinois, en vue notamment d'ouvrir la voie à ce qu'il est convenu d'appeler « la normalisation » des rapports sino-indiens. Ces discussions font suite à la rencontre des premiers ministres indien et chinois, Mme Gandhi et M. Hua Guofeng, à Belgrade, lors des funérailles du maréchal Tito et renouent un dialogue brusquement interrompu en février 1979 lorsque la Chine envahit le Nord du Vietnam pendant la visite officielle du ministre des affaires étrangères du gouvernement Desai, M. A.B. Vajpayee.

Cette reprise de contacts entre les deux grands pays asiatiques est évidemment l'une des conséquences de l'intervention soviétique en Afghanistan, mais elle a également une grande importance pour Pékin du fait du rôle joué par le Vietnam en Indochine. L'époque où, après leur défaite dans l'Himalaya, en 1962, les Indiens refusaient de discuter avec leur vainqueur chinois, est bien révolue. Le lent mais progressif rétablissement de relations normales entre les deux pays a commencé peu de temps après la normalisation des rapports sino-américains... par des échanges d'équipes de ping-pong. Les relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs ont été renouées en 1976. On a assisté ces dernières années à un développement — limité — des échanges commerciaux, culturels, de groupes de journalistes et de touristes. Un accord aérien bilatéral est actuellement à l'étude, mais, déjà, New-Delhi a autorisé les liaisons avec la Chine depuis le territoire indien, ce qui permet de notables économies.

Ce qui n'est pas réglé et constitue en fait la pierre d'achoppement des rapports sino-indiens est le contentieux frontalier. La Chine occupe sur le plateau tibétain, à l'est du Cachemire, une région que l'Inde continue de considérer comme étant sienne ; le tracé de la frontière en Arunachal-Pradesh, au nord-est de l'Inde, fait également l'objet d'un différend que n'a pas réglé le retrait des forces chinoises des territoires sur lesquels elles avaient fait une profonde incursion.

Amabilités chinoises

Tout récemment, le ministre indien des affaires étrangères, M. Narasimha Rao, a déclaré devant le Parlement que les relations entre les deux pays ne pourraient être « normalisées » tant que ne serait pas résolu ce litige frontalier. Mais le fait majeur est qu'à ce propos dans les deux capitales — à Pékin depuis que prévaut un grand réalisme en politique étrangère ; à New-Delhi, où Mme Gandhi a pris, avec réalisme également, il y a cinq ans, l'initiative d'un dialogue qu'a poursuivi son successeur, représentant pourtant une coalition conservatrice et nationaliste, le Janata — on se satisfait du *statu quo*. Toute la question est de savoir si elles sont prêtes à l'entériner. Les dirigeants chinois sont disposés à parler *« à n'importe quel moment »*, assurait, il y a deux mois, une personnalité de l'ancien parti gouvernemental, ardent avocat du rapprochement, M. Subramaniam Swamy, au retour d'un voyage à Pékin.

Il est vrai que les Chinois ont, en particulier depuis l'invasion de l'Afghanistan par l'U.R.S.S., multiplié les gestes de courtoisie à l'égard des Indiens et limité au minimum les critiques de leur politique dans la presse écrite ou sur les ondes. L'attitude de Pékin à l'égard des Tibétains enlève, d'autre part, dans une certaine mesure, une épine du pied aux Indiens, bien que cette question n'ait pas vraiment constitué, ces dernières années, une pomme de discorde entre les deux nations.

Sur un autre sujet, les dirigeants indiens ont pris soin récemment de démentir avoir dénoncé auprès de l'ambassadeur de Chine l'aide matérielle et militaire que ce pays apporterait aux rebelles de certaines provinces orientales indiennes, puisque aussi bien ces « interférences » sont jugées insignifiantes. Elément non moins notable, New-Delhi n'a pas, à l'occasion de la visite de M. Pham Van Dong, annoncé la reconnaissance du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh, ce qui a, bien entendu, été accueilli avec une satisfaction non dissimulée par les commentateurs chinois. L'officieux quotidien indien *National Herald* n'écrivait-il pas, d'autre part, que les deux pays devaient tout faire pour améliorer leurs relations et *« éviter que les querelles passées ne deviennent sources de tension »* ?

L'affaire afghane

Malgré ces gestes de bonne volonté ou ces convergences circonstancielles, un facteur freine encore un véritable rapprochement sino-indien, de nature à peser en particulier sur les prises de position du tiers-monde : l'attachement de l'Inde à son alliance avec l'U.R.S.S. Les Indiens, malgré leur désaccord avec Moscou à propos de l'Afghanistan, continuent de compter sur l'assistance économique et militaire des Soviétiques, comme le souligne un récent et important achat d'armement (*le Monde* du 29 mai). L'ironie veut que, alors que les Etats-Unis ne se sont engagés à ne fournir au Pakistan qu'une assistance économique et militaire de 400 millions de dollars et que rien de définitif n'a été conclu pour le moment à ce sujet, l'U.R.S.S. vende à l'Inde, à des conditions, semble-t-il, favorables, pour une valeur de 1,6 milliard de dollars d'armements. Sans doute les Soviétiques ont-ils tenu, en passant ce marché (avant la reprise du dialogue sino-indien), à conserver les faveurs d'un client privilégié en Asie du Sud.

Si les Indiens, qui dénoncent les empiétements des superpuissances, ne souscrivent néanmoins pas aux thèses chinoises sur l'expansionnisme soviétique, le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne sont pas particulièrement heureux de la présence de l'armée soviétique dans un pays qu'ils considèrent comme appartenant aussi, et depuis des siècles, à leur zone d'influence.

Parce qu'elle est la puissance dominante en Asie du Sud et conserve des liens privilégiés avec l'U.R.S.S., l'Inde, qui a maintenu de surcroît de bonnes relations avec tous les régimes afghans successifs et occupe une position charnière au sein du mouvement des non-alignés, aurait voulu obtenir l'assurance d'un retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. Mais elle est amenée à reconnaître l'inanité de ses efforts dans ce sens et, parallèlement, l'urgence qu'il y a à trouver une solution politique au problème afghan (*le Monde* du 19 juin). D'autre part, la Chine ne peut compter, comme naguère, pour contrecarrer l'influence soviétique en Asie méridionale, sur son ami pakistanais, affaibli par ses difficultés internes, les conséquences de la crise afghane et le « lâchage » américain, et elle ne peut guère lui porter efficacement secours (*le Monde* du 17 et daté 18-19 mai). D'où l'intérêt que Pékin attache à l'établissement ou au maintien de bonnes relations avec les autres pays de l'Asie du Sud, non seulement l'Inde, mais aussi le Népal et le Bangladesh.

Dans le même esprit, les Chinois encouragent vivement Pakistanais et Indiens à mettre un terme à leur querelle, afin d'être mieux à même d'affronter l'« hégémonisme » soviétique. Depuis trois décennies, l'armée indienne (plus d'un million d'hommes mobilisés, 3,72 milliards de dollars de dépenses en 1979-1980) défend le pays face à la Chine et au Pakistan. Sans précipiter une révision de ce système de défense, et à terme la répartition des dépenses nationales, l'intervention soviétique en Afghanistan conduit tout de même à poursuivre un prudent rapprochement avec ses deux « adversaires ».

GÉRARD VIRATELLE.

Chine

Le procès de deux auteurs de hold-up qui « recherchaient le mode de vie bourgeois »

Pékin (*A.F.P.*). — Un procès public en Chine populaire ressemble à une représentation théâtrale bien réglée, où chacun doit jouer un rôle déterminé à l'avance, y compris, et surtout, la défense, même si elle est pratiquement inexistante.

Les journalistes étrangers ont, pour la première fois, pu vérifier, mardi 17 juin, à Pékin, ce jugement exprimé par les quelques rares visiteurs ayant pu jusqu'alors assister à des procès publics, avec juge, assesseurs et avocats professionnels, tels qu'ils se déroulent en Chine, où ils ont été rétablis l'année dernière.

A l'appel du juge, Mme Lin Yulian, les deux accusés, âgés de vingt-trois ans, Zheng Wanming, ouvrier, et Li Guoshang, sans emploi, auteurs d'un hold-up avec tentative de meurtre, viennent décliner leur identité devant la cour. La scène se passe au tribunal de moyenne instance de Pékin, où a notamment été jugé le dissident chinois Wei Jingshang, en octobre dernier.

Tête rasée, les accusés tournent le dos au public (trié sur le volet et muni de tickets) et répondent aux questions du juge, de ses deux assesseurs, tandis qu'un greffier note le déroulement du procès. A gauche, siègent deux procureurs, à droite les deux avocats de la défense. Deux policiers se relaient toutes les demi-heures de part et d'autre de la cour.

Malgré le manque total de décorum dans ce tribunal, où accusés et juges sont en manches de chemise, tout se déroule alors selon un rituel bien fixé, un peu solennel.

Après la lecture de l'acte d'accusation, Zhang et Li répondent, à tour de rôle, aux questions de Mme Lin, froidement, comme s'ils racontaient un film policier.

Ils sont arrivés à bicyclette, déguisés et masqués, dans un bureau du centre de Pékin de la Banque populaire de Chine, le 31 janvier, chacun armé de deux pistolets fabriqués par Zhang, et d'une hache. Chacun a tiré un coup de feu. Ils se sont enfuis avec 1 056 yuan (3 000 francs) qu'ils se sont partagés. Li s'est débarrassé de trois des quatre revolvers. Il en a gardé un pour lui au cas où, découvert, il devrait se suicider.

C'est pourtant Zhang, lui qui avait monté le hold-up, qui a « craqué » le premier. *« J'ai cru qu'on me soupçonnait*, indique Zhang, *car dans mon entreprise, un certain nombre de gens savaient que je fabriquais des armes à feu, et que je pouvais avoir l'idée d'un cambriolage.* » Il a tenté de se donner la mort en s'électrocutant, le 19 mars. *« Mais*, dit-il, *c'était trop douloureux, alors je me suis rendu à la police.* »

L'accusé est interrompu de temps à autre par le juge lui intimant des ordres d'un ton sec : *« Avance-toi »*, *« Parle plus fort »*, *« Répète ça »*.

« Quel était ton mobile ? », *« Je voulais m'acheter un magnétophone*, répond-il. *J'ai trouvé un modèle de fabrication japonaise, qui m'a coûté 300 yuan. Le reste, je l'ai dépensé en repas, cigarettes et alcools.* » A la même question, Li répond plus dans le ton de la propagande officielle : *« Je recherchais le mode de vie bourgeois. »*

Deux témoins sont ensuite appelés à comparaître, un homme et une femme, tous deux employés de la banque. *« Reconnaissez-vous les accusés ? »* — *« Non, ils portaient des masques »* — *« Accusés, tournez-vous vers le témoin. Témoin, les reconnaissez-vous, oui ou non »*, demande Mme Lin, en haussant le ton. Timidement, Mme Dong, l'employée du bureau de banque, se risqua à reconnaître *« plus ou moins la silhouette du grand »*.

Après lecture, par un policier, des divers dossiers de l'enquête, le procureur, debout, prend la parole : *« Tout prouve la culpabilité de Zhang Wenming et Li Guosheng dans ce hold-up et ce meurtre avec préméditation. »* Pendant tout le procès, le terme de *« meurtre »* est employé pour désigner ce qui n'a été qu'une tentative de meurtre.

Puis vient le tour des défenseurs, qui se lèvent pour lire, sans aucun effort d'éloquence, la tête inclinée vers leur bureau, leur plaidoirie écrite à l'avance. L'avocat de Zhang met l'accent sur la *« bonne attitude »* de celui-ci après sa tentative de suicide, et notamment sur le fait qu'il a dénoncé son complice. *« Il devrait être puni d'une peine légère »*, conclut-il au bout de trois minutes, tandis que Zhang, qui a eu la permission de s'asseoir, écoute d'un air absent.

L'avocat de Li n'est guère plus prolixe, et défend le second accusé en chargeant le premier : *« Qui a eu l'idée du hold-up, a fabriqué les armes, alors que Li n'est qu'un criminel auxiliaire. La loi prévoit qu'un criminel auxiliaire ne doit être puni que d'une peine légère. »*

Mme Lin s'assure que plus personne n'a de déclarations à faire. Zhang et Li sont emmenés, sous escorte de deux policiers en uniforme, mais sans menottes aux poignets.

L'audience est levée. Jugement dans trois jours. A en juger par la sévérité actuelle des tribunaux, Zhang risque la prison à perpétuité, et Li au moins quinze ans de détention.

A TRAVERS LE MONDE

Guatemala

● UN COLLABORATEUR DE L'UNIVERSITE SAN-CARLOS A ETE ASSASSINE le mercredi 19 juin dans la capitale. Il s'agit de M. Felipe José Mendizabal, âgé de cinquante-sept ans, qui a été abattu par un groupe d'inconnus armés de pistolets-mitrailleurs. Plus de vingt-cinq membres de l'université ont été assassinés depuis mars par des commandos d'extrême droite. — *(U.P.I.)*

Tchécoslovaquie

● M. RUDOLF BATTEK, l'un des porte-parole de la Charte 77, arrêté le 14 juin à Prague (*le Monde* du 19 juin), a été inculpé d'*« attaque physique contre un agent de l'autorité »*. Le sociologue, qui est également membre du VONS (Ligue tchécoslovaque des droits de l'homme), risque une peine de trois ans de prison. — *(A.F.P.)*

ASIE

Afghanistan

UN MEMBRE IMPORTANT DE L'EQUIPE DIRIGEANTE EST BLESSE AU COURS D'UN ATTENTAT

La réunion du comité spécial islamique

une usine pour vous

ASIE

Afghanistan

UN MEMBRE IMPORTANT DE L'ÉQUIPE DIRIGEANTE EST BLESSÉ AU COURS D'UN ATTENTAT

Un membre important du Conseil révolutionnaire, le général Abdoul Qader, a été blessé par balles, lundi 18 juin, à Kaboul, par un militant du Khalq, l'une des branches du Parti démocratique et populaire d'Afghanistan. Il a été hospitalisé et son état n'inspirerait pas de graves inquiétudes, selon des informations parvenues à New-Delhi.

Ministre de la défense dans le gouvernement Taraki, le général Qader avait joué un rôle de premier plan au cours de la révolution d'avril 1978 qui conduisit à l'installation des communistes pro-soviétiques au pouvoir. Il avait été limogé durant l'été puis arrêté après avoir été accusé de *« complot »*. Il avait été libéré après l'entrée des forces soviétiques en Afghanistan et intégré alors dans l'actuel gouvernement. Radio-Kaboul a annoncé qu'il avait quitté, mercredi 18 juin, la capitale afghane pour Moscou afin d'y suivre un traitement médical.

La radio officielle a, d'autre part, souligné que le président Karmal qui, selon certaines informations, aurait tenté de se suicider le 13 juin (*le Monde* du 19 juin) avait eu le lendemain des activités normales. L'agence américaine A.P. indique enfin que les corps de cinq personnalités proches de l'actuel chef de l'Etat avaient été découverte dans un chantier de construction de Kaboul.

Les informations selon lesquelles les déserteurs de l'armée afghane ont pu s'introduire dans la capitale, avec des armes, semblent confirmées par le témoignage d'un photographe français de l'agence Gamma. Celui-ci a déclaré, à son arrivée à Islamabad, qu'un hélicoptère Mig-24 avait été abattu, le 17 juin, par des résistants. Il a ajouté : *« Je suis resté huit jours en Afghanistan, je n'ai jamais vu autant d'hélicoptères, de bombardiers et de troupes soviétiques. »*

Plusieurs témoins affirment, d'autre part, avoir vu des hélicoptères pilonnant les régions de Paghman proche de Kaboul. Par ailleurs, un porte-parole d'un mouvement de résistance à Islamabad a déclaré que les maquisards n'étaient pas parvenus à tenir tête, dans la vallée de Sultani, à une colonne blindée soviétique qui se rendait à Urgun, dans la province de Paktia.

Le correspondant à Moscou de la radio et de la télévision française, M. Gabriel Meretik, a été expulsé, mercredi 18 juin, d'Afghanistan, où il était arrivé lundi sans visa. Il avait été depuis lors gardé à vue à l'hôtel Intercontinental.

D'autre part, sept joueurs de l'équipe nationale afghane de basket-ball, sélectionnés pour les Jeux olympiques, ont fui Kaboul et se sont réfugiés à Peshawar, indique l'A.F.P. L'un d'entre eux a déclaré que la *« haine des Afghans à l'égard des Russes était si grande qu'il leur était impossible d'aller à Moscou sans paraître soutenir le régime de Karmal »*.

La réunion du comité spécial islamique

La réunion du comité spécial mis sur pied par les pays islamiques pour rechercher une solution au problème afghan commencera dans l'après-midi du 20 juin, au mont Pèlerin, proche de Vevey, en Suisse. M. Habib Chatti, secrétaire général de la Conférence islamique, a indiqué, nous précise notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac que les représentants de la résistance afghane *« constitueront une délégation autonome »*. Le gouvernement de Kaboul, invité également à participer à la conférence, n'a pas donné de réponse. L'U.R.S.S. n'a pas été invitée.

« Nous devons tout d'abord entendre les opinions contradictoires des Afghans eux-mêmes. Après nous pourrons envisager d'inviter les Soviétiques », a encore déclaré M. Chatti, qui aurait souhaité amener *« les tendances opposées à discuter entre elles »*. Il a précisé que l'un des objectifs de la conférence était de rechercher un *« traité où superpuissances et pays proches de l'Afghanistan s'engageraient à respecter l'indépendance de ce pays »*, ainsi que *« l'éventuel signature d'un cessez-le-feu »*. Les ministres des affaires étrangères iranien et pakistanais, respectivent MM. Ghotbzadeh et Shadi, participeront à la réunion.

La réunion des ministres des affaires étrangrèes des pays non alignés qui devait en principe avoir lieu en juillet à La Havane se tiendra tiendra à New-Delhi, en janvier, a-t-on appris mercredi aux Nations unies, rapporte Reuter.

El Salvador

Les mouvements de gauche lancent un appel à la grève générale

San-Salvador (*A.P.*). — La Coordination révolutionnaire des masses, fédération des mouvements de gauche et d'extrême gauche du Salvador, a lancé un appel à la grève générale pour les mardi 24 et mercredi 25 juin. Elle entend ainsi protester contre le maintien de l'état de siège proclamé dans le pays le 6 mars dernier. Cette mesure implique la censure de la presse, l'interdiction des réunions et de la propagande politiques, et confère des pouvoirs accrus à la police.

Cet appel à la grève survient à un moment où la guérilla multiplie ses opérations. Environ vingt-cinq militants armés ont, le mercredi 18 juin, dressé une embuscade à un convoi militaire dans le nord du pays, tuant six soldats et en blessant une dizaine d'autres.

De son côté, le colonel Adolfo Majano, membre de la junte de gouvernement, a lancé le 18 juin un nouvel appel pour que cesse la violence politique, qui a provoqué depuis le début de l'année la mort d'environ deux mille cinq cents personnes. Il a engagé la droite et la gauche à déposer les armes et à entrer en pourparlers avec des représentants du gouvernement, de l'industrie et des travailleurs. Les projets de réforme adoptés par le gouvernement au début de mars se heurtent à l'hostilité tant de la gauche, qui se méfie de leurs modalités, que de la droite, hostile à tout changement susceptible de desserrer son emprise sur la vie économique et politique du pays.

Enfin, le fils d'un des membres civils de la junte a été arrêté par les forces de sécurité pour appartenance à une organisation de gauche, a-t-on appris le mercredi 18 juin à Sans-Salvador de source digne de foi Il s'agit de M. José Antonio Morales, dix-huit ans, fils aîné de M. Morales Erlich, éminente personnalité de la démocratie chrétienne. M. José Antonio Morales avait annoncé il y a deux mois, dans une lettre ouverte à son père, qu'il avait rejoint les rangs des Forces populaires de libération (F.P.L., extrême gauche). Son frère cadet avait procédé à la même démarche il y a trois jours.

AMÉRIQUES

Bolivie

Un coup de force de l'extrême droite échoue après de sérieux affrontements à Santa Cruz

Santa-Cruz (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Les troubles se sont aggravés, mercredi 18 juin, dans la ville de Santa-Cruz, à un millier de kilomètres à l'est de La Paz. Dans la matinée, plusieurs dizaines de militants du parti d'extrême droite Phalange socialiste bolivienne disposant d'armes automatiques ont occupé la place principale de la ville et se sont emparés de plusieurs bâtiments administratifs. Ils demandaient l'expulsion de l'ambassadeur américain, M. Marvin Weissmann, qu'ils accusent d'*« ingérence dans les affaires intérieures boliviennes »*. Le diplomate aurait tenté ces dernières semaines d'éviter un cou pd'Etat militaire .

Un commando de la Phalange a mis le feu au consulat américain, ainsi qu'au Centre américano-bolivien. Les dossiers du consulat ont été détruits et le matériel de bureau emporté. Pendant ce temps, des paysans bloquaient la principale route d'accès à Sante-Cruz, qui relie la ville à Cochabamba et à La Paz. La police paraissait avoir abandonné les lieux aux révoltés. Des éléments de la II[e] Armée (dont le siège est à Sauta-Cruz) apportaient leur soutien aux rebelles. Toutes les activités dans la ville étaient paralysées et les services de transport public interrompus.

Dans l'après-midi, des contre-manifestants armés de bâtons et de pierres, étudiants et ouvriers pour la plupart, ont délogé aux cris de « mort au fascisme » les phalangistes qui occupaient la place principale. Ils ont également réoccupé la préfecture et plusieurs stations de radio investies depuis la veille par l'extrême droite. L'armée a alors repris le contrôle de la ville. Un jeune homme de dix-sept ans a été tué lors des affrontements.

Ces troubles apparaissent comme une tentative de l'extrême droite de provoquer un coup d'Etat militaire, dix jours à peine avant les élections générales. La situation est cependant restée calme dans le reste du pays, notamment à La Paz. L'ensemble des partis politiques ont condamné le coup de force de Santa-Cruz, et réaffirmé leur appui au processus démocratique. Les puissants syndicats de mineurs ont mis leurs troupes en état d'alerte.

Pérou

M. BELAUNDE TERRY A FORMÉ SON GOUVERNEMENT

Lima (*A.F.P.*). — Le président Belaunde Terry, vainqueur des élections générales du 19 mai, a annoncé, mercredi 18 juin, la composition de son premier gouvernement de coalition et d'inspiration centriste.

Douze ministres ont été nommés sur les seize prévus, dont neuf appartenant au parti présidentiel, l'Action populaire (A.P., centre droit), deux au Parti populaire chrétien de M. Luis Bedoya (P.P.C., droite) et un technocrate indépendant. Les quatre portefeuilles restant à pourvoir sont ceux de l'énergie et des mines et des chefs des trois armes.

Premier ministre et ministre de l'économie : M. Manuel Ulloa Elias (A.P.).

Affaires étrangères : M. Javier Arias Stella (secrétaire général de l'Action populaire).

Intérieur : M. Jose de La Jara Y Ureta (A.P.).

Justice : M. Felipe Osterling (P.P.C.).

Education : M. Luis Felipe Alarco (A.P.).

Transports : M. Eduardo Orrego (A.P.).

Santé publique : M. Uriel Garcia (A.P.)

Industrie et tourisme : M. Roberto Rotondo (P.P.C.).

Travail : M. Alfonso Grados Bertorini.

Agriculture : M. Niels Ericson (A.P.).

Logement : M. Javier Velarde (A.P.).

Pêche : M. René Deustua (A.P.).

Etats-Unis

DEUX REPRÉSENTANTS DÉMOCRATES INCULPÉS DE CORRUPTION

Washington (*A.F.P.*). — Deux représentants démocrates ont été inculpés de corruption par la chambre de mise en accusation fédérale du New-Jersey, a annoncé mercredi 18 juin le ministre américain de la justice, M. Benjamin Civiletti. Il s'agit de MM. Frank Thompson, président de la commission des affaires administratives de la Chambre, et John Murphy, représentant de New-York, président de la commission de la marine marchande et des pêcheries (et à ce titre principal artisan de la mise au point des lois d'application du traité sur le canal de Panama).

Ces inculpations, portées dans le cadre de l'instruction sur une affaire de pots-de-vin montée par la sûreté fédérale (F.B.I.) sous le nom de « combine arabe » ou Abscam (*le Monde* du 5 février), font suite à celles de deux représentants démocrates de Pennsylvanie, MM. Myers et Lederer, les 27 et 28 mai, et à celle du député démocrate de Caroline du Sud, M. John Jenrette, le 13 juin.

Un homme d'affaires, M. Silvestri, et un avocat de Philadelphie, M. Howard Criden, ont été également inculpés mercredi. Ce dernier est accusé, ainsi que MM. Thompson et Murphy, d'avoir accepté en octobre dernier 50 000 dollars d'agents du F.B.I. déguisés en riches hommes d'affaires arabes afin de les aider à s'établir aux Etats-Unis.

Chili

● *Les entraves à la liberté* ont connu une aggravation notable au Chili au cours de l'année, a affirmé, le mercredi 18 juin à Santiago, la commission nationale des droits de l'homme. L'avocat German Molina, secrétaire de cette organisation, a indiqué qu'au cours du premier semestre de 1980, mille deux cents personnes ont été arrêtées, *« c'est-à-dire six à sept par jour »*. En outre, le gouvernement a ordonné l'expulsion du pays de deux cent dix-sept professeurs d'université, et a relégué dans des points reculés du Chili soixante-seize personnes, pour la plupart des étudiants, au cours de la même période. Enfin, selon M. Molina, la torture est toujours en vigueur au Chili, où l'on assiste à une lente détérioration de la défense légale. — (*A.F.P.*)

● *La fête nationale du Québec* sera célébrée le 24 juin, de 18 à 22 heures, au plateau Beaubourg, à Paris, en présence de M. Camille Laurin, ministre d'Etat québécois au développement culturel. Il s'agira d'une *« manifestation populaire »* à laquelle participeront des artistes québécois tels que Francine Reeves, les Enfants du Paradis, Alain Lamontagne, Daniel Lavoie et le chanteur Raoul Dugué.

EUROPE

Union soviétique

L'AGENCE TASS AFFIRME QU'IL N'Y A PAS EU DE GRÈVE DANS LES USINES D'AUTOMOBILES

(*De notre correspondant.*)

Moscou. — L'agence Tass, citée par la *Pravda* de ce jeudi 19 juin, a officiellement démenti qu'il y ait eu des grèves dans les usines d'automobiles de Togliattigrad et de Gorki. Qualifiant ces informations d'*« inventions manifestement suggérées par les services de propagande et de diversion »* et leur publication par la presse occidentale de *« procédé des plus malpropres »*, elle affirme que, selon les autorités compétentes des deux villes, *« les collectifs ouvriers des deux usines travaillent normalement »* et que *« les élucubrations des calomniateurs ne provoquent chez les ouvriers qu'un sentiment de dégoût »*.

Selon des sources généralement bien informées, qui se référaient à des représentants du ministère de l'industrie, des arrêts de travail auraient eu lieu fin avril ou début mai dans l'usine d'automobiles de Togliattigrad (qui occupe plus de soixante-dix mille ouvriers et produit sept cent mille voitures de tourisme) et dans celle de Gorki (deux cent mille ouvriers, production de voitures Volga et de poids lourds). Dans les deux cas, les travailleurs auraient protesté contre le mauvais approvisionnement en viande et en produits laitiers.

Cependant, des ouvriers occidentaux travaillant depuis plus de deux ans à Togliattigrad avaient indiqué qu'à leur connaissance aucun mouvement n'avait eu lieu, tandis que Mme Elena Bonner, femme de l'académicien Sakharov exilé à Gorki depuis le 22 janvier, déclarait qu'elle n'avait rien entendu sur les événements de Gorki, mais qu'il était exact que la situation alimentaire était très difficile (*le Monde* des 17 et 18 juin). — D. V.

LA CONDAMNATION DE L'ÉCRIVAIN VICTOR NEKIPELOV SOULÈVE DES PROTESTATIONS EN FRANCE

Plusieurs associations ont protesté contre la condamnation, le 13 juin, de Victor Nekipelov, écrivain soviétique, membre du groupe moscovite de surveillance des accords d'Helsinki, à sept ans de camp de travail et cinq ans d'exil intérieur. Arrêté en décembre 1979, en raison notamment de sa collaboration à la revue dissidente *Poïski (Recherche)*, Victor Nekipelov a déjà purgé une peine de deux ans de prison de 1973 à 1975

Le *Pen Club* français, dont l'écrivain est membre associé, a dénoncé le 17 juin cette *« condamnation à huis clos »*. D'autre part, l'Association des amis de la revue *Poïski*, récemment créée et qui entend diffuser la revue dissidente en Occident, lance un appel pour la libération de l'écrivain soviétique. De nombreux dissidents soviétiques en exil sont parmi les premiers signataires de cet appel, ainsi que les communistes contestataires Jean Elleinstein et Hélène Parmelin, l'historien Emmanuel Leroy-Ladurie, le mathématicien Laurent Schwarz et le journaliste Claude Bourdet.

★ Association des amis de la revue *Poïski*, c/o Michel Bouvet, 59, rue du Faubourg-du-Temple, 75010 Paris.

R.D.A.

LA FRANCE VA OUVRIR UN CENTRE CULTUREL A BERLIN-EST

Berlin-Est (*Reuter*). — La France sera le premier pays occidental à ouvrir un centre culturel en République démocratique allemande. Après plus de trois ans de négociations, un accord a en effet été signé dans ce sens le lundi 18 juin, par M. Henry Bayle, ambassadeur de France, et M. Oskar Fischer, ministre est-allemand des affaires étrangères. L'Allemagne de l'Est ouvrira, elle aussi, un centre culturel à Paris.

La France avait fait de la création d'un centre culturel à Berlin-Est la condition préalable à la conclusion de tout accord culturel avec la R.D.A. Craignant apparemment l'influence que pourrait avoir une telle institution sur la population, les autorités est-allemandes avaient d'abord repoussé cette demande.

Ouvert sans condition au public, ce centre sera le seul endroit où les Allemands de l'Est pourront consulter des publications occidentales de nature autre que purement technique. Il doit en effet comporter une bibliothèque et une salle de lecture où le public aura accès aux journaux et revues français ainsi qu'à des publications françaises en langue allemande.

Portugal

CANDIDAT DU GOUVERNEMENT A LA PRÉSIDENCE

Le général Soares Carneiro affiche des options nettement anticommunistes

De notre correspondant

Lisbonne. — Le général Soares Carneiro a publiquement annoncé sa candidature à l'élection présidentielle de décembre prochain au cours d'une conférence de presse, le mercredi 18 juin à Lisbonne.

Ce militaire conservateur, que les partis de l'Alliance démocratique au pouvoir ont choisi pour succéder au général Eanes, s'est montré favorable aux nouvelles institutions démocratiques du pays.

Il a cherché, d'autre part, à justifier ses prises de position pendant la guerre coloniale actuellement dénoncées par la presse de gauche. Secrétaire général du gouvernement en Angola, le général Soares Carneiro avait ordonné en effet l'internement des Portugais proches du M.P.L.A. dans le camp de San-Nicolao. *« C'étaient*, a-t-il souligné, *des individus qui perturbaient l'ordre public et des marginaux. »* Selon lui, San-Nicolao n'était pas *« tout à fait un camp de concentration »*. Il s'agissait d'une région *« favorable à l'agriculture où l'on pouvait facilement acquérir le statut de colon »*.

S'il était élu président de la République, le général Soares Carneiro ne pense pas interdire le P.C.P., mais se propose de combattre ceux qui *« ont des conceptions antidémocratiques dépendantes de l'étranger et qui ont acquis dans l'Etat et dans la société une influence disproportionnée à leur poids électoral »*. *« Je n'accepterai pas*, a-t-il dit, *de négocier avec les communistes des pactes comme ceux qui, ces dernières années, ont permis à cette organisation politique de menacer la démocratie et d'affaiblir notre politique extérieure, soit en empêchant l'intégration socio-économique du Portugal dans l'Europe, soit en mettant subtilement en cause la participation du pays à l'alliance atlantique. »*

Il s'est encore prononcé sur la politique de détente, qui visiblement ne suscite pas chez lui un enthousiasme très vif. Sans préconiser l'interruption des relations Est-Ouest, il a estimé que les efforts en ce sens risquent d'aider l'« expansionnisme soviétique ».

JOSE REBELO.

DIPLOMATIE

AU TERME DE LEUR VISITE OFFICIELLE EN FRANCE

Les souverains suédois ont été accueillis par une foule nombreuse à Pau

De notre correspondant

Pau. — L'accueil réservé le mercredi 18 juin aux souverains suédois par la population paloise qui s'est pressée nombreuse tout au long du parcours royal a confirmé l'attachement confus et sans doute inconscient de toute une ville au souvenir de l'illustre compatriote et à l'empreinte dont il a su marquer une terre si lointaine. Le roi Carl Gustave et la reine Silvia, en provenance de Lyon où ils ont visité la raffinerie de Feyzin étaient attendus en fin d'après-midi à l'aérodrome de Pau-Uzein par MM. André Labarrère, député et maire de Pau, et Paul Noirot-Cosson, préfet des Pyrénées atlantiques. Ils étaient accompagnés par M. André Giraud, ministre de l'industrie, ainsi que par la comtesse d'Ornano.

Au cours d'une visite effectuée au pas de course, le roi et la reine de Suède ont pu dialoguer un bref instant avec des descendants du maréchal Bernadotte réunis pour la circonstance. Après que M. André Labarrère ait prononcé à l'hôtel de ville le traditionnel discours de bienvenue, dont il lut la première phrase en suédois, les souverains se sont rendus au château où un dîner a été servi dans la salle des « cent couverts ». Le couple royal a regagné ensuite l'aérodrome de Pau-Uzein pour rentrer à Paris. Leur voyage en France s'achève ce jeudi 19 juin.

GÉRARD DUCAU.

[Né en 1764, fils d'un magistrat de Pau, engagé à seize ans, Jean-Baptiste Bernadotte connaît une ascension rapide dans les armées de la Révolution. Adjudant-fourrier en 1790 et plus connu sous le nom de « Bellejambe », il devient lieutenant de Bonaparte dans l'armée d'Italie, puis ministre de la guerre en 1799. Sous l'Empire, ses titres s'accumulent : maréchal en 1804, il est fait duc de Ponte-Corvo en 1806.

Le roi Charles XIII de Suède régnant sans héritier, il réussit à se faire élire prince héritier de Suède en 1810, et ne conservera son trône qu'en se retournant contre Napoléon. En 1812, il s'allie avec le tsar et obtient le rattachement de la Norvège (jusqu'alors possession danoise) en 1814 pour sa participation aux côtés des alliés à la campagne de France. Roi de Suède et de Norvège sous le nom de Charles XIV à partir de 1818, il mourut en 1844.]

● *Au cours d'un déjeuner offert* par l'Association de la presse diplomatique française, M. Ola Ullsten, ministre suédois des affaires étrangères, a déclaré, le mercredi 18 juin, que la présence des troupes soviétiques en Afghanistan compromettait les chances de succès de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui doit se tenir à Madrid à l'automne, et qu'une recrudescence de l'offensive soviétique contre la résistance afghane risquait même de rendre cette conférence impossible. Après avoir rappelé l'attachement de la Suède à la relance du dialogue Est-Ouest (*le Monde* du 17 juin), le ministre, qui s'est entretenu lors de son séjour à Paris avec le président Giscard d'Estaing et M. Jean François-Poncet, a indiqué que la France et la Suède avaient décidé de coordonner leurs efforts en faveur de l'ouverture de négociations sur le désarmement en Europe.

● *M. Constantin Caramanlis*, président de la République grecque, est arrivé mercredi 18 juin à Paris pour une visite privée. Il sera reçu à déjeuner, vendredi 20 juin, par M. Giscard d'Estaing, et doit quitter la France dimanche.

M. Carter à Rome

(Suite de la première page.)

Il leur demandera probablement de l'appuyer à nouveau dans l'affaire des missiles de l'OTAN, car il soupçonne le chancelier Schmidt d'être sensible à certains arguments soviétiques avant son voyage à Moscou.

Les Américains font pression sur l'Italie pour qu'elle prenne une part plus importante dans la défense atlantique. Sa position stratégique est jugée fondamentale, compte tenu des récents développements dans l'Asie du Sud-Ouest, mais ce n'est pas en quelques brefs entretiens avec des responsables politiques que l'on règle une question aussi complexe.

Parmi les grands pays européens, l'Italie est celui qui cause le moins de souci à la Maison Blanche : elle s'est opposée aux Jeux olympiques de Moscou, a approuvé l'installation de nouveaux missiles de l'OTAN sur son territoire, pris sans rechigner des sanctions économiques contre l'U.R.S.S. et l'Iran. Un haut fonctionnaire de la Maison Blanche n'a d'ailleurs pas tari d'éloges sur l'Italie dans un commentaire diffusé le 17 juin : ce pays s'est révélé « *comme un rempart dans plusieurs questions-clé concernant l'alliance atlantique* » et il a su infliger « *d'importants revers électoraux* » à son parti communiste.

L'*Unita* a immédiatement réagi, dénonçant une « *vision impériale* » et « *clientélaire* » des rapports internationaux.

Toujours est-il que l'Italie a sensiblement changé depuis la visite du président Ford, il y a cinq ans. Les communistes n'ont plus le vent en poupe et une alliance de centre-gauche, solidement ancrée à l'Occident, s'est reconstituée.

Mais des éloges trop appuyés ne peuvent que gêner les dirigeants de Rome. Ne les accuse-t-on pas déjà d'être les « *Bulgares de l'OTAN* » ? Sans compter le mépris des autres grands pays de la C.E.E., qui les ont tenus plus d'une fois à l'écart de leurs conciliabules. Les sommets de Venise et la visite de M. Carter soulignent, une fois de plus, la faiblesse — pour ne pas dire l'inexistence — de la politique étrangère italienne. A force de vouloir être en bons termes avec tout le monde, de pratiquer une gentillesse tous azimuts, le gouvernement de Rome est absent de la scène internationale, alors que le P.C.I. y est, à son niveau, très actif et que les industriels de la péninsule rivalisent d'ingéniosité dans les pays lointains.

ROBERT SOLÉ.

M. JACQUES HUMANN AMBASSADEUR EN CENTRAFRIQUE

Le *Journal officiel* du vendredi 20 juin annoncera la nomination de M. Jacques Humann, premier conseiller de l'ambassade de France en Autriche, comme ambassadeur en République Centrafricaine en remplacement de M. Robert Picquet, qui occupait ce poste depuis septembre 1976.

[Né le 16 janvier 1930, M. Humann, licencié en droit, est diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Attaché aux services outre-mer de 1957 à 1959, il a ensuite occupé différents postes à Berlin jusqu'en 1967, date à laquelle il est nommé premier secrétaire à Rabat où il reste jusqu'à 1971. Il revient ensuite à l'administration centrale (Afrique du Nord), puis est nommé conseiller technique auprès du secrétaire d'Etat chargé des territoires et départements d'outre-mer en 1972 et 1973. Après un nouveau passage à l'administration centrale comme conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, il est nommé en mai 1974 deuxième conseiller à Vienne, puis premier conseiller en août 1977.]

La tournée de M. Sa Carneiro en Europe

LES PAYS-BAS N'ENTENDENT PAS MODIFIER LE CALENDRIER D'ADHÉSION DU PORTUGAL A LA C.E.E.

Le premier ministre portugais, M. Francisco Sa Carneiro, est arrivé mercredi soir 18 juin à Bruxelles, venant de La Haye, dans le cadre de sa tournée des capitales européennes. Ses entretiens aux Pays-Bas ont fait apparaître, a indiqué son chef du cabinet, une totale identité de vues sur le respect du calendrier prévu pour l'adhésion du Portugal à la Communauté européenne, le 1er janvier 1983.

« *Le fait que cette question n'ait pas été soulevée par le président Giscard d'Estaing au récent sommet de Venise signifie pour nous que la France n'a pas l'intention d'en faire un sujet de débat communautaire* », a-t-il ajouté, précisant que ce point de vue est partagé aussi bien par les Néerlandais que par les Portugais.

La délégation portugaise a d'autre part souhaité être associée aux réflexions actuellement en cours entre les Neuf sur l'amélioration des processus de décision au sein de la Communauté. Il s'agit de « *ne pas devoir faire le même travail deux fois* », a dit un membre de la délégation portugaise. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

Le plus «finlandisé» des deux...

(Suite de la première page.)

Telle personnalité américaine, de passage récemment à Paris, et dont il convient de préciser qu'elle n'a rien, mais ce qui s'appelle rien, à voir avec l'administration actuelle, le pire à ses yeux qu'aient jamais *connu les Etats-Unis*, n'en assurait pas moins faire pleine confiance, quant à elle, au « cynisme » de M. Giscard d'Estaing, tout en redoutant au plus haut point le voyage à Moscou du chancelier allemand. « *Vous pouvez être sûr qu'il ne reviendra pas les mains vides. Il va nous concocter quelque chose avec Brejnev pour ajourner la mise en place des armes de théâtre* » (les fusées eurostratégiques destinées à équilibrer les trop fameux SS-20 soviétiques qui tiennent en otage l'Europe occidentale, et selon M. Pym, *secrétaire britannique à la* défense (1) seraient actuellement mis en place au rythme d'un tous les cinq jours, et *non plus tous les sept jours comme précédemment*).

A l'origine des craintes de *notre* Cassandre se trouve la suggestion faite par M. Schmidt au début du printemps et tendant à profiter du délai — quatre à cinq ans, a-t-il dit d'abord, puis, vérification faite, *trois ans — nécessaire à l'implan*tation des armes de théâtre pour essayer de relancer la négociation avec les Soviétiques sur *la* limitation des armements. Bien que cette idée ait été immédiatement rejetée par Moscou comme totalement dénuée d'intérêt, certains journaux allemands et américains ont vu là la preuve que le chef du gouvernement fédéral s'apprêtait à vendre son âme au *diable*.

Il ne l'a pas très bien pris et s'est exprimé sur ce chapitre devant divers auditoires, notamment américains, avec la netteté sans fard qui lui a valu, depuis longtemps déjà, le surnom de « Grande Gueule » dont il est *si fier*. Il assure à qui veut l'entendre qu'il n'a jamais employé les expressions de « gel » ou de « moratoire » qu'on lui attribue couramment et que, si « gel » il devait y avoir, ce serait uniquement les armes soviétiques qu'il concernerait. Il rappelle que, si quelqu'un a fait campagne *pour* les *armes de théâtre*, c'est bien lui, puisqu'il y a des années qu'il annonce aux dirigeants atlantiques que la puissance militaire de l'U.R.S.S. va dépasser l'Occident sur tous les plans. Comme les Américains restaient sourds à ses réquisitoires, allant jusqu'à lui dire que ces questions-là ne le regardaient pas *(« It's none of your business »)*, il a pris le taureau par les cornes, en *1977*, et a profité d'une conférence à Londres, au *mémorial* Alastair Buchan, pour vider son sac en public. Moyennant quoi les Etats-Unis ont *attendu 1979 pour prendre la chose* au sérieux.

Comment, fait valoir aujourd'hui le chancelier, pourrait-il aller « brader » ce qu'il a mis tant d'insistance à obtenir ? A vrai dire, il n'a pas toujours revendiqué aussi clairement cette paternité : les élections y étaient sans doute pour quelque chose. Mais maintenant, pour le peuple allemand, grâce à l'éloquence *martiale* de M. *Strauss, le choix est* clair : le parti social-démocrate, c'est la paix, le C.D.U., c'est la guerre. Il s'apprête donc à voter pour la paix, et *M*. Schmidt n'a désormais plus rien à craindre en disant la vérité : à savoir que, sans l'équilibre des armements, et donc les armes de théâtre, la sécurité du monde occidental sera en danger. Il aime d'ailleurs à rappeler que, lorsque *M. Brejnev est venu à Bonn, en* 1978, il s'était entendu avec lui sur un texte selon lequel il fallait viser un équilibre approximatif des armements entre l'Est et l'Ouest et qu'il n'était de l'intérêt de personne de chercher à acquérir une nette supériorité dans ce domaine.

Le contrôle des armements

Le point sur lequel le chancelier se distingue des « durs », des « faucons » de l'Ouest, c'est sur sa *conviction que s'il faut veiller* à rééquilibrer les potentiels militaires, il n'est pas moins important de relancer les négociations sur le contrôle des armements. Car le risque est grand, selon lui, que sous le coup des crises actuelles — Afghanistan, otages d'Iran, Cisjordanie, — la course aux armements s'emballe au point qu'il pourrait être bientôt trop tard pour la maîtriser. Cela dit, *sa position sur ce point* ne diffère guère de celle des Etats-Unis, et notamment de leur nouveau secrétaire d'Etat, M. Muskie, lequel s'est déclaré très nettement en faveur de la ratification des fameux accords SALT 2. C'est plutôt avec le point de vue français que l'on sent ici un contraste. Il nous a été donné de *participer, à vingt-quatre heures* de distance, à deux colloques : l'un à Paris, avec les anciens de l'ENA, dont la vedette incontestée, signe des temps, était M. Michel Debré. L'autre, à Bonn, sous les auspices de la Friedrich Ebert Stiftung, avec *la participation de tous les ténors* du parti social-démocrate, et d'invités venus de divers pays occidentaux. Les thèmes étaient voisins : menaces et sécurité. A Paris, le mot « Salt » a été prononcé une fois en passant. A Bonn, il l'était *continuellement*, et par les Américains et par les Allemands.

Rien n'est plus éloigné de la philosophie du chancelier que l'attitude qui consiste à dire que, *puisqu'il y* a eu l'Afghanistan, il faut rompre tous les ponts avec Moscou, et se contenter de *s'armer en attendant* des temps meilleurs. Sur les bords du Rhin on se plaît à rappeler que l'invasion de la Hongrie, en 1956, ne foulait pas moins aux pieds le droit des gens, mais qu'elle n'a pas empêché Américains et Soviétiques d'agir de *concert* au même moment dans la crise de Suez. L'éternel débat sur l'« indivisibilité » de la détente fait hausser les épaules à des hommes *qui n'ont pas oublié que* Nixon négociait à Moscou alors que les armes soviétiques tuaient au Vietnam des soldats américains. Mais même si M. Schmidt se défend d'avoir dit lui-même qu'un nouveau Sarajevo se dessinait à l'horizon, le fait est qu'il n'a pas tendance à sous-estimer les risques d'une catastrophe qui naîtrait, comme celle de 1914, sans que personne l'ait réellement voulue.

La conscience qu'éprouvent les Allemands d'être aux premières *loges si le pire devait arriver*, leur incertitude quant aux intentions et aux capacités de M. Carter, contribuent à expliquer qu'ils y regardent à deux fois avant de *passer la* détente par pertes et profits. En ce qui les concerne, ils n'en ont pas précisément épuisé les profits, puisque leurs ventes à destination de l'Union soviétique ont augmenté de 24 % *au* premier trimestre 1980 par *rapport* aux mois *correspondants* de 1979 et qu'ils viennent de conclure avec l'U.R.S.S. un accord commercial d'une durée de vingt-cinq ans. Celui-ci constitue *surtout*, comme le souligne *l'Economist*, une « *déclaration d'intention* », mais il n'implique pas moins un sérieux développement des ventes d'hydrocarbures à la *République fédérale d'Allemagne*.

La France, certes, n'est pas *non* plus inactive à Moscou, où se *succèdent les délégations commerciales* : grâce aux sanctions infligées à l'Union soviétique par M. Carter, Creusot-Loire a pu conclure un contrat de 350 millions de dollars pour la construction, au sud de Moscou, d'une aciérie, confiée au départ à la *société* américaine ARMCO... Il n'empêche que la République fédérale est devenue, et de beaucoup, à l'*Ouest, le principal* partenaire de l'U.R.S.S., dont elle soutient largement, par ses crédits, l'économie chancelante. Il en va de même avec la plupart des pays du pacte de *Varsovie, à commencer, bien entendu*, par l'Allemagne de l'Est, envers laquelle elle éprouve un bien naturel sentiment de solidarité, si la Pologne, dont la volonté *nationale n'impressionne* pas moins M. Schmidt que M. Giscard d'Estaing.

Si *donc l'invasion de l'Afghanistan* est inacceptable — et le chancelier ne se fera pas faute de le dire à M. Brejnev avec sa franchise *coutumière*, — *il est clair qu'on* n'est pas disposé, à Bonn, à tout remettre en cause de ce fait : il est significatif que la question ne figure qu'en septième position dans l'ordre du jour des conversations de Moscou, après les problèmes d'armement, les relations bilatérales et le sort des personnes d'origine allemande qui se trouvent en U.R.S.S. Cela dit, les athlètes de la R.F.A. brilleront par leur absence aux Jeux olympiques, et M. Schmidt a refusé la traditionnelle soirée au Bolchoï : le *business* oui, les *embrassades non*.

« Un petit quelque chose » ?

Que peut-on raisonnablement, dans ces conditions, attendre du voyage de Moscou ? La plupart des *observateurs, dans la capitale fédérale*, prédisent que le chancelier rapportera « un *petit quelque chose* ». Un geste des *Soviétiques*, dans le domaine de la négociation sur les armements, peut relancer une « détente » dont ils ont grand besoin. Mais il a bien précisé et redira sûrement à Venise qu'il ne va au Kremlin ni en porte-parole ni en négociateur, et il y a tout lieu de *le croire. D'ailleurs il n'est pas* seul : son ministre des affaires étrangères est le leader libéral Genscher, réfugié d'Allemagne de l'Est, dont l'aversion à l'égard du communisme est *sans faille* ; le *Times* de Londres pouvait écrire, le 18 juin, que toute idée de neutralisation de l'Allemagne, tant qu'il sera là, est « *impensable* ».

Sera-t-il toujours là ? Le *parti* libéral, avec ses 7,9 % de voix, se trouve en principe en position d'arbitre, entre les sociaux-démocrates, auxquels il a choisi pour le moment de s'allier, et les chrétiens démocrates, qui ont en vain tenté de le débaucher. Mais il ne sera représenté dans le prochain Bundestag que s'il conserve au moins 5 % des voix. Depuis les dernières élections de Rhénanie du Nord-Westphalie ce n'est plus sûr. On ne peut donc pas écarter la possibilité d'un gouvernement social-démocrate homogène. Pour la droite de la C.D.U., et pour les milieux conservateurs américains, ce serait le *commencement* de la *fin*. A les en croire, en effet, la proportion des neutralistes serait désormais considérable au sein du S.P.D., et M. Schmidt, auquel M. Genscher fournit un utile contrepoids, risquerait de se trouver rapidement débordé, sur sa gauche, par des gens qui trouvent facilement des circonstances atténuantes aux Soviétiques.

Ces propos sont certainement très excessifs. Le nombre des « gauchistes » parmi les députés *S.P.D.* n'excéderait pas, en réalité, une trentaine, et, de l'aveu général, des hommes comme MM. Wehner et Bahr, souvent cités à ce propos, ne sont *pas* des « cryptos », mais tout simplement des Allemands avant tout désireux d'améliorer le *sort de leurs compatriotes de* l'Est. Il est vrai, d'autre part, que dans la « division des tâches » au sein de l'alliance occidentale, la R.F.A. se *montre* de plus en plus déterminée à assumer celle qui consiste à soutenir, face à la poussée soviétique, les économies les plus *fragiles* du tiers-monde, de la Turquie au Pakistan et à la Somalie. Mais il n'est pas prouvé que cette *approche soit moins efficace que* celle qui a consisté, par exemple, de la part des Etats-Unis, à armer jusqu'aux dents l'empire du chah.

Reste que, lorsqu'on a l'occasion de voir M. Helmut Schmidt en compagnie de ses principaux *lieutenants, sa personnalité, son autorité*, les font paraître un peu falots. Ils n'ont manifestement pas la vision du monde, la classe, la culture, le caractère qui le font se détacher si nettement du peloton des dirigeants occidentaux. *Que se passera-t-il après lui ?*

ANDRÉ FONTAINE.

(1) *International Herald Tribune* du 6 juin.

● *M. Huang Hua*, ministre chinois des affaires étrangères, séjournera à Paris samedi 21 juin, venant de la République fédérale d'Allemagne et du Danemark.

OUTRE-MER

La situation aux Nouvelles-Hébrides

UNE JOURNÉE DE NÉGOCIATIONS

MM. *Paul Dijoud*, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, et Peter Blaker, ministre d'Etat britannique chargé de la coopération, *devaient s'entretenir*, jeudi 19 juin, à Paris, de la situation qui prévaut aux Nouvelles-Hébrides à la suite de la tentative de sécession de l'île d'Espiritu-Santo. On indique à Londres que le gouvernement britannique entend ainsi poursuivre sa politique de coopération avec le gouvernement français en vue d'un règlement pacifique.

A Paris, le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM a précisé, mercredi, au sujet de cette rencontre : « *Le gouvernement britannique ayant donné l'assurance qu'aucune intervention militaire unilatérale n'était envisagée de sa part aux Nouvelles-Hébrides, les préoccupations du gouvernement français se trouvent donc apaisées. La collaboration entre la France et la Grande-Bretagne, responsables conjoints du condominium, va donc pouvoir reprendre (...) en vue de faire aboutir la procédure d'indépendance, dans l'unité et la paix.* »

Sur place, la journée de jeudi a été également consacrée à la négociation ; toutefois, les émissaires du gouvernement et les membres du « gouvernement provisoire », formé par M. Jimmy Stevens, ont maintenu leurs exigences.





La célébration du quarantième anniversaire du 18 juin

A LA SORBONNE

Le président de la République évoque ses souvenirs d'adolescent

M. Valéry Giscard d'Estaing a participé, mercredi après-midi 18 juin, à la cérémonie organisée par l'Institut Charles-de-Gaulle dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne à l'occasion du quarantième anniversaire de l'appel du 18 juin.

Un millier de personnes étaient rassemblées parmi lesquelles M. Raymond Barre accompagné d'une dizaine de membres du gouvernement. Etaient également présents MM. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, Pierre Messmer, ancien premier ministre ; Roger Frey, président du Conseil constitutionnel ; Louis Joxe ; Achille Peretti. L'amiral Philippe de Gaulle et le général de Boissieu étaient assis au premier rang de l'assistance. La Ville de Paris — qui a rang de compagnon de la Libération — était représentée par M. Jean Tiberi, adjoint au maire.

M. Geoffroy Chodron de Courcel, ancien aide de camp du général de Gaulle, a expliqué pourquoi l'Appel du 18 juin demeure encore parfois confondu, dans l'esprit des Français, avec le texte de l'affiche publiée un peu plus tard (« La France a perdu une bataille mais la France n'a pas perdu la guerre »). Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, a traduit cet appel par la formule « La jeunesse refusant la fatalité » ; M. François Jacob, prix Nobel ; Mme Germaine Tillion, écrivain, ancienne déportée, et M. Gaston Palewski, président de l'Institut Charles-de-Gaulle, ont évoqué leurs souvenirs des sombres journées de 1940. « La confiance et l'espoir ne relèvent pas toujours de la raison ; la folie, alors, était sagesse », a dit M. François Jacob. Le texte de l'Appel a été lu par un étudiant.

« L'oncle cherchait la longueur d'onde de Londres »

Voici le texte intégral de l'allocution prononcée par M. Valéry Giscard d'Estaing :

« Je félicite l'Institut Charles-de-Gaulle d'avoir pris l'initiative de commémorer le quarantième anniversaire de l'appel lancé le 18 juin 1940, en réunissant, dans ce haut lieu de l'intelligence française, un certain nombre de témoignages sur l'inspiration, la portée et les conséquences de cet appel.

» L'hommage du président de la République, je le rendrai tout à l'heure au Mont-Valérien, dans la forme simple et recueillie qu'avait choisie le général de Gaulle.

» Puisque vous m'avez invité à conclure cette manifestation, le témoignage que j'apporterai devant vous sera celui d'un jeune garçon de quatorze ans, qui se souvient d'avoir entendu lui-même la voix du général de Gaulle lançant son premier appel.

» Il est facile d'éclairer la portée d'un acte historique par la connaissance *a posteriori* des événements qui l'ont suivi.

» Il me paraît plus intéressant de rechercher la signification d'un tel acte sur le moment même, tel qu'il a été perçu par ceux qui l'ont entendu, c'est-à-dire les foyers des familles françaises auxquels il était destiné, tel qu'il se situait dans la confusion des esprits et des choses, tel qu'il venait introduire dans la réalité du moment une dimension qui n'y figurait pas.

» Voici ce témoignage. Enfonçons-nous dans nos mémoires.

» *Laissons de côté ce que nous avons appris depuis.*

« Un printemps chaud et ensoleillé »

» Essayons de nous retrouver dans ce tumulte du printemps de 1940, un printemps chaud et ensoleillé, aux lourdes récoltes, où la France s'était disloquée, et où elle se retrouvait sans autorités politiques et administratives, sans armée, sans croyance collective autre que celle d'invraisemblables explications, dispersée dans les villages au hasard des fuites et des parentés, secrètement honteuse, et cependant étonnée d'être vivante, dans le poudroiement ensoleillé du printemps, comme si le décor national et social s'était effondré à grand fracas, et qu'il ne restait plus que les hommes, la terre et la saison.

» L'exode de mai 1940 a reflué vers notre village d'Auvergne. Ses colonnes hétéroclites se divisaient à Clermont-Ferrand pour se diriger soit vers le Périgord soit par la nationale 9 en direction du sud.

» L'exode avait déposé plusieurs familles dans notre maison. Les unes arrivées au hasard depuis la région parisienne. L'autre, composée d'un oncle âgé, de sa fille et de ses petits-enfants, en provenance de leur maison de l'Orne.

» Derrière les réfugiés, Clermont-Ferrand s'était vidée.

» Puis est arrivée l'armée : une unité d'infanterie de quelques hommes, avec un canon antichar, qui s'est installé sur une hauteur, à 2 kilomètres de la maison. Nous allions porter du café aux soldats et à leur lieutenant, et nous regardions les rouages gris de leur petit canon pointé vers le nord, en direction de Gergovie, unique instrument de guerre pour arrêter l'invasion. Un matin, nous ne les avons plus retrouvés. Ils étaient partis à leur tour.

» Le gouvernement se traînait aux alentours de Bordeaux. La radio parlait d'un départ en bateau pour l'Afrique du Nord, sans qu'on sache s'il s'agissait d'une fuite ou d'un sursaut. Le général Weygand, le 16 juin, demandait l'armistice.

» En entendant la nouvelle de la demande d'armistice, quelque chose de grand se brisait en soi, sans qu'on puisse exactement le définir. Il y a plusieurs semaines qu'on savait l'armée défaite. Mais il s'agissait en quelque sorte de rouages, d'instruments de l'action.

» Or, c'est l'essentiel intime qui était soudainement atteint : une image de la France venue des livres d'histoire et des récits de famille, un orgueil plusieurs fois séculaire, quelque chose d'unique qu'on n'avait jamais mis en doute et auquel la pensée n'osait plus s'adresser. Et la vie continuait dehors, identique, avec le dessin des chemins et des champs, les rectangles dorés des blés et le ciel chaud et calme de juin. Mais il y avait une rayure noire sur la vitre.

» Le vieil oncle (1) bouillait d'indignation. Aux repas, avec son physique anguleux et ses mains expressives sorties des manchettes blanches, il flétrissait, réprouvait, condamnait l'abandon, les responsables, le gouvernement. Il ne cherchait pas d'excuse et n'acceptait pas la complaisance des alibis. On sentait sa vieille fureur, aussi digne et puissante que celle des héros de l'histoire.

» Pour la soutenir, il montait dans la chambre de ma mère où ils écoutaient tous deux chaque émission possible de la B.B.C. Pour eux, il ne faisait pas de doute que la guerre continuait, une guerre sans armée, sans combattants, sans chefs, qui ne s'alimentait que par les ondes, mais qui leur permettait de tenir à distance les mots rejetés de défaite et d'occupation.

» A cause du décalage d'heure, il me semble que les nouvelles principales étaient diffusées à 6 heures. Nous nous réunissions alors dans la chambre, ma mère, l'oncle et moi parce que j'étais l'aîné des enfants, devant le poste de bois clair, où le haut-parleur était dissimulé par un écran de toile beige.

» L'oncle cherchait la longueur d'onde de Londres. Le son montait et descendait, mêlé de grésillements. La venue de la voix faisait penser au mouvement de la houle.

» *Un après-midi, le 18 juin,* l'oncle est venu nous chercher : « *Venez ! Il va y avoir quelque chose d'important. On annonce une déclaration du général de Gaulle.* »

» Le nom évoquait certaines impressions. Quand il avait été nommé sous-secrétaire d'Etat, les journaux avaient parlé de lui comme d'un homme clairvoyant et décidé, qui avait prévu l'efficacité des attaques de chars de combat, et mis vainement en garde le commandement. Ses photos avaient surpris par sa haute taille, ses hanches larges dans les culottes de cheval, son air distant. On citait les titres de ses livres présents dans la bibliothèque : *le Fil de l'épée*, *Vers l'armée de métier*. Les motifs de sa présence à Londres n'apparaissait pas nettement : avait-il été envoyé par Paul Reynaud ? Devait-il négocier quelque accord avec les Anglais ?

« *Françaises, Français !* » Le miracle de l'ouïe fait que, quarante ans après, je retrouve la même sensation jeune, surprenante, première. Nous sommes assis en demi-cercle autour du poste de radio. La voix est voilée par la distance. Elle arrive cependant vigoureuse, avec de fortes inflexions. Je me souviens si bien du texte que j'ai toujours su qu'il n'était pas identique à celui qui a été publié plus tard, comme vient de nous l'expliquer M. Geoffroy de Courcel.

» Le texte original était plus long, plus véhément et détaillé dans sa condamnation de l'armistice, mais il comportait ce même élément qui en fait un texte historique unique : il ne se situait pas dans la tonalité du moment, faite d'émotions, d'indignations, de sentiments tumultueux et décontenancés. Il proposait un raisonnement, un enchaînement d'arguments, une conviction augmentée démontrant que la victoire était certaine.

» Je pense que ma mère et l'oncle étaient surpris, car ils s'attendaient au ton d'un ordre du jour aux accents lyriques. Et pourtant, c'était bien le combat qu'ils avaient deviné, un combat encore sans armée, sans combattants, mais qui trouvait désormais son chef et le raisonnement inflexible de sa victoire.

» Nous avons pressenti que le cours des événements avait changé. Les jours suivants, notamment le 22 juin, nous avons écouté d'autres appels émis de Londres, comme si l'autorité — on dira plus tard la légitimité — de la France s'y était déplacée. L'oncle analysait les conséquences, discutait les organisations possibles. Tout ceci restait encore imprécis, sans qu'on puisse définir exactement les détails.

» Mais en chacun de nous la rayure noire qui était venue barrer l'image de la France, au point que nous n'osions plus la regarder, s'était, ce jour-là, effacée.

» En 1965, pendant l'heure d'entretien que le général de Gaulle accordait chaque semaine à son ministre des finances, et qui s'achevait chaque fois sur d'autres considérations que l'examen des perspectives budgétaires ou monétaires, je me suis permis de lui demander :

« *Mon général, vous conduisez actuellement une action politique évidemment différente de la lutte pour la libération. Lorsque vous pensez à ce que l'histoire retiendra de ce que vous faites, quelle est la période que vous souhaitez qu'elle retienne ? Je veux dire, quelle est celle que vous préférez qu'elle retienne ?* »

» Le général de Gaulle m'a fixé de son regard appuyé, et m'a répondu :

« *Evidemment, la période de la guerre. Il n'y a aucun doute. Sachez-le : c'est la seule période qui compte pour moi. Ce qu'il y avait à faire alors en valait la peine.* »

» Jugement qui ne rend pas compte de l'action qu'il a conduite depuis, et qui a rendu à la France dignité et autorité.

» Mais expression de sa préférence profonde pour le moment où il incarnait le destin français, et où sa voix, sans gouvernement, sans administration et sans armée, suffisait à faire d'un peuple qui s'était abandonné et qui était à l'abandon, un peuple en qui montait, lentement et douloureusement, la certitude de la victoire. »

(1) Interrogés sur l'identité de cet oncle, les services de la présidence de la République se bornent à préciser qu'il s'agit « *d'un des frères de la grand-mère maternelle du chef de l'Etat* ».

(Dessin de CHENEZ.)

AU MONT-VALÉRIEN

Au Mont-Valérien, le président de la République est arrivé à 19 h. 25. Accueilli par M. Barre, le chef de l'Etat — au garde-à-vous devant la façade du Mémorial — a écouté la lecture, par une voix anonyme, de l'appel du 18 juin 1940.

Puis, le président de la République, accompagné du général d'armée Jean Simon, grand chancelier de l'ordre de la Libération, a pénétré dans la crypte où reposent seize combattants inconnus, choisis parmi les quelque quatre mille résistants qui furent fusillés dans la clairière du fort.

Après l'exécution du *Chant des partisans* par la musique de la garde républicaine, M. Giscard d'Estaing a salué une délégation de Compagnons de la libération, puis l'amiral Philippe de Gaulle, ainsi que les nombreux membres du gouvernement présents à la cérémonie.

● *Une délégation de parlementaires roumains*, conduite par M. Georges Radulescu, vice-président du conseil d'Etat, en visite en France à l'invitation du R.P.R., a été reçue, le mercredi 18 juin, par M. Jacques Chirac, à l'Hôtel de Ville, et a assisté, au Palais de Chaillot, à la commémoration de l'appel du général de Gaulle.

AU TROCADÉRO

« Un général à titre éternel »

Après les manifestations officielles, austères et recueillies qui ont, tout au long de la journée du mercredi 18 juin, célébré l'appel du général de Gaulle, la commémoration choisie par la Ville de Paris et l'ordre de la Libération a été placée sous le signe de la participation populaire. Dans l'espace prestigieux que délimitent de part et d'autre de la Seine le palais de Chaillot et la tour Eiffel, un grand spectacle son et lumière a été offert, la nuit venue, à des dizaines de milliers de Parisiens que la pluie menaçante aurait pu rebuter.

Sur un écran géant de 50 mètres de long et 10 de haut, l'épopée du gaullisme de la guerre a été projetée au moyen de deux mille six cents images accompagnées d'une sonorisation remarquable, venant tour à tour des jardins du Trocadéro et de la tour Eiffel.

Un texte admirablement dit par M. Maurice Druon, de l'Académie française, député R.P.R. et conseiller de Paris, ajoutait à cette fresque son caractère héroïque. Quelques images comme celle de Hitler contemplant Paris de cet endroit même, les poignantes scènes de la déportation, les saisissants alignements de croix blanches des cimetières militaires, portaient en elles seules tout leur sens. D'immenses projections sur les deux bâtiments du palais rappelaient le contexte du moment. Maurice Druon a bien raconté l'épopée de ce « *général à titre temporaire avant de le devenir à titre éternel* », qui incarnait « *le refus par fidélité* », et parlait « *la voix de tous les siècles de France* ». Il évoque les Forces françaises libres : « *On y fit des généraux avec des capitaines, des chefs de commandos avec des employés de banque, des médecins de bataillon avec des étudiants, des diplomates avec des instituteurs, des ambulancières avec des manucures et des pilotes de chasse avec des enfants.* » Il parle de la Résistance : « *C'est avec des cheminots qu'on fait des francs-tireurs, avec des employés du gaz qu'on fait des contrebandiers, avec des agrégés qu'on fait des porteurs d'explosifs, avec des sous-préfets qu'on fait des faussaires, avec des bonnes sœurs qu'on fait des ravitailleurs de maquis, avec des boulangers, des mécanos, des mères de famille, des dactylos et des collégiens qu'on fait des héros.* »

La période se termine. Yves Montand chante *le Chant des partisans*, et la foule applaudit. En revanche, elle écoute en silence les poèmes d'Eluard, d'Aragon et de Desnos, la voix vibrante et essoufflée de Malraux et les appels résolus de de Gaulle. La libération arrive enfin, où l'on peut faire « *les comptes de la ferveur et du courage* » et après laquelle « *nous étions libres, de nouveau, libres de penser blanc, de penser bleu, de penser rouge* ».

L'Orchestre de Paris, dirigé par Daniel Barenboïm, exécute *la Marseillaise* dans la version de Berlioz, tandis qu'éclate un feu d'artifice.

M. Jacques Chirac, qui avait été applaudi à son arrivée, reçoit alors de nouveaux encouragements et se fraie un difficile chemin dans la foule qui l'entoure, qui crie son nom et qui veut lui serrer la main. Le maire de Paris, qui était entouré de MM. Debré et Couve de Murville, anciens premiers ministres, de l'amiral Philippe de Gaulle et du général de Boissieu, des compagnons de la Libération et des élus de la capitale de toutes tendances, avait également invité le président de la République et le premier ministre, qui s'étaient excusés, et les membres du gouvernement, dont aucun n'était présent.

ANDRÉ PASSERON.

A L'ARC DE TRIOMPHE

A l'Arc de Triomphe de l'Etoile, à 18 heures, les délégations d'anciens combattants sont venus fleurir la tombe du soldat inconnu, M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants déposant lui-même une gerbe au nom du gouvernement.

Un léger flottement s'est produit lorsqu'une importante délégation du bureau de l'Hôtel de Ville de Paris, conduite par M. Jacques Chirac, a déposé sur la dalle une croix de Lorraine, constituée par des fleurs rouges, sans que le dépôt de celle-ci, semble-t-il, ait été prévu.

A LONDRES

Un grand drapeau à croix de Lorraine

De notre envoyée spéciale

Londres. — Deux cents membres de la Fédération des réseaux des forces françaises combattantes ont participé à Londres aux cérémonies du quarantième anniversaire de l'appel du général de Gaulle.

Dès leur arrivée, ils se sont rendus, sous la conduite de M. Chenevier, leur président, au cimetière militaire international de Brockwood, situé à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest de Londres, immense nécropole aux arbres centenaires, aux fleurs innombrables, où sont dressées au milieu du gazon les stèles blanches sous lesquelles reposent plusieurs milliers de volontaires venus de tous les horizons, dont trois cent quarante-cinq Français.

Le lendemain, après une visite au Parlement, où les membres de la Résistance française étaient reçus par M. Percy Gliene, député, qui fut désigné par Churchill pour être l'adjoint britannique du général de Gaulle, et qui exalta en français l'amitié franco-britannique durant les heures sombres de la guerre, un dîner avait lieu au Grosvenor House, présidé par M. Sauvagnargues, ambassadeur de France, entouré de nombreuses personnalités françaises et britanniques. Les membres de la fédération avaient tenu à inviter de nombreux citoyens britanniques qui furent leurs camarades durant cinq ans, et qui, des chefs qui assuraient les opérations clandestines au sein de l'armée anglaise aux spécialistes radio, en passant par les pilotes qui assuraient pendant toute la guerre les périlleuses missions de parachutage ou qui venaient chercher sur le sol de notre pays ceux qui allaient rejoindre la France libre, représentaient ce que voulait dire le général de Gaulle quand, dans son appel du 18 juin, il assurait que nous ne serions pas seuls.

Le moment le plus émouvant de cette manifestation eut lieu le mercredi 18 juin à 10 heures devant l'immeuble de Carlton Gardens, où de Gaulle mena son combat. Carlton Gardens est admirablement situé dans un des plus beaux et plus aristocratiques quartiers de Londres. La belle façade principale, de style georgien, donne sur le Mall, ces Champs-Elysées londoniens, mais c'est sur la façade postérieure, où une inscription rappelle que lord Palmerston, qui détesta tellement la France, vécut dans cette maison de 1797 à 1807, qu'on a apposé la plaque où « l'appel aux Français de de Gaulle » surmonté de deux drapeaux tricolores est suivi d'une phrase qui précise que le « général de Gaulle » établit à cet endroit son quartier général avec les Français libres, ses compagnons qui refusaient avec lui d'accepter la défaite et qui menèrent la lutte jusqu'à la victoire. Enfin, les Anglais ont fait placer eux-mêmes un énorme drapeau à croix de Lorraine qui couronne le toit de ce qui fut le centre vital de la Résistance française.

ANDRÉE JACOB.

Désespoir et action

Le quarantième anniversaire du *18 juin* a été *célébré* avec un lyrisme émouvant mais quelque peu conformiste. Chacun exprime sa détermination en souvenir d'une action que pourtant un seul homme engagea dans la débâcle.

C'est à croire qu'une voix solitaire, par délégation providentielle, exprima la pensée inexprimable d'un peuple muet de stupeur.

Et là est bien notre ultime *illusion sur nous-mêmes.* Car un homme comme le général de Gaulle n'agissait, bien entendu, qu'en fonction d'un pessimisme tragique, non d'une espérance angélique dont l'armistice était sans doute l'expression la plus proche.

Georges Braque disait : « *L'action est une suite d'actes désespérés qui permet de garder l'espoir.* » Et le drame de la France de 1940, c'est qu'elle n'était nullement désespérée ; au contraire espérait-elle en la défaite, transfigurée en rédemption, comme en une sorte de repos qu'elle croyait peut-être mérité au terme d'une si longue histoire.

Ce qui la sauva, c'est qu'un homme fut désespéré pour elle, qui avait les moyens de son désespoir. Aujourd'hui, qui s'élèverait encore pour nous au sublime des actes désespérés qui font une action dont renaît un espoir ?

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.

Un témoignage français sur 1940

En Angleterre de Dunkerque au 18 juin

par Jean Marin

I. — Le cri farouche de Churchill

LUNDI 3 JUIN :

Evacuation et rapatriement

C'est la fin de la bataille et de la retraite de Dunkerque. Sur l'ensemble des îles Britanniques, il n'y a plus de poteaux indicateurs ni de bornes kilométriques : ici et là, dans les traversées des villages, on a même dissimulé les noms des rues. Les patrouilles de l'Association des automobilistes continuent de circuler, mais leurs véhicules sont désormais camouflés et leurs agents, intégrés à la Défense du territoire (Home Defense), portent le casque des soldats. Aux éventuelles demandes de renseignements, ils réagiront « comme ils le *jugeront bon* ».

Scotland Yard, conformément aux dispositions légales du temps de guerre, continue d'arrêter fascistes et pacifistes — parmi eux l'ancien champion de boxe *poids lourds britannique* ; le Yard renforce aussi l'application du couvre-feu et des restrictions de circulation aux étrangers : pour le moment, ces mesures, prises dans une *grande* urgence, n'épargnent pas les citoyens français qui ne possèdent pas un statut spécial.

Tandis que le prix du pain de 2 livres est bloqué jusqu'au 1er septembre, six millions de détenteurs de livrets de rationnement se voient attribuer une allocation supplémentaire de sucre pour la préparation des confitures *familiales*. En sa qualité de président de la Commission de la politique des vivres du cabinet de guerre, le lord du « Sceau privé » s'adjoint un comité de conseillers scientifiques.

Le premier ministre australien, M. Menzies, qui vient d'adresser un message chaleureux au président du conseil français, déclare, dans un télégramme à Churchill, que les opérations de Dunkerque, en contenant la force armée allemande, « sont d'une valeur inestimable pour nos alliés *français* ».

En fin d'après-midi, l'Amirauté annonce que deux cent vingt-deux unités de la Royal Navy *et six* cent soixante-cinq divers autres bâtiments britanniques ont pris part aux opérations d'évacuation de Dunkerque ; six destroyers et vingt-quatre navires de guerre de moindre importance ont été coulés.

Tandis que le Corps expéditionnaire *britannique*, évacué de Dunkerque, et qui a dû laisser sur place une partie de ses blessés, regagne ses bases métropolitaines en attendant la suite, les troupes françaises, évacuées avec lui par dizaines de milliers — Churchill n'a pas voulu, comme l'avait décidé d'abord le commandement français, qu'elles ne partent qu'après les Britanniques, — sont hébergées dans les casernes et dans les camps. Elles ont pour la plupart ramené avec elles leurs équipements et leurs armes individuelles. Les soldats français, accueillis avec chaleur par les volontaires de la Défense civile qui leur distribuent des vivres, du thé, du savon, et avec une réelle cordialité par la population, veulent, surtout, avoir des nouvelles : de leurs familles et de la guerre dont, depuis une semaine, en dehors de ce qui s'est passé dans le périmètre de Dunkerque, ils ignorent tout. Les interprètes et les officiers de liaison leur apprennent que leur rapatriement *doit être rapidement organisé* : les navires sont déjà rassemblés dans les ports du sud pour les ramener en France. En même temps, des forces britanniques se préparent à partir ou à repartir pour les champs de bataille.

Dans la salle de presse du ministère de l'information, j'apprends qu'au cours du raid aérien de Paris, à midi, plus de mille bombes ont été lancées en cinquante minutes par l'ennemi, tuant cinquante-cinq personnes et en blessant cent cinquante-cinq autres.

Ce soir, Alfred Duff Cooper, ministre de l'information, parlant de Paris à la radio et racontant comment son déjeuner officiel a été interrompu par le bombardement aérien, dit à ses compatriotes : « *Les Français désormais se battent pour leur vie : ce n'est pas la première fois. Certes, le peuple français est différent* du *nôtre, et nous avons souvent de la peine à le comprendre ; mais il est une chose qui nous est commune : les Français ont l'amour de leur patrie et la résolution d'être prêts à mourir pour elle. Aussi longtemps que nos deux pays seront solidement unis, il n'y aura pas de place pour la crainte. Même seul, aucun des deux pays ne saurait connaître la défaite. Mais aucun des deux n'est seul.* »

Dans le train nocturne qui me ramène vers notre grande banlieue rurale et militaire, en bordure de la plaine d'Aldershot, et d'où nous entendons le grondement continu de la canonnade de l'autre côté de la Manche, je repense aux deux dernières phrases de Duff Cooper. Je ne *manquerai pas de me rendre de* bonne heure demain aux Communes où j'ai rendez-vous avec Jean Oberlé et Pierre Maillaud (1) pour entendre le premier ministre ; on nous a dit avec insistance qu'il doit prononcer un important discours ; il est vrai que, depuis quelque temps, il n'a fait que de brèves interventions devant les membres du Parlement, et que, la semaine dernière, au lendemain de l'abandon du roi des Belges, il a pris rendez-vous avec eux, pour demain, mardi 4 juin.

MARDI 4 :

« Même si nous sommes seuls »

Comme chaque matin, l'affable chef de gare porte à la boutonnière une rose fraîche de son jardin dont la tige, pour que la fleur dure jusqu'au soir, plonge dans un minuscule tube de verre rempli d'eau. Comme chaque matin, il me prend à témoin de la beauté du temps et souhaite qu'à ma manière je passe la journée à *travailler* « contre le Hun ». Dans le wagon, le rite matinal s'achève par le déploiement mesuré du *Times*. Entre mes voisins qui prennent la même précaution pour ouvrir leur journal, un titre me saute aux yeux. Il est rédigé en français : « Le jour de gloire est arrivé... » Je connais assez bien mes *confrères britanniques* pour deviner que ce titre et son choix ont été inspirés par une émotion déjà mêlée de sourde espérance.

Je retrouve mes amis dans les couloirs des Communes bien avant l'heure fixée — 14 h. 45 — pour l'ouverture de la séance. Nous montons ensemble jusqu'à la tribune de la presse qui borde la tribune des membres de la Chambre *des lords, dont la nôtre* n'est séparée que par une cloison à mi-hauteur d'homme. En attendant *que* le speaker, en perruque grise et robe de soie noire, s'installe dans sa cathèdre, et que le premier ministre de Sa Majesté le roi George VI prenne la parole, je me remémore l'extraordinaire séance de l'été 1938, à laquelle j'avais assisté, exactement de la même place, et où Neville Chamberlain annonçait aux membres *du Parlement qu'il avait fait* savoir, la veille, au chancelier Adolf Hitler qu'il était prêt à le rencontrer où et quand il le voudrait.

Le discours monocorde traînait en longueur dans une atmosphère déprimante : les phrases banales *tombaient* au *milieu* d'un *silence* angoissé. Soudain à ma gauche, par-dessus la cloison qui nous *séparait de la tribune des Lords*, pleine au point qu'un grand nombre de Leurs Seigneuries devaient se tenir debout, je voyais un messager aborder lord Halifax, ministre des affaires étrangères, et lui tendre un pli. Lord Halifax en prenait connaissance et le rendait au messager à qui il disait quelques mots à l'oreille. Celui-ci disparaissait ; bientôt, du haut de ma tribune, je le voyais de nouveau qui traversait les Communes, *s'approchait de Neville Chamberlain* et lui remettait le message. Le papier dans sa main gauche, le premier ministre continuait de parler. Subitement, il levait la feuille jusqu'à ses yeux, la lisait en silence, puis, sans changer de ton, déclarait : « Le chancelier Hitler me fait savoir qu'il me recevra demain à Berchtesgaden. » Une sorte d'orage s'abattait alors sur les Communes : les députés se levaient, *criant* à pleine voix : « Hear, hear » (ce qui est, selon l'usage britannique, la manière d'approuver) ; ils agitaient par-dessus leur tête les documents qu'ils avaient à portée de la main : c'était un spectacle stupéfiant, dans un vacarme énorme. Près de moi, sous le regard discrètement surpris des huissiers qui n'en croyaient *pas leurs yeux*, les *nobles lords*, au défi de toute tradition et d'un règlement rigoureux, manifestaient à leur tour : l'archevêque de Canterbury frappait dans ses mains et j'entends encore la lourde canne de lord Baldwin, quelque peu podagre, *qui* battait en cadence sur les lames du parquet. En bas, dans sa travée, un député restait assis, les bras croisés : c'était Winston Churchill, depuis longtemps sans illusions, qui observait le vertige et mesurait l'abîme...

Vingt-deux mois ont passé ; *maintenant*, c'est *lui qui est* le premier ministre et, s'il a rendez-vous avec Hitler, *c'est* pour le combattre implacablement.

Il y a vingt-cinq jours qu'il a déclaré : « *Je n'ai rien à vous offrir que du sang, de la peine, des larmes et de la sueur.* » En cet après-midi du 4 juin 1940, *cerné* d'inquiétude et d'angoisse en dépit et à cause de l'évacuation de Dunkerque, dans cette salle comble où ne manquent dans les travées que les députés déjà tués à l'ennemi, chacun pense que l'intervention du premier *ministre* sera *mémorable* et grandiose. Une longue ovation le salue lorsqu'il entre ; elle reprend un moment plus tard lorsqu'il se lève pour parler. Quand le silence s'est fait — un silence extraordinaire mais qui sera vingt-sept fois interrompu par les acclamations, — c'est, pendant plus d'une heure, sur un ton ferme et grave, le grand récit historique des événements effarants qui, depuis la percée de Sedan, ont conduit à la dislocation du front allié, à l'abandon du roi des Belges, à la rupture des communications entre les armes françaises et le corps expéditionnaire britannique, à la résistance de Boulogne et de Calais, à la percée vers la mer et vers le seul port accessible, en cours de cinq longues journées de combats furieux sur terre et sur mer, victorieux dans les airs, et enfin — grâce à une action acharnée de retardement — à l'évacuation inespérée et réussie de 338 000 Britanniques et Français...

Deux petites phrases

Incroyablement éprouvante, la péroraison est superbe ; le ton n'est plus celui de l'exposé classique construit dans le style militaire ; c'est une sorte de grand cri farouche, où se conjuguent, dans un appareil magnifique d'inspiration et d'éloquence, l'orgueil d'un peuple, la passion d'un homme, et la résolution d'un empire : « *On ne nous verra ni faiblir ni faillir*, dit-il d'une voix forte. *Nous irons jusqu'au bout. Nous nous battrons en France. Nous nous battrons sur les mers et sur les océans. Nous nous battrons dans les airs. Nous défendrons notre île quoi qu'il en coûte. Nous nous battrons sur les plages. Nous nous battrons sur les aérodromes. Nous nous battrons dans les champs et dans les rues. Nous nous battrons dans les collines. Nous ne nous rendrons jamais, et, même si, ce que je ne m'arrête pas un instant à penser, cette île, ou une importante partie de cette île, devait tomber sous le joug et se voir réduite à la famine, ce serait notre empire d'au-delà des mers, armé et protégé par la flotte britannique, qui poursuivrait la lutte jusqu'au jour, choisi par Dieu, où le Nouveau Monde, dans toute sa puissance, viendra secourir et libérer l'ancien.* »

Il s'assied, l'air toujours grave, sans fatigue apparente, la tête un peu penchée en avant, pendant que les Communes, parcourues d'une émotion intense, lui font l'ovation qu'elle n'ont sans doute jamais faite à aucun premier ministre *au cours d'un aussi* grand péril né d'un aussi « *colossal désastre militaire* ». C'est à ce péril, à ce désastre, que nous pensons, mes deux amis et moi, qui avons entendu, aussi, avec le même chagrin stupéfait, deux petits membres de phrase prononcées par Winston Churchill, peu avant sa péroraison : « *Même si nous sommes seuls* », a-t-il dit, en passant, et plus loin : « *bien qu'une grande partie de l'Europe et plus d'un Etat ancien et fameux soient tombés ou puissent tomber dans les griffes de la Gestapo ou sous les coups de l'instrument de l'ordre nazi.* »

« *Même si nous sommes seuls* » : ce soir nous apprendrons la vérité : à Londres, désormais, on a de terribles raisons de craindre le pire au sujet de la capacité de résistance des armées alliées sur le continent.

Le vice-amiral Abrial, commandant en chef des forces terrestres et navales françaises à Dunkerque, vient de débarquer dans un port de la côte sud-ouest ; il est accompagné de deux amiraux et *de trois généraux français*. L'amiral Abrial a déclaré, avant de quitter, le dernier, le camp retranché de Dunkerque, que « *l'œuvre accomplie par les Britanniques a été magnifique* ». Avec les derniers contingents de soldats et de marins français arrivés en Grande-Bretagne, se trouvent quelques centaines de réfugiés civils, dont plusieurs enfants séparés de leurs parents au cours des bombardements ; parmi ces réfugiés, une jeune femme blessée, dont la petite *fille de six mois a été tuée entre ses bras* ; transportée à l'hôpital dès son débarquement, elle y a retrouvé *son* fils de seize ans qu'elle croyait mort.

Peu après l'intervention du premier ministre aux Communes, le roi George a adressé à Albert Lebrun un message dans lequel il exprime au président de la République « *la profonde gratitude et l'admiration que lui-même et tous ses peuples ont éprouvées devant le grand rôle joué par les forces armées françaises au cours des récents événements historiques* ». George VI poursuit : « *Nous souffrons des pertes que la France a subies, mais nous y reconnaissons la mesure de l'héroïsme et de la fidélité des Français.* » Il signe, comme on le fait dans sa dynastie depuis son arrière-grand-mère Victoria, créatrice de l'empire des Indes, sous l'inspiration de Disraeli, George R.I. *(Rex Imperator)*.

On apprend coup sur coup à Londres que les Allemands massent des renforts sur la rive droite de l'Aisne, qu'ils ont atteint la ligne Maginot à l'ouest de la Sarre et que le raid aérien de la veille sur Paris a fait, en réalité, 254 tués dont 195 civils et 625 blessés dont 547 civils. Le speaker de Radio-Moscou, lisant un communiqué du ministère soviétique des affaires étrangères, annonce que le gouvernement de Staline a accepté la nomination d'un nouvel ambassadeur de Grande-Bretagne : il s'agit de l'austère et distingué politicien de gauche, Sir Stafford Cripps : la diplomatie britannique juge sans doute qu'une telle personnalité saura mieux qu'aucune autre, plus traditionnelle, *se faire entendre* et *comprendre* du Kremlin. Quant à nous, nous désignons M. Labonne pour *succéder* à M. Naggiar. M. Molotov fera connaître sa réponse finale demain.

Il est du moins réconfortant d'apprendre par un communiqué que les courses de chevaux auront *lieu, à quelques exceptions près*, aux dates fixées et sur les hippodromes habituels.

Une dernière nouvelle militaire en écho aux propos du premier ministre *(« Nous nous battrons sur les plages, nous nous battrons dans les collines... »)* : des centaines de petits groupes tactiques, prélevés sur les effectifs de l'armée, très mobiles et d'une grande puissance de feu, sont en cours de constitution, pour servir, au cas d'arrivée de parachutistes ou d'une tentative de débarquement, à la défense du territoire — à laquelle les Anglais, moins jacobins que nous, donnent, avec bonheur, un caractère d'intimité, en l'appelant *simplement Home Defence*. Ces groupements tactiques se nommeront les *ironsides*, du nom du très valeureux et populaire général Sir Edmund Ironside, que les Français connaissent bien ; il est le commandant en chef des « *Home Forces* », celles qui, en somme, doivent défendre la maison.



TWO-GUN WINSTON
Churchill, premier ministre et ministre de la défense.
(Dessin paru dans le « Daily Mail » en mai 1940.)

MERCREDI 5 :

L'industrie au combat

Sept officiers et dix-neuf soldats français *appartenant* à des unités d'artillerie, de cavalerie et d'infanterie, viennent d'arriver cet après-midi sur la côte sud à bord d'un bateau de pêche français remorqué par un chalutier belge. Ils n'ont ni mangé ni bu depuis quarante-huit heures qu'ils *ont quitté la plage*, où ils se sont battus jusqu'à hier, au lever du soleil. Ces vingt-six Français *sont sans doute les derniers* rescapés de Dunkerque.

« *Les Français et les Britanniques se battent aujourd'hui pour tout ce que nous honorons sur cette terre* », proclament les pétitions adressées par les universités Yale et de Princeton au président Roosevelt, à qui ils demandent de faire partir immédiatement pour la *France* « *avions, armes, munitions* » prélevés sur le matériel des forces des Etats-Unis. L'une des pétitionnaires est la belle-mère du colonel Lindberg.

J'aperçois, dans les kiosques, « La France, semaine par semaine » : il s'agit d'une publication éditée par le *Times* et qui reproduit des extraits des *journaux de Paris et de province*.

Sept membres nouveaux entrent au très honorable conseil privé du roi : parmi eux, Sir Walter Citrine, secrétaire général du congrès des Trade Unions.

C'est Clement Attlee, chef du parti travailliste, lord du sceau privé, troisième personnage du gouvernement de coalition, qui annonce aux Communes les décisions prises par Ernest Bevin, ministre du travail, qui réglementent avec force de loi les *conditions* d'*affectation* de la main-d'œuvre dans l'industrie, l'agriculture et les mines de charbon, selon les besoins de la guerre ; la démocratie industrielle s'adapte aux exigences des hostilités : sous l'impulsion et sous l'autorité de Bevin, travailliste chevronné, la confédération des employeurs britanniques et *le congrès* des Trade Unions ont accepté le principe de l'arbitrage dans le règlement des conflits que feraient naître la fixation des salaires et des horaires et la définition des conditions de travail. Devant le péril, la Grande-Bretagne se donne les moyens techniques et sociaux d'assurer dans les jours, les semaines, et peut-être les années à venir, l'immense production d'armement, d'énergie et de vivres, qui sera la condition du salut. Ernest Bevin présentant en public l' « Ordre » qui contient toutes ces dispositions, a franchement convenu lui-même qu'il ne pourra pas éviter d'être parfois brutal : il sait qu'il a la confiance des syndicats et *que, par ailleurs, son* premier ministre le soutiendra autant qu'il sera nécessaire.

Ne rien dissimuler des communiqués allemands

Au cours de la même séance du Parlement, le ministre de l'information, Duff Cooper, réaffirme la volonté du gouvernement de ne rien dissimuler du contenu des divers communiqués allemands. « *Il est excellent*, poursuit-il, *que l'opinion britannique puisse connaître et mesurer les mensonges du Reich.* » Il n'y a pas longtemps, un illustre journal londonien publiait encore *quotidiennement* l'horaire des émissions du « Lord Haw Haw », le traître britannique de la radio allemande.

Reçu en audience au palais de Buckingham, l'amiral Abrial, qui a quitté Dunkerque avant-hier, 5 juin, dans la soirée, fait au roi le récit de l'évacuation et des derniers combats. Le porte-parole de l'ambassade de France rapporte que l'amiral *Abrial qui a, d'autre part*, rencontré le premier lord de la mer, l'amiral de la flotte sir Dudley Pound, désire souligner la mesure dans laquelle la Royal Air Force a, par son action, aidé l'évacuation et combien la marine britannique s'est distinguée en « *réalisant une opération sans précédent dans l'histoire* ».

En Allemagne, où les cloches ont sonné pour célébrer les événements, le chancelier Hitler, dans un message à son peuple, annonce avec fracas que son *véritable but de guerre* est l'anéantissement total de la France et de la Grande-Bretagne. Dans une banlieue de Londres, le coroner a rendu un verdict « d'homicide justifiable » dans une enquête concernant une sentinelle qui, hier, avait tué un automobiliste ; celui-ci, sortant d'un pub, n'avait pas *obtempéré* aux sommations de la sentinelle.

Sur les cartes, la poussée allemande *s'exerce de la mer jusque* au-delà de Montmédy. Ce matin, à l'aube, les Allemands utilisant chars, infanterie et bombardiers en piqué, ont attaqué sur la Somme et sur l'Aisne, le long du front s'étendant de la côte à la route Laon - Soissons. Une violente bataille est en cours près d'Amiens. Les attaques ont été repoussées par nos troupes qui, résistant face aux blindés, ont maintenu leurs positions. Les commentateurs militaires britanniques qui estiment, au vu des plus récents rapports officiels, que Dunkerque a coûté à l'ennemi quatre cent mille tués et blessés, soulignent le courage et la discipline des troupes françaises et décrivent notre nouvelle tactique antitank des « points d'appui ». Tous pensent que désormais le plan de Hitler consistera à jeter toute sa puissance militaire contre la France afin de la retourner ensuite contre la Grande-Bretagne ; si bien que, dans les heures que nous vivons, celle-ci s'aide directement elle-même en aidant ses alliés ; et pourtant, elle doit également veiller à ne pas affaiblir la défense de son propre *sol* et *de* son propre ciel... En attendant, les escadres de bombardement *françaises et* britanniques *ont* atteint de nombreux objectifs industriels et militaires, en Allemagne, jusqu'à Munich, pendant que des formations attaquaient l'ennemi autour de Cambrai, de Péronne et de Saint-Quentin.

C'est au moment où nous faisons ce point, tard dans la nuit, que nous parvient de Paris, datée du 6, une dépêche de l'agence britannique Exchange Telegraph » : « *Le conseil de cabinet français s'est réuni tard hier soir. De source non officielle, on déclare que d'importants changements vont être opérés en vue de renforcer le gouvernement.* »

(Lire la suite page .)

(1) Le premier, peintre, dessinateur et journaliste, a remplacé par la suite Jean Marin ; le second, adjoint du directeur du bureau de Londres de l'agence Havas, est plus connu sous le nom de Pierre Bourdan.

En Angleterre, de Dunkerque au 18 juin

Herbert Morrison : « La bataille de France est noti…

II. — De Gaulle entre en scène

JEUDI 6 :

Un modeste sous-secrétaire d'Etat

(Suite de la page 11.)

Ce matin, le remaniement du cabinet Reynaud est annoncé : nous l'apprenons au milieu de nos confrères britanniques et français, dans les locaux de l'université de Londres qui, au cœur de Bloomsburry, accueille les services du ministère de l'information. Duff Cooper, le ministre, se montre peu, mais nous voyons souvent son secrétaire parlementaire, Harold Nicolson, qui vient nous tenir compagnie et dont les propos nous informent, nous réconfortent ou nous avertissent ; cet écrivain de grande culture, cet étincelant causeur est pour nous — Français — un homme attentif, délicat et sûr ; il sait tout de la France.

Des remaniements du cabinet Paul Reynaud, les Anglais informés (politiques et journalistes) retiennent surtout l'entrée en scène gouvernementale du jeune général de Gaulle dont ils connaissent les écrits, les thèses militaires, les interventions publiques et l'action récente sur le champ de bataille : sans le nommer, c'est de lui que, fin mai, début juin, parlaient, en effet, les dépêches retardées des envoyés spéciaux sur le front, décrivant l'action d'une formation blindée française et du colonel qui la commandait. Mais ils en savent plus de son personnage que de sa personne dont peu d'entre eux seulement ont eu l'occasion de faire la connaissance. Parmi les autres, ces quelques confrères britanniques qui, à l'automne 1939 accompagnaient dans les lignes françaises une délégation de membres des Communes. Ils ont entendu le colonel de Gaulle dire à ses interlocuteurs discrètement stupéfaits : *« Messieurs, cette guerre est perdue. Il faut donc en préparer et en gagner une autre avec la machine. »* Mais aujourd'hui un jugement d'ensemble s'est formé sur lui : c'est un militaire compétent et courageux. Paul Reynaud a confiance en lui. Comme Paul Reynaud, il est animé de l'esprit de résistance ; le président du conseil le prend auprès de lui pour qu'il l'aide et le soutienne dans sa tâche et ses responsabilités de ministre de la guerre ; la modestie de ce sous-secrétaire d'Etat n'est peut-être pas à la mesure de l'estime que lui porte son chef : il est vrai qu'il était jusqu'à hier étranger à la politique ministérielle. Mais, à tout le moins, sa présence, là où il est, est l'un des signes de la résolution du chef du gouvernement français.

La nomination de l'autre sous-secrétaire d'Etat, Paul Baudouin, attire également l'attention : lui aussi est proche de Paul Reynaud et il a l'habitude du cabinet de guerre dont il harmonise déjà les travaux. De Jean Prouvost, les Anglais, qui sont nombreux à le connaître, pensent plutôt du bien : ils disent qu'il a reçu ici une partie de son éducation ; c'est un grand capitaine de presse ; le succès de *Paris-Soir* est dans les mémoires. Il était tout désigné pour devenir ministre de l'information. Le départ de Daladier est souvent accueilli avec regret. Le politicien bourru et lettré du Vaucluse, le constant radical (par tradition, depuis les Encyclopédistes et malgré le débarquement de Quiberon, les Anglais, quand il s'agit des hommes politiques de la France, affectionnent la gauche), le durable ministre de la guerre inspirait des sympathies de ce côté-ci du Channel.

La version plébéienne du cri de Churchill

Ce qui s'est passé la nuit dernière semble révéler que le bombardement de la Grande-Bretagne a commencé. Des appareils de la Luftwaffe ont attaqué les secteurs ruraux du Norfolk, du Yorkshire, du Lincolnshire et une partie du Kent : des bombes explosives et incendiaires ont été lancées au cours de raids visant probablement à localiser et à attaquer les aérodromes de la Royal Air Force. La D.C.A. s'est montrée très active. D'ailleurs, le ministre de la sécurité du territoire, qui lance une nouvelle et vigoureuse campagne pour accélérer l'enrôlement — par centaines de milliers — des volontaires des services de la défense civile, la justifie d'emblée en disant : *« Le bombardement de ce pays a commencé. »*

Toujours attentifs au moindre point de l'histoire passée, quels que soient les tumultes et les périls de l'histoire présente, les Anglais à l'occasion des batailles des Flandres ont cédé à l'un de leurs goûts les plus vifs : ils ont multiplié les *« lettres à l'éditeur »*, dont le bon usage veut que plus leurs auteurs sont élevés dans la hiérarchie sociale, plus empressées sont les formules de politesse (pour un duc, cela peut aller jusqu'à : *« Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien croire que je suis votre très humble et très obéissant serviteur. »*) C'est ainsi qu'il a été précisé ces jours-ci, dans les affres *« d'une colossale défaite militaire »* que, contrairement aux informations de plusieurs journalistes, Vauban n'a pas pu dessiner les plans de la citadelle de Calais puisqu'il n'avait que huit ans lorsqu'elle fut construite sur l'ordre de Richelieu et que Turenne et Cromwell s'étaient, dans le même camp, illustrés à Dunkerque. Ernest Bevin, ministre du travail et du service national, prenant la parole devant le congrès annuel de la fédération du bâtiment, développe son plan d'accélération de la production de guerre : *« J'entends que personne ne puisse me montrer du doigt en disant que j'ai négligé la moindre mesure, désagréable et pénible, capable d'empêcher qu'un seul homme n'arrive au front mal équipé. Je prendrai, en effet, des mesures désagréables et pénibles et souvent sans prévenir. Je veux abréger cette guerre. Je crois qu'elle peut être abrégée, mais rien d'autre que le métal ne le fera. »* C'est, dans la bouche d'un socialiste de l'*establishment*, la version plébéienne et utilitaire du cri de Churchill.

M. Spaak, ministre des affaires étrangères du gouvernement belge, arrive à Londres. Churchill aux Communes, déclare : *« Le gouvernement de Sa Majesté reconnaît le gouvernement belge encore en France comme le seul gouvernement légal de Belgique, habilité à exercer au nom de la Belgique une autorité pleine et entière. Le gouvernement de Sa Majesté a l'indéfectible volonté d'assurer à la Belgique la restauration de sa liberté et de son indépendance. Je suis sûr qu'il en est de même de la part du gouvernement français. »* Ce qui frappe, tous ces jours-ci, c'est la promptitude et la clarté des décisions : un grand pilote est à la barre.

Au moment de quitter Dunkerque, samedi dernier 1[er] juin, pour rentrer en Angleterre, lord Gort, commandant en chef du corps expéditionnaire britannique, a passé ses pouvoirs, on l'apprend aujourd'hui, au major général Alexander : le général Alexander est le plus jeune major général de l'armée britannique.

Le président de l'Assemblée nationale des sociétés de protection du commerce, lord Merton, a éveillé l'attention, en souhaitant, au cours d'un banquet corporatif, que la France et la Grande-Bretagne s'unissent, pour le meilleur et pour le pire, au-delà de l'alliance militaire, par les liens d'un *« mariage de raison »*. Il ajoute : *« Les sentiments viendront ensuite. »*

Les Anglais et Weygand

En écoutant Paul Reynaud qui parle ce soir, Londres relève dans son discours — qui a plus de talent et même de beauté que d'ordinaire — une assez forte note d'espoir ; on fait un sort aux propos du général Weygand que cite le président du conseil (l'Angleterre officielle marque la plus grande considération pour ce chef militaire, élève de Foch, qui porte sur ses épaules le poids croissant de la bataille de France, près d'entamer sa troisième journée, dans le harassement et en face d'un ennemi puissant et acharné), on enregistre l'appel à peine déguisé adressé à l'Italie ; on note aussi l'évocation des *« spectateurs qui, dans le monde, retiennent leur souffle »* et le souhait qu'ils comprennent enfin que *« l'enjeu est immense et le temps mesuré »*.

Et enfin, le trait final de fierté : *« Quant à nous, plus que jamais, nous avons confiance dans nos armées ! »*

Le point maintenant de la situation militaire en France, de l'aube à la nuit tombante : les Allemands ont poursuivi leur nouvelle offensive, en tous points, de la mer au Chemin des Dames. Par groupes de deux mille au trois mille, ils ont lancé contre les lignes françaises plus de deux mille chars, dont on dit que plusieurs centaines ont été détruits ou pris à l'ennemi ; s'accrochant aux points forts de la profonde ligne de défense du général Weygand, les forces alliées (nos divisions, dit le communiqué français) *« ont résisté magnifiquement »*. Au sud-ouest du bassin inférieur de la Somme, l'ennemi a réussi à infiltrer quelques unités jusqu'à la Bresle. A la fin de la journée, les combats continuent de connaître la même violence ; les troupes françaises ont lancé une contre-offensive. Aujourd'hui, comme hier, les forces aériennes françaises et la Royal Air Force ont participé à la défense avec vigueur, attaquant les troupes et les chars allemands et bombardant les arrières de l'ennemi.

VENDREDI 7 :

Ces ennemis qui viennent du ciel

Toute la presse britannique commente le remaniement du cabinet Reynaud. Le « correspondant militaire » du *Times*, qui signe peu et, en tout cas, pas aujourd'hui, mais dont le monde entier, allié et ennemi, sait qu'il s'agit du major Liddel Hart — dont les connaissances et les jugements font autorité — consacre dans les pages centrales de son journal, qui sont les plus importantes, un commentaire de trente-quatre lignes à l'entrée du général de Gaulle dans le gouvernement. Sous le double titre : « Un politicien militaire français — La foi du général de Gaulle dans les tanks ». Il écrit : *« Du point de vue militaire, le plus intéressant de tous les changements effectués par M. Reynaud est la nomination du général de Gaulle à ses côtés, au ministère de la défense nationale. Il y a quelques jours seulement que le général de Gaulle a été promu après s'être distingué à la tête d'une unité blindée. Le général de Gaulle a retenu l'attention du monde militaire français par ses livres, notamment « Vers l'armée de métier », qui traitaient essentiellement de l'influence de la machine sur l'art de la guerre. Il appartient à cette catégorie de penseurs militaires qui n'attirent guère et peut-être pas assez la réflexion des experts de la Grande-Bretagne, encore que l'un des écrivains militaires britanniques lui ressemble de plus d'une manière. »* On épilogue sur l'identité de cet écrivain militaire britannique : est-ce Liddel Hart, lui-même et alors l'incidente n'irait pas sans amertume ; ne serait-ce pas plutôt, et c'est mon avis, le major général Fuller, premier doctrinaire britannique de l'armée blindée, qui, en novembre et décembre 1935, correspondant de guerre du *Daily Mail*, parcourait avec quelques journalistes internationaux, dont j'étais, les plateaux de l'Erythrée où l'armée italienne progressait, vaille que vaille et sans gloire, vers l'Abyssinie de l'empereur Hailé Sélassié.

Suit, sous la plume du correspondant militaire du *Times*, un portrait frappant du général de Gaulle : *« Assez agressivement d'extrême droite, intensément théoricien, apôtre presque fanatique de l'emploi massif des véhicules blindés, c'est au demeurant un esprit clair, un être lucide, capable de se montrer à la fois homme d'action et homme de rêve et d'idées abstraites... Ses idées, mais plus probablement sa manière de les exprimer, ont semblé incompatibles avec la démocratie aux yeux des gens qui associaient les tanks au nazisme et au fascisme. Et pourtant quelqu'un perçut immédiatement la vraie valeur de ses idées et fit alors tout ce qu'il put pour les traduire dans la réalité, par le truchement de l'action parlementaire : c'était Paul Reynaud, qui, aujourd'hui, place le général de Gaulle auprès de lui. »* Quelques colonnes plus loin, l'éditorialiste du *Times* écrit, sous le titre « Les changements de M. Reynaud » : *« Deux hommes, en qui l'on croit savoir que M. Paul Reynaud a une confiance particulière, vont occuper des postes mineurs, mais importants : M. Baudouin, qui sera sous-secrétaire d'Etat au Quai d'Orsay et au cabinet de guerre, et le général de Gaulle, qui entre au gouvernement comme sous-secrétaire d'Etat au ministère de la défense nationale. Le général de Gaulle est un écrivain militaire réputé qui s'est conduit en combattant efficace sur le champ de bataille. Le maréchal Pétain, naturellement, reste ministre d'Etat. »*

En ce troisième jour de la bataille de France, les Anglais découvrent un peu mieux, à l'écoute des bulletins de nouvelles de la B.B.C. et à la lecture des journaux, qu'ils peuvent se trouver tout à coup au péril de l'invasion. A toutes fins utiles, les speakers de la radio vont se nommer au début des bulletins, afin que leur voix, leur diction et leur nom, complémentairement familiers, neutralisent une éventuelle substitution.

La population est avertie très officiellement des surprises que peuvent lui ménager, une belle nuit ou même un beau jour, les parachutistes allemands. Pour l'entraîner à cette forme particulière de danger, le gouvernement a largement diffusé toutes les informations que les services militaires et secrets ont recueillies sur ces ennemis qui tombent du ciel, sur leur apparence, leur tactique, leur armement. C'est ainsi que la population britannique apprend qu'il convient d'abord de distinguer les parachutistes allemands en uniforme de combat de ceux à qui l'astuce de la guerre psychologique donnent des déguisements divers et innocents ; (le mot amèrement cruel de Jean Cocteau est venu jusqu'à Londres : *« On n'avait jamais vu au bord des routes tant de bonnes sœurs rajuster leurs bandes molletières. »*) Ceux qui portent l'uniforme sont vêtus de gris (le gris-bleu de l'aviation, précise-t-on) dans leur tunique et leurs pantalons portés sur une ample combinaison de gabardine. Lâchés à très basse altitude (300 mètres) afin d'atteindre plus sûrement les points d'atterrissage prévus, ils arrivent par groupes de trente, à raison de dix toutes les dix secondes et, sitôt au sol, se forment en petites unités indépendantes de huit ou dix. Il semble qu'ils ne soient pas dotés de bicyclettes (celles-ci paraissent réservées aux troupes aéroportées). *« Prévoyez donc qu'ils tenteront d'en voler autour des habitations et de s'emparer d'automobiles ou de motocyclettes. »* Portant un casque d'acier, très différent du casque britannique, puisqu'il ne possède pas de bords plats et qu'il est muni d'une lanière passant devant et derrière les oreilles, chaque parachutiste allemand porte sur soi un revolver, un couteau, deux grenades ovales et, dans des poches placées au-dessus des bottes à fermeture Eclair, des balles et des cartouches ; l'armement plus lourd — fusils antitank, grenade à manche et mitrailleuse — arrive au sol dans des containers métalliques, lâchés en même temps que les hommes. Sur une ceinture et un harnais de cuir, le parachutiste allemand en uniforme porte encore deux havresacs, une gourde, un masque à gaz et un manteau de bivouac roulé. Sur sa vareuse, à droite, un écusson brodé de blanc, frappé de l'aigle et du svastika. J'aurais pu lire tous ces détails, incroyablement précis, dans le journal ; en fait, je les tiens du vieil homme, notre voisin, qui soigne ses lilas blancs et surveille notre fils en attendant notre retour nocturne : il les a appris par cœur.

Trop tard pour être publiées ce matin, les photographies du nouveau gouvernement Reynaud viennent de parvenir à Londres. Dans l'angle supérieur droit de l'image, on aperçoit sur la lisière du képi à feuille de chêne les trois quarts du visage grave et ferme du général de Gaulle.

A cette heure de l'après-midi, c'est la fin de la matinée à la Maison Blanche : la conférence de presse du président du bureau ovale est l'occasion de deux déclarations qui sont relevées par tous, même par ceux qui pensent que l'on est bien loin de compte : — les Etats-Unis accélèrent et accroissent les ventes aux alliés d'avions, de canons et de munitions, — le président « a aimé » le premier paragraphe de l'éditorial publié ce matin par le *New York Times* et qui dit : *« Le moment est venu où, dans l'intérêt de sa propre défense, le peuple américain devrait immédiatement adopter un système national d'entraînement militaire universel et obligatoire. »* La première de ces déclarations renforce l'intérêt que suscite ici l'annonce faite hier à New-York que la production américaine de moteurs d'avion aurait beaucoup plus que doublée avant la fin de l'année ; à elles seules, deux sociétés qui, actuellement, sortent huit cents moteurs par mois vont doubler leur production à partir de juillet.

Les nouvelles reçues de l'Inde font état de l'évolution rapide de l'opinion publique : les partis politiques manifestent activement la volonté d'accroître sans répit la part déjà prise par l'Inde à l'effort de guerre de l'Empire. Quant au Canada, où l'on prépare l'accueil éventuel d'enfants français et britanniques, son ministre des munitions et fournitures de guerre annonçait hier à Ottawa que l'industrie du Dominion, qui a produit, depuis le mois de septembre dernier sept mille unités d'équipement militaire mécanisé, pourra, au cours des douze mois à venir, pousser à soixante mille cette production.

Dans les toutes dernières heures de cette journée de vendredi, on devine, à des propos aussi bien qu'à des silences, que l'offensive allemande augmente encore de violence et d'intensité, et qu'elle a toutes chances de s'étendre et de gagner en profondeur. J'entends qu'on s'interroge sur la rumeur qui dit que les tanks allemands ont été signalés dans la région de Forges-les-Eaux. Forges-les-Eaux ? La Seine et Rouen ne sont pas loin.

« Puis-je me permettre, Madame, de vous rappeler que depuis maintenant plus de neuf mois, le 3 septembre 1939, pour être précis, nous avons déclaré la guerre à l'Allemagne ? »
(Dessin paru dans « Punch » en 1940.)

III. — Le partage des eaux

SAMEDI 8 :

Le week-end n'est plus ce qu'il était

Ce matin, dans la cathédrale de Westminster, sous la présidence du cardinal archevêque Hinsley, une messe de requiem a été célébrée « pour les soldats et les aviateurs de France et de Grande-Bretagne tombés dans la bataille des Flandres et l'évacuation de Dunkerque ». Dans son rôle délicat de primat catholique d'Angleterre, le cardinal Hinsley fait preuve d'une loyale et intelligente autorité ; il est, pour la France, en qui ce chef spirituel salue avec ferveur et reconnaissance la fille aînée de l'Eglise, l'ami le plus fidèle et le plus affectionné. Devant le catafalque d'or et de pourpre figurant un tombeau et son gisant, le cardinal laisse paraître l'émotion de l'homme de cœur et de piété.

Sauf pour le monde politique qui, heureusement, n'en est plus, dans la pratique des loisirs hebdomadaires, au point qui naguère faisait dire que Hitler risquait ses mauvais coups entre le vendredi après-midi et le lundi matin afin d'éviter toute réaction britannique, le week-end en Angleterre a conservé ses traits classiques : shopping, sports, pubs, le samedi ; service, jardinage, « hobbies » le dimanche ; cela généralement et sommairement, car on voit de plus en plus les volontaires de la défense civile consacrer les journées du week-end à l'entraînement et à la patrouille, les ouvriers agricoles et les fermiers aux champs ou à l'étable, et la main-d'œuvre des usines au travail continu vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Il n'empêche que cet après-midi les hommes iront à Wembley voir gagner la Coupe de la ligue de football qui, cette année d'ailleurs, s'appelle la « Coupe de la guerre », ou bien autour des gazons incomparables des Lord's, temple vénéré du plus ésotérique et pourtant du plus populaire des cultes, le culte du « cricket », impénétrable et exaltant comme un spectacle de Nô.

Les femmes, elles, ce week-end, auront des soucis nouveaux : la ration de bacon est réduite à dater d'aujourd'hui ; le livret de rationnement va changer, on devra donc de nouveau faire la queue pour s'inscrire chez les fournisseurs et puis, souci et tristesse, les enfants de Londres vont être évacués d'un jour à l'autre et s'en iront loin de la maison, vers le Nord et vers l'Ouest ou même vers les Dominions au-delà des mers.

En l'absence de Pierre Maillaud, qui prépare d'ordinaire la revue de la presse britannique pour l'ambassadeur, je passe à Albert Gate où l'on me dit qu'on attend demain à Londres des ministres du gouvernement Reynaud : l'aviation, naturellement, sera à

Les déclarations de la presse et des radios italiennes sont connues à Londres vers midi ; elles sont étudiées de près. Comme les affiches insultantes qui placardent les murs de Rome (où l'on voyait en 1935 les manifestants fascistes mettre le feu à l'hôtel Eden, affectant de croire qu'il portait le nom du ministre britannique), leurs invectives et leurs rodomontades calculées sont assez grossières pour que l'étude en soit vite faite ; elles révèlent toutefois que jamais encore les porte-plume et les porte-parole du Duce n'avaient été aussi arrogants ; il importerait peu qu'ils ne se montraient en même temps provocants et menaçants. Le journaliste Ansaldo, confident et complice de Mussolini depuis de longues années, s'adresse tous les samedis matins aux forces armées italiennes. Aujourd'hui, il déclare que, dans la bataille des Flandres, les Anglais ont fui, nous laissant nous sacrifier pour protéger leur retraite ; à la fin de la bataille en cours, la France sera battue, faute d'avoir reçu l'aide de la Grande-Bretagne ; mais, auparavant, il a annoncé que le maréchal De Bono, militaire de la « marche sur Rome », et premier commandant en chef, avant le maréchal Badoglio, du corps expéditionnaire d'Abyssinie, va prendre la tête du groupe d'armées du Sud et d'outre-mer : la menace est d'autant plus claire qu'Ansaldo ajoute qu'une fois la France défaite, ce sera le tour de *« l'ennemi numéro un de l'Europe »*, la Grande-Bretagne ; *« Et nous, qu'allons-nous faire ? C'est encore le secret du Duce »*, secret de Pucinello ?

C'est mardi prochain que les Communes doivent se réunir en session secrète pour examiner *« l'état de la défense nationale »*. Le premier ministre et Anthony Eden, ministre de la guerre, fidèle et avisé, seront les principaux orateurs du gouvernement. Pour celui-ci, la perspective de la session secrète n'est apparemment pas de tout repos : Churchill a eu beau dire que le débat porterait *« sur ce qui intéresse le plus le pays, à savoir, l'avenir »*, nombreux et résolus sont les députés de toutes tendances qui refusent de se désintéresser du passé où la défense nationale, précisément, a été, ils le disent avec colère, dangereusement et longtemps négligée par quelques-uns, toujours en place, des anciens ministres du gouvernement Chamberlain. Mieux que quiconque, Churchill sait tout cela. Il sait aussi que les Communes lui font confiance et que sa résolution les séduit, les convainc et les rassure.

On ne rencontre pas Churchill tous les jours. Mais comme des hommes de légende et de talent, on sait beaucoup sur lui : il est au cœur des conversations professionnelles, puisque dans l'activité de cette guerre, de plus en plus singulière, il s'intéresse à tout, entend tout diriger, et ne déteste pas, avec cette complaisance désinvolte qui lui est naturelle, qu'on sache qu'en tout il met la main à la pâte. Ses ennemis, et il en a dans le monde politique et qui sont acharnés, le disent brouillon et fantasque ; il l'est peut-être en apparence dans l'ébullition de ses idées neuves imprévisibles ; mais il est par-dessus tout un organisateur né, avec une ample imagination au service d'une méthode, dans un travail acharné. Jeune homme, il possédait déjà cette méthode et cette ardeur au travail, du moins au travail qui lui plaisait et qui était sans rapport, « hélas ! », disait sa parentèle, avec l'assiduité scolaire. Cet aristocrate aux fines attaches, issu du côté paternel (du côté maternel, il est américain) du plus illustre sang ducal, est, par rapport à son génie, un « self-made-man ». Dans tous les domaines où il excelle et où il donne sous nos yeux et à nos oreilles la mesure d'un infatigable talent, inspiré et joyeux (encore qu'il répande des larmes volontiers et à volonté), il s'est créé lui-même, Protée lucide, mêlant avec sûreté la constance à la métamorphose. Certains disent de lui : « C'est Léonard de Vinci », pensant davantage sans doute au prodigieux inventeur de machines qu'au peintre. Mais il est bien vrai que tout ce que l'on apprend de lui, de sa curiosité fascinée pour les sciences, de sa dictée jaillissante des ordres de guerre, de sa passion navale, de son goût pour l'étincellement de l'art militaire, du plaisir — partagé avec ses auditeurs — que lui procurent tous les accords du clavier de l'art oratoire, le représente comme un grand créateur. Il est servi au demeurant, et depuis plus d'un quart de siècle de va-et-vient parlementaires, par une astuce politique sans défaut sinon sans innocence. En ces jours de menace, de ruine et de sang, il inspire confiance, dans l'exercice audacieux du pouvoir, solidement encadré par les traditions du royaume et les vertus d'un peuple.

Le long du front de 150 kilomètres (d'Aumale à Noyon), les Allemands, dans la journée, ont lancé une nouvelle masse de divisions blindées et de très nombreuses divisions de troupes fraîches d'infanterie : les experts jugent ici désormais que l'ennemi est arrivé à l' « effort suprême », selon l'expression de Liddel Hart, l'effort suprême qui peut mettre la victoire dans leurs mains.

DIMANCHE 9 :

De Gaulle, émissaire de Reynaud

Ce ne sont pas des ministres du cabinet français qui sont arrivés à Londres pour « s'entretenir », confort des mots, avec leurs collègues britanniques. C'est le général de Gaulle, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la défense nationale, représentant son président du conseil et chargé de transmettre au premier ministre, en les commentant avec force, des messages pressants.

L'utilisation de la R.A.F.

IV. — Le pas en avan…

…DI 10 :

Mussolini déclare la guerre

de France est notre bataille »

Dans l'avion, qui s'est posé une bonne heure sur un terrain militaire proche de Londres, le général a voyagé avec son aide de camp, le lieutenant de réserve Geoffroy de Courcel (2), petit-fils d'un ambassadeur de France près la cour de Saint-James, récemment rentré du Levant où il appartenait à l'état-major du général Weygand, et avec le capitaine Roland de Margerie (3), qui, avant de devenir le chef du cabinet diplomatique de Paul Reynaud, a occupé les fonctions de secrétaire du Conseil suprême interallié. Comme son cadet Geoffroy de Courcel, Roland de Margerie appartient à la carrière : dans son dernier poste avant la mobilisation, il était à Londres, sous l'ambassadeur Corbin, toujours ici conseiller à l'ambassade de France. Il a laissé dans la capitale britannique des amitiés nombreuses et le meilleur souvenir. Sa vive intelligence, sa connaissance des problèmes, la courtoise confiance qu'il savait accorder, faisaient alors de lui l'interlocuteur idéal pour les journalistes soucieux de s'informer avec exactitude.

A Londres, sous un ciel printanier qu'un léger vent constant rend uniformément bleu, c'est le calme ensoleillé d'une belle matinée de dimanche : on a sous les yeux le décor des arrières d'une guerre : les ballons du barrage antiaérien, brillants comme des daurades de Chine, flottent à perte de vue au-dessus de la ville et du port ; dans les parcs et le long des quais, on peut apercevoir des batteries de D.C.A. avec leurs servants casqués ; on croise dans les rues des militaires assez nombreux de toutes les armes et de plusieurs nationalités. Dans les parcs, dans les squares, sur les places où l'on donne à manger aux pigeons, les promeneurs, attentifs aux oiseaux et aux fleurs, portent bien le masque à gaz en bandoulière ; mais comme le spectacle de Londres est paisible en comparaison du désordre hagard dans lequel on sait qu'est plongée, à la même heure et sans doute sous un ciel semblable, la population de la France en exode !

Tout à l'heure, les flâneurs des bords de la vieille rivière élisabéthaine ont regardé passer, et les ont acclamés, quelques-unes des embarcations multicolores et quelques-uns des yachts qui, par centaines, ont concouru, pilotés par leurs propriétaires en pantalon de flanelle, à l'évacuation de Dunkerque. Rassemblés à leur retour dans l'estuaire, ils rallient maintenant, avec la marée, leur mouillage habituel au pied des embarcadères blancs.

Le général de Gaulle, qui a été longuement reçu au 10 Downing Street par Churchill, a passé près de dix heures à Londres. Il a vu Eden, le ministre de la guerre, le travailliste Alexander, premier lord de l'Amirauté, le libéral Sir Archibald Sinclair, ministre de l'air, et plusieurs chefs militaires autour du chef d'état-major général impérial, Sir John Dill. Un même écho de toutes ces rencontres : le général de Gaulle reçu avec égard et chaleur a produit une grande impression sur ses interlocuteurs. Comme il a peu parlé en dehors de ses exposés, il a surpris. Il est vrai que les Anglais s'interrogent et s'émeuvent comme un poisson devant une pomme chaque fois qu'ils ont affaire à un Français quelque peu taciturne. Le sous-secrétaire d'Etat au ministère de la défense nationale a fait part au premier ministre, comme il en était expressément chargé, de la résolution de Paul Reynaud et du gouvernement français dans l'immédiat et pour l'avenir (que nos Alliés jugent si incertain). On devine ce que l'on n'apprend pas à mots couverts ou confidentiels. Peut-on penser que l'émissaire français a reçu des assurances au sujet de la reprise active des interventions des avions de chasse de la Royal Air Force dans les combats de la bataille de la France qui se déporte vers le sud (ce qui impliquerait l'installation de la chasse britannique sur les aérodromes français encore utilisables) ?

L'utilisation de la R.A.F.

C'est sans doute le moment de se souvenir que dans son récent discours des Communes, Churchill, en une incidente peu soulignée, a bien précisé que l'utilisation de l'aviation (de chasse) est d'autant plus efficace qu'on y recourt plus localement ; le moment est aussi sans doute venu de mesurer le fait que, d'heure en heure, depuis quelques jours, la mortelle nécessité de défendre les îles Britanniques est devenue ici aux yeux de chacun, la plus impérieuse de toutes les nécessités et même de toutes les obligations. Ce qui est vrai, déjà de l'aviation, ne peut-il pas le devenir aussi un jour des troupes du corps expéditionnaire promises, au retour en France — en France où, parmi d'autres unités, continue de se battre à nos côtés cette 51e division blindée écossaise qui, le 30 mai, après Montcornet, a relevé la 4e division cuirassée du colonel de Gaulle ; elle est toujours commandée par le général Fortune.

Du côté des Français, le général de Gaulle a conféré avec l'ambassadeur Corbin, les chefs de nos trois missions militaires et Jean Monnet (ancien fonctionnaire de la Compagnie de la Baie d'Hudson appartenant à la Couronne), qui est aujourd'hui le président du comité franco-britannique de coordination des achats de matériel ; Jean Monnet a pu apprendre au sous-secrétaire d'Etat que, à la suite des décisions récentes de Washington, l'achat des surplus militaires américains de toutes sortes va pouvoir être augmenté.

Le général de Gaulle est reparti dans la soirée pour Paris, d'où l'on apprend que l'ennemi a atteint la Seine (« *On les battra aux élections* », dit amèrement Paul Gordeaux, qui sanglote), qu'il attaque en Argonne et qu'il engage ses réserves fortes de près de quatre-vingt-dix divisions.

On reçoit le texte de l'ordre du jour que le général Weygand vient d'adresser à l'armée : l'offensive déclenchée de la mer à Montmédy s'étendra demain jusqu'à la frontière de la Suisse. L'ennemi a subi de lourdes pertes (il est précisé par ailleurs que, au cours des cinq longues journées, mille tanks ont été détruits et que le nombre des pertes ennemies durant la même période a été de quatre cent mille tués, blessés et prisonniers).

« *Nous sommes au dernier quart d'heure* », proclame le général Weygand, qui se souvient des communiqués que, dans d'autres circonstances, il rédigeait pour le maréchal Foch. « *Tenez bon !* »

Pour éclairer, s'il en est besoin, la démarche du général de Gaulle auprès de Churchill, les journalistes britanniques en France, spécialement réunis à cet effet, s'entendent dire à la fin de la journée, d'une bouche particulièrement autorisée, que la bataille présente est « *d'une importance aussi vitale pour la Grande-Bretagne que pour la France, qu'elle ne constitue pas un simple épisode du conflit actuel, laissant à l'Angleterre une chance d'intervenir plus tard, mais un événement capital signifiant pleinement ce que ces mots impliquent.* » C'est un déchirement. Nous sommes désormais sur deux versants opposés, à la ligne de partage des eaux : les uns se battent et appellent pour obtenir dans l'immédiat ; les autres, qui se battent aussi, se réservent pourtant et retiennent pour conserver dans l'avenir : le dieu cruel des batailles reconnaîtra les siens...

IV. — Le pas en avant de Roosevelt

LUNDI 10 :

Mussolini déclare la guerre

« Le temps pèse ». On est passé de la métaphore des *Précieuses* à la réalité la plus intime : le temps pèse, en effet, de tout le poids de sentiments qui ont cessé d'être des états d'âme pour devenir *semblables à des fardeaux* matériels : l'angoisse de la patrie, la lourde tristesse mais en même temps une émotion profonde de solidarité ; que du moins promis au malheur, nous le soyons aussi à la fraternité.

Entre deux trains, nous nous sommes rendus de bonne heure ce matin quelque part dans le Sud, pour y rencontrer des Français évacués de Dunkerque et aussi de la Somme au milieu de la *semaine* dernière. Ces Français sont à la fois inquiets et désireux de repartir se battre ; ils se demandent pourquoi ils attendent dans ce camp, où d'ailleurs ils déclarent volontiers qu'ils ne manquent matériellement de rien, sauf de courrier. Tous les jours, un avion venu de France (aux frais personnels de l'un de ces si nombreux Ecossais qui aiment la France) apporte dans les îles Britanniques quelques douzaines de copies de films pour les soldats et les blessés français.

Dans le train qui nous ramène à Londres à travers des campagnes qui n'ont connu jusqu'ici d'agonie que celle des lilas et des fleurs de prunier et d'exode que l'exode organisé d'un sur trois des enfants du Grand-Londres en route pour le Devon et le Pays de Galles, je prends connaissance des instructions données à ses membres par la British Legion des anciens combattants : tout membre de la British Legion qui recueillera une confidence « alarmiste », comme on disait sous la Révolution française, doit impérativement demander à celui qui l'a faite la source de son information, puis enquêter de proche en proche jusqu'à ce qu'il soit en mesure de fournir un nom et une adresse au président de sa section ; celui-ci ne devra pas hésiter à transmettre aussitôt l'information, puis enquêter de proche locale en lui demandant de poursuivre les investigations ; tout cela « *devra être fait avec tact* », mais l'important est d'arrêter net la circulation de rumeurs délibérément ou involontairement alarmistes.

Le roi George VI s'est rendu à Euston Station pour accueillir à la descente de son train spécial le roi Haakon de Norvège, qui a quitté son pays et vient de débarquer d'un croiseur britannique dans un port de la côte est. Le roi Haakon — qui s'est replié sur l'Angleterre pour y poursuivre la résistance nationale — est accompagné du prince héritier Olaf, du chef du gouvernement et des ministres, du président du Storting et du chef d'état-major : une partie des Forces armées norvégiennes est en route pour l'Angleterre. Le commandant en chef a voulu demeurer sur place comme interlocuteur des Allemands après le repli des corps expéditionnaires français et britanniques ; prévenu de l'imminence de ce repli, le roi Haakon a fait savoir aux Alliés qu'il en comprenait la nécessité. Hier soir, à minuit, sur son ordre et celui du gouvernement, les Forces norvégiennes du Nord ont arrêté les combats. Une proclamation du roi et du premier ministre norvégiens a été lue à la radio de Tromsöe par le ministre des affaires étrangères. Le commandant en chef des forces norvégiennes a déclaré lui-même à la radio, face aux Allemands : « *Nous ne prendrons pas de repos jusqu'au jour où nous pourrons de nouveau envoyer les couleurs norvégiennes, comme des Norvégiens et des Norvégiennes libres.* » Du bord du croiseur britannique qui le conduisait en Angleterre, le roi Haakon, s'adressant une dernière fois à ses compatriotes pour leur expliquer les conditions de son départ, a dit avec simplicité : « *Nous étions harcelés de si près, dans les montagnes et dans les bois, que votre roi n'avait plus le temps de retirer ses souliers.* »

Un journaliste britannique (ne sont-ils pas plusieurs ?), proche de l'état-major, intervient chaque jour depuis le début de la guerre, sous la signature de Eye Witness — c'est le témoin oculaire — pour rendre compte, du front, à l'ensemble de l'opinion publique de ce pays de la participation du corps expéditionnaire britannique (British Expeditionnary Force) aux efforts et aux sacrifices de l'Alliance ; les dépêches qui portent cette signature sont toujours excellentes, le talent s'y mêle à la pertinence. Aujourd'hui, le témoin oculaire décrit l'héroïsme que les soldats britanniques ont déployé aux côtés des Français tout au long des sept journées de la plus violente bataille de l'histoire ; il les montre avec leur Eye Witness appelle la force masqué de poussière et de sueur et, sous leurs mains, les canons brûlants de leurs mitrailleuses, toutes illustrations d'un courage individuel qui ne surprend pas. Dans sa plus récente dépêche, Eye Witness appelle la Force expéditionnaire britannique la « petite force expéditionnaire ».

Toujours, la bataille fait rage de la mer aux collines de l'Argonne. Hier, la Seine a été franchie. A l'est, les Allemands pénètrent dans la plaine de Champagne. Au nord, la marine britannique apporte l'appui de ses canons aux forces qui combattent non loin de la mer, du côté de la Somme. Le dernier communiqué du ministère britannique de l'aviation fait état de l'intervention, au-dessus des zones de bataille, de bombardiers légers de la Royal Air Force. A la suite du voyage effectué à Londres par le général de Gaulle, Churchill adresse un message à Paul Reynaud : on y lit que l'« *appui maximum possible* » est donné par les forces britanniques à la grande bataille que les armées françaises « *conduisent avec un si indomptable courage* », que « *tous les moyens disponibles sont utilisés pour apporter une aide terrestre, aérienne et navale* » et que « *au cours des quelques derniers jours, des troupes fraîches britanniques ont débarqué en France* », tandis que « *de nouveaux renforts s'organisent rapidement et seront prêts à brève échéance* ».

Dans l'après-midi, le coup de théâtre craint et attendu se produit : on entend, à la radio, Mussolini qui s'adresse à la foule des Chemises noires du balcon du palais de Venise : il déclare la guerre à la France et à la Grande-Bretagne, « *ces deux ploutocraties qui étranglent l'Italie* ». Ce n'est une surprise à Londres que pour ceux, bien peu nombreux, qui croyaient pouvoir encore accorder quelque crédit à ce qu'avait dit en septembre dernier le comte Ciano, ministre des affaires étrangères : « *L'Italie ne se mêlera pas à cette guerre.* »

Moins d'une heure après le début du discours du palais de Venise, la police britannique a procédé à l'arrestation de centaines d'Italiens, à Londres, à Birmingham, à Liverpool, à Edimbourg ; dans toutes ces villes, les manifestations anti-italiennes font d'importants dégâts. A Londres, dans le quartier de Soho, non loin du club italien de Charring Cross Road, une bataille rangée éclate entre Grecs et Italiens, tandis que la foule brise les glaces des cafés, des restaurants et des épiceries.

On attend la déclaration du président des Etats-Unis ; il la fait (dans la soirée à Londres, dans l'après-midi à l'heure de Washington) devant les étudiants de l'université de Virginie. L'émission est parfaite, on entend clairement le président qui parle et ses auditeurs qui l'acclament. Le jugement est sévère et dramatique : « *La main qui tenait le poignard vient de le plonger dans le dos de ses voisins.* » Mais les engagements — directs ou indirects — que prend Roosevelt ne relèvent pas de la seule éloquence : « *A ceux qui s'opposent à la force, ce pays offrira toutes ses ressources matérielles ; quant à lui-même, il en augmentera et en accélérera l'importance et le développement de telle façon que, équipé et entraîné, il soit en mesure de faire face à toutes les situations. L'ordre doit être donné. En avant toutes.* » Je reconnais, sous la retenue voulue des expressions, les propos que je recueillai peu avant la déclaration de guerre en juillet 1939 au cours d'un voyage à Washington : « *L'argent d'abord, le matériel de guerre ensuite, et après, le plus tard possible, les boys.* » A l'été 1939, les isolationnistes de toute espèce étaient encore trop puissants et l'opinion publique américaine trop peu familiarisée avec la situation en Europe pour que de tels propos pussent être officiellement formulés. Mais Hitler aidant et Mussolini faisant aujourd'hui le reste, on est, semble-t-il beaucoup plus près de l'échéance. Entre-temps, hélas, la France aura été frappée.

Les milieux officiels de Londres *considèrent en tout état de cause* que, cette fois, Roosevelt — au-delà d'une certaine prudence formelle encore inévitable — s'est fait, plus ouvertement que jamais, l'inconditionnel « champion » de la cause des alliés.

M. Paul Reynaud prononce un discours digne et émouvant : il parle de la France « *blessée, mais vaillante et indomptée, qui n'a rien à dire du geste de Mussolini ni de l'heure qu'il a choisie pour l'accomplir ; le monde jugera. Mais la France ne peut pas mourir* ».

A Londres, ce n'est pas Churchill mais Duff Cooper, son ami très proche, qui, à chaud, réagit au nom du gouvernement britannique : « *Il est du moins* — dit-il des Italiens avec sévérité — *une chose que Français et Britanniques savent* d'*expérience : c'est qu'il ne leur arrivera pas de ne pas les battre sur le champ* de *bataille.* »

MARDI 11 :

L'exode vu de Londres

De bonne heure le matin, Paul-Louis Bret, directeur du bureau de l'Agence Havas à Londres et chef de la mission française d'information, à laquelle j'ai été affecté par mon ordre de mobilisation le 1er septembre 1939, m'appelle au téléphone : il m'explique qu'en application des accords passés en décembre dernier entre la France et la Grande-Bretagne, chacun des deux pays s'est engagé à aider l'autre, dans le domaine particulier de la radio, si les circonstances de la guerre venaient à l'imposer. Il me met donc à la disposition de la B.B.C. pour participer à la réalisation de nouveaux programmes en français. J'interviendrai le soir même.

C'est la première fois de ma vie professionnelle que je parlerai ainsi à la radio. Je ferai le récit de la visite rendue hier aux soldats français qui attendent de repartir pour le front ; je rapporterai ce qu'ils m'ont dit ; reprenant la formule employée par M. Paul Reynaud, je dirai, de leur part : « *La France ne veut pas perdre la guerre.* » Ce sera là le thème de mon commentaire.

A l'heure du déjeuner, Harold Nicholson, secrétaire parlementaire du ministère de l'information, s'adressant à un auditoire britannique, dit : « *Les armées françaises se battent comme elles ne se sont jamais battues depuis Verdun. Un de nos généraux, que j'ai rencontré ce matin, m'a confié qu'il n'avait jamais vu une armée se battre comme les Français le font en ce moment. Mais la bataille présente n'est pas seulement une bataille française : il est vital pour la cause commune que l'avance allemande soit arrêtée... Il est pour nous d'une suprême importance que les Français disposent à temps des moyens de faire échec aux bombardiers en piqué et aux tanks allemands. Hier les avions de la Royal Air Force ont mené sans perte un combat brillant sur la Somme ; quels que soient les doutes qui ont pu hanter les Français au sujet du départ pour le front d'une autre force expéditionnaire britannique... ces doutes auront été balayés par la Royal Air Force...* »

Contrairement à ce qui était prévu, la Chambre des communes ne se réunit pas en séance secrète : les motifs invoqués sont l'entrée en guerre de l'Italie et la situation en France. Les milieux politiques de Londres attachaient beaucoup d'importance à cette séance secrète (qui d'ailleurs aura lieu un peu plus tard), en raison du fort courant qui, jusqu'à la fin de la semaine dernière, montrait que de nombreux députés étaient décidés à reprocher leur comportement passé et l'état d'impréparation qu'il avait entraîné à certains ministres, toujours en place, du gouvernement de Neville Chamberlain. Lui-même est lord-président du conseil dans le cabinet Churchill.

Mais les réflexions du week-end ont tempéré l'ardeur des « rebelles » (ce mot qu'on emploie ici volontiers lorsque les députés renâclent), les événements y ont poussé : il est cruellement vrai désormais, selon l'expression de Winston Churchill lui-même, que « *c'est l'avenir qui intéresse le plus le peuple britannique* ».

En l'absence du premier ministre (chacun devine qu'il est en France), c'est Clement Attlee qui fait aux Communes une déclaration sur l'Italie au cours de la séance publique. Clement Attlee exalte « *la résolution farouche de la Grande-Bretagne, inébranlable, de se battre jusqu'à ce que soit acquise la victoire sur ses ennemis* ».

André Maurois, qui a quitté Paris la veille, donne une conférence de presse : « *Les Français,* dit-il, *se battent à un contre deux ou plus et à un tank contre trois ou quatre ; si l'on veut saisir la chance qui demeure encore de vaincre, la France doit recevoir immédiatement l'aide dont elle a besoin : c'est une question de jours. Aujourd'hui une division britannique mal équipée vaut plus que dix divisions bien équipées il y a quelques mois.* » Nos confrères britanniques l'écoutent avec émotion et se proposent d'utiliser largement ce pressant appel à l'aide.

Depuis 4 heures de l'après-midi toutes les écoles de Londres sont fermées.

Le cardinal Hinsley adresse un message au cardinal-archevêque de Paris, Mgr Suhard, il salue « *le grand peuple de France* » auquel le peuple britannique est resté « *inséparablement uni* ». L'archevêque de Cantorbery, qui ordonne des prières pour la France, s'interroge : « *N'est-il pas à craindre que nos alliés de France ne comprennent pas notre souci de défendre notre île ? Qu'ils sachent que notre désir unanime est de leur* donner *toute l'aide en notre pouvoir.* »

En France, la bataille se poursuit et tout porte à croire que les Allemands s'acharnent à forcer la décision : au nord-est de Paris, les troupes françaises se sont repliées sur de nouvelles positions au sud de la Marne. Pour la première fois, l'Italie apparaît dans la chronique de la guerre : *ses avions ont attaqué* l'île de Malte, mais la Royal Air Force bombarde des aérodromes de Libye et d'Afrique orientale où des troupes indigènes et des Chemises noires auraient pénétré dans les deux Somalies.

Comme des images accélérées d'un kaléidoscope, les nouvelles *se succèdent* : les autorités militaires ont pris en main l'administration de Paris ; depuis hier soir, par dizaines de milliers, les Parisiens ont quitté la capitale. Un journaliste britannique, qui s'en va, lui aussi, au milieu de ces réfugiés, découvre dans ce nouvel exode la preuve que les Parisiens préfèrent abandonner leur demeure et leurs biens plutôt que de risquer de tomber sous la domination nazie ; il est frappé par la dignité et le calme de tous ceux qui l'entourent (ce soir, sa dépêche parviendra à sa rédaction, sous la mention : « *De notre correspondant à Paris, au nouveau siège du gouvernement français* »).

Au siège de la B.B.C., Langham Place, j'ai fait la connaissance de ceux dont je vais être le camarade de travail, et de Cecilia Reeves, la jeune universitaire britannique, qui parle admirablement notre langue et qui dirige avec talent et fermeté la section française de la British Broadcasting Corporation, créée en 1938, au lendemain de Munich. La Radiodiffusion française a d'ailleurs détaché auprès de la B.B.C. un petit groupe de techniciens, à la tête duquel se trouvera Jean Masson, qui fut mon confrère au *Journal* et qui, peu avant la guerre, était déjà venu à Londres, à l'occasion du voyage officiel du président Albert Lebrun.

(2) Elevé, en 1965, à la dignité d'ambassadeur de France, secrétaire général du ministère des affaires étrangères de 1973 à 1976, membre du conseil de l'ordre de la Libération.

(3) Elevé, en 1964, à la dignité d'ambassadeur de France, conseiller d'Etat honoraire.

V. — Le monde britannique s'engage

MERCREDI 12 :

Sir Winston en France

Un ordre du Conseil fixe à un mois de prison ou 50 livres d'amende la peine encourue par les propagateurs de *propos* alarmistes ayant trait à la guerre. De nouvelles zones côtières, sur une profondeur de 30 kilomètres, sont désormais interdites à la résidence et au passage des étrangers, à l'exception des citoyens français.

D'autre part, toutes dispositions sont prises pour fournir des abris individuels (en acier) ou collectifs à vingt millions des sujets britanniques particulièrement menacés.

Chez Sotheby's un vente réunit de nombreuses œuvres de la peinture française : des toiles de Modigliani, Raoul Dufy, Gauguin, Matisse ; une aquarelle de Picasso, représentant trois enfants, est adjugée 210 livres ; le plus haut prix est atteint par une toile de Monet : « Hyde Park, 1871 », enlevée pour 640 livres.

Le voyage en France de Winston Churchill est confirmé. Le premier ministre, parti par avion le 11 juin à 14 heures, est rentré à Londres aujourd'hui en fin de matinée, après avoir rencontré hier et ce matin Paul Reynaud, le maréchal Pétain, le général de Gaulle, le général Weygand, le général Georges, le général Vuillemin et aussi l'amiral Darlan (4). Churchill était accompagné d'Anthony Eden, ministre de la guerre et du général Sir John Dill, chef de l'état-major général impérial. Les deux groupes ont eu de longues et très importantes conversations en un moment où des mesures graves et dramatiques devaient être prises ou envisagées. *Officiellement*, on déclare que c'est « *en complet accord qu'ont été prises les décisions requises par les développements de la situation de la guerre* ». Le premier ministre, dès son retour à Londres, a rendu compte de son voyage au cabinet de guerre ; il doit être reçu par *le roi*.

La Seine, la Champagne, la Marne, les positions défendant Paris, font l'objet des principales mentions des communiqués qui soulignent le renouvellement des attaques allemandes d'un bout à l'autre du front.

Le travailliste Herbert Morrison a prononcé aujourd'hui son premier discours public depuis sa nomination de « ministre des fournitures de guerre ». Ce discours a fait sensation, car les propos de Herbert Morrison, forte personnalité du Labour, sont sévères, eux aussi, pour les erreurs du passé et pour l'état d'impréparation dans lequel elles ont trop longtemps laissé l'Angleterre. Pour Morrison « *l'erreur militaire cardinale des gouvernements en cause a été de s'imaginer que la Grande-Bretagne pouvait livrer une grande guerre avec une grande marine et une grande aviation, mais une petite armée continentale ; même comprise et partiellement corrigée, cette erreur a eu pour résultat de mettre une Angleterre insuffisamment prête en face d'une Allemagne au sommet de sa production et de sa puissance. Non seulement les années qui ont précédé la guerre ont été ainsi en partie perdues, mais les premiers mois du conflit, eux non plus n'ont pas été pleinement utilisés ; quelques semaines, même marquées de l'intense effort de notre grande machine industrielle ne suffiraient pas à rectifier la situation* ».

Puis Morrison parle de la France qui, « *une fois de plus, tient le rôle héroïque qui lui a si souvent incombé dans le passé* ». « *La France*, dit-il, *est un grand héritage de la civilisation européenne. Elle doit être et sera sauvée. Elle se sauvera elle-même par son propre effort, car la nation de 1789 peut affronter les tempêtes de 1940 et elle sera sauvée aussi par « chaque » once et atome » de l'aide que nous pouvons lui accorder ; nous la lui apporterons non seulement dans son intérêt mais dans le nôtre : la bataille de France est notre bataille.* »

JEUDI 13 :

L'appel au secours de Reynaud à Roosevelt

Paul-Louis Bret, qui, en raison de ses fonctions et de sa personnalité, est l'un des hommes les mieux informés — par les Français et par les Anglais, — de notre petit monde londonien, nous éclaire, Pierre Maillaud, Fernand Moulier et moi-même, sur ce qu'il a appris du récent voyage de Churchill. Ce voyage a été l'occasion au grand quartier général, quelque part en France, d'échanges de vues importants et dramatiques dans l'atmosphère cordiale que créent les rapports personnels des chefs de deux gouvernements. De tous côtés, on indique que dans l'état présent de la situation et dans la perspective de son évolution le suprême souci de Winston Churchill — qui au demeurant est décidé à faire, pour aider ses alliés, tout ce qui est et sera possible — est de sauvegarder la double capacité de la Grande-Bretagne d'assurer la maîtrise de son ciel et de tenir ouvertes, sur mer, ses voies de communication avec le monde extérieur.

On sait aussi que les chefs des forces aériennes britanniques ont fixé le nombre minimal des avions de chasse nécessaires à cette maîtrise du ciel de l'île. Or il fait maintenant peu de doutes qu'en France la résistance militaire organisée est ébranlée dans ses fondements mêmes ; ce qui conduit à envisager le risque prochain d'une attaque allemande sur la Grande-Bretagne.

(Lire la suite page —)

(4) Le général Georges est alors commandant du théâtre d'opérations du Nord-Est : le général Vuillemin, commandant en chef des forces aériennes et l'amiral Darlan, commandant en chef des forces navales.

La reine : un jour, nos deux peuples pourront dire : « maintenant, ça va »

(Suite de la page 13.)

De Tours — d'où sont ouvertement datées les dépêches des envoyés spéciaux britanniques — on apprend que le président Paul Reynaud a câblé un message au président Roosevelt : c'est un message de résistance, qui envisage le repli vers l'Afrique du Nord et les Antilles, dans une lutte *« qu'il n'est pas question d'abandonner »* ; mais c'est aussi un pathétique appel à l'aide immédiate, morale et matérielle, en face *« d'une frontière nouvelle menacée »* et de la perspective *« d'une nouvelle guerre navale »*. Simultanément, on apprend de Washington que le câble de Paul Reynaud était daté de lundi, le 10 juin, et qu'il n'avait quitté son lieu d'expédition que cinq minutes avant le grand discours prononcé le même jour par Franklin Roosevelt devant les étudiants de l'université de Virginie. Le président américain avait donc parlé avant de connaître le message du président du conseil français ; en fait, le câble étant parvenu à la Maison Blanche, en quatre feuillets successifs, Roosevelt ne l'a lu que le mardi matin, 11... Ces précisions ont été données à la presse aujourd'hui, à Washington, par le secrétaire du président des Etats-Unis — qui a ajouté que le discours prononcé le 10 par Roosevelt doit être considéré comme une réponse complète à Reynaud et qu'aucune autre communication ne sera faite sur le sujet.

La démarche est inusitée ; le gouvernement britannique adresse un message au gouvernement français. On y reconnaît la plume, l'inspiration et l'éloquence de Winston Churchill et aussi la douleur profonde du fidèle ami de longue date ; au-delà, on devine le regret inavoué du premier ministre — qui n'a quant à lui rien à se reprocher — que son pays n'ait pas été capable à temps de faire davantage pour son allié. *« En cette heure solennelle pour les nations britannique et française, comme pour la cause de la liberté et de la démocratie, le gouvernement de Sa Majesté veut rendre au gouvernement de la République française l'hommage qui est dû à la grandeur d'âme et à la constance des armées françaises... Nous saisissons cette occasion pour proclamer l'union indissoluble de nos deux peuples et de nos deux empires. Nous ne sommes pas capables de mesurer les diverses formes de tribulations qui peuvent s'abattre sur nos peuples dans un proche avenir, mais nous sommes sûrs que l'épreuve du feu les fondra en un seul et même indomptable tout. Nous renouvelons à la République française notre engagement et notre résolution de continuer la lutte à tout prix. Nous ne nous retirerons jamais du conflit jusqu'à ce que la France sauvée et debout se dresse dans toute sa grandeur. Que cette aube se lève un jour, nous en sommes plus sûrs que jamais. Peut-être se lèvera-t-elle plus tôt que nous n'avons aujourd'hui le droit de le prévoir. »*

Il est officiellement annoncé dans les communiqués que six mille hommes d'une division britannique combattant au nord de la Normandie viennent d'être faits prisonniers et que *« des troupes britanniques fraîches, récemment arrivées du Royaume-Uni, ont pris place au combat à côté de leurs camarades français »*.

A dater de ce soir, 13 juin 1940, les clochers des églises et des chapelles de Grande-Bretagne ne sonneront plus que pour donner l'alerte et prévenir de l'approche des parachutistes ou des troupes aéroportées ennemies. Les sacristains sont remplacés par les volontaires de la défense civile.

A 11 h. 30 ce soir, Londres écoute le président Reynaud, qui s'adresse à nouveau, à la radio cette fois, à Franklin Roosevelt. Autour de moi, on admire avec respect l'énergie et le patriotisme acharné de l'homme qui, avec tant de dignité, tend la main pour son pays, dont il n'a pas dépendu de lui qu'il fût mieux préparé.

VENDREDI 14 :

La reine parle aux Françaises

Les troupes allemandes, sur un air de Mozart, et les tanks, dans le fracas des chenilles, descendent de l'Arc de triomphe à la place de la Concorde. Dans les bureaux, dans les rues, dans les cantines, la foule des Londoniens n'a jamais aussi bien compris la nature de cette guerre ni deviné les périls qui l'attendent.

Après les troupes du « nouveau corps expéditionnaire britannique », dont certaines sont constituées de combattants de Dunkerque et qui sont déjà engagées, les hommes de la I[re] division canadienne (promise dimanche dernier par Churchill au général de Gaulle) arrivent à leur tour en France : ils se sont embarqués au son des cornemuses, et les musiques militaires ont joué *la Marseillaise*, *O Canada*, et l'hymne national britannique.

Les hommes d'affaires et de profession libérale sont invités à consacrer quelques heures tous les jours au travail dans les usines de munitions et dans les ateliers où l'on fabrique les ballons du barrage. A White House, on prépare le départ pour les Etats-Unis de 100 000 enfants et aussi des réfugiés d'Allemagne.

Harold Nicholson, parlant de la *« prochaine ruse d'Hitler »*, évoque l'éventualité d'une imminente offensive de paix allemande.

Le premier ministre canadien prend l'engagement, au nom du Dominion, d'aider la France jusqu'aux plus extrêmes limites du possible ; le premier ministre australien, dans un message à Paul Reynaud, exprime des sentiments semblables : ainsi s'affirme, dans l'univers britannique, à l'exemple du gouvernement de Winston Churchill, la volonté de prendre, vis-à-vis de la France, des engagements de plus en plus chaleureux, à mesure qu'approche, du moins dans une première phase, un dénouement auquel ne sont pas étrangères les longues carences passées.

L'amiral Abrial, les généraux Blanchard, de La Laurencie et Béthouart (5) reçoivent de hautes distinctions britanniques.

Un lecteur fidèle écrit à son journal pour célébrer, dans une longue lettre, la beauté et la précocité des arbres et des arbustes en fleurs dans les parcs de Londres : émerveillé par la floraison des acacias et des cytises, il se demande si le catalpa, à son tour, fleurira un mois à l'avance.

La B.B.C. transmet le discours de la reine Elisabeth, qui, ce soir, a voulu parler aux femmes de France :

« Je voudrais ce soir dire aux femmes de France, de cette France héroïque et glorieuse qui défend, en ce moment, non seulement son propre sol, mais la liberté du monde entier, les sentiments d'affection et d'admiration que leur souffrance et leur courage éveillent en nos cœurs. Nous nous inclinons devant les chefs et les soldats de l'armée française, qui se battent avec une ardeur et une ténacité qui n'ont jamais été égalées dans l'histoire. Mais nous pensons aussi aux femmes françaises, qui suivent avec angoisse le déroulement de cette lutte immense, dans laquelle sont engagés leurs fils, leurs époux et leurs frères.

» Pour moi qui ai toujours aimé la France, je souffre aujourd'hui comme vous, avec vous. Je pense sans cesse à ces beaux jours d'été pendant lesquels, il y a à peine deux ans, Paris s'était paré de tant de charmes pour recevoir le roi et la reine d'Angleterre. Avec un enthousiasme et une générosité qui nous avaient profondément touchés, le peuple français s'était associé à l'accueil que nous faisait votre gouvernement. J'avais senti le cœur des femmes de France battre alors tout près du mien. C'est à ces femmes que je veux dire, en ces jours douloureux, très simplement, que leurs malheurs sont nos malheurs.

» Nous savons que la conduite des Françaises, en cette guerre, a été aussi noble que celle des Français. Nous savons qu'elles ont subi sans s'en plaindre la perte de leurs biens, la destruction de leurs foyers, l'invasion et les bombardements. Nous savons qu'elles donneraient de grand cœur tout ce qu'elles ont, et leur vie même, pour assurer le salut de la patrie. Une nation qui a, pour la défendre, de tels hommes, pour l'aimer de telles femmes, doit, tôt ou tard, forcer la victoire. Elle a droit à l'appui sans réserves de tous les peuples libres du monde.

» Il y a quelques jours, j'ai visité, dans nos hôpitaux, des blessés et malades français revenus de Dunkerque. A chacun d'eux je disais quelques mots en français et demandais des nouvelles de ses blessures. Tous, et même les plus gravement atteints, me répondaient presque gaiement par ces mots : « ça va ». Je crois de tout cœur qu'après les mauvais jours un temps viendra où nos deux peuples, ayant, à force d'endurance et de travail, rattrapé leur retard dans les armements, pourront aussi se dirent l'un à l'autre : « maintenant ça va ».

» C'est cette espérance que je dois au courage de vos soldats français, que je souhaite vous apporter ce soir avec la très affectueuse sympathie de toutes les femmes de Grande-Bretagne qui sont prêtes, pour la victoire commune, à imiter les sacrifices qui sont votre couronne et celle de votre grand pays. »

J'écoute ce texte dans la cuisine où nous prenons le repas du soir ; la douceur de la voix de la reine, la sincérité qui lui a fait choisir tous les mots justes de la raison et du cœur sont à peine supportables dans l'état où nous sommes, tant ils bouleversent et continuent d'émouvoir longtemps après qu'elle s'est tue.

Tous les journaux ont décidé de reproduire le discours de la reine, dont le ministère de l'information a distribué le texte intégral.

VI. — Un drame, deux hommes

SAMEDI 15 :

Bordeaux, nouvelle capitale

Dès les premières heures du jour, le soleil rayonnant étincelle. On va de nouveau connaître aujourd'hui cette chaleur — qui doit être terrifiante sur les champs de bataille et sur les routes — qui n'en finit pas de soumettre l'Europe à sa torpeur brûlante.

David Bowes-Lyon, qui depuis la mobilisation, travaille au ministère de la guerre économique, me dit qu'il a écouté hier soir avec la plus grande émotion le discours de Sa Majesté. Comme la reine Elisabeth, sa sœur, David est très attaché à notre pays et à la tradition franco-écossaise.

L'Inde, à travers son vice-roi, l'Afrique du Sud, sous la signature du général Smuts, adressent à leur tour des messages à Paul Reynaud, dont on croit savoir que le gouvernement est en train de quitter Tours pour Bordeaux.

A Moscou, Molotov a reçu successivement le nouvel ambassadeur de France et le nouvel ambassadeur de Grande-Bretagne.

Les envois en France de charbon britannique sont arrêtés.

Les nouvelles de la guerre concernent la création difficile d'un nouveau front après l'occupation de Paris, la résistance des troupes de forteresses de la ligne Maginot et les combats sur la Seine des troupes britanniques, notamment écossaises.

En prenant connaissance du communiqué publié aujourd'hui à l'issue du conseil de cabinet et annonçant que les ministres français et leurs conseillers ont examiné l'ensemble de la situation « militaire et diplomatique » les responsables anglais ont compris que le gouvernement Reynaud regarde désormais « plus loin » que l'avenir immédiat.

DIMANCHE 16 :

Le projet d'union de la République et du Royaume

Depuis quelques jours, dans les milieux français de Londres, on s'entretient très activement d'un projet venu, semble-t-il, du côté de chez Jean Monnet et René Pleven, son principal collaborateur, mais auquel des Britanniques aussi accordent une très grande importance. Il s'agit de la création d'une union « fondant en un seul tout » la République et le Royaume.

La réalisation d'un tel projet est juridiquement difficile, pour dire le moins, mais ses partisans français et britanniques voient en lui un puissant moyen d'aider Paul Reynaud et tous ceux qui, autour de lui, pensent que de désastreuses batailles perdues ne peuvent pas, ne doivent pas, signifier que la vaste guerre, elle-même, est perdue.

Du côté des Anglais, c'est Sir Robert Vansittard, secrétaire permanent du Foreign Office, qui est la cheville ouvrière des travaux préparatoires ; mais, au sein du cabinet, de nombreux ministres, travaillistes et conservateurs, seraient, dit-on, séduits par la perspective d'une telle union. On rapporte qu'hier, au cours d'un déjeuner, il en aurait été question entre Churchill lui-même et l'ambassadeur Corbin, en présence de lord Halifax, ministre des affaires étrangères.

Tandis qu'on apprend que le premier ministre a décidé de prononcer, mardi prochain, 18 juin, devant les Communes un discours évidemment important, on juge ici « généreuse et claire » la réponse que le président Roosevelt a faite, hier samedi, par câble, au dernier message que lui a adressé Paul Reynaud à la radio, jeudi soir : Roosevelt a déclaré que le gouvernement américain redoublerait d'efforts pour envoyer en Europe des avions et des munitions *« aussi longtemps que les gouvernements alliés continueraient de résister »*. Il a toutefois précisé que cette assurance n'avait pas d' *« implication à caractère militaire »* : en effet, seul le Congrès a pouvoir de prendre des décisions allant au-delà de l'aide matérielle.

Peu avant midi, la radio française déclare que les délibérations du gouvernement ont été précédées de divers entretiens : P. Reynaud a reçu dans la matinée, entre autres, les présidents de la Chambre et du Sénat et l'ambassadeur de Grande-Bretagne, Sir Ronald Campbell. La radio française poursuit : *« On ne connaîtra pas le résultat des délibérations gouvernementales avant plusieurs heures. »* Cependant, le gouvernement Reynaud dément officiellement et catégoriquement que la France ait demandé un armistice. A Londres est également démentie dans les mêmes termes la rumeur, de source allemande, selon laquelle *« une paix séparée serait envisagée »*.

Un texte « autorisé » diffusé par le ministère de l'information précise : *« On ne saurait trop clairement et définitivement déclarer que la Grande-Bretagne, avec fermeté et résolution, est déterminée à continuer la lutte jusqu'à ce que la victoire soit acquise. »*

Ce texte dit encore : *« Même si sur terre sa résistance se trouve sérieusement affaiblie, la France possède encore la plus puissante marine d'Europe après celle de la Grande-Bretagne ; cette grande flotte alliée est pleinement capable d'imposer le blocus à l'ennemi. Les immenses ressources des empires britannique et français, jointes à celles que les Etats-Unis ont mises à la disposition des alliés, joueront, de semaine en semaine, un rôle de plus en plus déterminant. »* Quant à l'effort industriel de la Grande-Bretagne, *« la production des aéroplanes, des armes et des munitions augmente à un rythme accéléré »*.

Le général de Gaulle, sous-secrétaire d'Etat à la défense nationale, est arrivé à Londres ce matin de très bonne heure. Il s'est rendu de Bordeaux à Brest par la route et de Brest à un port britannique à bord d'un torpilleur.

Il est donc présent aux conversations qui se déroulent depuis le début de la journée et où il est notamment question du projet d'union. Ses défenseurs, qui veulent à tout prix convaincre le premier ministre avant qu'il ne soit trop tard, comptent beaucoup sur le général de Gaulle dont chacun sait maintenant que Churchill a pour lui, et pour la résolution qu'il n'a cessé de montrer depuis leur première rencontre, une solide estime et de l'admiration.

Vers la fin de l'après-midi, on a vent du résultat des conversations : proposé par le premier ministre, le projet d'union a été approuvé sur-le-champ et avec chaleur par le cabinet britannique. Paul Reynaud en a été immédiatement et directement informé par téléphone ; Churchill et lui ont rendez-vous demain matin sur la côte ouest de la France. Le général de Gaulle a repris l'avion pour Bordeaux où Paul Reynaud doit être en train de se servir de l'union comme d'un atout décisif. L'avion dans lequel le général est parti a été mis à sa disposition par le premier ministre : c'est un appareil de l'escadrille gouvernementale. Auparavant, le lieutenant de Courcel, aide de camp du sous-secrétaire d'Etat, a pu s'entendre avec Mlle Elisabeth de Miribel, qui appartient à la mission du blocus dirigée par Paul Morand, afin qu'à l'occasion des prochains voyages à Londres du général de Gaulle, elle puisse assurer un secrétariat.

A 23 h. 30, la radio française écoutée à Londres annonce que le cabinet Paul Reynaud a démissionné. Le maréchal Pétain est chargé de former un nouveau cabinet, dont le général Weygand sera le vice-président du conseil. On prévoit l'entrée dans ce gouvernement de l'amiral Darlan à la marine et de Paul Baudoin aux affaires étrangères.

De Bordeaux, la Columbia Broadcasting Company croit savoir que Laval et Marquet auraient refusé d'entrer dans le cabinet du maréchal Pétain et que le général Weygand, au poste de vice-président, deviendrait aussi ministre de la défense nationale.

Après avoir longtemps attendu dans son train spécial, Churchill avait, au début de la soirée, renoncé à partir vers le port d'où il devait s'embarquer pour rencontrer le président Paul Reynaud.

LUNDI 17 :

Pétain donne l'ordre de cesser le combat

Les journaux sont remplis des nouvelles de Bordeaux. Une dépêche de la British United Press dit que le nouveau gouvernement est considéré comme un gouvernement d'extrême droite.

Dans leur poussée vers le sud, les Allemands sont à Dijon et tentent par ailleurs de tourner la ligne Maginot.

Il est plus sûr que jamais, après tout ce qui vient de se produire à Bordeaux, que demain, 18 juin, M. Churchill fera devant les Communes le point de la tragique situation. Dans les milieux officiels britanniques, on parle avec une insistance grandissante de la puissance navale de la France et de sa flotte, la deuxième d'Europe.

On court du ministère de l'information à Fleet Street, puis à la B.B.C., à l'affût des nouvelles. L'entrée en scène du maréchal et toutes les rumeurs contradictoires ou sinistres qui, peu à peu, arrivent de Bordeaux où se trouvent des journalistes britanniques et américains et l'ambassadeur de Grande-Bretagne créent une profonde, très profonde, inquiétude (et c'est là un fameux *under statement)*.

Parmi les militaires des missions et à l'ambassade, la constitution du cabinet du maréchal Pétain a produit une grande impression ; il doit en être généralement de même pour les Français qui, par dizaines de milliers, se trouvent en Grande-Bretagne.

Et, soudain, c'est le coup de tonnerre qui nous assomme tous et nous plonge dans un chagrin suffocant et dans les larmes (je me trouve alors en compagnie de Georges Boris) (6) : le maréchal Pétain, à la fin de la matinée, a annoncé par la radio aux Français que, dans la nuit de dimanche à lundi, les armées françaises ont reçu l'ordre de cesser le combat et qu'il est entré en contact avec le chancelier Hitler pour conclure une paix honorable.

On apprend que le général de Gaulle, qui n'est plus sous-secrétaire d'Etat, est revenu de Bordeaux à Londres. On saura un peu plus tard qu'il a été longuement reçu par Winston Churchill. Les deux hommes connaissaient donc, quand ils se sont rencontrés, la décision du maréchal Pétain. A présent le général de Gaulle doit être quelque part dans Londres, guettant lui aussi les nouvelles.

Le choc est terrible pour les Anglais, surtout, j'imagine, pour l'opinion publique, qui ignorait ce que les milieux officiels pressentaient, prévoyaient ou savaient déjà. Et pourtant nos amis britanniques nous entourent d'égards, d'affection et de solidarité. A la fin de la journée, deux jeunes ménages à qui nous sommes liés nous offrent l'hospitalité dans leur maison « For duration » : ils savent en effet que notre décision est prise et que, quoi qu'il arrive, nous demeurerons ici au milieu d'eux, jusqu'au jour où notre pays retrouvera, nous en sommes sûrs, la liberté après l'immensité des malheurs.

Le soir, dans les salles de spectacle, on n'a pas joué *la Marseillaise* avant le *God save the King* comme on le faisait depuis le début de la guerre.

MARDI 18 :

« Le dernier mot est-il dit ? »

A ma connaissance cette année une tradition britannique ne sera pas observée : celle qui veut que tous les 18 juin, date anniversaire de la victoire de Waterloo, le descendant du duc de Wellington se rende auprès de son souverain pour lui remettre en souvenir symbolique un petit drapeau de soie tricolore... Il y a vingt-quatre heures que le maréchal Pétain, après avoir ordonné aux armées françaises d'arrêter les combats, a proposé à Hitler de conclure « une paix honorable ».

Les Anglais n'ont pas tardé à s'employer, sans panique mais avec une vigilance aiguë, à en tirer les conclusions. Il est évident qu'avant tout ils pensent à la flotte française, au *Richelieu* et au *Jean-Bart*, au *Dunkerque* et au *Strasbourg*, plus puissants que le *Scharnhorst* et le *Gneisenau*, aux 7 croiseurs de 10 000 tonnes et aux 12 croiseurs légers, aux 70 contre-torpilleurs et aux 94 sous-marins qui, pour l'essentiel, constituent notre flotte : ils souhaitent ardemment que, d'une façon ou d'une autre, ces navires soient soustraits aux accords qui suivront, si elle est acceptée, la demande du maréchal Pétain. L'ambassadeur de Grande-Bretagne est toujours à Bordeaux où il va être rejoint par des membres du cabinet britannique et des émissaires français venus de Londres, tels, dit-on, que Jean Monnet et René Pleven. L'ambassadeur n'a pas de mission plus urgente que de se montrer attentif à tout ce qui concerne les mouvements de la flotte et les projets militaires et politiques que le cabinet du maréchal Pétain, mais surtout l'amiral Darlan, pourront, d'heure en heure, nourrir à son égard.

Je ne sais pas où se trouve le général de Gaulle ; on a dit qu'il occupait, dans Mayfair, un petit appartement, pied-à-terre d'un membre de son cabinet qui naguère avait une fonction dans l'une des missions françaises, mais je n'en connais pas l'adresse.

En préparant les programmes de la radio pour les quelques jours à venir, je découvre, dans *le Times*, le texte admirable d'une lettre écrite peu avant sa mort par un tout jeune pilote de la Royal Air Force, tué en opérations. On a trouvé cette lettre dans ses affaires ; elle était destinée à sa mère, qui en a autorisé la publication. Elle est si émouvante que je décide de lui consacrer un de mes prochains commentaires : je choisis la date du 21 juin, elle sera toujours d'actualité.

C'est peu avant l'ouverture de la séance des Communes, où Winston Churchill va prendre la parole, que l'on m'apprend que le général de Gaulle doit, ce soir, s'adresser aux Français au micro de la B.B.C. Il a déjeuné avec Duff Cooper, le ministre de l'information, et son texte est prêt. Il semble qu'il y ait eu d'abord un malentendu au niveau du cabinet, réuni sous la présidence de Neville Chamberlain, en l'absence de Churchill. Celui-ci, alerté, a de façon expéditive réglé l'affaire.

On est stupéfait à l'idée que tout à l'heure le premier ministre britannique va se lever de son banc et parler de la France comme on n'en a jamais parlé : comme d'un pays longtemps auréolé de la plus haute gloire militaire, et soudain accablé par une effrayante défaite. Et c'est Winston Churchill qui va devoir le faire, lui qui a passé toute sa vie politique, toute sa vie d'homme influent et célèbre, à porter la France aux nues, à la donner opiniâtrement en exemple, notamment dans le domaine des armes. *« La Grande-Bretagne a la monarchie, la France a l'armée française »*, se plaisait-il à dire. Comme il avait raison de dénoncer, parmi les premiers, la montée de la puissance hitlérienne, et d'annoncer que, si l'on n'y prenait garde, ce serait là une puissance redoutable ! Mais on ne l'écoutait pas De même qu'on n'écoutait pas non plus le Français, moins illustre mais tout aussi lucide, qui indiquait le moyen de faire face à la menace. Les voilà tous deux à Londres, et qui tous les deux, le même jour, vont parler du même drame et du même malheur... C'est le destin et le génie de Winston Churchill d'être, par la parole autant que par l'action, à la hauteur des circonstances les plus dramatiques. Voilà qu'il le montre une fois encore devant les membres des Communes, qui, malgré les tourments de l'heure donnent à son éloquence et à son « inflexible résolution » un accueil éclatant.

Avec sang-froid et clarté, il analyse les données de la situation ; elles permettent *« un raisonnable et bon espoir de la victoire finale »*. Il ajoute : *« Hitler sait qu'il doit nous briser dans cette île ou perdre la guerre. Faisons notre devoir, conduisons-nous de telle façon que les hommes, dans mille ans, disent encore, en parlant de la lutte que nous allons soutenir : « Ce fut leur plus belle heure. »*

Sévère avec le gouvernement de Bordeaux, à qui il rappelle qu'il doit respecter les engagements de la France, il ajoute : *« Quant à nous, dans cette île et dans l'Empire britannique, quoi qu'il arrive, nous ne perdrons jamais le sens de la camaraderie qui nous unit au peuple français. Si nous devons souffrir ce qu'il a souffert, nous égalerons son courage, et, si la victoire couronne nos efforts, il en partagera les gains, et la liberté sera rendue à tous. »*

L'heure est venue pour le général de Gaulle de se rendre à la B.B.C. C'est la fin de l'après-midi. Le taxi, appelé par le lieutenant de Courcel, traverse, le long d'Oxford-Street, une ville ensoleillée et très animée. Sur le seuil de Broadcasting-House, le directeur de la B.B.C., Sir Stephen Talence, accueille le général ; une de ses collaboratrices, Elizabeth Barker, tient le rôle d'hôtesse. Le groupe monte vers le studio 4 C où deux speakers de langue française, Maurice Thierry et Pierre de Valençais, lisent un bulletin de nouvelles. Tandis que Sir Stephen Talence et le lieutenant de Courcel prennent place dans un petit salon d'où ils pourront entendre le général, Elizabeth Barker fait entrer celui-ci dans le studio, où il est accueilli sans mot dire par le speaker de permanence, un Anglais, Gibson Parker, impeccablement francophone — il a fait en France une partie de ses études. La lecture du bulletin de nouvelles est terminée, le général s'approche de la table cannée sur laquelle est placé le micro, ôte ses gants blancs et les pose dans son képi renversé. Thierry et de Valençais laissent la place et saluent. Apparemment impassible, le général s'assied. Gibson Parker lui demande un essai de voix et lui fait signe. Le général commence à dire son texte :

L'appel

« Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises ont formé un gouvernement... » Quoique ferme, le ton surprend par son étrangeté : la diction est évidemment mal adaptée aux discours publics. *« Certes, nous avons été, nous sommes submergés par la force mécanique, terrestre, aérienne, de l'ennemi... »*

Curieusement, le ton insolite s'impose ; et voilà qu'il change subitement, parcouru par une véhémence contenue : *« ...Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non. Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire... »*

Comme si ce mot l'avait libérée, la véhémence monte : *« Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! »* Comme si l'écho le redisait déjà.

« Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pouvons vaincre dans l'avenir par une force mécanique plus grande : le destin du monde est là.

» ...Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français... à se mettre en rapport avec moi... »

Et c'est le cri de guerre, le mot d'ordre catégorique et péremptoire : *« Quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. »*

C'est fini. Dans le couloir où nous attendons, le général de Gaulle, son aide de camp, Sir Stephen Talence, s'éloignent sans hâte, en silence.

A la B.B.C., le discours n'a pas été enregistré ; en revanche, la fiche habituelle, destinée à l'administration et au service des copyrights, a été établie : elle donne à l'Appel du 18 juin le titre : « La France continue de se battre » et porte, au-dessous, la mention « Pas de cachet ». Dans la soirée, le ministère de l'information diffuse, à l'intention de la presse britannique et internationale, le texte intégral du discours en anglais et en français.

(5) Le général Blanchard commande le groupe d'armées du Nord, le général de La Laurencie le 3[e] corps d'armée, et le général Béthouart le corps expéditionnaire de Narvik.

(6) Economiste, journaliste, collaborateur de Léon Blum avant la guerre et de Mendès-France après, mort en 1960.



POLITIQUE

Le communiqué du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres, le 18 juin, au palais de l'Elysée. Après avoir examiné les questions suivantes : distinctions exceptionnelles, revalorisation des pensions et le sommet de Venise (*le Monde* du 19 juin), le conseil a traité de :

● L'ÉGALITÉ ENTRE HOMMES ET FEMMES

Le ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la famille et de la condition féminine, et le secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, chargé de l'emploi féminin, ont présenté au conseil des ministres une communication relative à l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes dans la formation professionnelle et le travail.

Le fait que neuf millions de femmes exercent une activité professionnelle représente un des changements importants de notre société. L'accès des femmes à la formation professionnelle et à l'emploi s'accroît régulièrement malgré les difficultés qu'elles rencontrent.

La politique d'égalité de traitement professionnel entre les hommes et les femmes, affirmée par la loi du 22 décembre 1972 sur l'égalité des salaires et par la loi du 11 juillet 1975 sur les discriminations, est un objectif permanent du gouvernement qui entend y associer l'ensemble des partenaires sociaux.

Le conseil des ministres a décidé de poursuivre l'action contre toutes les formes de discriminations professionnelles, directes ou indirectes. Cet effort devra être complété par des accords négociés entre les partenaires sociaux. Le gouvernement poursuivra l'action entreprise pour ouvrir aux femmes de nouveaux métiers, en leur offrant des possibilités de formation scolaire et professionnelle plus diversifiées.

● LA SITUATION DES TRAVAILLEURS MANUELS

Le secrétaire d'Etat chargé des travailleurs manuels a confirmé que d'octobre 1974 à octobre 1979, les travailleurs manuels ont bénéficié d'une augmentation de leur pouvoir d'achat supérieure de 8 % à celle de la moyenne des Français. Ainsi, l'orientation retenue par le gouvernement en 1974 d'une revalorisation sélective du pouvoir d'achat des travailleurs manuels a été mise en œuvre au cours des dernières années, en dépit des difficultés de la situation économique.

Pour 1980, une nouvelle étape sera accomplie dans les branches prioritaires où plusieurs accords ont déjà été signés au premier semestre.

Le gouvernement, prenant acte de ces résultats, souhaite que de nouveaux progrès soient enregistrés dans ce domaine au second semestre, ainsi que pour créer un véritable déroulement de carrière dans la hiérarchie ouvrière.

● LA PÊCHE EN EUROPE

Le ministre des transports a rendu compte des travaux du conseil des ministres des pêches qui s'est réuni à Luxembourg le 16 juin.

La mise en œuvre de la politique communautaire de la pêche doit être obtenue d'ici au 1er janvier 1981, parallèlement à l'application des décisions prises le 30 mai sur la contribution budgétaire britannique et les prix agricoles.

Cette politique doit être fondée sur le respect des principes fondamentaux inscrits dans les traités, notamment celui de l'égalité d'accès des pêcheurs dans les zones de pêches de la Communauté.

Pour parvenir à cet objectif, un calendrier de travail immédiat a été adopté comprenant notamment une nouvelle réunion du conseil le 21 juillet et une réunion en septembre. La commission, pour sa part, s'est engagée à communiquer ses propositions pour la fixation des quotas début juillet.

● L'OFFICE FRANCO-ALLEMAND DE LA JEUNESSE

Le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs a rendu compte, à l'occasion de la réunion à Paris de son conseil d'administration, de l'excellent fonctionnement de l'Office franco-allemand de la jeunesse, qui a permis un développement considérable des échanges de jeunes entre la France et l'Allemagne. Le nombre des stagiaires devrait, cette année, dépasser 100 000. Le gouvernement français a accru de 50 % en cinq ans sa contribution à l'Office franco-allemand de la jeunesse, témoignant ainsi de son caractère exemplaire dans le renforcement des relations entre la République fédérale d'Allemagne et la France.

EN BREF

● *Le président de la République et Mme Giscard d'Estaing* ont dîné, mercredi 18 juin, chez un habitant de Gouvieux (Oise), M. Maurice Alberge, cinquante ans, officier de réserve, ancien ouvrier devenu cadre.

● *Les instances judiciaires engagées par M. Poniatowski.* — La première chambre civile du tribunal de Paris a renvoyé au 2 juillet l'examen du désistement de M. Michel Poniatowski, qui avait poursuivi, devant cette juridiction, quatre journaux pour des articles le mettant en cause : *le Quotidien de Paris*, *le Canard enchaîné*, *l'Humanité* et *Riposte* (quotidien « de poche » du parti socialiste).

D'autre part, Mlle Martine Anzani, juge d'instruction, chargée après M. Guy Floch du dossier de Broglie, a adressé, mardi 17 juin, une lettre au Conseil supérieur de la magistrature afin de l'aviser qu'elle serait entendue, mercredi 25 juin, par la commission spéciale chargée d'examiner la demande de comparution de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice.

POLITIQUE

LES SUITES DE L'« AFFAIRE DOMINATI »

M. Barre tente d'apaiser le différend entre le pouvoir et les élus gaullistes

(Suite de la première page.)

A aucun moment n'ont été en cause les lois de la nation, son avenir économique ou ses réponses aux défis du présent. Et pourtant...

Et pourtant, ces vingt-quatre heures de « crise » recèlent quelques belles illustrations du caractère fictif de notre vie politique. Des illustrations qui devraient éclairer ceux des hommes publics à qui il arrive de regretter la désaffection des jeunes générations pour le débat traditionnel : l'inadéquation du pouvoir à certaines réalités, son défaut de sensibilité immédiate, sa propension à confondre le symbolique et le concret. De l'autre côté, les faiblesses symétriques des gaullistes : leur frustration profonde, inspiratrice de colères formidables mais incantatoires, leur incapacité à surmonter autrement que par le coup de gueule leur statut de partenaire non dominant, l'impossibilité dans laquelle ils se trouvent, en fin de compte, d'influer véritablement sur la conduite des affaires.

Inadéquation à la réalité. Quel dilettantisme peut bien être à l'origine de l'impair de Toulon ? On peut se demander s'il est permis de se tromper à ce point. Permettre à un membre du gouvernement de se rendre à une cérémonie dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle recelait quelques dangers : un monuments, celui des *« martyrs de l'Algérie française »*, une stèle où l'on se doutait — sans toutefois se l'avouer — que le personnage représenté figurait un ancien responsable de l'O.A.S. fusillé en 1962 ; un rassemblement où ne pouvaient manquer de venir en grand nombre d'anciens ultras, ennemis irréductibles, en son temps, du général de Gaulle, fidèles à la mémoire de Bastien-Thiry, qui voulut le tuer au Petit-Clamart.

Le fait que le ministre en cause appartienne lui-même à cette catégorie de giscardiens ayant trempé leur tempérament politique à l'extrême droite et dans les milieux de l'« Algérie française » explique en partie l'erreur mais ne permet pas de l'excuser, au contraire. S'associer, de près ou de loin, à une cérémonie de ce genre, dans le climat qui règne actuellement au sein de la majorité, et quelques jours avant le 18 juin, est une fente politique. *Réconciliation* des Français ne signifie pas nécessairement réhabilitation d'un certain terrorisme.

Défaut de sensibilité. Vouloir prouver, comme le fait le chef de l'Etat, que son action s'inspire directement des préceptes gaulliens est une chose. Trop en faire en est une autre. Et manquer la cible par excès de zèle en est une troisième. En outre, c'est oublier un peu vite que M. Giscard d'Estaing lui-même contribua à l'échec et au départ du général de Gaulle en avril 1969.

Retraite camouflée

Le petit drame de la commémoration au Mont-Valérien trouve sa source dans ce souci, si fréquent à l'Elysée, d'aller un peu plus loin que le naturel, et d'ajouter à ce qui pourrait paraître raisonnable la touche non conformiste qui fait parfois basculer le tout dans l'incongru. Parce que quarante est un chiffre rond, M. Giscard d'Estaing voulait que la cérémonie du Mont-Valérien soit différente.

Elle a failli l'être, mais ne l'a pas été. Le chef de l'Etat n'a pas pris la parole comme il le souhaitait et les explications embarrassées derrière lesquelles l'Elysée a tenté de camoufler sa retraite n'ont fait qu'ajouter à la pusillanimité. Car ce n'était nullement *« quelques mots »* que le chef de l'Etat se proposait de prononcer mercredi soir, et ces *« quelques mots »* n'avaient que peu de rapport, initialement, avec la remise des insignes de grand-croix de la Légion d'honneur à M. de Courcel. Ces arguments-là ont été élaborés *a posteriori*, après que le chef de l'Etat eut été avisé de l'indignation qui montait du côté des gaullistes et de la famille du général. Dans un premier temps, en effet, il semble que c'était bel et bien un *« message »* (le mot a été prononcé) que le président de la République entendait délivrer à cette occasion.

A rapprocher ces deux « ratés », comment ne pas considérer que le premier atteste les arrière-pensées qui sous-tendent le second ? D'un côté, le salut aux ultras, de l'autre la révérence trop appuyée aux gaullistes : en fait deux gestes également suspects d'électoralisme et cela d'autant plus vraisemblablement que, s'ils avaient été l'un et l'autre innocents et loyaux, ils se seraient exclus l'un l'autre.

Ainsi se manifeste cette propension du giscardisme à confondre ce qui est symbolique et ce qui est réel. Parler, faire des gestes, multiplier les références : comme si l'apparence était une fin en soi. Il ne suffisait pas de marquer un anniversaire d'une croix blanche pour s'attirer les faveurs d'une famille politique sur la défensive. Il ne suffisait pas non plus de lire mercredi à la Sorbonne une rédaction appliquée sur le thème *« Racontez le 18 juin d'un adolescent auvergnat qui a entendu l'appel du général de Gaulle avec son vieil oncle »* pour prendre rang, soudainement, dans la filiation gaulliste.

Et en face ? Le camp opposé, le camp apparemment et meurtri ces derniers jours, le camp gaulliste, serait-il plus convaincant ? Quelle débauche d'indignation, tout à coup ! Quels cris de fureur, quelles tempêtes de couloirs !

Pourquoi ? Parce que le 18 juin fait partie du sacré. Parce qu'il est ici des ressorts sentimentaux sensibles à la moindre sollicitation. Des ressorts qui n'attendaient qu'une occasion.

Mais quelle occasion ! Celle de manifester enfin une unanimité d'autant plus bruyante qu'elle n'est plus la règle en temps ordinaire. L'occasion de crier *« haro »* sans mettre en danger la cohésion de la famille. L'occasion de se défouler en toute sécurité.

Que de frustrations enfin, et de colères trop longtemps contenues, dans l'explosion gaulliste de mardi après-midi. Un parti qui n'a pu trouver — comme le lui faisait remarquer naguère un des siens dans ces colonnes (1) — la voie entre la participation au pouvoir et la stratégie du recours découvrait tout à coup matière à se formaliser à peu de frais, matière à s'exprimer et à retrouver une identité.

Placé par un jeu politique habile de l'Elysée dans une situation d'impasse, conduit sur des voies parfois incertaines par ses dirigeants, le R.P.R. a organisé autour de ces affaires le tapage qu'il ne peut plus provoquer sur d'autres, plus importantes pour l'avenir. Quelle énergie dépensée qui aurait pu l'être à meilleur titre, pour défendre certains principes juridiques, certaines libertés mêmes, menacées par un projet de loi actuellement examiné au Palais-Bourbon. Un projet de loi présenté, il est vrai, par un ministre R.P.R.

Le quarantième anniversaire du 18 juin est passé. *« Vieille France accablée d'histoire, meurtrie de guerres et de révolutions... »* (2). En certaines périodes, cette histoire tourbillonne entre la débâcle et la révolte. D'autres jours, elle clapote entre deux dérisions.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(1) Cf. l'article de Pierre Juillet dans *le Monde* du 11 juin 1980.
(2) Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*, tome III.

Le R.P.R. : ne pas confondre les tueurs avec les rapatriés

M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, député R.P.R. de Moselle, qui avait interrogé le premier ministre le mardi 17 juin sur l'*« affaire Dominati »*, et auquel M. Raymond Barre devait répondre jeudi après-midi à l'Assemblée nationale, a déclaré, le 18, à Radio-Lorraine : *« Pour nous gaullistes, l'affaire Dominati n'est pas un coup politique. Ce qui s'est passé a provoqué une réaction du sentiment et de l'honneur.*

» Si la réponse de M. Raymond Barre nous posait des questions, le groupe parlementaire R.P.R. se réunirait pour en décider, mais je crois que M. Raymond Barre est tout à fait conscient de la réaction que nous avons eue dans cette affaire qui, pour nous, n'est pas une affaire politique. »

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., du jeudi 19 juin, Pierre Charpy écrit notamment : *« Il ne faut pas oublier que les mêmes tueurs qui ont raté le général de Gaulle abattaient les soldats du contingent dans les rues de Bab-El-Oued. Ils n'ont rien à voir avec toutes celles et tous ceux qu'on appelle « rapatriés » mais qui sont plutôt des « expatriés ». Ceux-ci auraient même sans doute connu un destin moins tragique sans l'intervention de ces « soldats perdus ».*

» Les Français d'Algérie ont été les premières victimes de l'O.A.S. et c'est pourquoi il était inacceptable qu'un membre du gouvernement puisse même paraître cautionner une entreprise dont tant d'innocents furent victimes et qui faillit coûter la vie au général de Gaulle lui-même.

» Il ne s'agissait nullement d'une affaire politique, d'autant moins que les gaullistes n'ont cessé d'œuvrer pour effacer les séquelles tragiques du drame algérien et qu'il ne dépend que du bon vouloir du gouvernement que la proposition de loi R.P.R. sur l'amnistie vienne enfin en discussion. « Les martyrs de l'Algérie française », dont beaucoup vivent parmi nous, méritent recueillement et solidarité. Le premier devoir du gouvernement est de ne pas les confondre avec les ennemis de la République. C'est pourquoi, si affaire politique il y a, elle réside dans l'incapacité du gouvernement à démêler la confusion entretenue par l'un de ses membres. »

L'association de rapatriés Le Recours a pris connaissance « avec gravité de la crise qui vient d'éclater au Parlement » et constate *« avec tristesse que les Français d'outre-mer risquent une fois de plus de faire les frais de polémiques politiques alors que leurs véritables problèmes ne sont toujours pas réglés »*.

● *Le Comité nationaliste des rapatriés « s'indigne de la réaction des parlementaires et anciens ministres gaullistes, le mépris et l'esprit de revanche soufflant toujours du même côté ».*

M. Guéna : le R.P.R. est-il bien le parti gaulliste ?

Le carrefour du gaullisme, que préside M. Roland Nungesser, député R.P.R. du Val-de-Marne, a organisé, mardi 17 juin, un colloque consacré au Gaullisme, demain : tous les orateurs, MM. Mattéoli, ministre du travail, Debré, Sanguinetti, Guichard, Léo Hamon, ont affirmé leur foi en la permanence du gaullisme.

M. Yves Guéna, député de la Dordogne, ancien secrétaire général de l'U.D.R. et conseiller politique de M. Jacques Chirac à la présidence du R.P.R. jusqu'en mars 1979, s'est demandé : *« Faut-il un parti gaulliste ? »* Il a affirmé :

« Comme toujours depuis vingt ans, l'une des organisations politiques gaullistes est primordiale par rapport à toutes les autres. C'est bien évidemment aujourd'hui le cas du R.P.R.

» Le R.P.R. est-il bien aujourd'hui le parti gaulliste, mérite-t-il de se présenter comme tel ? Sans doute le pense-t-on assez naturellement dans les milieux gaullistes et au dehors. Mais, parfois, sur cette certitude passe comme l'ombre d'un doute.

» Un parti gaulliste ne peut pas, fût-ce pour son profit, porter atteinte aux institutions, à la règle de la stabilité, à la prééminence de l'exécutif. Un parti gaulliste ne peut pas, sauf à perdre son âme, quérir les voix et les appuis en épousant les revendications catégorielles contre l'intérêt général. Un parti gaulliste ne pourrait se mettre dans le cas de l'emporter sur les décombres de la République.

» Quant à la politique étrangère, les gaullistes ont une seule référence pour l'apprécier, la volonté d'indépendance du gouvernement. Les arrière-pensées électorales sont proscrites. Et même l'inégal bonheur inhérent à la conduite de l'action diplomatique et des négociations pèse dans la balance du jugement d'un moindre poids que l'intention. Le trouble dans les rangs centristes devrait être pour nous une contre-épreuve éclairante. On ne peut à la fois dénoncer les dangers de l'atlantisme, épier anxieusement les signes éventuels d'un rapprochement avec l'OTAN et, en même temps, refuser au gouvernement le droit au dialogue direct avec l'U.R.S.S. On ne pouvait, hier, vanter la lucidité de de Gaulle dans le conflit israélo-arabe et contester aujourd'hui la politique française au Proche-Orient. Nos critiques mal ajustées ont eu comme résultat navrant de nous faire soupçonner publiquement de vouloir déposer le fardeau de l'indépendance. Comment avons-nous pu nous mettre dans cette situation, alors que le gaullisme c'est la passion de l'indépendance ? »

A PROPOS DE LA CÉRÉMONIE DE TOULON

La Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc, Tunisie (FNACA), qui regroupe trois cent mille adhérents, déclare dans un communiqué publié mercredi 18 juin, qu'elle *« a suivi avec attention le développement de l'affaire de la cérémonie du 14 juin, à Toulon. Si la FNACA comprend bien volontiers que les rapatriés puissent avoir des souvenirs particuliers à commémorer, elle s'inquiète cependant de la présence d'un membre du gouvernement à une manifestation non officielle, destinée à honorer Roger Degueldre — dont les commandos O.A.S. sont responsables, entre autres, de la mort de militaires du contingent restés fidèles à la légalité républicaine, — en présence d'orateurs ayant rendu hommage à Bastien-Thiry, exécuté pour avoir attenté à la vie du général de Gaulle, chef de l'Etat de l'époque.*

» La FNACA s'indigne d'autant plus de cette présence officielle du gouvernement qu'elle s'est vu refuser par le président de la République que la date du 19 mars, anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, soit consacrée à un hommage national à la mémoire des trente mille soldats français tombés en Afrique du Nord et à toutes les victimes civiles de ces conflits (...) ».

Les responsables des Jeunes Giscardiens créeront une organisation autonome après l'élection présidentielle

M. Hugues Dewavrin, président du Mouvement des jeunes giscardiens, a dressé lundi 18 juin devant la presse le bilan des activités de la formation qu'il dirige. Il a souligné qu'avec une *« force de mobilisation de quelque trente mille personnes »* et six cents à sept cents responsables locaux, les jeunes giscardiens s'estiment *« mûrs pour la campagne présidentielle »*. Il est d'ailleurs probable que, lors de la convention nationale qu'ils réuniront au mois de novembre, ils lanceront un appel à la candidature de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Auparavant, les jeunes giscardiens auront organisé, du 25 août au 5 septembre à Sélestat (Bas-Rhin), un *campus* d'été sanctionné par la délivrance, après épreuve écrite, d'un *« brevet d'aptitude »* aux futurs animateurs de la campagne.

Les dirigeants et cadres du mouvement ont aussi tracé leur ligne de conduite pour *« l'après 1981 »*. Entre l'option traditionnelle qui consiste, pour les responsables d'une formation de jeunes, à s'intégrer, au-delà d'un certain âge, au mouvement adulte et la création d'une organisation autonome, ils ont opté pour la seconde solution.

Les animateurs actuels du Mouvement des jeunes giscardiens ne souhaitent pas rejoindre purement et simplement le parti républicain. Ils veulent *« rester ensemble »* et mettre en place leur propre organisation avec pour objectif la préparation de candidats aux élections locales, et surtout municipales. M. Dewavrin, qui a précisé qu'il cesserait d'animer le Mouvement des jeunes giscardiens après l'élection présidentielle, a déclaré : *« Les cadres et militants qui ont un peu vieilli se sentiraient mal à l'aise dans le parti aîné. Notre encadrement — dont les membres sont âgés de vingt-trois ou vingt-quatre ans — ne souhaite pas accomplir cette démarche. Nous allons lui offrir une nouvelle structure de formation, autonome, avec ses propres méthodes d'action, et qui préparera de jeunes candidats aux scrutins locaux. (...) C'est là une innovation ; une manière d'accompagner, dans l'autonomie, un processus de maturation politique. »*

Cette politique créera vraisemblablement quelques frictions avec la direction du P.R. et de l'U.D.F. lors des investitures pour les élections qui auront lieu après l'échéance présidentielle. Mais, d'une part, nul ne sait présentement ce que seraient les structures des formations giscardiennes au lendemain de l'élection présidentielle et, d'autre part, il ne déplaît apparemment pas aux jeunes de se placer dès à présent en concurrents potentiels. M. Dewavrin a d'ailleurs exprimé le souhait que les dirigeants de l'actuelle U.D.F. *« prennent conscience du besoin de rajeunissement des candidatures »*.

M. FRANÇOIS HINCKER QUITTE « RÉVOLUTION »

M. François Hincker, rédacteur en chef adjoint de *Révolution*, hebdomadaire du P.C.F., a adressé le mardi 17 juin, à M. Guy Hermier, directeur de cette publication et membre du bureau politique du P.C.F., une lettre dans laquelle il annonce sa démission de toute fonction au sein de ce journal.

Le conflit est né du refus de M. Hermier de publier un article polémique de M. Hincker, texte qui se présentait comme une réponse à une série d'articles de M. Lucien Marest sur la politique culturelle du P.C.F. M. Hincker estime que M. Marest, qui occupe, selon lui, *« une position quasi officielle à la section des intellectuels et de la culture auprès du comité central »*, exprimait dans ses articles des positions qui remettent en cause la ligne du P.C.F. à l'égard de la création. *« L'enjeu du conflit*, souligne M. Hincker dans sa lettre de démission, *n'est pas personnel mais politique. »*

● *M. Pierre Bauby*, militant du parti communiste marxiste-léniniste (P.C.M.L.), sera le candidat de cette formation à l'élection présidentielle de 1981. Il fera campagne *« contre Giscard et contre la guerre »*. M. Bauby, trente-sept ans, ancien militant du P.S.U., est membre du bureau politique du P.C.M.L. depuis 1975. Il est marié, père de quatre enfants, et travaille à E.D.F.

AU SÉNAT

• Vote de la loi ‹Cantegrit› sur la protection sociale des Français de l'étranger
• Examen du projet tendant à améliorer la situation des familles nombreuses

Le Sénat a définitivement adopté en seconde lecture, mercredi 18 juin, la proposition de M. Jean-Pierre Cantegrit (Gauche dém., Français établis hors de France), qui revêt ainsi, désormais, force de loi. Les légères modifications apportées par l'Assemblée nationale ont été entérinées par les sénateurs. La nouvelle législation étend aux Français de l'étranger, en l'adaptant, le régime de protection sociale en vigueur à l'intérieur des frontières, du moins pour l'essentiel. M. CANTEGRIT, auteur et rapporteur de ce texte, et après lui M. MACHEFER (P.S., Yvelines), ont toutefois souhaité un développement de cette couverture sociale, notamment au profit des handicapés et des pensionnés civils et militaires.

Le Sénat a ensuite examiné le projet de loi tendant à améliorer la situation des familles nombreuses, dont il a poursuivi l'examen jeudi. *« Cette panoplie de mesures, certes nécessaires*, a souligné le rapporteur, M. LABEGUERIE (Un. centr., Pyrénées-Atlantiques), *ne saurait toutefois tenir lieu de la véritable politique familiale attendue par le Parlement. »* Le projet prévoit quatre mesures essentielles : l'allongement du congé de maternité, porté à six mois pour les mères de famille de trois enfants ; le regroupement des allocations postnatales en une seule prestation, majorée très sensiblement en faveur des familles de trois enfants ; le droit d'accès aux équipements collectifs pour les enfants des mères de familles nombreuses qui n'exercent pas d'activité professionnelle ; l'institution d'un revenu familial garanti.

Ce texte, estime le rapporteur, autorise à donner un sens nataliste au congé de maternité. L'Assemblée nationale, en effet, a prévu que, dès lors qu'une femme a mis au monde deux enfants nés viables, que ceux-ci soient ou non à sa charge au moment d'une troisième naissance, elle bénéficie du congé de maternité de six mois.

Mme PELLETIER : un progrès considérable pour cent cinquante mille familles

Mme MONIQUE PELLETIER, ministre chargé de la condition féminine, souligne que le texte ne s'applique qu'aux familles de trois enfants et plus. *« Notre premier objectif est d'aider les familles les plus défavorisées. Notre second est de dresser un statut de la mère de famille, en faveur des mères qui n'exercent pas d'activité professionnelle. »*

Le ministre reconnaît que le dispositif proposé est perfectible. Il représente néanmoins pour cent cinquante mille familles un progrès considérable. *« Aider mieux, aider plus les familles à l'arrivée de l'enfant*, conclut-elle, *favoriser l'accès des mères à l'Université, instituer un revenu minimum, tels sont les objectifs de ce texte qui s'inscrit dans un dispositif d'ensemble.*

» Quel en sera le coût ? Plus de 6 milliards de francs sur deux ans. C'est le maximum que nous pouvions engager sans faire appel à de nouveaux prélèvements sociaux. »

Dans la discussion générale on entend Mme GOLDET (P.S., Paris), qui dénonce le *« sexisme »* du projet et estime que la fiscalité du quotient familial favorise les riches tandis que l'on attend toujours les deux mille crèches du programme de Blois.

M. BERANGER (Gauche dém., rad. de g., Yvelines) estime qu'il faudrait commencer par régler les *« vrais problèmes »*, à savoir la mise en place d'équipements sociaux suffisants et une meilleure redistribution des revenus. Il précise d'autre part : *« En 1945, les dépenses pour la famille représentaient 25 % du budget social de la nation : aujourd'hui, 17 %. En 1945, la branche « famille » consommait 40 % des dépenses de la Sécurité sociale ; aujourd'hui, 15 % ! C'est un excédent de 6 milliards de francs qu'enregistre le régime des allocations familiales : sur ces 6 milliards qui devaient revenir aux familles, l'Etat leur offre 500 millions ! »*

M. VIRAPOULLE (Un. centr., Réunion), comme ensuite M. GARGAR (appar. P.C., Guadeloupe), proteste contre le fait que les départements d'outre-mer seront privés du bénéfice de la nouvelle législation. *« La départementalisation*, dit-il, *est un tout. »*

Pour M. CHERIOUX (R.P.R., Paris), si le projet apporte quelques améliorations, celles-ci sont moindres que *« le bruit fait autour de lui avait pu le faire espérer. Nous préconisons*, déclare-t-il, *une allocation parentale qui serait progressivement portée à la moitié du SMIC et qui viendrait remplacer le complément familial pour les familles de plus de trois enfants »*.

Mme BEAUDEAU (P.C., Val-d'Oise), souligne l'insuffisance des équipements sociaux. *« Il est facile*, affirme-t-elle, *de dire aux femmes « ayez un troisième enfant » quand c'est déjà la venue du premier qui crée des difficultés. Nous proposons pour toutes les mères une allocation postnatale portée à 10 000 F et un congé de maternité de six mois »*.

M. GAMBOA (P.C., Essonne) souligne l'importance du logement pour les familles et dénonce les hausses successives des loyers.

M. LISE (non-inscr., Martinique) proteste contre la discrimination dont sont victimes les DOM.

M. RUDLOFF (Un. centr., Bas-Rhin) accueille favorablement le projet. Il voudrait toutefois que l'on reconnaisse des droits spécifiques à la mère de famille et que les responsables de l'urbanisme prévoient des logements de plus de cinq pièces pour les familles nombreuses.

M. MEZARD (C.N.I.P., Cantal) annonce que son groupe apportera son concours à la politique familiale proposée par Mme Pelletier. Il en souligne toutefois quelques insuffisances. Il demandera notamment que le versement des allocations soit lié aux trois examens postnataux et déplore l'établissement d'une carte scolaire qui, dans les départements de montagne, oblige les familles à envoyer leurs enfants dans des centres différents.

M. HENRIET (R.I., Doubs) critique le texte, qui prévoit des mesures familiales *« trop ponctuelles, trop parcellaires »*, et traite les effets plus que les causes. Il faut, estime-t-il, notamment pour réduire le chômage, encourager le maintien de la femme au foyer.

Répondant aux orateurs, Mme PELLETIER se défend d'abord contre l'accusation de pratiquer une politique nataliste. Puis, à M. Henriet, elle réplique qu'une femme peut avoir une famille heureuse et nombreuse tout en travaillant.

A minuit trente, les sénateurs n'ont examiné que cinq des vingt-cinq articles du projet. Plusieurs amendements communistes et socialistes ont été repoussés. Quelques modifications rédactionnelles ont été apportées. Plus de cent amendements restent en discussion. — A. G.

Le projet de voyage en Chine du conseil général des Hauts-de-Seine

A la suite du billet que nous avions consacré au projet de voyage en Chine du conseil général des Hauts-de-Seine (*le Monde* du 14 juin), M. Jacques Baumel, député R.P.R., nous apporte les précisions suivantes, en sa qualité de président de l'assemblée départementale :

« Il ne s'agit nullement d'un voyage touristique, mais d'une invitation possible des autorités de la République populaire de Chine à visiter leur pays. Compte tenu de la rigueur et de l'austérité bien connues du régime communiste chinois, il est difficile, à moins d'être de mauvaise foi, de parler d'un voyage d'agrément et de luxe.

» Les élus communistes n'apprécient pas ce voyage pour des raisons évidentes, puisqu'il s'agit de la Chine. Ils critiquent donc cette dépense, mais, en même temps, je dois le préciser, font pression sur le bureau du conseil général, afin qu'on envoie à Moscou, à l'occasion des Jeux olympiques, une délégation de sportifs et d'élus du département aux frais des contribuables, ce qu'a refusé le conseil général.

» C'est d'ailleurs également la position du groupe communiste à l'échelon de la région parisienne, puisqu'il demande l'envoi de cinq conseillers régionaux communistes pour ces mêmes Jeux de Moscou, et également aux frais des contribuables parisiens.

» Pourquoi dire oui à Moscou et non à la Chine ?

» Le parti communiste est bien mal placé pour parler du budget du département, puisque ses élus de la préfecture ne votent pas depuis douze ans ce budget, tout en réclamant en permanence de nouvelles dépenses démagogiques.

» Je précise, enfin, qu'il s'agit pour l'instant d'un projet à l'étude, afin qu'il revête le caractère d'une mission et non d'un voyage. »

Le Monde

RAIDS D'EXTRÊME DRO

Le Marais vigilant

Il ne faut rien exagérer

CHRISTIAN COLOMBANI



Le Monde

société

APRÈS DEUX « RAIDS » D'EXTRÊME-DROITE

Le Marais vigilant

Samedi c'est le jour du Sabbat. Midi, l'école est finie, les élèves du lycée Charlemagne, dans le quatrième arrondissement de Paris, pressent le pas pour réviser le baccalauréat. A la sortie, une trentaine de jeunes gens distribuant des tracts du *Front de la jeunesse*, une organisation d'extrême droite liée au Parti des forces nouvelles. *« Tous des mecs bien sapés. Après avoir « tracté », ils s'en sont pris aux camarades juifs, ils les ont coursés dans tout le quartier*, raconte Fabien, *une vraie chasse à l'homme. »* A dix contre un dans la rue des Ecouffes, à courir avec dans le dos des menaces de mort et toutes portes fermées. *« A la fin, j'ai pu entrer dans un corridor où j'ai trouvé un manche à balai*, dit un autre « rescapé ». *Ils m'ont mis en garde, comme au karaté, ils avaient des poings américains, des barres de fer sous leur flight jacket, alors j'ai eu peur et j'ai frappé. »*

Dimanche 15 juin, les boutiques sont ouvertes à nouveau : la communauté juive a repris ses quartiers. A 18 heures, non loin de la rue des Rosiers, au 26 de la rue de Sévigné quinze hommes appartenant à la FANE (Fédération d'action nationaliste européenne), saccagent le local où la commission Justice et Paix du quartier du Marais organise une exposition sur le Nicaragua et le Salvador (*le Monde* du 17 juin). Les agresseurs couvrent les murs d'inscriptions nazies et de croix gammées. *« Il ne faut pas confondre les bagarres entre lycéens de samedi et l'agression de la FANE »*, dit-on au commissariat du quatrième arrondissement. Mais, pour les habitants du quartier, *« ces cousins germains sont à mettre dans le même sac »*. Le lendemain, d'ailleurs, ils ont protesté, juifs et chrétiens ensemble, rue de Sévigné, contre l'agression et, le soir, la chapelle de l'église Saint-Paul, où avait lieu une conférence sur le Nicaragua et le Salvador, était gardée par les jeunes Israéliens qui patrouillaient dans les rues avoisinantes.

« Il ne faut rien exagérer »

A présent, la rumeur grossit un peu les forces de l'adversaire, le nombre des matraques allemandes (télescopiques) ou japonaises, des couteaux. On imagine le pire. Un mort, paraît-il, dans un bar de la place Bourg-Tibourg *« ou du moins un type très amoché »*. *« Ils ont tabassé*, paraît-il, *des enfants de quinze ans. » « Une femme à l'hôpital...* paraît-il. *» « Je n'ose plus passer devant la fontaine des Innocents où ils se rassemblent. »* Les anciens aussi se mobilisent, même s'ils souhaitent calmer les esprits. *« Il ne faut rien exagérer*, pense Mme Benamou. *Je les ai vus arriver ; ils poursuivaient mon fils, j'ai appelé au secours et ils se sont enfuis. »* Le rabbin ne voudrait rien envenimer et le petit homme en chapeau mou qui le rejoint est tout prêt, lui aussi, à croire que ce ne sont que des gamineries. Mais, comme irrité par ces propos apaisants, il ajoute : *« S'ils reviennent, nous ne nous laisserons pas faire. »* Le marchand de noix, à quelques mètres, ne pense pas autrement. *« Je suis prêt à les recevoir, j'ai ce qu'il faut dans ma boutique »*, et le boucher kascher *« sortira ses couteaux »*. Lundi, sur l'esplanade, à l'ombre de Saint-Paul, pères et fils attendaient le retour des antisémites. Mais ils ne les ont pas revu.

CHRISTIAN COLOMBANI.

La faillite d'une centrale d'achats devant le tribunal de Paris

39 millions de francs d'abus de blancs-seings

La Sopegros n'est plus. Elle n'est plus qu'un dossier pénal financier soumis au tribunal de Paris avec la kyrielle des infractions qui l'accompagnent : infractions à la législation sur les sociétés, banqueroute, faux et usage de faux, abus de confiance, falsification de chèques et, pour finir, abus de blancs-seings. Depuis le 8 février 1980, son président-directeur général, M. Roger Durand, et son directeur des services financiers, M. Michel Dusserre-Telmon, sont emprisonnés.

De l'histoire de cette déconfiture on est encore loin de tout savoir. Ce n'est pas en quatre mois que l'on peut clôturer une information qui ne va pas sans expertises ni examens de comptabilité, encore à peine entrepris mais qui demanderont, au mieux, une bonne année de travail pour démêler les raisons d'un excédent de passif de 120 millions de francs. Du moins a-t-on pu en avoir un aperçu les 17 et 18 juin à la onzième chambre du tribunal de grande instance de Paris appelée à examiner, sous la présidence de M. Jean-Michel Guth, les faits poursuivis sous la seule qualification d'abus de blancs-seings et pour lesquels le parquet avait requis et obtenu la disjonction, considérant que, sur ce chapitre, l'instruction était achevée.

Procédure insolite, inadmissible, dangereuse, atteinte aux droits de la défense ? Les avocats des prévenus, le bâtonnier Francis Mollet-Vieville devaient d'emblée employer tous ces termes pour s'étonner d'une telle précipitation et dire que ce n'est pas une bonne manière de séparer la partie du tout, de courir le risque de se fourvoyer dans l'ignorance où l'on est encore d'éléments peut-être essentiels.

Prévenu de cet émoi, M. Christian Le Gunehec, procureur de la République de Paris, l'avait jugé suffisamment important pour venir y répondre en personne et siéger momentanément aux côtés du substitut normalement chargé du dossier, M. Serge Jeanjean, afin de *« définir la politique qu'entend mener le parquet de Paris à l'égard de toute infraction, qu'il s'agisse de violence ou de délinquance en col blanc »*. Cette politique se ramène à ceci : en ce domaine comme dans les autres il doit être entendu que la répression ne doit pas se faire attendre durant des années, que les affaires financières, elles aussi, devront être dépouillées d'un perfectionnisme et d'un pointillisme excessifs et que l'on peut très bien *« élaguer le superflu pour s'attacher à l'essentiel »*. Dès lors que les faits d'abus de blancs-seings se trouvaient suffisamment établis par l'information, on pouvait en bonne logique et sans se soucier du reste les examiner.

C'est ce que l'on a fait.

Les mauvaises passes

C'était en vérité une belle et solide société que cette société à capital variable pour l'expansion des grossistes-distributeurs en épicerie et alimentation dite Sopegros, une des centrales d'achats les plus anciennes de France et les plus réputées. M. Roger Durand l'avait fondée le 25 octobre 1944, alors qu'il avait trente ans. Elle avait compté jusqu'à cent soixante adhérents. Elle s'était entourée de huit filiales, de six groupements d'intérêt économique. D'où vinrent alors, après tant d'années de prospérité, les difficultés de trésorerie qui apparurent en 1976 ? Cela, c'est l'autre dossier, et l'on ne pouvait pas en dire grand-chose, si ce n'est qu'il commença à y avoir alors défection de certains adhérents, qu'il fallut aussi transférer des fonds pour soutenir certaines filiales, à commencer par une Union française d'alimentation (UFA), dont M. Durand se trouvait être le gérant. Il s'y ajouta encore l'incendie malvenu d'un entrepôt à Bobigny, sinistre pour lequel les assurances tardaient à verser les primes qu'elles devaient. En fait, certaines des filiales, dès ce moment-là, auraient dû être mises en état de cessation de paiement. Mais on voulait quand même espérer, tenir le coup, franchir ces mauvaises passes en alimentant coûte que coûte une trésorerie constamment en perdition.

Alors, pour finir, ce furent, à partir du printemps 1978, ces abus de blancs-seings successifs et aujourd'hui reprochés.

La pratique en était facile. Les adhérents de la Sopegros passaient en effet directement leurs commandes à leurs fournisseurs, qui leur livraient les marchandises demandées et adressaient les factures correspondantes en double exemplaire à la Sopegros, qui refacturait ensuite à ses adhérents le montant des sommes qu'ils avaient à payer. Pour que le système en soit encore plus facilité, les adhérents avaient accepté de signer en blanc des carnets de traites à soixante jours dont la Sopegros disposait, et jusque-là, dans une confiance assurément méritée.

Ce sont ces traites qu'elle mit soudain en circulation, mais cette fois pour le règlement de factures dont les adhérents avaient déjà acquitté le montant. Il y en eut ainsi pour plus de 39 millions de francs entre mars 1978 et janvier 1979, dont près de 21 500 000 francs ne purent pas être remboursés.

Qui eut l'idée de pareilles pratiques ? M. Roger Durand plaide non coupable. Mieux encore, c'est lui qui, à l'origine, porta plainte et se trouve ainsi à la fois partie civile et prévenu. Mais celui qu'il accuse de tout avoir conçu, M. Michel Dusserre-Telmon, son voisin de box comme il dit, ne l'entend pas de cette oreille. Lui reconnaît. Directeur des services financiers, il fut l'auteur principal du délit. Mais, s'il le fut, c'est parce que M. Durand le poussa à l'être. Oh ! certes, il ne lui dit pas exactement comment opérer, mais il lui fit comprendre qu'il devait *« bien y avoir des moyens »*, que lui, M. Dusserre, connaissait *« la maison depuis assez longtemps »*. Bref, il y aurait eu entre eux comme un accord tacite pour lequel suffisent les demi-mots et les sous-entendus.

Visiblement le tribunal croit à la sincérité de M. Dusserre et, pour sa part, M. Serge Jeanjean, à l'heure du réquisitoire, a clairement signifié que c'était bien la version qu'il convenait de retenir.

Mais M. Roger Durand se bat et, plus encore, le soutenant bec et ongles, son épouse, Mme Nathalie Durand, prévenue libre mais à laquelle est reproché le même délit de complicité qu'à son mari en sa qualité de secrétaire générale de la Sopegros. Du coup, il leur a fallu répondre à bien des questions. Ainsi, l'un et l'autre ont signé des chèques de remboursement de ces traites sans cause à des adhérents qui commençaient à se manifester et à trouver bien étrange qu'on leur fasse payer deux fois le prix de mêmes marchandises. Pourquoi, alors, lui, président-directeur général, elle, secrétaire générale, ne se sont-ils pas davantage inquiétés. Pourquoi n'ont-ils pas réagi ? Ils ont répondu que, dans leurs fonctions, on signe tellement de chèques qu'il n'est pas possible de prêter attention à tous. Ils ont dit aussi qu'ils n'avaient pas tout su, pas pu tout voir ni tout deviner !

« Le président Durand »

Les parties civiles, et il y en a vingt-huit, toutes anciens adhérents de la Sopegros, ont leur idée qu'a exposé M[e] Olivier Roux : *« M. Durand avait fondé la société. Il en était le patron, le père, le maître. Il voyait tout, contrôlait tout. Il était le président Durand et toute la profession le vénérait et lui faisait confiance. Alors, quand les difficultés sont venues, il n'a pu se résoudre à accepter une défaite, un échec, et, pour tenter de l'éviter, il n'a reculé devant rien. »*

Ce sera aussi l'analyse de de M. Jeanjean : *« Un péché d'orgueil, un refus de s'agenouiller. Vous êtes devenu malhonnête le jour où la réussite vous a abandonné. Et par votre attitude ici vous continuez à vous enfermer dans votre orgueil. »*

Alors, contre l'orgueilleux, le représentant du ministère public a requis quatre années de prison, une contre Mme Durand et une aussi contre M. Dusserre-Telmon, pour qui *« faute avouée est à moitié pardonnée »*.

Il reste à écouter la défense. Elle aura la parole les 23 et 24 juin.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

JUSTICE

La cour d'appel de Metz confirme qu'un répondeur téléphonique n'est pas un moyen de propagande

De notre correspondant

Metz. — *Un répondeur téléphonique est un moyen de communication privé et ne peut être considéré comme un élément de propagande, même s'il reste en fonctionnement le jour d'un scrutin. C'est ce qu'a estimé, mercredi 18 juin, la cour d'appel de Metz, confirmant ainsi le jugement du tribunal correctionnel qui avait débouté le 20 février M. Jean-Marie Rausch, sénateur et maire de Metz (U.D.F.) de sa plainte contre M. Serge Barcellini, premier secrétaire de la fédération socialiste de la Moselle* (le Monde *des 8 et 22 février*).

En mars 1978, M. Rausch avait déposé une plainte contre le P.S. parce que celui-ci, le dimanche 12 mars, jour du premier tour des élections législatives, avait laissé fonctionner un répondeur automatique qui diffusait de la propagande électorale. Le maire de Metz estimait qu'il s'agissait là d'une infraction à l'article L. 49 du code électoral qui « *interdit la circulation de tracts, circulaires et autres documents à partir de 0 heure, le jour du scrutin* ». Le juge d'instruction avait rendu un non-lieu.

En février 1979, après que M. Rausch eut interjeté appel, la chambre d'accusation inculpait le premier secrétaire du parti socialiste de Moselle de propagande illégale. Débouté, M. Rausch fit appel. Il considérait en effet que, « *en l'état actuel de la décision, un parti politique ou un candidat aux élections pourrait installer une batterie de répondeurs téléphoniques permettant d'influencer l'électeur le jour du vote, par des informations ne pouvant être ni contrôlées ni éventuellement démenties* ».

La cour d'appel a rejeté cette argumentation et relaxé le parti socialiste en estimant que « *ce mode de transmission ne constitue pas une distribution, au sens de l'article L. 49 du code électoral, en raison de l'absence de gratuité du moyen employé, nécessitant en outre du bénéficiaire un appel personnel et une démarche volontaire et en raison surtout du caractère libre et privé attaché à cet échange téléphonique, même si le message et l'information transmis passent par le canal d'une bande magnétique* ».

Pour sa défense, le parti socialiste n'a cessé de répéter qu'on cherchait à travers ce procès à limiter la liberté d'expression. « *On vous demande de juger une conversation téléphonique à caractère politique ; pourquoi ne vous demanderait-on pas demain de juger une conversation privée ?* », avait notamment déclaré Mᵉ Michel Vauzelle, le défenseur du P.S., lors d'une précédente audience.

La cour, après avoir rappelé que le texte du code électoral vise essentiellement des écrits, déclare : « *Cette signification, liée à la distribution d'écrits, ne saurait être étendue à la « diffusion » de déclarations ou messages oraux sans violer les principes généraux d'interprétation restrictive de la loi pénale. Attendu*, poursuit la cour, *tant en raison de la limitation aux écrits du texte visé à la prévention que du caractère personnel libre et privé attaché à tout échange téléphonique qu'à défaut de volonté positive et formelle de poser un acte de propagande électorale au jour du scrutin, les faits reprochés au prévenu ne constituent pas une infraction à l'article L. 49.* »

JEAN-CHARLES BOURDIER.

UNE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE GRENOBLE DÉPOSE SON BILAN

De notre correspondant

Grenoble. — Une société immobilière grenobloise, la SODERG, opérant dans le département de l'Isère, dans plusieurs villes de la Savoie, mais aussi à Dijon, Toulon et Biarritz, a déposé son bilan le 6 juin. Le « trou » de la SODERG s'élèverait à près de 6 millions de francs. Le tribunal de commerce de Grenoble a mis la société en règlement judiciaire. Ses dirigeants, MM. Fernand Morel et M. Paquier, avaient entrepris, depuis 1977, la construction de neuf cents logements dont une partie seulement ont été commercialisés. Certains sont en construction, d'autres à l'état de projet.

Les deux promoteurs ont presque exclusivement emprunté leur argent pour financer leurs projets à la Caisse d'épargne de Voiron, dont les dirigeants affirment aujourd'hui qu'ils se sont « trompés » sur les compétences réelles de leurs interlocuteurs. 100 millions de francs ont été ainsi accordés à la SODERG depuis 1978. La Caisse d'épargne de Voiron, qui est l'une des plus dynamiques de la région, notamment dans le domaine immobilier, tente aujourd'hui de rassurer ses clients. Elle affirme que les programmes entrepris par la SODERG pourront être menés à leur terme si une nouvelle société se substitue aux promoteurs défaillants.

La Caisse d'épargne rappelle qu'elle est le créancier hypothécaire de premier rang de la SODERG et que « *dans la plus noire des hypothèses, la Caisse d'épargne de Voiron est assurée de pouvoir récupérer la plus grande part de sa créance* ». Ses dirigeants indiquent que leur caisse dispose d'une « *fortune personnelle* » importante et que « *trente ans d'une excellente gestion font que cette garantie est tout à fait acceptable* ». Enfin, la caisse rappelle que les prêts accordés à la SODERG d'un montant total de 100 millions de francs ne représentent que 5 % seulement des prêts distribués par la caisse à ses clients. — C. F.

UN AVOCAT DES PAYSANS DU LARZAC EST POURSUIVI PAR SON CONSEIL DE L'ORDRE

De notre correspondant

Montpellier. — Un avocat du barreau de Montpellier, Mᵉ François Roux, a comparu le lundi 16 juin devant le conseil de son ordre siégeant en matière disciplinaire pour y répondre d'un « *démarchage de clientèle* » incompatible avec les règles de la profession.

L'affaire revêtait un caractère particulier en raison de la personnalité de Mᵉ Roux, qui est un militant écologiste et l'un des avocats des paysans du Larzac. A ce titre, il avait adressé à l'un de ses clients une lettre de caractère privé, mais qui invitait à une réunion de travail hors de son cabinet, et à laquelle il devait lui-même participer sans avoir sollicité l'autorisation du bâtonnier de son ordre, Mᵉ Marc Cros.

A l'audience du conseil de l'ordre, Mᵉ Roux, qui était assisté de Mᵉˢ Jean-Jacques de Félice, du barreau de Paris, Jean Méloux, du barreau de Montpellier et délégué du Syndicat des avocats de France, et Pierre Moreau, ancien président de l'Union des jeunes avocats, devait demander que les débats soient publics, mais le conseil, invoquant les règles ordinaires de la procédure en matière disciplinaire, a rejeté cette demande.

La défense, pour sa part, a situé le débat sur le terrain des droits du citoyen qui peuvent, en conscience, l'emporter sur une conception trop étroite, sinon périmée, des devoirs de l'avocat.

Dans le même esprit, plusieurs organisations, parmi lesquelles le Mouvement des radicaux de gauche, le P.S.U., la Ligue des droits de l'homme, ont publié un communiqué où elles déclarent notamment que les poursuites contre Mᵉ François Roux constituent « *des pressions qui visent à empêcher l'émergence d'un nouveau style d'avocats : ceux qui se sentent profondément engagés aux côtés des clients qu'ils ont accepté de défendre* ».

Le conseil de l'ordre rendra sa décision le 30 juin.

UNE ÉDUCATRICE EST CONDAMNÉE POUR HOMICIDE INVOLONTAIRE

(De notre correspondante.)

Limoges. — Le tribunal de grande instance de Limoges a condamné, lundi 16 juin, Mlle Patricia Caboux, éducatrice, à 2 000 F d'amende pour homicide involontaire après le décès d'une jeune Marocaine de dix-huit ans, Saïda, pensionnaire au centre de postcure pour toxicomanes des Marseilles dans la banlieue de Limoges. Saïda avait été retrouvée morte, le 29 mars 1979, dans les locaux du centre après avoir absorbé un mélange de tranquillisants et de bière.

L'enquête établit que la jeune fille s'était droguée la veille, au cours d'une sortie en compagnie de trois autres pensionnaires du centre. A leur retour aux Marseilles, l'éducatrice vit bien que la jeune fille n'était pas dans son état normal, mais elle ne pensa pas qu'elle pût être en danger et elle n'alerta pas le médecin. Le directeur du centre, M. Jean Grunebaum, fut lui aussi estimé civilement responsable et cité à comparaître. Le tribunal a également condamné M. Grunebaum à payer 4 000 F de dommages-intérêts à la famille de la victime.

FAITS ET JUGEMENTS

Peine réduite en appel pour Christine von Opel.

La cour d'appel d'Aix-en-Provence a condamné, mercredi 18 juin, Christina von Opel à cinq ans de prison et Michaël Karg, son ami et le père de sa fille, Vanessa, à seize ans de la même peine. M. Jean Le Gouic, avocat général, avait requis contre Christina von Opel, dix ans et seize ans contre Michaël Karg (*le Monde* du 5 mai). Le tribunal correctionnel de Draguignan avait condamné, vendredi 16 novembre 1979, en première instance, Christina von Opel à dix ans d'emprisonnement, alors que M. Jean Ory, procureur de la République, n'avait requis contre elle que cinq ans de prison (*le Monde* du 12 octobre 1979). Michaël Karg avait été condamné, en première instance, à seize ans de réclusion.

Incendie criminel d'un local du P.C.F. dans les Yvelines.

Versailles. — Un incendie d'origine criminelle a partiellement détruit, mardi 17 juin, le sous-sol d'un pavillon, rue Gabriel-Péri à Trappes (Yvelines), loué et occupé par la fédération départementale des Yvelines du P.C.F. et par la Société d'édition des Yvelines. Le feu, découvert vers 6 heures, a été rapidement maîtrisé. Les dégâts sont peu importants et seuls des papiers et des journaux ont été détruits. Dans un message téléphoné vers 4 heures du matin à l'A.F.P., un inconnu déclarant parler au nom du groupe Action jeunesse avait revendiqué cet attentat contre les locaux du P.C. précisant qu'il entendait « *prouver sa solidarité envers la résistance nationale du peuple afghan, opprimé par l'impérialisme soviétique* ». — (Corresp.)

Des peines de réclusion criminelle pour trois jeunes terroristes.

La Cour d'assises des mineurs de la Moselle, siégeant à huis clos, vient de condamner les trois militants du MATRA (Mouvement armé terroriste, révolutionnaire et anarchiste) à des peines de réclusion criminelle pour une quarantaine d'attentats commis en Lorraine entre septembre 1977 et septembre 1978, réalisés à l'aide d'obus datant de la première guerre mondiale (*le Monde* du 20 septembre 1978).

Le « penseur » du groupe, René Bour, un mécanicien âgé de vingt-trois ans, originaire de Moyeuvre (Moselle), a été condamné à dix ans de réclusion. Ses complices, Jean-Marc Spieles, âgé de vingt et un ans, boucher à Hayange, et le troisième, mineur au moment des faits, ont été condamnés à six ans de la même peine.

Les trois jeunes gens, qui n'étaient jugés que pour les vingt-six attentats perpétrés pendant la période où l'un d'entre eux était mineur, doivent comparaître à nouveau devant la Cour d'assises pour les faits ultérieurs.

RELIGION

CORRESPONDANCE

Le pape à Paris : vu à travers quelles lunettes ?

Les articles publiés par le Monde *à l'occasion de la visite de Jean-Paul II en France du 30 mai au 2 juin ont suscité de nombreuses réactions. Plusieurs lecteurs nous reprochent une certaine* « aigreur de ton » *ou encore d'avoir ouvert nos colonnes aux* « adversaires de tout poil » *du pape.*

« Quelle tristesse pour ceux qui ont vécu avec ferveur la visite du pape à Paris de lire les comptes rendus du *Monde*, *écrit M. Charles Ranier, lecteur parisien.* Banalité et platitude les caractérisent. Rien qui traduise l'enthousiasme populaire. Vos rédacteurs écrivent du haut de leur tour d'ivoire. » *Et M. Jacques Faure, de Digne, se dit* « peiné de voir que *le Monde* ne s'était pas beaucoup associé au concert de louanges faites à Jean-Paul II. (...) Cette visite m'a conforté dans mon optimisme (naturel) et dans mon christianisme ; elle a montré, entre autres, que comme le disait André Fontaine, la force du verbe est parfois comparable et — espérons-le — supérieure à celle des armes. »

D'autres lecteurs n'ont pas apprécié le « *lapage* » *fait par les médias autour du voyage pontifical et ont été choqués par l'attitude des pouvoirs publics. M. Fernand Glibert, un lecteur belge, a été* « stupéfait par la grandiose réception réservée par les pouvoirs publics au chef d'une idéologie religieuse, mais, surtout, des dizaines d'heures d'antenne consacrées à ces cérémonies. La radio et la télévision officielles ont transformé cette visite papale en une vaste entreprise de propagande religieuse ».

M. Jean Salem, professeur agrégé de philosophie et membre du parti communiste, pose les questions suivantes à la presse de son parti : « Pourquoi, sinon par pur opportunisme, vouloir décréter à toute force Jean-Paul II « pape progressiste », alors que, sans même aborder ici ses prises de position en matière de mœurs, force est de constater que les déclarations pieuses sur la nécessité de la justice sociale ont été invariablement suivies dans sa bouche de propos lénifiants et creux sur les moyens d'y parvenir (cf. la messe de Saint-Denis) ? »

Les jeunes

Les réactions les plus vives, cependant, touchent la rencontre de Jean-Paul II avec les jeunes au Parc des Princes.

De nombreux jeunes lecteurs, qui y avaient assisté n'ont pas apprécié notre compte rendu. Leurs constatations et leurs arguments sont résumés par la lettre de Mlle Isabelle Nègre, vingt et un ans, qui nous écrit pour dire « sa tristesse de voir comment la presse pouvait défigurer l'information ».

« Vous parlez à notre propos, d'envoûtement, *poursuit-elle*. Il vous est donc impossible de croire que l'espérance en un monde meilleur régi non plus par des rapports de domination mais par la paix et la justice est incapable de soulever l'enthousiasme *vrai* des jeunes. Pour nous, une joie telle que nous la manifestions hier ne peut être qu'hystérique. Je vous plains sincèrement. (...)

» Il me semble pouvoir interpréter votre attitude de deux manières : soit vous avez communié avec nous hier et alors vous cédez à un anticléricalisme de bon ton et vous n'êtes qu'un lâche, soit vous pensez que nous étions fanatisés, c'est donc que vous êtes restés « en dehors » et que vous êtes insensibles à la vraie joie. »

Pour M. Eric Lamotte, un étudiant rouennais de dix-neuf ans :

« Nicolas Beau semble avoir mal interprété les quelques sifflets (si peu nombreux) qui accompagnèrent le jeune athée au début de son intervention. Point d'intolérance dans ceci, mais seulement la marque d'impatience de certains (moi compris) devant une formule trop guindée pour s'adresser à un pape si proche de nous et avec qui nous tenions à dialoguer en toute simplicité. »

Mme Brigitte Maurel, en revanche, qui se présente comme « une Parisienne moyenne », *est l'une des rares à apporter un témoignage contradictoire. Qualifiant* « le vrai visage de l'assemblée » *de* « dur, intolérant, triomphaliste », *elle écrit :*

« On attendait un pèlerin de la paix, et c'est l'idole des jeunes qui est venue. Le culte de la personnalité a fait passer la démagogie. Comment comprendre : « Les femmes ont, dans l'Eglise, une place aussi importante que les hommes, et peut-être même plus » ? Comment comprendre : « Les problèmes de justice et de paix ne seront pas résolus par la génération actuelle, mais par votre génération » ? Que signifie ce monde nouveau qu'il faut préparer ? Demain, toujours demain... Demain, tout ira mieux, bien sûr.

» Parlez-nous d'aujourd'hui ! Parlez-nous des hommes qui souffrent et de l'agonie du Christ qui n'en finit pas. Parlez-nous de l'Eglise présente aux hommes qui souffrent et de la Résurrection *qui se vit chaque jour*. Parlez-nous de Mgr Romero ; parlez-nous des prêtres d'Afrique du Sud arrêtés par la police.

» Mais non. Il paraît que les vrais problèmes sont ailleurs. Et les ovations sont devenues délire lorsque le pape a abordé la question de la sexualité. L'amour matrimonial et conjugal plébiscité par cinquante mille jeunes, voilà qui est sain et rassurant ! »

Les Normands, les scouts et les intellectuels

Trois catégories, enfin, se sont senties mises en cause par nos reporters. M. Yves Lessard, secrétaire général du Mouvement normand, exprime sa « *profonde indignation* » *à la suite de l'article de Pierre Georges sur la messe à Lisieux.* « Tous les clichés utilisés habituellement pour peindre le monde rural de Normandie se trouvent résumés en quelques phrases, *écrit-il*. Sur un ton badin, l'auteur daube sur ce monde paysan constitué de braves gens aimant bien boire, n'ayant de la religion qu'une approche très primaire. Du moins les juge-t-il ainsi (...).

» Des bons gars, les Normands, un peu simples, un peu ridicules aussi. En fait, des gens comme les dépeignent les histoires drôles que l'on raconte à la fin des cocktails dans les salons de la capitale.

» Inutile d'ajouter quelque chose. Les Normands ne sont pas gens particulièrement susceptibles ; ils savent rire de leurs travers, mais entre eux, et ont droit, comme chaque peuple, à un minimum de respect. »

M. Jean-François Revoz, dix-sept ans, scout unitaire de France (1), *récuse la description de son mouvement faite dans le compte rendu de la messe au Bourget.* « J'aimerais savoir, *écrit-il*, en quoi notre catholicisme est « bruyant ». Il se trouve que des milliers de jeunes ont ce jour-là travaillé de tout cœur pour que réussisse la cérémonie qu'ils avaient organisée. Qu'ils soient scouts de France ou unitaires, les centaines de scouts unitaires présents se sont signalés non pas, que je sache, par le bruit qu'ils ont fait, mais, j'espère, par les services qu'ils ont pu rendre. »

Des lecteurs nous ont fait grief, enfin, d'avoir publié une liste incomplète des intellectuels reçus par le pape, et M. Jean Duchesne, directeur de la revue Communio, *d'avoir insisté sur la composition unilatérale du groupe. S'il reconnaît que trois membres du comité de rédaction de la revue se trouvaient effectivement présents sur vingt et un invités, il ajoute que* « la représentation de *Communio* était d'autant moins « large » que Jean-Luc Marion, jeune philosophe déjà connu, et Corinne Marion, auteur d'un livre récemment paru sur Soljenitsyne, avaient d'autres titres pour être là que leur collaboration à notre revue. Les invitations ont d'ailleurs été adressées personnellement. »

Outre les noms que nous avons donnés (MM. Christian Chabanis, Pierre Chaunu, Jean Duchesne, Jean Fourastié, André Frossard, Mme Geneviève de Gaulle Anthonioz, M. René Girard, Mme Agnès Kalinowska, MM. Jérôme Lejeune, Emmanuel Levinas, Jean-Luc Marion et Madame, M. Jacques Rigaud, Mme Germaine Tillion, MM. Olivier Clément, Olivier Chevrillon et Bertrand Goldschmidt), il faut ajouter les quatre noms suivants : MM. Raymond Aron, Alain Besançon, Etienne Borne et Pierre de *Calan.*

(1) Les scouts unitaires de France se sont séparés des scouts de France à la fin des années 60, car ils n'ont pas accepté la réforme structurelle de 1963 divisant les éclaireurs (12-17 ans) en pré-adolescents et adolescents. Ils ne font pas partie de la fédération des scouts de France.

● RECTIFICATIF. — M. Abdelkadar Barakrok nous demande de préciser que M. Mohamed Megdoud, ancien sénateur, ne figurait pas parmi les signataires du communiqué publié par la communauté musulmane de France, pour saluer la venue en France de Jean-Paul II (*le Monde* du 31 mai).

● *Dans une adresse à Jean-Paul II*, plusieurs écrivains, journalistes et intellectuels catholiques ont exprimé leur « *désarroi* » devant le « massacre liturgique » de certaines messes pendant le séjour du pape en France. Parmi la quarantaine de signatures : MM. Michel Droit, Jean Dutourd, Henri Sauguet, Pierre Debray, M. et Mme Duruflé, M. Michel de Saint-Pierre.

Ceux qui étaient au Parc des Princes

Au cours de l'interview que Jean-Paul II a accordée à *l'Osservatore romano* (*le Monde* du 14 juin), interrogé sur la caractéristique spécifique de sa rencontre avec les jeunes Français au Parc des Princes, le pape a répondu : « *La surprise !* »

Il n'est pas le seul à avoir été surpris par la ferveur des 50 000 jeunes en délire qui remplissaient ce stade à ras bords. Si leur enthousiasme sans faille a été interprété par le plus grand nombre comme l'expression de la « *vraie jeunesse* », d'autres, d'horizons très divers, se sont inquiétés de la réelle représentativité de ce public.

Une analyse, même sommaire, de la composition de l'auditoire au Parc des Princes révèle que plus d'un quart (13 500) étaient des étudiants — la plupart des lycéens dans l'enseignement catholique, les autres des membres d'aumôneries catholiques. Un cinquième (10 000) était composé de groupes divers (aucun mouvement d'action catholique n'était représenté en tant que tel). Un nombre sensiblement égal (9 300) provenaient des paroisses, et les places individuelles ne complétaient que pour 1 500 personnes. Les groupes traditionalistes (Opus Dei, la faculté de philosophie comparée, l'Eau vive, les Pèlerins de Notre-Dame, l'Ordre de Malte, etc.) représentaient près de 8 000 personnes. Les scouts et guides, enfin, étaient 8 645, dont plus d'un tiers étaient des Scouts d'Europe ou des Scouts unitaires.

Les « groupies » du pape

Les applaudissements presque incessants des jeunes — à tel point que le pape lui-même a crié : « *Basta !* » — les chants interminables de l'*Ave Maria* ont été diversement appréciés. De nombreux observateurs ont remarqué la présence, à des points stratégiques, de jeunes gens bien organisés — tels ces membres de l'Opus Dei arborant des badges qui portaient la devise de Jean-Paul II « *Totus tuus* », et qui se présentaient eux-mêmes comme des véritables groupies du pape.

ALAIN WOODROW.

SCIENCES

Au C.N.R.S.

PLUSIEURS ANTHROPOLOGUES RÉCUSENT LES ACCUSATIONS DE RACISME PORTÉES CONTRE Mme SCHWIDETZKY

Le colloque international sur les « processus de l'hominisation », qui a commencé au C.N.R.S. le 16 juin, a été le théâtre, dans la matinée du 18, d'un incident. Quelques personnes, jeunes pour la plupart et non anthropologues, ont perturbé le début de la séance. Le 16 juin déjà, des protestations diffusées par tracts avaient mis en cause Mme Ilse Schwidetzky, l'anthropologue ouest-allemande, qui a reçu un des deux prix Broca (« le Monde » du 19 juin) lui reprochant des écrits « racistes ». Mme Schwidetzky ouvrait la session avec une communication sur l'évolution de l'« Homo sapiens sapiens ».

Pour les trublions du 18 juin, Mme I. Schwidetzky a publié des travaux de pure inspiration raciste. D'ailleurs, selon eux, toute l'anthropologie physique est raciste. Alors que les races humaines sont une notion de biologie humaine, les différences physiques que l'on mesure chez les hommes (comme chez les animaux) sont un sujet de recherche scientifique qui n'implique nullement qu'un tel type humain soit supérieur à tel autre. A ces accusations, plusieurs membres du conseil d'administration de la Société d'anthropologie de Paris (et non de France comme nous l'avons écrit par erreur hier) ont répondu que « comme tous les fonctionnaires allemands [Mme Schwidetzky] est passée [après la guerre] devant la commission antinazie dans des conditions sévères » et qu'elle n'a jamais été inquiétée.

M. Andor Toma, professeur d'anthropologie à l'université catholique de Louvain, qui a lu — dans le texte original — toute l'œuvre de Mme Schwidetzky, affirme n'y avoir jamais relevé la moindre assertion relevant du racisme. Certes, l'anthropologue allemande a publié des comptes rendus d'ouvrages racistes, mais sans jamais les approuver et dans une revue (« Zeitschrift für Rassenkunde »), qui a toujours accepté, précise-t-il, même sous le régime nazi, des articles purement scientifiques.

De même, comme nous l'a précisé le professeur Andrzej Wiercinski, du département d'anthropologie historique de l'université de Varsovie, ni Mme Schwidetzky, ni le professeur de cette dernière, Egon Von Eickstedt, qui travaillaient, avant et pendant la guerre, à Breslau, (l'actuelle Wroclaw) n'ont été inquiétés lorsque les Polonais sont arrivés en Silésie. Et depuis que Mme Schwidetzky dirige l'institut d'anthropologie de l'université de Mayence, les échanges sont constants entre les anthropologues ouest-allemands et polonais.

Juste après la guerre, Mme Schwidetzky a été invitée par ses collègues tchèques (elle a même reçu la médaille Hrdlicka), et l'université de Brno, qui la connaît depuis très longtemps, l'a récemment demandée en cette personnalité scientifique incontestable.

Enfin, Mme Olga Necrasov, l'anthropologue roumaine qui a reçu l'autre prix Broca, a rappelé qu'en 1938, alors qu'elle était à Breslau, Mme Schwidetzky s'est fait hospitaliser pour ne pas participer à une manifestation nazie. — Y. R.





Elvire de Brissac au cœur de la forêt

● *On ne vit pas à la campagne pour son plaisir.*

IL nous arrive au moment de l'été un roman fait pour lui. Qu'on doit lire sous la futaie des chênes, dans l'odeur des fougères juste nées et des champignons qui commencent à poindre. C'est le roman d'Elvire de Brissac qui a pris pour héroïne une *forêt*.

Elle grandit très bien, cette romancière, qui est, au moins autant, un écrivain. Car la manière dont elle dit ses histoires compte plus que les histoires elles-mêmes, auxquelles elle ne renonce pourtant pas. Il est difficile de tenir l'équilibre entre deux attraits contradictoires : l'intelligentsia se détourne quand les bonnes gens sont captivés. Séduire les deux écoutes est une gageure, rarement gagnée. Elle l'est ici et l'on aurait grand tort de ne pas déguster ce festin d'écriture sous prétexte qu'il y a, *oui, dans la Forêt soumise*, des personnages, des vies, des drames, un milieu impitoyablement dépeint, des choses vraies d'hier et d'aujourd'hui, une intrigue et même deux. Un roman historique datant des vingt années qui précèdent la Révolution n'est-il pas enclavé dans un roman contemporain d'inspiration, disons plutôt d'animation, écologiste ?

Les forêts, plusieurs fois centenaires, sont bonnes gardiennes de la pérennité. C'est peut-être à *cette poésie du temps qui* passe, immobile, qu'Elvire de Brissac veut nous éveiller, en croisant le tragique destin de Nathalie de Neuvy, châtelaine des Bergougnan en plein dix-huitième siècle, et la grise aventure qu'y vit de nos jours un technicien forestier, Pierre-Antoine Destoilles, chargé d'inventorier, avant leur mise en vente, les hectares de bois que Nathalie jadis avait subjugués. D'une époque à l'autre, des constantes demeurent : la sauvagerie, la brutalité des mœurs paysannes, et cette lourde chape d'indifférence et d'ennui que l'alcool aide à oublier. *« On ne vit pas à la campagne pour son plaisir. »* Cet amer constat ouvre et clôt le roman qui, si vert soit-il, n'est pas un roman rose. La *forêt*, malgré ses parfums, sa magie, c'est aussi la peur, la pourriture, la mort. De tout temps, la terre pèse sur ceux qui s'en occupent, d'un poids écrasant : tracasseries *administratives, intempéries, trahison* et révolte des gens...

Du moins, Nathalie de Neuvy présidait sur place aux destinées de son royaume. De nos jours, les propriétaires fonciers connaissent-ils seulement les lieux de leurs biens ? Ils les font *exploiter* par des tiers peu soucieux de leur sauvegarde. Et quand un ordre de vente est donné, c'est la curée. Un capital vivant tombe aux mains des spéculateurs qui le dépècent. Comment la forêt des Bergougnans sera sauvée par l'action conjuguée de Pierre-Antoine *Destoilles*, pourtant au service d'un organisme de gestion des forêts privées, et des « écolos » de Bourges qui obtiendront le rachat du domaine par l'État, seul recours en ce péril, tel est le thème du roman contemporain, *somme toute* balzacien, qu'écrit, sur une de ses portées, Elvire de Brissac. Un roman prosaïque, informé, économique et sociologique.

Sur la seconde portée s'inscrit, flamboyante, une manière de légende, la geste de Nathalie. Elle *nous* est *transmise* par un double journal sorti des Archives de Bourges, celui qu'a tenu Nathalie elle-même et celui de l'abbé le Pauvre, aumônier du château, qui voue à la châtelaine la tendresse d'un homme-lige, capable de *bénir, au nom* de leur authenticité, tous les caprices de sa dame. Et Dieu sait qu'elle n'en manque pas ! Le malheur en ces temps anciens ne vient pas des conflits d'intérêts, mais de la dureté des cœurs. Nathalie a souffert d'une


(Dessin de Jean-Pierre CAGNAT.)

mère détestée, avant d'être victime d'un mari monstrueux, un lord anglais, épousé par conformisme. Puis elle s'est éprise d'un brigand, Bouchenoir, contrebandier du sel, qu'elle tentera en vain, toute sa vie, d'arracher à l'aventure rebelle.

Face à ces êtres de passion, les hésitantes amours de Pierre-Antoine *Destoilles* et de *Françoise* Bérioux, l' « écolo » de Bourges, mariée et mère de famille, font pâle mais morale figure. Dans ce décalage où l'on passe de la poésie à la prose, de l'imaginaire au réel, des amours impossibles aux amours avortées, je pense qu'Elvire de Brissac signe sa nostalgie et comme l' « arrière-pays » qui donne relief et perspective à ses histoires.

J'ai *oublié* de dire, tant les Bergougnans sont universels, qu'ils se situaient en plein cœur du Berri, non loin de Nohant qu'on visite au cours du livre. Ainsi, Elvire de Brissac n'hésite-t-elle pas à marcher sur les brisées de George Sand. Elle regrette que celle-ci n'ait pas rencontré sa Nathalie : c'était incontestablement une héroïne pour elle. Elle ajoute : *« Quelle chance que George Sand ne soit pas née au vingtième siècle ! Elle serait sociologue, anthropologue, féministe, tout, sauf un vieux troubadour »*, ce « troubadour » qui signait les lettres adressées à Flaubert.

Pourquoi ce cri ? Elvire de Brissac, née d'hier ou presque, en dépit de ses quatre romans précédents. *(A pleurs joie, Un long mois de septembre, les Règles, la Ballade américaine)* ne réussit-elle pas à être, dans ce roman, sociologue et troubadour à la fois ? C'est sans doute le fin mot de ses intrigues croisées où tout le romanesque appartient au passé, tandis que le juste respect des arbres et des êtres, d'un couple d'immigrés turcs compromis dans le saccage de la *forêt*, dicte le tempo de la ballade contemporaine.

Le livre joue de cette opposition. Il brille aussi d'un autre contraste : celui d'une écriture allègre posée sur un fond noir. Par ses images à bon goût de terroir et de cheval, par l'association, pleine d'humour, de choses et de mots hétéroclites, Elvire de Brissac tient à distance une amertume profonde. Et de cette virtuosité mousseuse, à la Morand, à la Giraudoux, émanent tous les prestiges de la littérature.

JACQUELINE PIATIER.

★ UNE FORET SOUMISE, d'Elvire de Brissac, Grasset, 314 pages. Environ 49 F.

Les rêveries d'Hubert Juin

● *Quand un écrivain convoque ses fantômes.*

DANS *l'Arbre au féminin*, Hubert Juin médite sur les voyages : *« J'aimerais*, dit-il, *...n'arriver jamais en un lieu que pour la deuxième fois. Il me semble que la répétition est plus riche de suc, de saveur, de jouissance, que l'initiation. Le premier contact est, à bien voir, décevant, — qu'il s'agisse d'un être, qu'il s'agisse d'un site, voire d'un livre. La timidité règne, et c'est une maîtresse amère. »* Il se méfie de l'instant révélateur, de l'émotion trop soudaine, de l'éblouissement. Est-ce parce que s'éblouir veut dire s'aveugler ? Il préfère, en tout cas, les lenteurs de la découverte. Il vante l'agrément de ce qui s'apprend avec patience. Un des malheurs de notre époque, pour lui, c'est la hâte qu'elle impose. Les hommes, certes, « vivent plus vieux, mais ils vieillissent plus jeunes », car ils sont pressés dans tous les *sens du mot* ; on les *brusque* et on les contraint, on les harcèle.

L'auteur évoque l'histoire de ces *Indiens* qui *portaient* les bagages d'un ethnographe et qui s'arrêtèrent, non parce qu'ils se sentaient fatigués, mais parce qu' « ils avaient marché trop vite » : d'un pas trop rapide pour l'esprit... C'est une belle anecdote, peu *compréhensible* pour des gens qui ne connaissent plus « le bonheur de sentir passer *le* temps (d'avoir le temps long, comme disait Bernard Groethuysen) ». Cependant, je crois qu'il faut dénoncer moins la hâte, comme le fait Hubert Juin, que la contrainte. Chacun devrait pouvoir, à son gré, ralentir ou accélérer le cours de sa vie : la contempler ou la brûler.

L'Arbre au féminin se présente comme une suite de rêveries sur une époque, et un monde disparus. L'auteur, qui a passé son enfance dans les Ardennes, se souvient de ce « temps mythologique » où les gens écoutaient, le soir, un conteur qui leur donnait une âme aventureuse. Lorsque, ensuite, ils rentraient chez eux, il leur « *restait une petite plaie insolite... que le sommeil, chaque nuit, cicatrisait* ». « *Le tumulte de l'éveil..., tout cet orchestre du début du jour venait à bout des ultimes images, tellement indécises déjà* ».

FRANÇOIS BOTT.

(Lire la suite page 21.)

Le labyrinthe de Zinoviev

● *Beaucoup de mots pour dire le vide de la vie soviétique.*

ALEXANDRE ZINOVIEV, on le sait, était logicien avant de devenir écrivain. Certains se demandent d'ailleurs s'il *ne l'est pas resté* : l'immense fresque satirique du totalitarisme soviétique qu'il *brosse dans ses* romans ne tient-elle pas davantage de l'essai que de l'œuvre d'art ? Le célèbre « dissident » répond là-dessus par un haussement d'épaules. Littérature ? Il cherche d'abord à témoigner. *Quant à ses sources* d'inspiration, il se réfère plus volontiers à la tradition orale d'« *histoires* drôles » qu'à des livres célèbres.

Son dernier roman paru, encore plus immense que les précédents, *pousse en même temps* jusqu'à une sorte d'ascèse la méfiance des « fioritures ». Il est vrai qu'il s'agit d'un manuscrit ancien, publié après les autres pour des raisons pratiques : les problèmes causés par le classement d'innombrables feuillets qui ont, pendant plusieurs années, traversé clandestinement les frontières.

La forme délibérément « éclatée » du livre n'a pu qu'aggraver les difficultés. Comme dans ses livres précédents, Zinoviev, dans *l'Antichambre du Paradis*, cultive *en fait* autant l'analyse que l'art du montage. Loin de toute histoire *linéaire*, le *roman* est conçu comme une polyphonie de motifs — réflexions ou récits — qui, de plus, se décomposent eux-mêmes en fragments. Livrés par petits bouts, parfois paragraphe par paragraphe, ils modifient *constamment* leur propre sens en même temps que celui de l'ensemble, composant en réalité celui-ci à la manière d'un puzzle.

Malgré les apparences, cette structure labyrinthique, loin de n'être qu'une trouvaille stylistique, *correspond à des fonctions* très précises. D'une part, elle reflète fidèlement le labyrinthe de cette « société fermée », qui est le sujet du livre. D'autre part, l'énigme de cette structure est un défi au lecteur, invité à développer une pensée propre en cherchant à la résoudre.

Avec cette cohérence par rapport à son propos, la froideur « analytique » de Zinoviev est son plus grand atout. Sa démonstration impersonnelle de l'absurdité institutionnalisée, sa peinture des cercles vicieux où *se meuvent des héros* interchangeables — plutôt idées que personnages — n'est nullement le contraire de la poésie. Cet art du diagnostic se confond même avec elle le plus souvent, dans la mesure où le simple énoncé de *certaines vérités* demeure subversif pour les régimes totalitaires. Et non seulement pour eux, du reste : cette « race inférieure » d'êtres lâches et passifs qui, d'après l'auteur, est en train de naître en U.R.S.S. *sous le nom d' « homme* nouveau » est-elle si loin du citoyen modèle rêvé par les gouvernements occidentaux ?

Si l'œuvre de Zinoviev inspire cependant des réserves, c'est plutôt là où le logicien, renonçant à sa propre rigueur, cherche malgré tout à « faire de la littérature ». Sa démonstration sur ce plan perd en efficacité non seulement parce qu'elle verse dans la simple satire mais aussi à cause de ses longueurs et redondances. Fallait-il vraiment toutes ces pages pour dire le vide de la vie en labyrinthe ?

Pour tous ceux qui continuent à ignorer, malgré *l'histoire*, quel sort on fait tous les jours aux hommes au nom d'un futur paradis, le livre de Zinoviev est certes une mine de renseignements. Mais Kafka n'a-t-il pas déjà dit tout cela il y a longtemps, et avec *moins* de mots ?

PETR KRAL.

★ L'ANTICHAMBRE DU PARADIS, *d'Alexandre Zinoviev*, traduit du russe par Wladimir Berelowitch, *l'Age d'homme, Lausanne*, 397 pages. Environ 117 F.

« Lettre à un ami perdu », de Patrick Besson
« La Bête à bon Dieu », de Pascal Jardin

Adorables têtes à claques

LA jeunesse a tant besoin d'admirer qu'elle passe tous les caprices aux gens qui la fascinent. Une nouvelle preuve en est donnée ces jours-ci par deux auteurs, dont l'un sort à peine de l'enfance, et dont l'autre a su s'y maintenir.

D'habitude, c'est à un être aimé, ou à eux-mêmes, que les jeunes écrivains pardonnent tout par émerveillement. Est-ce parce que *Lettre à un ami perdu* est déjà son quatrième roman, après *les Petits Maux d'amour, Je sais des histoires* et *l'Ecole des absents* ? Patrick Besson, *malgré* ses vingt-quatre ans, ne rapporte qu'en coin de tableau les amours *passagères de son narrateur avec des filles falotes, encore* que bien observées : Anna, *le* figurante des publicités Lesieur ; Emeline, *l'aînée qui lui a fait* découvrir Rome ; Marion, dont le mari revient distraitement d'Inde...

Le sujet du livre, Gladys, c'est la femme du copain ; non pas celle *qu'on* convoite parce *qu'elle est irrésistible, mais* celle dont on se demande ce que le copain lui trouve, tant, *ne* mâchons *pas les* mots, *« elle emmerde »* !

AU début, le copain, Marc Alby, ne donne pas non plus dans les simagrées de Gladys. A vingt ans et quelques, il vit *encore chez sa mère. Question* virilité, *il* se contente de *raconter* son service militaire, de sortir des mannequins, de donner *des cours de karaté*, et de *mordiller* des cigarillos.

La star en herbe qu'est Gladys l'attache peu à peu, en la *malmenant*. Elle est *de ces êtres* à qui il *faut de la crise* pour manifester leur singularité. Le moindre échange leur est prétexte à violence spasmodique. Elle proclame son mépris des homosexuels, des Arabes, des barbus ; elle parle aux passants, pousse des *inconnus* dans le bassin du Luxembourg. Pour voir, contre l'ennui, pour trôner.

Par Bertrand Poirot-Delpech

Une fois que Marc Alby a mordu à son manège, elle fait tout pour l'exclure : menaces de grossesse, suicide manqué, fugues affichées avec un producteur, puis un *marchand* de fripes. Résultat prévisible : lors d'un week-end orageux au Touquet, *Marc Alby se jettera à l'eau avec ses bottes. Et* Gladys, on peut le craindre, le suivra un jour. Car sa coquetterie du chaos permanent cache mal son impuissance à aimer, donc à vivre.

LE livre de Patrick Besson vaut par cette peinture d'une fantaisie de *remplacement*, d'une envie frénétique *qu'il « se passe quelque chose »*. En quoi, il est d'époque. De nos jours, c'est le cinéma qui témoigne des mentalités nouvelles : celui, par exemple, de Diane Kurys, Doinon, Pialat. Les livres, qui ont longtemps rempli seuls ce rôle documentaire, ne le jouent plus. *Les personnages de Besson se réfèrent* d'ailleurs à certains cinéastes, plus volontiers qu'à des écrivains. Ils vont jusqu'à se demander s'ils ne vivent pas *« dans* un *film »*.

Lettre à un *ami perdu* rend présents ces rapports inconfortables de la *nouvelle* génération avec ce que les adultes appellent, sans trop y croire eux-mêmes, *la* réalité. Tous les jeux lui paraissent préférables : flipper, disco, trahisons amoureuses, ou monopoly — le *roman* aurait pu s'intituler « la Case départ ».

Encore heureux que la mort en « mob » sur le « périphe » ne figure pas, pour tous, au nombre des issues ; et que certains, comme le narrateur, sachent encore trouver à la hanche d'un être cher la douceur d' *« un crâne de nouveau-né »* !...

LA tête à claques qui fascine Pascal Jardin n'est pas la femme d'un *ami* ni la sienne ; c'est son père. Après lui avoir consacré tout ou partie de trois de ses livres — *la Guerre à neuf ans, Guerre après guerre* et *le Nain Jaune*, — *il y revient* avec *la Bête à bon Dieu. La dernière fois*, jure-t-il ; mais son serment sent la promesse *d'ivrogne*, tant les souvenirs d'enfance restent à l'évidence, malgré ses quarante-six *ans*, sa source d'inspiration la plus spontanée et la plus délectable.

L'irritation que cause son idole ne vient pas d'un *a priori* politique, encore qu'avoir été le bras droit de Laval, même si Jean Jardin a payé sa loyauté d'un long exil et s'il a aidé des résistants, ne porte pas d'emblée à l'estime béate. Les verges pour le battre, c'est son fils extasié qui les fournit. Plus il espère *nous associer* à *sa dévotion*, plus il nous en *décourage*.

Dans *le Nain jaune, déjà*, Pascal Jardin échouait à rendre héroïque ou hilarant le fait de gifler un cheminot ou d'uriner dans le lavabo d'une *duchesse*. Ici, *on renâcle à trouver génial* que son père maquille en voyage d'affaires une partie fine à *Deauville*, ou *qu'il traîne Coco Chanel à Gstaad, alors* qu'elle rêvait de Cervin ! Qu'il consulte le *plus* huppé des *entérologues* en compagnie de Paul Morand, la belle affaire ! Qu'il refuse d'attacher sa ceinture en avion, qu'il allume cigare sur cigare dans les compartiments où c'est interdit, et qu'il souffle sa fumée à la *figure* de *qui* lui *déplaît, franchement*, où est le mérite, sinon, on l'a compris depuis maintenant quatre livres, celui de faire passer ce qu'on ne supporterait pas de quelqu'un d'autre ?

(Lire la suite page 21.)



la vie littéraire

Péguy, les femmes et les curés

Dans les derniers *Bulletins de l'Amitié Charles Péguy* (4, rue Auguste-Bartholdi, 75015 Paris), Julie Sabiani étudie l'attitude de Péguy envers les femmes à travers plus de deux cents lettres envoyées par des amies et des collaboratrices (nº 8). Joseph Samson rapproche cet « écrivain parleur » des recherches de Marcel Jousse (nº 8). Une lettre d'Eugène Ionesco atteste la présence de Péguy en Roumanie avant guerre (nº 10).

Avec la sortie en volume des quatre cents lettres de la *Correspondance Péguy - Pierre Marcel*, les *Cahiers de l'Amitié Péguy* (diffusion : M.-J. Minard, 73, rue Cardinal-Lemoine, 75005 Paris) offrent un recueil essentiel pour la compréhension des dernières années de la vie de l'écrivain. A l'intention d'un public universitaire, le même éditeur Minard inaugure une série « Charles Péguy » dans sa collection de la *Revue des lettres modernes*. La première livraison est consacrée à *Un nouveau théologien, M. Laudet*, pamphlet contre les bien-pensants.

On notera enfin que, dans un même esprit décapant, Hubert Juin présentera les 4 et 11 juillet deux émissions sur Péguy à France-Culture. — J. B.

Henry Poulaille revient

Stock publie avec une préface de Michel Ragon un inédit de Henry Poulaille, décédé récemment. *Seul dans la vie à quatorze ans, le Feu sacré* qui sera suivi de *Vivre sa vie* et *Fin d'époque*. Cette publication sera elle-même complétée par la réédition par Stock 2, dans la collection « Petite bibliothèque prolétarienne » dirigée par Guy Bordes, de quatre œuvres de Poulaille : *le Pain quotidien, les Damnés de la terre, Pain de soldat* et *les Rescapés*.

En même temps que cette collection de petit format et de prix plus légers, Stock 2 lance deux autres collections du même type, l'une consacrée à des textes anarchistes, dirigée par Daniel Armoghete, l'autre à des textes plus variés, déjà publiés, comme *Les analysés parlent*, de Dominique Frischer.

Un manuscrit inédit de Flaubert à la Nationale

La Bibliothèque nationale, qui prépare actuellement l'exposition qui marquera le centenaire de la mort de Flaubert, vient de s'enrichir d'un manuscrit inédit de l'auteur de *Salammbô*.

Ce manuscrit, pour lequel la Bibliothèque nationale a fait jouer son droit de préemption à 30 000 francs à l'Hôtel Drouot, est une suite de notes de lecture en vue de la rédaction de *Salammbô*. Ces analyses d'ouvrages anciens ou modernes sur l'Afrique antique montrent avec quel soin Flaubert préparait sa documentation.

La Bibliothèque nationale a acquis aussi pour 52 500 francs le manuscrit autographe de la pièce de Jean-Paul Sartre, *le Diable et le Bon Dieu*, représentée pour la première fois en 1951. Ce long manuscrit comporte plusieurs esquisses de différentes scènes illustrant la méthode de composition de l'auteur et des indications de décor dessinées par Sartre.

Une exposition de livres français en Chine

Près de trente mille personnes ont visité à Pékin, dans les derniers jours du mois de mai, l'exposition du livre français organisée par l'Office de promotion de l'édition française. L'exposition s'est ensuite transportée à Shanghai et elle doit encore être présentée à Wuhan et à Chongqing.

Dix mille ouvrages ont été rassemblés pour trente-cinq maisons d'édition. La moitié environ traitant de sujets scientifiques, techniques ou médicaux.

Les dix-huit éditeurs français qui accompagnaient l'exposition ont pris de multiples contacts avec leurs homologues chinois. Des projets de coédition ont notamment été discutés, en particulier dans le domaine des ouvrages d'enseignement de la langue française. Les éditeurs français se sont d'autre part déclarés disposés à accueillir des stagiaires chinois dans leurs entreprises.

Une nouvelle collection de poche

Bien connue, naguère, du public intéressé par l'histoire, la Bibliothèque historique Payot, dont de nombreux ouvrages étaient épuisés, reparaît, en format de poche, dans une présentation soignée : la typographie est agréable, les couvertures joliment illustrées.

Au rythme de quatre volumes par mois, il sera ainsi possible de se constituer un fonds sérieux : des biographies (*Christophe Colomb, la Reine Victoria, Sully, Lawrence d'Arabie*, etc.), des œuvres concernant les civilisations (*la Civilisation maya*), des aventures à l'échelle de l'humanité (*le Voyage de Marco Polo, l'Invincible Armada*) ou des phénomènes de société (*l'Inquisition*).

Sans faire de passéisme à tout crin, on s'apercevra souvent que ces « classiques » sans rides valent infiniment mieux que leurs jeunes frères, sur les mêmes sujets : le nouveau, plus cher, n'est pas forcément meilleur... Seule critique : l'absence de notice rappelant qui était chacun des auteurs, tous spécialistes et cueillis dans le monde entier ; mais on ne va pas chicaner un éditeur quand il prend la peine de rééditer le meilleur de ce qu'il a publié, et l'oubli pourra sans doute être réparé à l'avenir.

G. G.-A.

Guimard's band

On connaissait les frères Tharaud, Louis et Elsa, Mauriac fils... La démangeaison d'écrire serait-elle à la fois dans le sang et dans l'air, un virus familial comme la guitare chez les gitans, la cascade chez les Fratellini ?

Le « clan Guimard » verse au dossier un bouquet de preuves : des *Nouvelles de la famille*, à savoir des textes du patriarche, de Madame (Benoîte Groult) et ses filles Blandine et Lison, de sa sœur Flora et du mari de celle-ci, Bernard Ledwige. Tous ont en commun un goût de la formule bien frappée. A table, le jour de l'An, il doit falloir prendre son numéro pour en placer une !

Le médaillon paraît chez Mazarine.

vient de paraître

Romans

JACQUELINE BRULLER : *les Blanches Années*. — A la veille de la Révolution, deux jeunes aristocrates vont se précipiter vers le grand embrasement, à travers un tourbillon d'amours, de fêtes, d'orgies et de combats. (Stock, 374 p.)

PAUL SAVATIER : *l'Homme en gerfaut*. — Comment un homme jeune, « citoyen modèle », après avoir été juré dans un procès d'assises, se retrouve dans le box des accusés. Par l'auteur du *Nored silencieux*. (Gallimard, 256 p.)

Textes

JEAN RISTAT : *la Perruque du vieux Lénine*. — Une « tragi-comédie » lyrique où « quand les poètes meurent la révolution est en deuil ». (Gallimard, 120 p.) — Du même auteur, *l'Entrée dans la baie et la Prise de la ville de Rio-de-Janeiro en 1711*, est aussi une « tragi-comédie », comportant six dessins originaux d'André Masson. Suivi d'un dialogue avec Roland Barthes : *L'inconnu n'est pas le « n'importe quoi »*. (Gallimard, 74 p.)

ALAIN MEDAM : *la Cité des noms : Jérusalem*. — Un parcours initiatique de Jérusalem où le judaïsme, Rome, le christianisme et l'islam se sont affrontés. Par l'auteur d'*Arcanes de Naples*. (Galilée, 324 p.)

Lettres étrangères

NANCY ZAROULIS : *Lumière des ténèbres*. — Un destin de femme américaine dans le Massachusetts du XIXᵉ siècle. Traduit de l'anglais par Marie-Lise Marlière. (Gallimard, 518 p.)

E. DU PERRON : *le Pays d'origine*. — Une des grandes œuvres néerlandaises modernes. L'auteur, né à Java en 1899, est mort en 1940. Traduit par Philippe Noble. Préface d'André Malraux. (Gallimard, « Du monde entier », 546 p.)

RAUL POMPEIA : *l'Athénée*. — Le roman d'apprentissage d'un Brésilien, né en 1863 et mort en 1888. Traduit par F. Duprat et Luis Dantas. (Ed. Pandora, diffusion Plasma, 217 p.)

Critique littéraire

PIERRE DE BOISDEFFRE : *l'Ile aux livres*. — Des portraits d'écrivains et des commentaires sur les classiques d'hier et d'aujourd'hui, l'actualité romanesque et le mouvement des idées. Par l'auteur de *Métamorphose de la littérature*. (Seghers, 361 p.)

Théâtre

JEAN BASTAIRE : *Madame de Clèves*. — Le roman de Mme de La Fayette devenu une pièce racinienne où la rigueur combat la brûlure. (José Corti, 124 p.)

Sciences humaines

J.-B. FAGES : *Comprendre Edgar Morin*. — Une interrogation de l'œuvre d'Edgar Morin et la mise à jour des grandes lignes de pensée d'un chercheur « hors classement ». (Privat, 240 p.)

Société

PIERRE GUIRAL, GUY THUILLIER : *la Vie quotidienne des députés en France de 1871 à 1914*. — A partir d'une énorme documentation, sont reconstituées les grandes heures du Palais-Bourbon et la vie quotidienne de députés plus ou moins connus. (Hachette, « Littérature », 379 p.)

MARC FEIGEN FASTEAU : *le Robot mâle*. — Une démystification de l'idéologie « mâle » et un plaidoyer en faveur de la « libération » des hommes. Traduit de l'américain par Danièle Neumann. (Denoël/Gonthier, 224 p.)

ERICH FROMM : *l'Art d'aimer*. — Une exploration des difficultés et des conditions de réalisation de l'amour, par un psychanalyste néo-freudien. Traduit de l'américain par J.-L. Laroche et F. Teng. (Ed. de l'Epi, 157 p.)

Politique

HELMUT SCHMIDT : *la Volonté de paix*. — L'expression profonde de la pensée politique du chancelier allemand retracée à travers quinze discours. Préface d'Alfred Grosser. Traduit de l'allemand par E. Enquebecq-Boileau et J.-M. Gaillard-Paquet. (Fayard, 286 p.)

Essai

JEANINE BRUN : *America ! America ! Trois siècles d'immigration aux Etats-Unis (1620-1920)*. — Présentée et commentée par Jeanine Brun, une série de textes qui montrent comment le « rêve américain » des immigrants a façonné la conscience collective des Etats-Unis. (Archives/Gallimard, 252 p.)

Guide

Mgr PAUL POUPARD : *Rome, pèlerinage*. — Une découverte, conduite par l'évêque auxiliaire de Paris, du Vatican et des édifices religieux de Rome. (Desclée de Brouwer, 317 p.)

Histoire

LOUIS JANOVER : *les Intellectuels face à l'histoire*. — Essai sur la responsabilité des intellectuels dans la genèse du totalitarisme. (Galilée, 295 p.)

NICHOLAS HENDERSON : *le Prince Eugène de Savoie*. — Biographie d'un adversaire de la France, par un historien britannique. Une vision inversée des guerres de Louis XIV. (Tallandier, 400 p.)

Etude

JEAN-JACQUES GUTH : *Comprendre l'Europe*. — Dans un langage simple, l'auteur présente les mécanismes par lesquels plusieurs pays européens construisent progressivement un ensemble économique et monétaire commun. Il montre la place que tient la réalité européenne dans le contexte économique et politique mondial. (Ed. Etudes vivantes, 19-21, rue de l'Ancienne-Comédie, 75006 Paris, 192 p., environ 32,50 F.)

en poche

Reinventer le quotidien

PORTER un regard neuf sur la réalité multiforme des pratiques quotidiennes : tel est le projet que Michel de Certeau, Luce Giard et Pierre Mayol ont cherché à réaliser au cours d'une longue enquête dont les premiers résultats viennent de paraître sous le titre général : *l'Invention du quotidien*. Qu'est-ce que marcher dans une ville, lire un livre, raconter une histoire ? Que fait-on lorsqu'on fait la cuisine, ses courses, son lit ?... Et quelle place tiennent, dans notre mémoire, les mille actions banales dont notre vie est tissée ? Sans prétendre apporter de réponse définitive à ces questions, Michel de Certeau et ses amis ont tenté d'arracher, au fond nocturne de la réalité sociale, des « morceaux » de pratiques, de discours et de rêves qui, d'habitude, demeurent profondément enfouis.

Le premier tome — où apparaissent des références à l'œuvre, voisine, de Pierre Bourdieu — précise les fondements théoriques de ce travail qui s'inscrit dans la lignée de recherches engagées par Michel de Certeau dans un ouvrage paru dès 1974, *la Culture au pluriel*, que Ch. Bourgois vient d'ailleurs de rééditer.

Quant au second tome de *l'Invention du quotidien*, il est plus particulièrement centré sur les manières d'habiter — à travers une enquête effectuée dans le quartier de la Croix-Rousse à Lyon, — ainsi que sur les manières de cuisiner. On peut y lire, entre autres, de succulentes interviews de femmes auxquelles l'occasion est fournie, enfin, de s'expliquer sur leurs rapports avec l'art culinaire — lieu par excellence d'une des principales formes d'aliénation féminine.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ L'INVENTION DU QUOTIDIEN, tome I : « Arts de faire », par Michel de Certeau ; tome II : « Habiter, cuisiner », par Luce Giard et Pierre Mayol, coll. « 10-18 ».

en bref

● LE PORTUGAL vient de célébrer le quatre centième anniversaire de la mort de son grand poète Luis de Camoes, auteur des « Lusiades », l'une des œuvres maîtresses de la littérature portugaise. Les cérémonies ont eu lieu à Leiria, une ville de quatre-vingt mille habitants, située à une centaine de kilomètres au nord de la capitale. Elles ont été présidées par le chef de l'Etat portugais.

● VOICI LA COMPOSITION DU NOUVEAU COMITE DE LA SOCIETE DES GENS DE LETTRES pour l'exercice 1980-1981 : président : Paul Mousset ; premier vice-président : François Billetdoux ; deuxième vice-président : François Caradec, chargé des affaires littéraires ; troisième vice-président : Roger Vrigny, chargé de la radio ; quatrième vice-président : Charles Brabant, chargé des affaires de télévision. Le secrétaire général est Jacques Bens, le rapporteur général Jean Blot, adjoint Henri de Turenne, le trésorier Hélène Tournaire, avec pour adjoint Magali. Les autres membres sont Igor Barrère, Pierre Béarn, Daniel Becourt, Jean-Jacques Bloch, Pascale Breugnot, Didier Decoin, Philippe Dumaine, Hubert Knapp, Jacques Legris, Jacques Nels, Jean Rousselot, Guy Seligmann.

● LE PRIX DU « LIVRE-INTER » a été attribué à Elie Wiesel pour son livre « le Testament d'un poète juif assassiné » (Seuil). Dans la sélection de dix livres, proposée à un jury composé d'auditeurs et d'auditrices, sous la présidence de notre collaborateur, l'écrivain Maurice Denuzière, trois romans font, en outre, l'objet d'une mention spéciale : « la Forêt d'Iscambe », de Christian Charrière (Lattès), « l'Accent de ma mère », de Michel Ragon (Albin-Michel) et « La guenon qui pleure », d'Hortense Dufour (Grasset).

● LE SIXIEME « PRIX R.T.L.-GRAND PUBLIC », qui récompense « un ouvrage de haut niveau dont les thèmes d'inspiration et les qualités d'écriture n'excluent pas qu'il soit apprécié par le grand public », a été décerné à René Fallet pour « la Soupe aux choux », publié chez Denoël (« le Monde » du 15 février).

● A L'OCCASION DE LA PARUTION AUX EDITIONS DU SEUIL DE L'OUVRAGE DE SHOSHANA FELMAN, « le Scandale du corps parlant », la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou organise, ce jeudi 19 juin, à 18 h. 30, dans la salle d'actualité, une rencontre-débat sur le thème : « Don Juan ou la promesse d'amour », avec la participation de : Shoshana Felman ; Viviane Forrester, écrivain ; Monique Schneider, psychanalyste ; Philippe Sollers, écrivain, et Jacques Cellard, animateur. (accès libre.)

● L'HISTORIEN BRITANNIQUE THEODORE ZELDIN, auteur d'une « Histoire des passions françaises » (Editions Recherches, voir « le Monde » du 25 mai 1979), fera un exposé-débat sur les passions dans la société française, au Centre Pompidou, le mercredi 25 juin, à 21 heures.

romans

Marseille réinventée

● ***Un roman cocasse et tragique de Louis Ducreux.***

AUJOURD'HUI un roman véritable devient une curiosité littéraire. Dans la plupart des livres que nous lisons le temps est aboli, et l'homme presque absent. Les écrivains ont maintenant la fascination du désert, qu'ils prennent hâtivement pour un paysage de la mort. De ce point de vue, l'ouvrage de Louis Ducreux (1), où trente personnages au moins osent vivre et s'aimer dans ce qu'il faut bien appeler *une grande ville — et* comble de l'audace à une époque déterminée, — scandalisera les petits maîtres qui font ici et là de la prose, en le sachant.

La Porte tournante du Café Riche ouvre sur le grand, le demi et le petit monde marseillais à la fin du siècle dernier ; on y respire le jasmin mais aussi le pavot. Les personnages de Ducreux se trouvent sur des seuils entre la vertu et le vice, le plaisir et la souffrance, la fortune et la ruine ; ils franchissent le pas au grand jour ou en tapinois, et parfois la porte tournante les reconduit au point de départ.

Ainsi, comme dans les contes ou les opéras, des princes croisent-ils des bergères. Tout à coup cependant les masques tombent et les héros semblent méconnaissables. Avec ce qu'il faut d'adresse et beaucoup d'art, le romancier trouble la fête qu'il organise, et soudain obscurcit les plus candides regards. D'Eugène Sue à Marcel Proust, il y a des raccourcis. Sur ces chemins-là, l'auteur vagabonde, folâtre et danse avec une extrême aisance. Cocasse et tragique, chapitre après chapitre, la récit gagne en ambiguïté.

La beauté d'une œuvre naît sans doute des tensions et de l'instabilité qui la caractérisent. Au commencement, il y a toujours une bluette ou un mélo : un jeune homme en habit a le coup de foudre pour une pauvre vendeuse de *journaux* ; à la *fin,* le fil ténu a disparu dans l'épaisseur *de l'étoffe, invisible* mais présent. Tel devrait être le parcours de l'artiste : à tout moment une illustration de la Bibliothèque rose peut devenir une peinture de Balthus, mais il faut savoir regarder. L'œil de Louis Ducreux est simultanément impitoyable et tendre.

Avec un constant bonheur d'écriture, Louis Ducreux multiplie les incidents et les péripéties mais sans défendre, fût-ce un instant, les ressorts du drame. Le plus remarquable est qu'il glisse constamment du grave au narquois. Entre ses personnages et lui passent la tolérance, l'amitié, et ce *je ne sais quoi qui* ressemble à la connivence.

Dès les premières pages, la lecteur *sensible subira cette* contagion et, à son tour, entraîné par le *mouvement vif, il tournera sur* lui-même avant de pénétrer dans la Café Riche. *Ainsi pourra-t-il* frayer avec les aimables monstres du théâtre nocturne. Mis à nu, les visages révèlent des ombres et des cicatrices ; la folie, l'opiomanie, la cruauté et ce que l'on appelle aussi l'uranisme pèsent sur les âmes sans leur enlever la grâce. Plus il visite ses enfers, plus l'auteur à sa *manière* avère qu'il est chrétien.

Marseille était à réinventer. *Accablée par le génie de Pagnol* et l'insistance de ses épigones, la vieille cité se réduisait aux coulisses du bar sacré de la Marine. Il n'y avait plus d'alentours, mais seulement la scène où pour l'éternité les acteurs de la trilogie font chanter leur imperturbable accent. Avec un rare talent, *Ducreux* est parvenu à *détourner* notre attention des miroirs déformants du folklore et à lever le rideau sur une autre société, plus authentique sans nul doute, moins convenue sûrement. Surgies de la mémoire, les figures singulières, *dont* vous ne pourrez de sitôt oublier les traits, témoignent d'un passé composite et ravissant d'où Louis Ducreux, romancier pour la première fois, a pris un fameux envol.

FREDERIC GRENDEL.

(1) *Louis Ducreux* a dirigé successivement l'Opéra de Marseille et le Grand Théâtre de Nancy.

★ LA PORTE TOURNANTE DU CAFE RICHE, de Louis Ducreux. Laffont, 392 pages. Environ 69 F.

Les deux amours de Lépidis

● ***La Grèce et Paris.***

COMME Joséphine Baker, Clément Lépidis a deux amours : son pays d'origine, la Grèce, et la terre d'adoption ou d'élection : Paris. La première lui a fourni les thèmes de *la Fontaine de Skopelos*, du *Marin de Lesbos*, de *la Rose de Buyukada.* La seconde ceux de *l'Arménien* et de *la Main rouge*.

C'est encore à la première, bien que non nommée, que se réfère son nouveau roman *la Conquête du fleuve*. Dans une terre généreuse, mais que la guerre a désolée, se déroulent ces éternels combats douteux, sans cesse recommencés et toujours inutiles pour la possession de territoires aussi vite contestés qu'ils sont conquis. Ici : un fleuve. Le capitaine Parka est le conquérant, le baroudeur, pour qui la guerre est, avant tout, affaire de sensations, de cris et d'odeurs : ruts, viols, pillages, saccages. Le capitaine Calvo, à l'inverse, est le soldat malgré lui. *Le* premier devance *la consigne*. Le second la respecte.

Entre les deux, il y a le sergent Kos *qui* suit le capitaine Parka, participe de sa fièvre, mais rêve à sa douce fiancée, à *un* mariage villageois, dans l'allégresse de la paix retrouvée. Le sergent Kos est un fruit de guerre déjà marqué du ver qui fait les défaitistes.

Naturellement, les *choses tourneront* mal. Un brouillard jaune monte du sol, asphyxie bêtes et gens. Une tornade s'abat qui abêtit d'abord les hommes puis les enlise. Et le capitaine Parka, enfin parvenu au sommet de la Montagne Noire, découvre un fleuve qu'il ne pourra vaincre, avec sa *troupe décimée. Le sergent* Kos, laissé en arrière pour y attendre le capitaine Calvo, doit affronter les éléments déchaînés : pluie, tempête, et mourra finalement sous la balle de ce dernier qui l'a pris pour un ennemi.

Seul, celui-ci survit, qui ne rêvait pas.

C'est le lot des guerres d'où ne reviennent ni les héros, ni les poètes, mais seulement les combattants consciencieux et résignés.

C'est traité en *tragédie*, avec (presque) la règle des trois unités : de temps, de lieu et d'action, comme le tracé d'une balle qui, dès le départ, file inexorablement vers son but, avec des morceaux qui sont les temps forts de la rhapsodie : la *lutte* pour la possession d'un troupeau de moutons, suivie de leur carnage, la mort du cheval Flèche-de-Vent dans le brouillard jaune, la solitude du sergent Kos dans la campagne secouée de vent.

Clément Lépidis affermit, à chaque roman, son goût pour la violence des situations et la tendresse des sentiments.

C'est encore de tendresse qu'il est question dans les deux ouvrages qu'il consacre l'un à Paris, illustré de photographies de Robert Doisneau, l'autre à Belleville. Si la Grèce est sa mère — et on l'aime d'un amour de sang, — Paris est son amante. On l'aime d'un amour de cœur. Ces textes sont parmi les plus tendres, les plus amoureux qu'on ait pu écrire, sur la capitale et ses hauts lieux qui ne sont pas *toujours* les plus élevés. Belleville, bien sûr, et Montmartre, et Ménilmontant, mais aussi les berges de la Seine, les bancs publics, tout ce qui est appelé à disparaître sous le compas des bâtisseurs ou le vernis bigarré des touristes.

Mais, là encore, la tendresse et la violence se marient. Pas seulement celle de la Commune et des morts de Charonne. Pas seulement celle des charges et des décharges. Mais celle, plus quotidienne, des bals de la rue de Lappe, des combats de boxe au *Central*, des bravos roulants dans les music-halls, des lazzis et des clameurs quand s'emballaient les « populaires » sous les verrières de la rue Nélaton.

PAUL MORELLE.

★ LA CONQUETE DU FLEUVE, de Clément Lépidis. Le Seuil, 160 pages. Environ 49 F.

★ LE MAL DE PARIS, de Clément Lépidis, photographies de Robert Doisneau. Arthaud, 60 pages. Environ 79 F.

★ BELLEVILLE AU CŒUR, de Clément *Lépidis*. Éditions Varmet, 150 pages, 18, avenue du Père-Lachaise, 75020 Paris. Environ 45 F.

Adorables têtes-à-claques

(Suite de la page 19.)

IL y a plus grave, et qui confirme l'adage selon lequel l'hostilité déclarée vaut mieux que certaines amours catastrophiques. *Croyant bien faire, la fils prête au père, vis-à-vis* d'un affairiste « basané », des injures puant le racisme, et envers les femmes qui ne sont ni mères ni putains un mépris bien symptomatique. Son intimité avec Pinay, son opposition à l'impôt sur la fortune, et son refus que l'histoire ait un sens, suffiraient à garantir, s'il en était besoin, que Jean Jardin est resté fidèle à ses engagements politiques. Ce n'est pas son ralliement, en 1952, à de Gaulle, qualifié jusque-là *d'« hypophysaire »*, qui corrige ce profil, moins *« libéral »* que *rageusement réactionnaire, et élitiste jusqu'à la goujaterie.* Que cet obscur rescapé de l'épuration occupe alternativement la *même suite* de l'hôtel *Lapérouse que* le *général* ajoute à sa risible prétention.

D'avoir choisi la mauvais cheval et perdu le pouvoir — sa passion la plus manifeste, — le petit homme se console, mal, par un snobisme à couper au couteau. Faute de régner sur la France comme au temps de Vichy, il fait état de ses influences occultes et de ses visiteurs, parmi lesquels gaullistes et collabos, pour le seul bonheur de l'écouter, feraient bon ménage.

Le fils a hérité de son père la fierté de fréquenter la gratin ; à moins qu'il ne lui prête son propre goût du *« name-droping » ! En tout cas, les noms illustres pleuvent : Abellio* et Jouvenel ont dîné à la maison, tralala ; Morand avait de l'ambiance, la comte de *Paris* a fait trempette *sur notre pelouse,* Daniel-Rops était mon parrain, Fallois a financé *le Temps de Paris* sur la conseil de mon papa ; le roi, comme disait l'autre, n'est pas mon cousin !

Ce déballage mondain ne saurait épater que l'auteur !

MAIS cette conviction mythique d'accéder, par son père, aux sommets de la puissance et de l'intelligence, et ce besoin d'en rajouter à son sujet, jusqu'à l'épique, finissent par émouvoir, comme les forfanteries d'orphelins qui s'inventent, en classe, des papas aviateurs, couverts de femmes et d'or...

Tout en refusant d'analyser ce qu'il ressent, par un antifreudisme *radical* sinon convaincant, l'auteur laisse entendre comment père et fils, à travers ces rodomontades, cherchent à *cacher leurs désarrois*. Au milieu d'un exhibitionnisme par trop salonnard, surgit soudain le souvenir d'un crapaud enterré ensemble à la sortie de l'école, ou d'une ancienne maîtresse retrouvée au pays de Galles ; et c'est le *petit miracle* de l'intimisme sans frime, d'une écriture cravacheuse à la Morand.

Les amours paternel et filial apparaissent alors dans leur *gravité essentielle, inavouables* parce que nourris, comme aucun autre, de faiblesses et de malentendus.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ LETTRE A UN AMI PERDU, de Patrick Besson, Seuil, 158 pages. *Environ 40 F.*

★ LA BETE A BON DIEU, de Pascal Jardin, Flammarion, 192 p. Environ 48 F.

récits

Les rêveries d'Hubert Juin

(Suite de la page 19.)

Les paysans *« haussaient les épaules, et s'en allaient vers les travaux, obstinés, lents, pesants, taiseux, habitués aux mêmes gestes, et à cette sorte de somnolence intérieure qui semblait ne les abandonner jamais »*. On voit le ton d'Hubert Juin : cette émotion qui se défend de la sentimentalité, et ces bonheurs d'écriture qui refusent les facilités de la nostalgie. L'auteur dépeint, avec *justesse*, les vertus et les servitudes de ce monde traditionnel que l'aveuglement moderne a fait périr.

Il a destiné son livre à l'inconnu qu'il entendit, un jour à la radio, pendant une émission *sur le Salon de l'agriculture.* Ce « barbare exemplaire » avoua qu'il était venu au Salon pour avoir une idée de la campagne car il ne savait rien de la « liturgie » des saisons, ni du mystère des arbres. Hubert Juin lui enseigne que *« lorsqu'on coupe une branche à un arbre, et qu'on regarde bien, on voit paraître un visage à la place*. Mais pourquoi *l'Arbre au féminin ?* Parce qu'il se prêtait aux rêveries érotiques des adolescents, et qu'il protégeait les amours de jeunesse : il en était le meilleur « complice »...

Hubert Juin donne à son récit le charme des conversations les plus spontanées. L'art d'écrire et l'art de flâner s'y rejoignent. Les sujets les plus divers y sont évoqués. Ainsi l'auteur représente, d'une manière convaincante, les agressions que nous fait subir le destin, quand le sommeil nous a désarmés : *« Nous feignons de ne pas croire à la sorcellerie, mais nous y donnons en plein lorsque l'oppression nous gagne : alors, si le dormeur étouffe dans la nuit profonde, il sait que quelqu'un lui veut du mal et s'assied sur sa poitrine afin que son cœur éclate. »* Ailleurs, Hubert Juin note que l'écrivain ranime les *fantômes* qui l'habitent, mais qu'en même temps ceux-ci l'entourent *« comme pour une veillée funèbre »*.

FRANÇOIS BOTT.

★ L'ARBRE AU FEMININ, d'Hubert Juin. Luneau Ascot éditeurs. 150 pages. Environ 48 F.

L'esprit du lieu

LA revue *Givre* (1) consacre un numéro spécial à Hubert Juin, romancier, essayiste et poète. Cette tentative de définition groupe, notamment, les noms de Lionel Ray, André Dhotel, Jean-Claude Renard, Henri Meschonnic, Lorand Gaspar. Jean-Jacques Brochier a cette formule heureuse : *« Aussi loin de la littérature populiste que de la littérature fantastique et de la littérature formaliste, mais participant des trois, les triturant, les transcendant, Hubert Juin invente une maligne et enveloppante littérature réaliste. L'esprit du lieu parcourt toutes ses pages, et nous entraîne avec lui. »*

Cet esprit du lieu, réel ou inventé, ce que la mémoire a retenu ou ce qu'elle dénature, on le retrouve dans un petit recueil, *Ma fenaison* (2), superbement ciselé et plein de trouvailles. La langue y coule dans ses prestiges, comme dans le livre majeur du poète, *les Guerriers du Chalco*. On reconnaît au passage les origines ardennaises, les habitudes de paysans taciturnes, les rêves parcourus de désirs fous. Mais les références savent s'effacer et s'approprier des hantises freudiennes.

Alors, le discours, jusqu'ici presque logique, se renverse, intervertit ses éléments, donne l'impression d'une culbute voulue dans le mystère. Quand il reprend son équilibre, tout redevient serein et grave, comme peuvent l'être la Meuse et le Rhin près de leur embouchure.

« J'ai aimé l'herbe sèche et le chant qui s'y était niché un 18 juillet de je ne sais plus quelle année. Alors il te reviendra d'ouvrir les vantaux, de pénétrer profond dans l'être du retour. Comme si tu t'en retournais du marché ayant acquis une montre qui va, maintenant, cheminer avec toi, te conduire dans le débit bavard des choses passagères. »

ALAIN BOSQUET.

(1) *Givre*, 4/5, 3, quai Arthur-Rimbaud, Charleville-Mézières, 08 Ardennes.

(2) *Ma fenaison*, d'Hubert Juin. *Le Cormier*, 98, rue de la Croix-de-Fer, 1000 Bruxelles. 40 pages.



histoire littéraire

Figures

Rahel, femme de cœur et d'esprit

● ***Un portrait complice, sous la plume de Clara Malraux.***

LORSQUE Rahel Levin mourut à Berlin, le 7 mai 1833, à l'âge de soixante-deux ans, Custine lui rendit dans *la Revue de Paris* un hommage fervent. La comparant à Mme de Staël, il disait d'elle qu'elle avait *« l'esprit d'un philosophe avec le cœur d'un apôtre, et, malgré cela, elle était femme et enfant autant qu'on peut l'être »*.

Près d'un siècle et demi après sa mort, Rahel Levin reprend vie sous la plume de Clara Malraux, qui, dans une biographie inspirée, évoque le destin de cette « grande sœur », qu'elle imagine plus désarmée qu'elle le fut elle-même par son époque, mais mieux armée par la qualité de son intelligence.

Rahel Levin naît à Berlin en 1771, dans une famille de juifs aisés. Ses contemporains ont parlé de son père — un orfèvre doublé d'un banquier — comme d'un homme violent, presque fou ; un despote qui aurait brisé en Rahel *« tout courage pour le bonheur »* ; inconsciemment, cette dernière associa judaïsme et paternité abusive. Elle connut également, bien sûr, l'antisémitisme. A l'époque, être juif, aux yeux des non-juifs, rappelle Clara Malraux, c'était être atteint d'une tare originelle, dont seul — et encore — pouvait vous guérir le baptême, ce ticket d'entrée dans la civilisation.

En dépit de cette « tare », Rahel fut la femme la plus adulée de Berlin, où elle tenait salon. Au charme de sa conversation, elle ajoutait une perspicacité psychologique peu commune. Le prince Louis-Ferdinand de Prusse, qui comptait parmi ses intimes, la comparait à une sage-femme : *« Vous accouchez les gens*, lui écrivait-il, *sans douleur, et avec une telle douceur qu'un sentiment agréable reste attaché aux idées les plus pénibles. »*

Clara Malraux voit en elle une psychanalyste avant la lettre : elle pressentait, en effet, l'importance de l'inconscient, du rêve, de l'enfance, et des liens mystérieux qui les unissent. *« La vie est aimable*, observait-elle, *envers ceux dont les débuts furent bénis. »*

Mondaine, Rahel l'était, mais jamais aux dépens de la vérité. A l'un de ses hôtes, elle confiait : *« Si je ne dois pas vous dire la vérité, je n'ai rien à vous dire. »* Elle avait la passion des échanges humains *(« Qu'y a-t-il de plus intéressant qu'un être humain nouveau ? »*, écrivait-elle) et elle ouvrait de préférence son cœur et ses bras à des femmes peu conventionnelles. On comprend que Mme de Staël, de passage à Berlin, lui ait dit : *« Si je restais ici, je crois que je deviendrais jalouse de votre supériorité. »* A quoi Rahel rétorqua : *« Oh! non, je vous aimerais tant et cela me rendrait si heureuse que vous ne deviendriez jalouse que de mon bonheur, car qui pourrait jamais m'en inspirer un semblable ? »*

Rahel reçut ou rencontra le gratin de la société intellectuelle ou artistique de son temps : Goethe, Hegel, Heine, Beethoven. Elle fut courtisée, moins pour sa beauté un peu lourde que pour son charme. A travers le portrait complice qu'en trace Clara Malraux, c'est toute une société qui s'anime.

Mais, demandera-t-on peut-être, Rahel Levin a-t-elle laissé, sinon une œuvre, du moins des



souvenirs ? Non. Elle avait le dédain de l'éloquence et n'écrivait *pas, sinon* des lettres. Pour elle, note Custine, écrire n'était pas briguer la gloire, c'était chercher un remède à l'absence. Elle-même répétait souvent à ceux qui l'exhortaient à se consacrer à la littérature qu'elle préférait passer son temps avec des hommes plutôt qu'avec des livres.

Arrivée au terme de sa vie, Rahel Levin, qui s'était convertie au christianisme en 1814 pour épouser Auguste Varnhagen, évoquait en ces termes sa condition de femme juive : *« Ce qui si longtemps m'est apparu comme le plus grand opprobre, la plus dure souffrance, le plus dur malheur, être née juive, à aucun prix je voudrais ne pas l'avoir connu. »*

ROLAND JACCARD.

★ RAHEL, MA GRANDE SŒUR, de Clara Malraux. Edit. Ramsay, 182 pages. Environ 40 F.

Rachel, la môme Piaf de la tragédie

● ***La vie fulgurante d'une idole.***

A dix ans, elle mendie et chante aux terrasses des boulevards. A dix-sept ans, les soirs où elle joue, la Comédie-Française fait des bénéfices ; les autres soirs, on enregistre un déficit. A vingt ans, la reine d'Angleterre, après l'avoir entendue, lui envoie un bracelet : *« Victoria Reine à Mlle Rachel. »* Elle a trente-deux ans quand le tsar lui offre un banquet, quand les grands-ducs s'attellent à son traîneau à Saint-Pétersbourg.

Le fils naturel de Napoléon et de la belle Polonaise, Alexandre Walewski, lui fait un enfant qu'il reconnaît et nomme comme lui. Le fils du maréchal Bertrand, dernier fidèle de Sainte-Hélène, lui donne un autre fils. Le futur Napoléon III compte parmi ses amants...

Elle n'a pas trente-sept ans quand le Tout-Paris la conduit au Père-Lachaise, le 11 janvier 1858.

Vie fulgurante d'idole, plus proche de Piaf que de Sarah Bernhardt. Née d'un colporteur juif de Metz et d'une marchande à la toilette, Rachel Felix grandit littéralement dans une roulotte. A ses débuts, le docteur Véron (celui des *Mémoires d'un bourgeois de Paris*), ex-directeur de l'Opéra, hideux mais puissant, organisateur de « ballets roses » mais homme d'esprit, lui mit le pied à l'étrier. Mais quelle cavalière !

A travers les triomphes fulgurants et les épisodes touchants de la biographie que lui consacre Nicole Toussaint du Wast, on se passionne à chercher la double nature, le « *titi gouailleur* » sous les fureurs d'Hermione, la noblesse de Pauline. Au détour d'une lettre on perçoit, sous la *« grâce naturelle »* et la silencieuse distinction, que la fille de papa Félix a gardé ses appétits et sa drôlerie. Fût-il fils de roi, l'amant est appelé « gros chien ». Que le prince Napoléon devienne encombrant et Rachel écrit à sa sœur Sarah : *« Je ne saurais trop t'engager à coucher avec lui. »* Elle a su *« se refaire sur l'ébauche paternelle et maternelle »*, mais parfois choisit des hommes obscurs et jeunes qu'elle soutient et entretient... comme elle n'a cessé d'entretenir parents, sœurs et frère.

Son jeu ? Gustave Flaubert, à vingt et un ans, *« garde sa voix dans les oreilles, son geste dans les yeux... Elle fait de Corneille et Racine des génies contemporains pleins d'actualité »*. Elle joue simple en un temps déclamatoire. En 1848, malgré son bonapartisme de cœur, elle fait pleurer les révolutionnaires en récitant *la Marseillaise*. Avec Musset et Dumas fils elle noue des amours inabouties. L'inventeur du journalisme moderne, le *Napoléon de la Presse*, Emile de Girardin, s'éprend d'elle sitôt qu'il s'est dépris de la comtesse Marie d'Agoult. Mais Rachel parvient à garder l'amitié de Delphine de Girardin, l'épouse légitime.

Le livre de Nicole Toussaint du Wast nous apporte les lettres de Rachel, les exaltations et les calomnies des contemporains, les anecdotes, les traits d'esprit : la reine de la tragédie avait le sens des mots percutants. On lit d'un trait, avec le sourire réservé aux contes de fées pour grandes personnes, ceux qui finissent, non par un mariage, mais par un enterrement.

DOMINIQUE DESANTI.

★ RACHEL, de Nicole Toussaint du Wast. Stock, 285 pages. Environ 60 F.

Belle de Charrière ou la double constance

ON s'est trop longtemps obstiné à ne connaître les femmes de lettres que par rapport aux écrivains masculins qu'elles avaient connus. Ainsi, de Belle de Charrière, dont le public n'a guère entendu parler que pour sa liaison avec Benjamin Constant ; de beaucoup plus âgée que lui, elle fut à l'origine de sa formation intellectuelle et sentimentale.

On a reconnu son ombre dans les premières pages d'*Adolphe* où il serait question d'elle. Mais sa marque est encore beaucoup plus sensible dans la facture et dans le style du roman : une étroite parenté unit *Adolphe* et *Caliste*. Les spécialistes vous diront aussi qu'il y a eu un autre Constant dans sa vie, Constant d'Hermenches, cousin de Benjamin. Belle était alors une toute jeune fille, Constant d'Hermenches un homme mûr, un peu libertin, avec qui pourtant elle sut rester sage.

Romantisme et Révolution

En dehors de cette double constance, que connaissons-nous de Mme de Charrière ? Jusqu'à une date récente, nous ne savions pas grand-chose. Mais voici que se crée tout un mouvement d'opinion ; que toute une équipe est au travail où se retrouvent la Suisse, la Hollande et la France, puisque Isabelle naquit en Hollande, vécut en Suisse et écrivit en français. Des colloques ont été organisés, des livres sont sortis — en particulier un précieux *Mme de Charrière, à Colombier*, par les soins de Mme Thompson. Et puis, surtout, l'édition des *Œuvres complètes*, se poursuit allégrement.

L'œuvre romanesque d'Isabelle de Charrière est importante, et c'est peut-être là, surtout, qu'elle tient une place éminente. Ses *Lettres écrites de Lausanne* sont un témoignage passionnant de cette première littérature romantique à la veille de la Révolution. Pourtant, les *Œuvres complètes* permettent de découvrir d'autres aspects, beaucoup plus secrets, pratiquement inconnus. Et d'abord la correspondance : on n'en lisait jusqu'ici que des fragments — toujours à propos de B. Constant. Voici un volume entier (tome I) qui nous révèle une jeune épistolière à la plume ferme, à l'esprit indépendant, guère pressée de s'asphyxier dans le mariage et posant ses conditions : déjà elle veut être libre d'écrire et de penser.

Femme de théâtre

Le tome VII, préparé avec une science et une patience remarquables par J. Vercruyse, nous amène à une découverte plus étonnante encore. Mme de Charrière a écrit vingt-six comédies, opéras et tragédies lyriques au cours d'une trentaine d'années. *Les Phéniciennes*, d'après Euripide, et *l'Emigré*, comédie d'actualité, ont seules été publiées de son vivant ; le reste était demeuré à l'état de manuscrit, sinon de grimoire d'un déchiffrement extrêmement difficile, englouti dans la poussière et l'oubli. Or Mme de Charrière possède des qualités de dramaturge, le sens de la situation théâtrale, un style. De quoi remettre en cause le fameux préjugé selon lequel les femmes pourraient à la rigueur écrire des romans ou des lettres, mais de théâtre point...

En définitive, s'il est une constance de Belle, c'est celle d'écrire.

BEATRICE DIDIER

★ ŒUVRES COMPLETES, Isabelle de Charrière. G. A. Van Oorschot, Amsterdam.

★ CALISTE OU LETTRES ECRITES DE LAUSANNE. Présentation de Claudine Herrmann, 190 pages. Editions des femmes. Environ 40 F.

romantiques

Marie d'Agoult, une comtesse « féministe »

● *La rivale de George Sand.*

CETTE comtesse romantique est un reflet exemplaire de son siècle. Elle naît en 1805, l'année qui voit paraître le *René* de Chateaubriand. Elle est de trois ans la cadette de Victor Hugo, et se trouve tout naturellement unie à cette fameuse génération du « mal du siècle » que les cruautés de l'Histoire atteindront en 1830, en 1848, en 1851 et en 1870. Lorsqu'elle meurt, en 1876, c'est le baisser de rideau.

Elle partage les illusions du siècle, mais elle est déchirée par les contradictions qui le marquent et le définissent. Elle a des intuitions très fortes, mais elle hésite à s'engager trop. Il arrive qu'on la surnomme Lorelei : c'est une sirène sur un rocher où viennent quelques souffles de l'avenir. Elle est sensible aux doctrines de Saint-Simon, attentive aux discours de Pierre Leroux, soucieuse des prophéties de Charles Fourier — mais tout cela de biais, et sans convictions bien fermes, par sentiment plus que par raison. Elle n'a rien d'une théoricienne. C'est une passionnée lucide.

Dominique Desanti, à laquelle nous devons divers portraits de femmes éminentes, nous la restitue dans le grouillement et l'incertain de l'époque. Elle nous montre Marie d'Agoult conjointement forte et blessée, convaincue et réticente, persuadée et dubitative. Bref ! allant de l'avant par d'incessants retraits : curieuse démarche. C'est cette démarche, qui n'est incohérente que d'apparence, que Dominique Desanti met en lumière, et explique.

Marie de Flavigny épouse, en 1827, le comte Charles d'Agoult. C'est un mariage conforme aux mœurs du temps : Charles a quinze ans de plus que Marie, et il est bien vu à la Cour. Nous avons cent témoignages sur l'horreur des nuits de noces lors de ces mariages d'accommodement qui sont des viols véritables. Dominique Desanti précise, avec raison, que Charles d'Agoult était sincèrement épris de sa femme et qu'il lui témoigna jusqu'à sa fin la plus grande compréhension. Mais Marie était dans le cas contraire, et les rapports physiques imposés et soufferts la rendirent impropre au plaisir. Il fallut l'apparition d'un génie qui avait le masque d'un ange, Franz Liszt pour tout changer.

Marie était, par sa naissance et ses alliances, du faubourg Saint-Germain ; Franz était d'extraction plus que modeste et gagnait son argent par des concerts. Dans le milieu de Marie d'Agoult, il était une façon de domestique. On juge du scandale. Le scandale n'empêcha rien. Ils partirent en zigzag à travers l'Europe, s'aimèrent avec frénésie et se déchirèrent avec passion. De Liszt Marie eut trois enfants, ce qui lui fit deux gendres célèbres : Emile Ollivier, l'homme de l'empire libéral ; et Richard Wagner. Ce lui fut aussi une grande souffrance lorsque Liszt, choisissant de rompre, lui enleva les petits, comme le permettait la loi.



Daniel STERN.

Cette aventure est connue. Et tellement qu'on a tendu, longtemps, et surtout avant les six volumes magistraux consacrés par Jacques Vier à notre héroïne, à réduire Marie d'Agoult à ce seul épisode de son existence. Le choix de Dominique Desanti tient dans le parti inverse : montrer et comprendre Marie d'Agoult après sa rupture avec l'étrange virtuose.

Nous sommes en 1839, et Marie, abandonnée, solitaire, le cœur en berne, regagne Paris et affronte le regard de ses pairs. Dès lors, Dominique Desanti, avec brio, fait défiler sous nos yeux la galerie des hommes célèbres qui vont se presser autour de la séduisante Marie : il y a là Vigny, l'homme froid ; Eugène Sue, le dandy ; Sainte-Beuve, le prudent. Il y a surtout Emile de Girardin, bâtard de naissance, surnommé, grâce à ses entreprises de journalisme et son journal à un sou, le « Napoléon de la presse ». Ils sont tous amoureux, et Marie les repousse tous.

C'est qu'elle a pris conscience des difficultés qu'on éprouve à être une femme libre. Comme le souligne Dominique Desanti, Marie d'Agoult a des accents emportés pour dire à la société d'alors qu'il est faux d'enfermer la femme dans la seule maternité. Voilà qui est inexact, dit-elle : la maternité n'est pas tout, il reste le vaste champ de l'activité humaine, où la femme a le droit de paraître et de s'illustrer. Dès lors, et grâce à Girardin, très amoureux transi, Marie d'Agoult va entrer dans la carrière des lettres. Elle va devenir un écrivain nommé Daniel Stern. Daniel Stern, ce n'est ni un pseudonyme ni un masque : c'est la véritable Marie d'Agoult occupée à se créer elle-même !

On songe à George Sand, bien sûr ! Marie d'Agoult, depuis le séjour à Nohant avec Liszt jusqu'aux événements de la Commune de Paris, ne cessera de se mesurer avec Sand, de rivaliser avec elle, de découvrir en elle un modèle inaccessible autant qu'une ennemie intime. N'est-ce pas George Sand qui a donné à Balzac le scénario de *Béatrix*, où l'on voit Marie, devenue personnage, jouer un vilain rôle ? Qu'on les examine maintenant que le temps a passé, et l'on perçoit combien ce qui les unit transparaît sous les querelles qui les opposèrent...

Dominique Desanti fait de Marie d'Agoult devenue Daniel Stern une image du féminisme : elle a raison. Mais c'est une image qui désigne les contradictions de l'héroïne. La fortune de Marie, la classe sociale qui est la sienne, tout cela la sépare des saint-simoniennes, des fouriéristes qui vont jusqu'au bout de leurs convictions. Même Hortense Allart, le dernier amour de Chateaubriand, plus proche par sa position dans le monde de Daniel Stern que de Flora Tristan, va plus loin que notre comtesse romantique. Marie est par éclairs contemporaine d'un avenir qu'elle n'ose ni formuler ni souhaiter. C'est une pionnière, écrit Dominique Desanti. Oui ! Mais qui s'avance les yeux fermés, ne pouvant faire autrement.

HUBERT JUIN.

★ DANIEL OU LE VISAGE SECRET D'UNE COMTESSE. MARIE D'AGOULT, de Dominique Desanti. Éditions Stock, 378 pages, et un cahier d'illustrations. Environ 69 F.

George Sand et les compagnons

RECEMMENT « le Monde des livres » rendait compte de deux importantes rééditions de G. Sand et de la publication du tome XIV de sa *Correspondance* (1). Il faudrait signaler aussi l'excellent travail des Presses universitaires de Grenoble qui ont entrepris de publier des œuvres devenues introuvables de cette romancière. Ont déjà paru : *Jeanne*, présenté par Simone Vierne ; *la Ville noire*, présenté par Jean Courrier, et voici *le Compagnon du tour de France*.

L'introduction de René Bourgeois situe parfaitement ce texte. Il est né de la lecture par George Sand du livre d'un menuisier : *Le livre du compagnonnage*. Aussi la romancière ressuscite tout l'univers des compagnons, avec leurs habitudes, leurs rites, leur langage, et à un moment particulièrement important, en 1823, à l'époque de la guerre d'Espagne et du carbonarisme. Quand G. Sand écrit (en 1840), elle est gagnée par le socialisme de Pierre Leroux et pense qu'il est temps d'essayer de « *définir de nouveaux rapports entre possédants et travailleurs, dirigeants et dirigés, riches et pauvres, nobles et roturiers, et peut-être aussi hommes et femmes* ». — B. D.

(1) 29 février 1980.

société

Des pavots pour la bonne cause

● *Un Américain dénonce la complicité de son gouvernement dans « la Politique de l'héroïne en Asie du Sud-Est ».*

LES cyniques ou les désabusés ne sont pas les seuls à admettre que parfois la raison d'Etat fasse entorse à la légalité. Les puissants, on le sait, aiment à s'entourer de secrets, c'est le pouvoir qui le veut. Le livre d'Alfred Mac Coy, *la Politique de l'héroïne en Asie du Sud-Est*, ne fait pas que confirmer ces idées, souvent partagées même par les citoyens des nations démocratiques les plus souriantes : il donne des exemples et apporte des preuves. On le dit et on se dit : la corruption mène le monde bien autant que l'honnêteté.

En six cents pages serrées, l'écrivain américain démonte la stratégie mondiale d'une drogue que font pousser les paysans des terres déshéritées et qui, transformée en poudre, intoxique et tue outre-mer les opulents Occidentaux. Cette héroïne qui, en entraînant la double dépendance des cultivateurs — l'opium est leur seule ressource — et des utilisateurs, permet d'incalculables profits. Un miracle pour tous. Pour les Asiatiques des plateaux du Laos, de Thaïlande, ou de Birmanie c'est le supplément de leurs récoltes des rizières ; pour les consommateurs, c'est l'oubli de leur angoisse ; pour les truands qui ont fait du trafic de l'héroïne la plus lucrative des mauvaises actions ; pour les gouvernements enfin qui jouent avec la drogue comme avec une puissance de feu.

L'auteur rappelle que les Français ont gouverné l'Indochine en satisfaisant le besoin des consommateurs locaux. Ils avaient institué un monopole des importations d'opium et prélevaient des taxes qui permettaient d'équilibrer la balance commerciale de la colonie.

Au moment de la guerre d'Indochine une « poussée humanitaire » et surtout l'insistance des autres pays incitèrent la France à supprimer le monopole. Mais l'armée française n'abandonna pas pour autant les bénéfices que produisait le trafic de l'opium. Pour aider son combat contre le Vietminh, le commandant Roger Trinquier, sous couvert du Groupement mixte des commandos aéroportés (G.M.C.A.), entre en contact avec les populations méo et taï du nord de l'Indochine et leur achète leur production d'opium. L'« opération X » remplace l'ancien monopole dans la clandestinité.

Les Français s'en vont en 1955, les Américains prennent le relais. Le colonel Edward G. Lansdale de la C.I.A. joue un rôle comparable à celui de Trinquier : il est prêt à extirper le communisme par tous les moyens. Il s'attache, à coups de dollars, les hommes des frontières, les tribus shan de Birmanie, les Méo du Laos, les armées du Kouomintang. La C.I.A. soutiendra les factions, les seigneurs de la guerre, les tyranneaux de village qui, en échange de leur fidélité au « monde libre », pourront continuer à trafiquer l'opium.

Mac Coy démontre comment la région des trois frontières — Birmanie, Laos, Thaïlande, — où se trouvent aujourd'hui les plus nombreuses plantations de pavots de tout le Sud-Est asiatique et des dizaines de laboratoires d'héroïne, est une création de la politique américaine au Vietnam. En 1950, on produisait dans cette région environ 100 tonnes d'opium brut. En 1971 quand s'amorça le retrait des troupes américaines, le triangle d'or cultivait 70 % de l'opium illicite mondial.

Une armée défoncée

Cependant pour la C.I.A. la drogue avait toujours un relent de démocratie et de liberté. On se prend alors à rêver ; l'héroïne ne porterait-elle pas en elle une malédiction, une justice réparatrice pour tant de crimes, d'argent facile, de jeunes hommes détruits? En 1971, l'héroïnomanie sévit parmi les G.I. déprimés du Vietnam. La drogue « sans odeur » était passée à l'ennemi. Coup du sort dérisoire, comme lorsqu'un laboratoire mal ventilé explose. La C.I.A. avait livré aux roitelets trafiquants d'opium des avions qui ont par la suite servi au transport de l'héroïne n° 4, consommée massivement dans l'armée d'occupation américaine.

On en prit alors conscience. Plus de trente agents du Drug Enforcement, l'administration américaine de lutte contre la drogue, furent envoyés dans le Sud-Est asiatique. Ils permirent de nombreuses saisies. Mais jamais aucun gros bonnet, aucun chef d'armée ou de gouvernement ne fut pris. Grâce au Drug Enforcement, conclut Mac Coy, l'héroïne en provenance du Sud-Est asiatique n'atteint plus l'Amérique aujourd'hui, mais l'Europe, et les intoxiqués américains se fournissent au Mexique.

A Amsterdam, on vend du *brown sugar*, une qualité inférieure que seuls les Asiatiques utilisaient autrefois pour chasser le dragon ou jouer de l'harmonica. Et ainsi les filières se reconstituent, sans qu'on frappe jamais à la tête, sans doute à cause de la complicité des durs combats menés ensemble contre l'opium du communisme si dangereux, et sans aucune valeur ajoutée.

CHRISTIAN COLOMBANI.

★ LA POLITIQUE DE L'HEROINE EN ASIE DU SUD-EST, d'Alfred Mac Coy. Flammarion, 606 pages. Environ 95 F.

Pourquoi la drogue ?

L'EXPERIENCE de la drogue m'est aussi étrangère qu'une lointaine nébuleuse, je n'ai jamais arpenté les boulevards de la « défonce » ; et je serais plutôt porté à plaindre ceux qui croient pouvoir court-circuiter aussi facilement le principe de réalité pour goûter à une ivresse narcissique, à un orgasme avec soi-même d'autant plus excitant qu'il sent la mort.

Comme tout un chacun, je sais bien sûr que ce qui pose un problème ce n'est pas tant la drogue que celui qui en use et en abuse. Je sais aussi qu'il y a de « bonnes » drogues (la caféine, la nicotine, l'alcool...) et qu'il y en a de « mauvaises » (l'opium et ses dérivés, la cocaïne, la marijuana...). Socialement, il est préférable de s'adonner à celles qui sont licites, de faire le « bon choix »...

Léon Serguine, lui, a fait le mauvais choix. Pas étonnant. Déjà, lorsqu'il était étudiant à Jussieu après mai 68, il ne cessait pas de râler contre une société qui préfère les fonctionnaires aux poètes. Il a vécu comme il l'entendait, ce qui était bien. Mais il a également goûté aux drogues dures, ce qui était moins bien. Il y a goûté et il y a pris goût. Pour s'en procurer, il est devenu revendeur d'héroïne ; un commerce qui rapporte gros, qui vous veut des émotions fortes, qui vous ouvre de nouvelles perspectives sur la nature humaine et qui vous conduit parfois en prison.

Après y avoir passé deux années, Léon Serguine, qui n'a pas trente ans, raconte sa trajectoire ; son récit se lit d'une traite ; pas possible de le lâcher. Il ne fait pas l'éloge de l'héroïne ; il sait bien que c'est un piège « *extrêmement tentant, mais aussi complètement stérile, à moins qu'on veuille en finir avec la vie* ». Voilà, penserez-vous sans doute, un jeune homme qui a su tirer une bonne leçon de vilaines expériences. La fin de la citation vous détrompera : « *Seulement, en raisonnant ainsi, il faut dire que tout le reste est aussi un piège. Toutes les distractions légales et illégales existantes sont des pièges.* »

Questions existentielles

Après le livre désabusé, lucide et fort de Léon Serguine, je me suis plongé dans celui de Jean-Baptiste et Dani Domeneghini : *Territoires de la défonce*. Les auteurs ne sont pas des ex-drogués, mais des psychologues. Des psychologues qui en ont assez des discours rituels sur la drogue — symptôme de la décadence de la société et de la crise de la famille. Ils ont recueilli des témoignages, mais ils se sont bien gardés de les interpréter, de les violenter pour leur extorquer « la vérité de la toxicomanie ».

Aucune thèse à prétention scientifique ici ; rien qui rassure ; rien qui donne bonne conscience ; pas de traitements miracles non plus ; mais des pages très belles sur la familiarité avec sa propre mort que procurent les drogues dures, sur les rites d'initiation (ratée) qu'elles impliquent, sur l'espoir (fou) qu'ont certains adolescents de « *trouver dans la défonce la réponse aux questions existentielles qui ne peuvent pas, de nos jours, être entendues, sauf à être réduites à leur dimension littéraire* ».

Un des auteurs de ce livre écrit qu'il est miraculeux de croiser parfois des gens qui ne sont ni fous, ni malades, ni déprimés, ni drogués. Rien qu'à une remarque de ce genre, vous comprenez que c'est un optimiste ; un optimiste à la manière de Beckett, qui écrivait : « *Quand on est dans la merde jusqu'au cou, il ne reste plus qu'à chanter.* » Ou à se droguer...

R. J.

★ LA POUDRE, de Léon Serguine. Ed. Ramsay, 176 p. Environ 40 F.

★ TERRITOIRES DE LA DEFONCE, de Dani et Jean-Baptiste Domeneghini. Ed. Hachette, 133 pages. Environ 33 F.

Le communisme face à l'Islam

● *En Afghanistan, le retour de l'ethnologie coloniale.*

L'ISLAM est aujourd'hui l'un des éléments les plus actifs de la vie internationale, du Liban à l'Afghanistan, de la Palestine à l'Iran. Mais cette civilisation, qui a fourni au monde occidental et soviétique une bonne partie de ses sujets d'inquiétude entre 1975 et 1980, reste, bizarrement, un mystère pour les anthropologues. Claude Lévi-Strauss constatait déjà, en 1959 : « *Depuis bientôt un siècle, l'étude des problèmes de parenté a pris dans les études ethnologiques une place de tout premier plan... Malgré cela, il y a eu dans nos spéculations, dans nos recherches, une sorte de domaine réservé, je dirais presque tabou, c'est le domaine constitué par les problèmes de parenté et de mariage dans les sociétés musulmanes* (1) ».

La raison principale de cette relative opacité du monde musulman est sans doute la position très particulière qu'y occupent les femmes : séparées du monde masculin, elles sont inaccessibles aux anthropologues, le plus souvent masculins. Les essais les plus importants sur le sujet sont fréquemment, comme *le Harem et les Cousins*, de Germaine Tillon, l'œuvre de femmes, qui, elles, peuvent atteindre dans leurs recherches la moitié interdite de la civilisation islamique (2).

L'émancipation des femmes européennes devrait, logiquement, faire beaucoup progresser, dans les années qui viennent, notre connaissance de l'Islam.

De ce point de vue, *Conditions de femmes en Afghanistan*, de Simone Bailleau-Lajoinie, n'est pas une exception. Malheureusement, il ne s'agit pas d'un ouvrage d'ethnologie au sens classique et scientifique du terme. Publié par les Editions sociales (qui se chargent de la diffusion de la littérature communiste française la plus officielle), trois mois après l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, ce livre est, incontestablement, de l'ethnologie engagée. Même si les recherches sur lesquelles il s'appuie sont antérieures à la guerre, même si les événements actuels n'y sont pas mentionnés, le projet est clair : il s'agit de démontrer l'arriération de la civilisation afghane (où les femmes ne se lavent pas assez, pages 41-42), et de justifier l'intervention armée du progrès. Cet essai dur et méprisant rappelle donc inévitablement la littérature colonialiste française et britannique des années 1850-1950. Avec, en plus, une petite touche de mise à la mode féministe : l'inadmissible, en terre d'Islam, est pour Simone Bailleau-Lajoinie l'*oppression* des femmes.

Résistance culturelle

L'information factuelle du livre est en général assez exacte en ce qui concerne la description des rapports familiaux. Elle révèle, sans surprendre, que l'Afghanistan est une société musulmane classique, proche de l'Algérie ou de l'Iran : système patrilinéaire absolu, mariage forcé, rôle privilégié des rapports entre cousins... Ces données sont cependant présentées de façon totalement impressionniste. Trop occupée par ses jugements de valeur, l'auteur n'essaye pas de reconstruire, à partir de ces pièces détachées, le système de parenté dans sa logique et sa cohérence, objectif qui devrait être celui de tout anthropologue. L'« oppression » de la femme n'est qu'une pièce dans ce système. Un européocentrisme total n'aide nullement à comprendre le fonctionnement de cette société, dans la mesure même où l'« oppression » pèse souvent autant sur les hommes que sur les femmes, dans le cas du mariage arrangé par les parents, par exemple. Ce livre ne permet pas non plus d'expliquer l'extrême *solidité* du système social musulman, qui a résisté jusqu'à présent à toutes les interventions culturelles européennes, au contraire du monde asiatique, qui a, lui, digéré sans effort les idéologies européennes, communistes, notamment (en Chine et au Vietnam), et les idéaux productivistes du capitalisme avancé (au Japon et en Corée).

L'Islam doit certainement offrir à ses fidèles des satisfactions morales, intellectuelles, psychologiques. Il n'est pas, comme le suggère ce livre, une simple oppression, une simple arriération.

EMMANUEL TODD.

★ CONDITIONS DE FEMMES EN AFGHANISTAN, de Simone Bailleau-Lajoinie. Editions sociales. 255 pages. Environ 45 F.

(1) *Revue de l'Ecole pratique des hautes études*. « Entretiens interdisciplinaires sur les sociétés musulmanes. »

(2) Le Seuil, 1967.





L'aide



Le nouveau Ken Follett

"Triangle"

Irrésistible

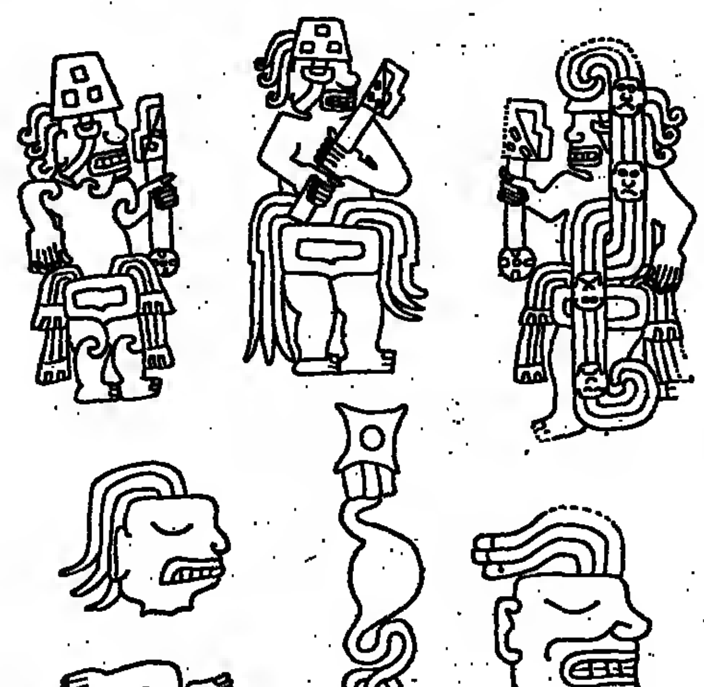


L'aide-lecture.

Origines.

"Sons le masque d'or de Chan Chan"
Le Pérou avaot les Incas
par Simane Waisbard.

Simone Waisbard a déjà écrit une dizaine d'ouvrages de référence sur le pays des Incas et en particulier un fameux "Machu Picchu". En étudiaot le site de Chan Chan, elle fait le point, non seulement sur les Incas eux-mêmes, mais surtout sur ce qui reste eocore mystérieux: ce qui les a précédés. Dans ce passé amérindien, les cultures tardives et élaborées des Incas ont pris leurs racines et sans doute leur savoir. D'où venaient alors ces hommes



dont la culture et la vie étaient exceptionnellement en avance? D'Asie ou d'ailleurs?

Depuis 1954, Simone Waisbard consacre sa vie à l'analyse et à l'étude de ce Pérou oublié dont la connaissance peut apporter à l'homme d'aujourd'hui autant que la découverte des mausolées égyptiens apporta au XIXe siècle.
Collection
"Les énigmes de l'univers".

Erotomanes.

"La vie sexuelle des plantes"
par Alec Bristow.

Odeur, couleur et beauté des plantes: tout cela est sexe, tout cela est fait pour le plaisir. Parfums et formes extraordinaires sont des mécanismes de séduction. Et dans ce domaine les plantes font preuve d'une imagination à côté de laquelle le Kama Soutra ressemble à la vie de Bernadette Soubirous. Les plantes ont des problèmes sexuels!

Alec Bristow nous fait découvrir avec humour et science ce continent végétal dont nous ne connaissions que la bonne vieille bistoire, celle que racontent les papas en rongissant, celle où il est question de fleurs, de papillons et de pollen. Au passage, il nous raconte les tabous que les bommes ont dû vaincre pour faire admettre cette évidence qui n'a pas deux siécles: non seulement les plantes ont une via sexuelle, mais c'est la plus créative qui soit.

Suspense.

"Vixen 03"
par Clive Cussler.

Un avion plein de bacilles particuliérement nocifs disparaît sans laisser de traces. Trente ans plus *tard, Dirk Pitt*, un plongeur particulièrement débrouillard, repére son épave au fond d'un lac américain dans la cbaîne des Sawatcb. Pitt informe les autorités, mais s'il croyait pouvoir renflouer tranquillement le vieux B29, il se trompait lourdement! Des terroristes africains ont en vent de l'*histoire. Et pour eux, des ba*rils de bacilles, voilà bien l'arme la plus efficace du monde. De quoi coller la peste à tout un État. Dirk Pitt et sa fiancée veillent. Mais il perdent la première maoche et les terroristes s'emparent de deux *barils*. Alors commence un long suspense...

La qualité de ces grands romans américains, c'est qu'ils sont construits avec une rigueur et uoe précision qui nous prennent inéluctablement aux tripes. Et comme "Vixen 03" nous offre en prime des perspectives apocalyptiques, nous sommes, si l'on peut dire, aux anges.
Collection "Best-sellers".

Le nouveau Ken Follett.

"Triangle"
par Ken Follett.

Oxford, *1947*: trois hommes et une femme sortent de la guerre. Nathaniel Dickstein qui deviendra israélien, Hassif Hassan, Palestinien dont la famille sera ruinée par la guerre de 1948 et David Rostov, le Russe qui fait une brillante carriére dans les services secrets soviétiques. Et, entre eux, la femme... Eila Ashford.

Luxembourg, 1968: ils se retrouvent. Face à face, autant en tout cas que peuvent l'être des agents secrets. L'Egypte prépare sa bombe atomique. Sous peine de mort, Israël n'a qu'une réplique: fabriquer la sienne, le plus vite possible et clandestinement. Il faut donc se procurer quelques tonnes d'uranium sans que personne s'en rende compte. C'est la mission dont Nathaniel Dickstein est cbargé. A ses trousses, Rostov et Hassan. Et une femme étrange. Mais on ne sait qui elle est, ni de quel camp elle est.

Ken Follett s'était déjà distingué avec son premier livre, "L'arme à l'œil" (plus de 5 000 000 d'exemplaires vendus dans le monde entier). Avec "Triangle", il confirme sa maîtrise. Parfaitement documenté, toujours à la jonction du possible et du réel, il nous entraîne dans ce passionnant thriller sans qu'on sache jamais qu'elle est la part du *vrai* et celle du pur roman.
Callectian "Best-sellers".

Irrésistible.

"Le feu au cœur"
Tome 2 - Un diable de français nommé La Tulipe.
par Benjamin Rochefort.

Il a le feu au cœur, La Tulipe, c'est le mot. Il séduit, emporte, provoque, conquiert, traverse tous les périls, échoue, repart et vainc à nouveau. Hardi, il n'a peur de rien; fier, il oous *fait sourire ou trembler*; amonreux d'une femme, il l'est aussi de toutes les autres. Il a une soif de vie que rien ne semble pouvoir étancher et dans cette fin de *XVIIIe siècle* où la *France* prépare la Révolution, tous les espoirs lui sont permis. La Tulipe est de tous les combats généreux, de toutes les Bastille, et même l'Amérique est à ses pieds comme à ceux de La Fayette.

Dans ce deuxiéme tome des aventures de La Tulipe, les épopées historiques et romanesques se rejoignent. Benjamin Rochefort, digne de son héros, a su lier avec habileté les audaces narratives romantiques d'un Alexandre Dumas à celles, plus contemporaines, d'un roman qui n'a peur ni des mots, ni de l'amour ni des mots de l'*amour*, du *plaisir*, de la violence on de la joie. Ce livre est follement drôle, nous devrions dire irrésistible. C'est certainement "un" livre de l'été.
A lire au à relire:
Tame 1 - "La fleur du Rai".

Fascinant.

"Bonjour, Monsieur Boussac"
par Marie-France Pochna.

En 1952, le magazine américain "Fortune" fait le portrait de Marcel Boussac, "l'homme le plus riche de France". Il *vient* d'avoir soixante ans. Il est au sommet de la puissance industrielle et politique. Il fait et défait les ministres, on ne parle que de ses écuries, il a l'oreille des reines et des chefs d'État. C'est un nabab. Il s'est fait seul, il finira ruiné.

Marie-France Pochna a été visiblement fascinée par ce destin construit suivant les règles de la tragédie grecque: ascension, règne et chute. Mais elle n'a écrit ce livre qui sort quelques mois après la mort de Marcel Boussac qu'au terme d'une longue et minutieuse enquête. Elle a rencontré tous les témoins, connus et inconnus, lu toutes les archives et passé de longues heures avec le "Boussac" de *la cbute. Sans complai*sance, la vie du "pacha" est suivie jour après jour. Les bases de la fortune sont analysées avec clairvoyance. Les chapitres consacrés à la lutte du vieillard contre l'effondrement de son empire sont particulièrement impressionnants et émouvants.

Rubinstein.

"Grande est la vie"
Tome 2 - Mes longues années
par Arthur Rubinstein.

Les événements de la vie de Rubinstein coïocident avec ceux du monde. Dans le premier volume de ses souvenirs ("Les jours de ma jeunesse"), le pianiste racontait trente ans de dons et de désespoirs: un enfant prodige vivait les débuts d'un siècle "nouveau", dans tous les sens du terme. Il découvrait la planète. La Première Guerre mondiale en fait un apatride qui va vivre les années dites folles comme une fête donnée pour lui par les hommes les plus prodigieux de son époque. Et, de Stravinski à Claudel, ils sont tous là. Mais la crise économique approcbe et ses premiers signes coïncident avec ceux de la maturité de Rubinstein. Il a quarante ans, il va se marier et se plonge dans l'étude ou plutôt "les études".

Arthur Rubinstein raconte avec un plaisir évident sa vie dont l'évidence a été le plaisir. Le sien et, en tout cas, celui qu'il donne aux autres par la musique. Amourettes, jeux, voyages, monde et argent: tout cela se mêle en une fugue à d'inoubliables voix, dont celle – parfois déchirante – d'un homme en "accord parfait" avec son siècle.
Callectian "Vécu".



Blagueur.

"Mes nniversités"
par Philippe Clay.

Paris XIVe ! Philippe Clay, c'est Gavroche avec des gestes d'adolescent poussé en graine, trop grand, trop maigre. Il a douze ans quand la guerre éclate, les "boches" arrivent et lui font des misères – à lui comme aux autres –. La famille traficote avec et contre les occupants, il vaut mieux partir. C'est la campagne, la ferme, les maladresses, "les conneries" du petit Parisien, le collège. Philippe Clay grandit avec cette force de vie qui lui vient des faubourgs; elle lui colle à la peau et à la langue: tout est occasion de faire et de dire des bêtises. Philippe Clay apprend sur le *tas*: les femmes, les maquis, les maladies, la guerre.

L'étonnant dans ce livre, c'est ce ton simple sur lequel Philippe Clay nous dit tout, les lâchetés, les moments de gloire, la peur, les blagues de plus ou moins mauvais goût, les erreurs et la mauvaise conscience. Tout ce qui a fait, d'un gamin gauche, un jeune homme qui, en 47, au moment où la guerre s'éloigne, vient lui aussi de finir ses "universités".

Passionnant.

"La planète des fleurs"
par Marguerite Duval.

On ignore souvent que la flore du temps des Gaulois était d'une extrême pauvreté. Rien à voir avec la diversité des essences, des variétés qui ornent nos parcs, nos jardins, nos forêts. Ce patrimoine, nous le devons à quelques hommes, véritables héros qui, loin de se cantonner dans leurs livres et leurs herbiers, à Paris ou à Montpellier, ont décidé de partir à la découverte de ces paradis terrestres qui se révélèrent bien souvent des enfers: l'Amérique, l'Extrême-Orient, l'Océanie, l'Amazonie, le Pérou, Madagascar. A la recherche de lui-même, Victor Jacquemont rencontre... la pivoine et la mort. Jussieu part dans la jungle et revient trente-six ans plus tard la tête vide, comme plongé dans un songe inconnu, mais porteur de l'orchidée.

L'histoire de ces "botanistes voyageurs" qui commence sous François Ier avec Pierre Belon est digne des meilleurs romans d'aventures.
Collection
"Étonnants vayageurs".
Editions Seghers.

Fiction.

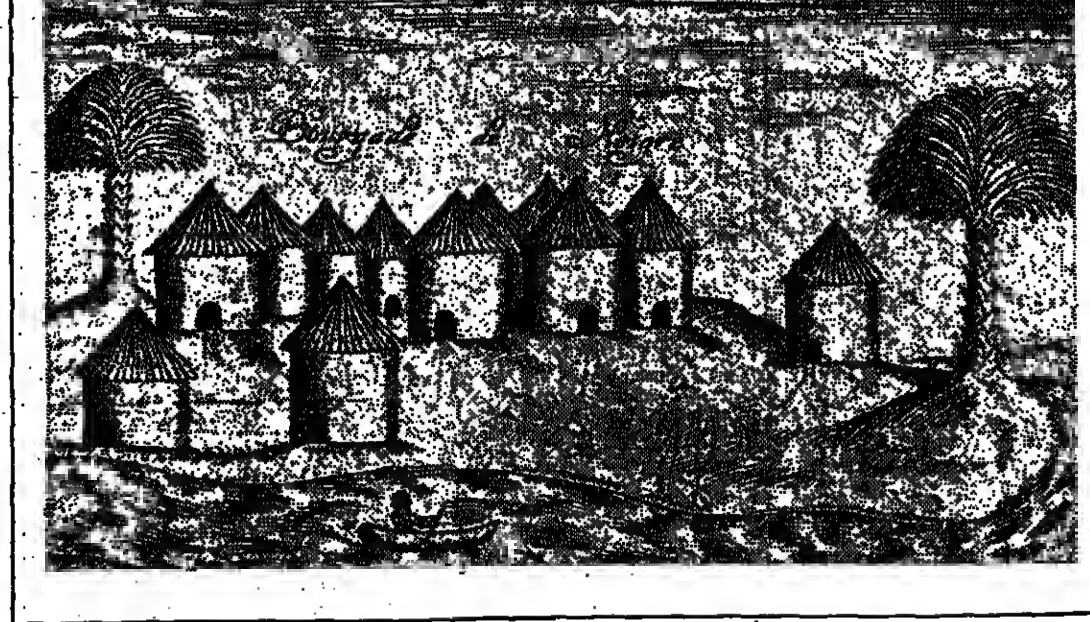
"Terremer"
par Ursula Le Guin.

Dans le pays de Terremer où l'eau et l'île se mêlent souvent à la *brume*, qui *connaît* les clés et les sciences du monde des magies? Les sorciers, bien sûr, qui savent faire tomber les brouillards, faire partir les maladies ou apaiser la terre tremblante. Mais un enfant aussi. Le *petit Dan* commande aux chèvres et aux oiseaux. Et quand il se promène dans la montagne, oo l'appelle l'épervier. Puis, un jour, l'ennemi arrive, prêt à détruire le village, il le fait fuir par pure magie.

Alors, il deviendra sorcier à son tour. Il fera le long apprentissage du secret des choses et des êtres et on l'appellera du nom mystérieux de Ged. Mais les sorciers ont des pouvoirs qui risquent parfois de les dépasser et de mettre en péril le monde parce que le monde est fragile. Dans le pays de Terremer, on raconte la "geste de Ged": c'est l'histoire du plus grand des sorciers, celui qui a eu l'équilibre du monde entre ses mains.

Ursula Le Guin nous rapporte cette histoire d'un univers étrange et mythique comme si elle l'avait pieusement recueillie d'une longue tradition de conteurs et comme *si* elle en était, à son tour, le dépositaire.
Collection
"Les fenêtres de la nuit".

Paru dans la même callectian:
"Les saldats de la mer"
par Yves et Ada Rémy.
Éditions Seghers.



Si vous désirez être tenu au courant de nos publications, envoyez-nous votre carte de visite.
Vous recevrez régulièrement notre Bulletin où sont commentées chaque mais nos nauveautés.
Service "Bulletin"
6, place Saint-Sulpice,
75729 Paris Cedex 06.

DES PRIX...

- à Bertrand de Jouvenel, *le Grand Prix de la Saciété des Gens de Lettres 1980, pour l'ensemble de son œuvre. Bertrand de Jauvenel a publié récemment, chez Robert Laffont, le premier tome de ses Mémaires:* Un voyageur dans le siécle.
- à Michel Peyramaure, *le prix Alexandre Dumas du roman histarique pour son dernier livre:* Quand surgira l'étoile Absinthe, *le roman de la guerre de Cent Ans en Aquitaine.*
- à Pin Yathay, *le Prix du Cercle européen (Lauise Weiss), pour* l'Utopie meurtrière, *témaignage d'un rescapé du génacide cambadgien.*
- à Veljko Micunovic, *le Prix internatianal de la Presse 1980, pour son livre* Journées de Moscou / 1956-1958 *(un ambassadeur de Tito au Kremlin).*
- à Yves Michalon, *un prix de la fondatian Paul Flat, décerné par l'Académie française, paur son roman* Le pousse-caillou.

ces livres sont en vente chez votre libraire.



Ces informations vous sont présentées par Robert Laffont.

lettres du Québec

Bonjour, monsieur Melville

● *Quand Victor-Lévy Beaulieu entre dans la baleine.*

LE cheminement de Victor-Lévy Beaulieu est exceptionnel. Trente-cinq ans, romancier, journaliste, essayiste, éditeur, bon pied bon œil, calme, massif, un peu lourd, lent et taciturne, un dôme hugolien en place de crâne, une barbe melvillesque (nous y voici) largement étalée, le regard très vif derrière les grosses lunettes de l'intellectuel ; une dizaine de romans (voir « le Monde des livres » du 6 avril 1979) et trois essais, dans un itinéraire significatif.

Le premier, *Pour saluer Victor Hugo* (1971), est moins un acte d'allégeance au poète majeur de la Vieille France qu'une revendication passionnée de grandeur lyrique et, en définitive, d'indépendance. Le second, *Jack Kerouac* (L'Herne, Paris, 1973), est une reconnaissance de Beaulieu soi-même dans ce métis québéco-américain qu'était Kerouac. Et après que Beaulieu s'est, en quelque sorte, débarrassé, en les assumant, de son héritage français, puis de son héritage franco-américain, voici qu'il se débarrasse avec *Monsieur Melville* de son héritage américain en lui rendant, comme aux deux précédents, un hommage grandiose.

Nous avons perdu l'habitude de ces œuvres monstrueuses, foisonnantes et totalisantes. Et, c'est de celle de Beaulieu que nous parlons ici, il est bon que nous y soyons ramenés. Seul de ces dernières décennies, *l'Idiot de la famille*, de J.-P. Sartre sur Flaubert, peut être comparé au *Monsieur Melville* de Beaulieu, qui y fait d'ailleurs souvent référence. L'avantage, dans cette confrontation, va à l'équipe mixte, américaine-québécoise, plutôt qu'à l'équipe française.

C'est que le délire organisé, analytique, un peu froid, des deux hexagonaux, hommes de petites fermes et de petites rues, si intense qu'il soit (et, en quelque sorte, centripète), fait pâle figure quand on le rapproche du délire conjoint, et, peut-on dire, ex-tense, des deux Américains, que la différence de langue sépare moins en tout cas que ne les réunit le même appétit centrifuge de plaines sans fin et d'océans sans bornes ; à quoi il faut ajouter la rage de créer par l'écriture, commune évidemment à tous quatre, mais qu'aucune considération de discrétion « à la française » ne bride dans les deux derniers.

«Madame Bovary» et «Moby Dick»

« Si à première vue les démarches de Flaubert et de Melville paraissent opposées l'une à l'autre, elles sont en réalité identiques, bien qu'inversées. C'est dans son enfance que Flaubert s'invente absolument, alors que ce n'est qu'une fois adulte que Melville y arrive. Le résultat est étrangement le même et se traduira par ces deux actes phénoménaux que sont Madame Bovary *et* Moby Dick. *Alors Flaubert et Melville se retrouvent dans la situation du serpent qui se mord la queue : le roman terminé, c'est-à-dire l'objet qui les aura rendus responsables, ne pouvait aussi que les manger de l'intérieur, détruisant jusqu'à la possibilité de toute continuité. Flaubert meurt en travaillant à* Bouvart et Pécuchet, *cette œuvre qui pose le problème du savoir cherchant à devenir une connaissance. Quant à lui, Melville écrit* Bartléby l'écrivain, *dont la signification, malgré la différence de genre (et peut-être à cause de cette différence précisément), est tout aussi lumineuse que celle qu'on découvre dans* Bouvard et Pécuchet, *avec encore plus de nudité, puisqu'au problème de la connaissance Melville ajoute celui de la solitude farouche. »*

(Extrait de Monsieur Melville, *page 63.)*

Le roman du roman

On entre en Melville comme en religion. Melville est la baleine de Beaulieu-Jonas, à l'entrée de laquelle se laisse toute espérance hormis celle de « *faire venir au monde* (par l'écriture) *la sublime indifférence, celle qui abolirait le vieux temps et ferait donc passer le seuil à ce que je suis* ». Espérance qui fut, en leur temps, celle de Dante, de Cervantès, de Melville, de Joyce ou de Céline, avant de devenir celle de Beaulieu lui-même, le Québécois qui, circonstance aggravante, « *dans ce petit Etat équivoque qui ne peut trouver ses appuis dans l'histoire, n'a encore droit ni au nous ni au je* ».

Comment Melville-Baleine digère d'abord Beaulieu-Jonas ; mais comment en définitive c'est Jonas-Beaulieu qui fait, de son savoir sur la baleine Melville, une connaissance de lui et de toute chose connaissable, le livre le dit, à l'échelle américaine : lentement et irrésistiblement. Composé comme une grande fugue symphonique, il fait revenir, en alternance et en les entrelaçant, les démêlés de V.-L. Beaulieu avec ses personnages congédiés pour l'occasion, la vie de Melville lui-même, son œuvre, les rencontres imaginaires de Beaulieu et de Melville ; puis Nathaniel Hawthorne, de nouveau Jonas et de nouveau la Baleine, et Bougainville, et La Pérouse et le captain Cook.

Planent sur tout cela les présences inquiètes et inquiétantes des pères, celui de Beaulieu et celui de Melville ; et surtout la fureur d'écrire et d'organiser, ce que Sartre nomme, à propos de Flaubert, « *la montre publique de son personnage* ».

Biographie minutieuse de Melville (même si elle aussi un « roman de sa vie »), la somme de V.-L. Beaulieu est une analyse tout aussi minutieuse de son œuvre, sans que *Moby Dick* y tienne une place excessive : les admirations de V.L.B. vont plutôt à *Mardi*, à *Benito Cereno* et aux autres contes (dont quelques-uns ne sont pas encore traduits en français).

Ce roman du roman, au sens le plus étendu, est mené de bout en bout dans une écriture d'une grande fermeté et en même temps d'une constante familiarité (ou mieux : convivialité en Melville) avec le lecteur. Il est bien possible qu'il ne plaise pas d'emblée au peuple léger que nous sommes. Mais il est évident qu'il porte en lui toutes les promesses de la durée.

JACQUES CELLARD.

★ MONSIEUR MELVILLE, par Victor-Lévy Beaulieu. Flammarion (Editeur pour le Québec V.-L. Beaulieu, 1978). 467 pages. Environ 89 F.

Un «mystère d'iniquité»

● **Billy Budd, marin,** *un texte capital de Melville.*

CONSIDERE généralement comme le testament spirituel de Melville, *Billy Budd, sailor* est en tout cas celle de ses œuvres dont le destin est le plus surprenant. Ce long récit, plutôt que roman, est un fruit tardif : Melville en entreprend la rédaction à soixante-neuf ans et laisse à sa mort, trois ans plus tard, un manuscrit « achevé » mais si touffu qu'il ne sera édité que vingt-cinq ans après, dans un texte incertain, et, dans un texte plus sûr (établi après neuf ans de recherches et de reconstitutions), seulement en... 1962.

C'est de ce texte que part la traduction de Pierre Leyris, si bien que, dans son état présent, *Billy Budd* est pour nous pratiquement un inédit de Melville.

L'histoire tient en quelques lignes. En 1797, le *Bellipotent*, en croisière de guerre en Méditerranée, recrute un jeune matelot du navire de commerce *les Droits de l'Homme*. Beau, simple, enjoué et naturel comme Adam avant la chute, Billy Budd est aimé fraternellement par tout l'équipage ; et haï, parce que désiré sans espoir, par Claggart, le capitaine d'armes du vaisseau.

Accusé devant le capitaine Vere de vouloir fomenter une mutinerie, Billy Budd, muet d'horreur, répond aux mensonges de Claggart par un coup de poing unique et en quelque sorte divin, qui tuera celui-ci. Jugé sur le champ, il sera pendu à la grande vergue.

C'est, dans son essence, le « mystère d'iniquité » qui hantait Melville : le héros n'expie pas un péché individuel, mais le péché originel, c'est-à-dire le crime de l'existence elle-même. L'Ordre, la Loi, l'Apparence, « *voilà à quoi va être sacrifié Billy Budd*, écrit Victor-Lévy Beaulieu (p. 437). *Et voilà aussi pourquoi la mort ne l'atteindra pas : Billy Budd n'habite pas le même monde que le monde, il est le Christ souverain dans l'au-delà de tout langage. Avant qu'on ne le pende, il aura les mêmes mots que le Christ : « Père, pourquoi m'as-tu abandonné ? Mois que Ta volonté soit faite. » Ce que Billy Budd exprime encore en disant : « Dieu bénisse le capitaine Vere. »* »

Texte évidemment capital, indispensable à toute bibliothèque melvillienne. Et récit somptueux qu'il est permis de prendre aussi bien comme l'initiation à toute l'œuvre de Melville, que comme sa clôture. — J. C.

★ BILLY BUDD, MARIN, d'Herman Melville. Traduit de l'anglais et préfacé par Pierre Leyris. 182 p., suivi de DANIEL ORMS. Gallimard. Environ 42 F.

Façon de jaser

PIERRE DESRUISSEAUX, auquel on doit par ailleurs de très bonnes études sur le Québec populaire, a réuni et commenté près de mille « québécismes », mots, locutions, façons de parler, dans un recueil qui se consulte avec profit (il est plus riche et plus solide que ce que nous avions jusqu'ici), et se lit avec « ben du fonne » (bien du plaisir).

Notées comme québécoises, un certain nombre de ces expressions sont en fait communes à la France, à la Wallonie et au Québec. Ainsi, « c'est le bouquet », « être tiré à quatre épingles », etc. Mais il en reste beaucoup, le plus grand nombre, authentiquement de la Belle Province, dont elles nous restituent la sagesse et la verdeur. Amusantes illustrations (1).

Un gros manuel

FAIRE connaître et aimer le Québec à travers ses textes : c'est ce qu'ont voulu Michel Le Bel et Jean-Marcel Paquette dans un gros manuel (chez Nathan) qui rassemble, en effet, près de cent soixante-dix textes et documents couvrant toute l'histoire de la province, de 1534 à 1976.

Ces textes sont plus souvent historiques ou ethnographiques que véritablement littéraires : ainsi, dès les premières pages, les comptes rendus de Cartier, de Champlain ou de Mère Marie de l'Incarnation, qu'il est difficile de dire « québécois ».

La destination, scolaire et pré-universitaire, de cette anthologie, lui enlève au reste beaucoup de son relief littéraire. Que de place prise par des écrivains vraiment mineurs, y compris contemporains ! Et, contrastant avec cette indulgence, quelques oublis fâcheux : rien sur l'aventure de *Refus global* ! Pas une ligne de Borduas ! Peu de choses sur Claude Gauvreau ! Les surréalistes québécois des années 48 et leurs héritiers sont les grandes victimes de cette conception quantitative et académique de l'anthologie. De Godbout par exemple, deux belles pages d'un pamphlet politique. Mais le lecteur de la seule anthologie ignorera tout de Godbout romancier !

Faut-il rappeler que Gabrielle Roy est plus manitobaine que québécoise, et Antonine Maillet tout à fait acadienne ? Sous ces réserves, l'ouvrage a souvent le mérite de la découverte et est indispensable à une connaissance correcte de l'histoire et de la littérature du Québec (2).

Un beau livre d'images

LE poète canadien-français (on ne disait pas encore québécois) Octave Crémazie (1827-1879) fut aussi un grand voyageur et un homme d'affaires malheureux, au point qu'impliqué dans une faillite sans grandeur et poursuivi, à tort du reste, par la justice canadienne, il dut fuir le Québec en 1862. Il vécut dès lors en France, où il était déjà venu à plusieurs reprises, le plus souvent à Paris, et mourut au Havre dans une demi-misère à cinquante-deux ans.

Le talent poétique de Crémazie est discutable. Mais il a beaucoup vu, beaucoup observé. Odette Condemine a réuni, à l'occasion du centenaire de ce personnage peu ordinaire, plus de cinq cents gravures dans un très bel album. La variété, l'intérêt et la qualité technique de ces illustrations de la vie d'O. Crémazie, sont exceptionnels (3).

Regard d'ami

C'EST un regard d'ami que porte sur le Québec Philippe Meyer, dans le soixantième « Petite Planète » du Seuil. Mais ce regard est aussi extrêmement lucide et très informé : « Parler du Québec, prévient l'auteur, c'est d'abord dire ce qu'il n'est pas, ce qu'il n'y a pas. Il n'y a pas de Français d'Amérique. Il y a des Nord-Américains qui parlent une sorte de français. »

Et cependant, à travers leur histoire, leur façon de vivre, leur culture, Philippe Meyer ressaisit en quelque sorte ces Nord-Américains francophones, et les rapproche suffisamment de nous pour que, les différences précieusement sauvegardées, nous sachions les comprendre et nous faire aimer d'eux.

Un « petit livre » si l'on veut ; mais dont chaque ligne est utilisée pour dire quelque chose, et qui se lit de bout en bout avec plus que de l'intérêt : de la jubilation (4). — J. C.

(1) P. Des Ruisseaux : *le Livre des expressions québécoises*, 278 pages. Edit. Hurtubise HMH, Montréal.

(2) M. Le Bel et J.-M. Paquette : *le Québec par ses textes littéraires, 1534-1976*, anthologie, 387 pages. Editeurs F. Nathan et France-Québec, Paris. Environ 67 F.

(3) Odette Condemine : *Octave Crémazie*, album, bibliographie et biographie, index, 273 pages. Editions Fides, Montréal.

(4) P. Meyer : *Québec*, coll. « Petite Planète », 190 p., illustrations. Le Seuil. Environ 20 F.

Sensibilités

● *Les journaux intimes de deux Madeleine*

DE Madeleine Monette, moins de trente ans, *le Double Suspect* a obtenu le prix 1980 du Salon du livre de Québec, pour un premier roman québécois (1). C'est un journal intime en forme de roman, celui de l'amitié rétrospective entre deux femmes, l'auteur et son « double », et en même temps une petite chronique douce-amère de la vie de chaque jour d'une femme « libérée » dans Montréal. Ecriture élégante et subtile, qui rappelle (de loin, tout de même) celle de Proust. Un peu longuet par moments, mais, comme d'autres, Madeleine Monette apprendra à faire court. Prix d'encouragement.

Une autre Madeleine du Québec, M. Ouellette-Michalska, a derrière elle quatre romans, deux essais et deux dramatiques de télévision. Le métier se sent et s'affirme dans *Un plat de lentilles* (2), également journal intime d'une jeune femme et, indirectement, aveu de l'échec d'un certain féminisme. L'intérêt du roman est surtout dans une écriture d'une fermeté et d'un éclat irréprochables. On pense, cette fois, à *la Princesse de Clèves* ou à Benjamin Constant. Beau livre, dense, intelligent, dans une très belle réalisation d'un petit éditeur québécois ; un plaisir pour l'œil.

∴

De Jacques Godbout, paraît dans la collection de poche « Points Roman », du Seuil, *Salut Galarneau !* qui reste de loin, au sentiment de beaucoup, son meilleur roman. Ce François Galarneau, c'est un peu le Jacques le Fataliste du Québec, et Godbout n'est pas indigne de Diderot dans ce récit. C'est dire.

J. C.

(1) Madeleine Monette, *le Double Suspect*, 241 pages, éditions Quinze. Prose entière. Montréal. Environ 60 F.

(2) Madeleine Ouellette-Michalska, *Un plat de lentilles*, 153 pages, illustrations d'Isabelle Martin. Le Biocreux éditeur. Montréal. Environ 55 F.

(3) Jacques Godbout, *Salut Galarneau !*, 158 pages. Le Seuil, coll. poche « Points ». Environ 13 F.

Renseignements

■ Bibliothèque, documentation, renseignements sur les manifestations : Services culturels de la Délégation générale du Québec, 117, rue du Bac, 75007 Paris, tél. : 222-50-60.

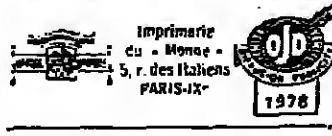
■ Sur l'initiative du ministère des affaires culturelles du Québec, l'Association des éditeurs québécois et, d'une façon générale, les auteurs et les éditeurs du Québec ont désormais, à Paris, leur attachée de presse : Caroline Lévy, 82, avenue Parmentier, 75011 Paris, tél. : 357-29-99.

■ Les livres cités dans cette page et édités au Québec sont diffusés (et vendus) par : Librairie du Québec - Comptoir Nouvelle France (C.N.F.), 71, rue du Cherche-Midi, 75006, tél. : 222-21-05. Envoi sur simple demande du catalogue de trois cent cinquante titres disponibles (Québec, Acadie, Louisiane).

■ Le 6 juillet, à La Rochelle, sept poètes du Québec (Y.-G. Brunet, P. Chamberland, R. Duguay, M. Garneau, M. Lalonde, G. Langevin et G. Miron) créeront ensemble « les Sept Paroles du Québec », spectacle poétique accompagné par huit musiciens et comédiens.

Ce spectacle sera donné ensuite au Centre Georges-Pompidou (Beaubourg), le 9 juillet, et à partir du 17 juillet à Avignon. Renseignements : B. Mounier, Maison de la culture de La Rochelle, 11, rue du Chef-de-Ville, 17025 La Rochelle Cedex, tél. : (46) 41-37-79 et 41-40-63.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

lettres étrangères

Laurence Ferli

lettres étrangères

Lawrence Ferlinghetti, poète populiste

● ***Quand un des « grands » de la « Beat Generation » retrouve Paris.***

LA-BAS, au fond de la salle, un homme plie son parachute et balaie d'un regard inquiet le spectacle absurde au milieu duquel il vient d'atterrir comme par erreur. Ensuite, que va-t-il faire ? Rentrer chez lui, s'occuper de ses oignons, écrire un roman d'amour, faire un cours de littérature ou de sciences naturelles, attaquer un commissariat ou une banque, s'agenouiller pour prier ou chanter, s'injecter de l'héroïne pour noyer le poisson ? Non, rien de tout cela. L'étranger, observateur attentif de la peu divine comédie, se dirige vers le micro et, d'abord avec calme, prend la parole :

« ... Mais quels sont ces décombres de civilisation
dans lesquels je suis tombé
Ce doit être la fin de quelque chose
les derniers soubresauts de l'empire de quelqu'un
Sept étages de ruines
de vêtements de femmes, d'accessoires masculins.
Ames perdues en descente
à travers les sept cercles infernaux de Dante
Des dames avares comme des abeilles
agglutinées autour des comptoirs
Celles-là je ne veux pas les rejoindre non plus
Toujours, partout l'Etranger... »

Cela se passe à San-Francisco, à Amsterdam, à Sydney, ou bien, ces jours derniers à Paris. L'homme à la chevelure argentée a 61 ans, il balance et infléchit chaque mot qui sort de sa bouche. Ce n'est pas un débutant. Son nom est Lawrence Ferlinghetti. Il a publié en anglais huit volumes de poésie, un de traduction, trois de prose, trois de théâtre et a enregistré quatre disques.

25 ans de City Lights

Son premier livre, A Coney Island of the Mind, s'est vendu à près d'un million d'exemplaires. Par conséquent, il est de ceux dont on dit : « Il est célèbre aux Etats-Unis », où, en effet, il est considéré comme un poète populaire, chose qui, en France, est assez mal vue. Pour ses détracteurs il est plutôt un poète « populiste ». Non seulement il n'en *disconvient pas*, mais il a publié un Manifeste populiste, terme qui, au pays du Pop Art et de la Pop Music, ose faire référence au mouvement populiste des Narodniki russes de la fin du dix-neuvième siècle.

D'autres traits caractéristiques le rapprochent encore de Jacques Prévert dont il a traduit et publié *Paroles* : une farouche ironie libertaire, un anti-militarisme catégorique, une sainte horreur de tout ce qui relève du pouvoir d'Etat, un goût prononcé pour tout ce qui chante, voyage, explore, transhume, danse, navigue en haute mer ou plane au-dessus des lois.

En cette mi-juin 1980, Lawrence Ferlinghetti est revenu à Paris prendre une part active au festival de poésie *Polyphonix* (1) et célébrer avec nous les vingt-*cinq* ans de City Lights Books, maison d'édition qu'il a fondée durant la période maccarthyste qualifiée par lui de *« Deep Sleep »*, de profond sommeil, à la Raymond Chandler.

Imagine-t-on ce qu'il a fallu comme *efforts pour* impulser un contre-courant culturel au milieu de la guerre froide, dans l'épais brouillard puritain et académique où la paranoïa non seulement anticommuniste mais anti-intellectuelle était de règle ? La création d'une alternative poétique sur la côte Ouest, à l'opposé des bastions universitaire et politique du super-patriotisme, constituait un acte de dissidence contre tous les impérialismes, toutes les machines de guerre et d'oppression.

Ferlinghetti faisait partie d'un cercle anarchiste animé par le poète et essayiste Kenneth Rexroth, où se rencontraient les *objecteurs* de conscience, poètes, peintres, musiciens, « routards », « défoncés » et toute la « faune asociale » à laquelle Kerouac devait donner le nom de Beat Generation. C'est vrai que les révoltes de masse, dont le Free Speach Movement de Berkeley fut le premier signe majeur et certaines *chansons* de Dylan la plus haute expression artistique, doivent beaucoup à ces « beatniks » qui furent les premiers à prendre leurs distances avec l'Amérique de la Maison Blanche et des studios d'Hollywood et à remplacer le Pentagone, le cow-boy par des symboles et une mythologie d'un tout autre ordre.



★ Dessin de Bérénice Cleeve

Les noms des auteurs édités par City Lights sont d'une rare éloquence, ils constituent une sorte de contre-société idéale, pour le moins une base d'opposition intellectuelle, poétique, qui, indiscutablement, a ouvert la voie aux débordements qui ont marqué les années 60 et 70. Voici quelques *noms* tirés *en vrac* du catalogue : Gary Snyder, Karl Marx, Antonin Artaud, Julian Beck, Paul Bowles, Charles Bukowski, William Burroughs, Albert Cossery, Alexandra David-Neel, Jean Genet, René Daumal, Ernest Hemingway, James Joyce, Norman Mailer, Henri Michaux, Alan Watts, André Voznessensky, Pablo Picasso, Italo Svevo, Topor, William *Carlos Williams, Philip* Lamantia, Anne Waldman, *Frank O'Hara, et, bien sûr,* les grandes voix de la Beat Generation, Neal Cassady, Carl Solomon, Jack Kerouac, Diane di Prima, Bob Kaufman, Gregory Corso, plusieurs livres de Allen Ginsberg et de dizaines d'autres encore.

Cette entreprise marginale *d'édition et de diffusion a su se* faire une place importante malgré *l'opposition et l'hostilité* de ce qu'il faut bien appeler l'industrie culturelle, notamment des critiques, des professeurs et des éditeurs qui, dans ces années-là, méconnaissaient, méprisaient délibérément une poésie dont on s'accorde aujourd'hui à reconnaître qu'elle fut et reste avec le jazz, une des composantes essentielles de la civilisation *américaine* et de la culture moderne.

On est frappé par la *diversité* du catalogue de City Lights, elle *témoigne* d'un esprit non seulement anticonformiste mais internationaliste qui continue toujours à faire frémir les tenants du chauvinisme américain. Inutile de préciser que Ferlinghetti s'en amuse. Il est bon de rappeler les débuts de cette épopée exemplaire à l'heure où, en France, la « *libération* » des *prix* des livres par décision ministérielle met en péril de mort l'édition des livres de poésie.

Cela a commencé un soir d'octobre 1955. Allen Ginsberg venait d'écrire *Howl* et fit, dans une petite galerie coopérative de San Francisco, une lecture inoubliable de son poème qui, rapidement, allait devenir un signal à la fois de rupture et de ralliement. Il y avait dans l'assistance compacte les poètes Kerouac, Cassady, Orlowsky, Rexroth, Snyder, Kelsh, McClure, Lamantia et bien sûr Ferlinghetti. Kerouac a raconté l'événement dans les *Clochards célestes* : « *... Ce fut une nuit de folie...* », une nuit de rencontres émerveillées, de mélanges de forces créatrices.

On parla aussitôt de la « San-Francisco Renaissance » : une nouvelle communauté d'énergies et d'idées. Un mode de vie prenait son essor. Ferlinghetti décida sur-le-champ de publier le long chant d'allure et de ton prophétique que venait de lire Ginsberg et créa pour ce faire une collection de livres de poche de poésie.

De lecture publique en lecture publique le mouvement de sympathie s'amplifia et devint un important courant émotionnel Williams prévenait dans *sa préface* : « *... Relevez vos robes, mesdames, nous traversons l'enfer* ». Il ne croyait pas si bien dire. Ce poème, aujourd'hui fameux dans le monde entier, fut jugé violemment obscène par les autorités locales et *fut* saisi. Le procès retentissant qui *s'ensuivit* révéla l'existence de deux cultures antagonistes : une considérait déjà *Howl* comme le manifeste d'un âge nouveau et « *le poème le plus important depuis la fin de la deuxième guerre mondiale* ». L'autre, bien sûr, n'y voyait que les ignobles délires dus à la drogue, à la déviance sexuelle *et sociale. Différenciation* radicale qui ne pouvait que s'approfondir et produire les *effets* que l'on sait sur les mouvements de masse à venir. Deux systèmes de croyance, deux systèmes sociaux face à face.

Une poésie orale

Le juge qui s'en prit à *Howl* condamna d'abord deux voleuses à la tire à voir *les Dix Commandements*, le film de Cecil B. de Mille, et à lui en faire un compte rendu édifiant. Voilà pour le décor moral. Le procès fut intenté à l'éditeur du poème, c'est-à-dire à Ferlinghetti, et il opposa expertises et contre-expertises en obscénité et en histoire littéraire. Le scandale fut tel que dix mille exemplaires du poème furent aussitôt vendus.

Vingt-cinq ans plus tard le tirage a *dépassé* le demi-million. A-t-on suffisamment insisté sur l'originalité et la qualité de ce mouvement culturel qui s'est d'abord traduit par une littérature orale, audible, transmissible de bouche à oreille, court-circuitant les trusts de l'édition et de la diffusion ? L'émergence de cette poésie correspondait à ce que Mac Luhan a abusivement appelé la « *fin de la galaxie Gutenberg* », c'est-à-dire la fin du primat de l'écrit et le début de la tyrannie des mass media et de l'électronique. On aurait tort cependant de confondre cette contre-culture avec l'envahissement technologique qui *lui* est contemporain. Autant l'électronique est *froide*, neutralisante, uniformisante, autant la poésie directe (comme on dit « action directe ») est chaude, multiple, charnelle.

Encouragés par Rexroth, Ferlinghetti et ses amis commencèrent alors des explorations langagières et rythmiques avec des *musiciens de jazz. Ces* expériences de « *jazz poetry* » continuent à produire de délicieuses intensités, reconnaissables au même titre que la sonorité particulière du jazz de la côte pacifique. Il y a incontestablement un ton californien, plus « cool », plus détendu, plus distant, plus oriental et *sensuel*, moins apocalyptique et violent que le style des poètes et des musiciens de New-York. Le mélange des communautés ethniques noires, mexicaines, asiatiques, européennes, sans oublier les Indiens autochtones, dont le lieu sacré, le mont Tamalpais, surplombe la baie de San-Francisco, *constitue* une culture composite et spécifique. Ferlinghetti tient beaucoup à affirmer cette différence : « *Je suis un Californien chauvin* », dit-il en riant.

Cependant, de tous les écrivains américains de sa génération, il est peut-être celui qui connaît le mieux la poésie française. Non certes parce qu'il a participé au *débarquement* de Normandie en tant que commandant d'un vaisseau de chasse sous-marine — ce n'est qu'après une visite traumatisante à Nagasaki, dévastée par la seconde bombe atomique, qu'il devint *anti-militariste inconditionnel*, — mais pour des raisons affectives : sa mère et sa tante étaient toutes deux francophones, et il a vécu plusieurs années de sa petite enfance à Strasbourg.

Il éprouve, entre autres sensations, celle d'un « *retour au berceau* » chaque fois que, depuis la libération, il revient en France. Et puis, c'est en trouvant sur une table de bistrot, à Saint-Brieuc, un poème de Prévert, que l'envie irrépressible d'écrire s'imposa à lui. Plus tard, grâce à une bourse, il soutint une thèse en Sorbonne sur « La cité, symbole de la poésie moderne », et commença, à Paris, la rédaction d'un étonnant récit intitulé *la Première Personne du singulier*, que *Maurice* Nadeau devait faire traduire et éditer. Deux de *ses* livres de poèmes ont été publiés en français, aux éditions Christian Bourgois ; plusieurs autres attendent d'être traduits.

Lawrence Ferlinghetti a fait des lectures publiques, avec ou sans jazz, à travers les Etats-Unis, en Amérique latine et en Amérique centrale, en Australie, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas. Il sait projeter physiquement et spatialement son travail *poétique. Son style est*, tantôt hilare, tantôt océanique. Ce vieux loup de mer accouche, en s'esclaffant, d'une étoile qui danse.

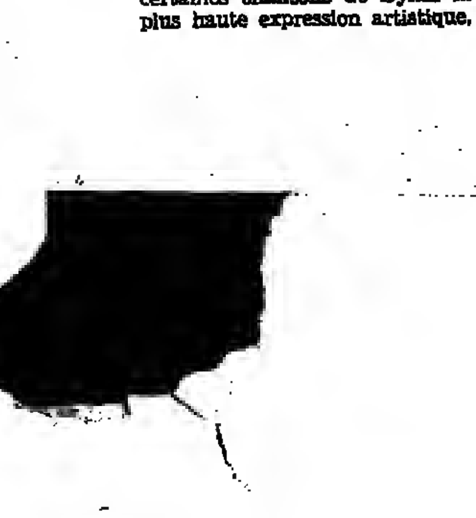
JEAN-JACQUES LEBEL.

(1) Le Festival s'est déroulé à l'American Center, 261, boulevard Raspail, du 14 au 18 juin.

Traduits en français

— « La Quatrième Personne du singulier », roman traduit par Jacqueline Bernard, les Lettres nouvelles, éd. Julliard, 1961.
— « Un regard sur le monde », poèmes traduits par *Mary Beach* et Claude Pelieu, éd. Christian Bourgois, 1970.
— « Œil ouvert, Cœur ouvert », poèmes traduits par Philippe Mikriammos, éd. *Christian* Bourgois, 1977.
— « La Poésie de la Beat Generation », anthologie traduite et présentée par Jean-Jacques *Lebel, éd. Denoël*, 1965 (édition revue et largement augmentée prévue pour 1981).
— « La Beat Generation », présentée par Yves Le Pellec, *1975*, éd. Subervie.





ÉDUCATION

Réactions divergentes sur le projet de réforme des conseils d'université examiné par le Sénat

Le Sénat doit examiner, ce jeudi 19 juin, des amendements tendant à modifier plusieurs articles de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur approuvée en novembre 1968 sans susciter de votes hostiles chez les parlementaires. Ces nouvelles propositions maintiennent une représentation de toutes les catégories d'usagers et d'enseignants dans les conseils d'université mais prévoient une forte augmentation du nombre de professeurs (« le Monde » du 19 juin).

Une manifestation de protestation a rassemblé trois cents personnes près du Sénat, ce jeudi 19, à l'appel de syndicats affiliés à la FEN, la C.F.D.T., la C.G.T. et l'UNEF.

Dans son rapport rédigé au nom de la commission des affaires culturelles du Sénat, M. Jacques Sauvage (Union centriste, Maine-et-Loire) précise qu'il faut *« tenir compte des compétences, de la nature des fonctions et des responsabilités incombant à chacune des catégories et non de l'importance numérique relative à ces dernières »*. C'est l'esprit qui a présidé à cette modification de la loi d'orientation pour accorder plus de pouvoir aux professeurs. Ces derniers représentant dix mille enseignants du supérieur sur les quarante et un mille que comptent les universités, mais ils détiendraient la moitié des sièges dans les conseils d'université.

Cet aménagement de la loi de 1968 permettra-t-il, comme le pense M. Sauvage, aux universités de *« mener dans la décennie qui vient les recherches de très haut niveau, de classe internationale et de délivrer l'enseignement qui en découle à des étudiants d'élite »* ?

Pour les syndicats enseignants SNE-Sup et SGEN et les syndicats de personnel de la FEN, cette « sur-représentation » des professeurs *« réduit considérablement la représentation des enseignants non magistraux, des étudiants, des autres personnels et les exclut pratiquement des décisions concernant la vie des établissements »*. De son côté, l'Association nationale des maîtres-assistants des disciplines juridiques, économiques, politiques et de gestion protestent *« contre la très grave atteinte portée à la situation des enseignants titulaires que sont les maîtres-assistants »*. Cette association précise que les maîtres-assistants sont, dans certaines disciplines, docteurs d'État comme les professeurs.

La Fédération nationale des syndicats autonomes pense, au contraire, que ces mesures *« permettraient enfin aux institutions universitaires de retrouver la sérénité nécessaire à leur bon fonctionnement »*. L'UNI considère que cet amendement permettra de *« dépolitiser partiellement les conseils »*. Pour cette organisation, *« les personnalités extérieures ne faisaient qu'accentuer les orientations préalables de celui-ci »*. Ce n'est pas le point de vue de la C.F.D.T. qui critique la diminution du nombre de ces personnalités. *« Cette réforme va*, selon la C.F.D.T., *à l'encontre du développement réel des liens entre l'université et le monde du travail »*.

Du côté des mouvements étudiants, si le Collectif des étudiants libéraux de France (CELF proche des jeunes giscardiens se félicite de ce texte, l'UNEF (ex-Renouveau proche des communistes) parle de *« coup de force du ministre »* et la Fédération des étudiants de France (F.N.E.F.) souhaite *« que le mot participation puisse avoir le même sens dans la bouche du chef de l'État et dans les hautes sphères du ministère des universités »*.

Le parti socialiste, enfin, demande à ses militants et à ses élus de *« s'opposer à la destruction définitive des acquis de la loi d'orientation »*, alors que les jeunes démocrates sociaux déclarent ne pouvoir accepter les propositions actuelles de modification.

● *Le projet de fermeture de l'école Jules-Janssen, à Meudon (Hauts-de-Seine).* — Le conseil départemental de l'enseignement primaire, réuni le 16 juin, ne s'est pas prononcé sur le cas de l'école Jules-Janssen, et a demandé au maire de Meudon un complément d'étude. Le 3 juin, le conseil municipal avait décidé la fermeture de cette école qui compte dix classes ; la décision n'avait pas été prise à l'unanimité, comme nous l'avions écrit (*le Monde* du 12 juin), M. René Mekki, maire adjoint (R.P.R.) s'étant abstenu.

MM. BEULLAC ET HENRY SONT PRÊTS A DISCUTER DE LA RÉDUCTION DES VACANCES D'ÉTÉ

MM. Christian Beullac, ministre de l'éducation, et André Henry, secrétaire général de la FEN, ont tous deux déclaré, dans des interviews au *Progrès* de Lyon du 19 juin, qu'ils étaient prêts à discuter d'un nouvel aménagement de l'année scolaire.

« Nous avons effectivement accepté, affirme M. Henry, *le principe de la réduction d'une semaine des vacances d'été et le report de cette semaine dans l'année scolaire parce que la durée globale des vacances doit rester ce qu'elle est, mais la répartition du temps de travail doit être modifiée. »* M. Henry pose aussi le problème de l'organisation du troisième trimestre, qu'il qualifie de *« peau de chagrin »*.

« Je suis prêt à cette discussion, répond M. Beullac. *Je prends note de l'évolution courageuse et positive qu'André Henry a exprimée. »* M. Beullac, qui parlait d'une réduction de quinze jours des vacances d'été, relève cependant des *« préalables »* dans la déclaration de M. Henry, et notamment dans la *« question du troisième trimestre. Est-ce que la FEN mesure bien ce que cela implique ? Dire que les enfants vont en classe jusqu'au dernier jour du troisième trimestre, cela veut dire que tous les examens devraient théoriquement se passer pendant les vacances. (...) Nos enfants y gagneraient, mais enfin, cela pose un léger problème pour nos enseignants. »*

A Limoges

LES SUJETS DE PHILOSOPHIE AU BACCALAURÉAT

Voici les sujets de philosophie proposés mardi 17 juin au baccalauréat dans l'académie de Limoges.

SERIE A

Trois sujets au choix :

1) Le passé est-il nécessairement inactuel ?

2) Comment punir ?

3) Dégager l'intérêt philosophique d'un texte de Descartes sur la définition du Beau.

SERIE B

Trois sujets au choix :

1) La nécessité de produire s'oppose-t-elle nécessairement au désir de créer ?

2) Qui fait la Loi ?

3) Dégager l'intérêt philosophique d'un texte de Hegel sur les rapports entre la pensée et les mots.

SERIES C ET D

Trois sujets au choix :

1) Un artiste est-il un travailleur ?

2) La raison peut-elle être l'objet d'une passion ?

3) Dégager l'intérêt philosophique d'un texte de Rousseau sur la puissance des lois.

Libres opinions

La pâte ou le pain ?

par JEAN ANDRIEU (*)

« MALADRESSE ? » « Ingérence ? » « O.P.A. ? » Coup de semonce ou coup de clairon : l'éditorial du secrétaire général du SNI-P.E.G.C. (1), dans *l'École libératrice* du 6 juin 1980, fait quelque bruit ! Nous serions, paraît-il, devenus, m'a dit mon garde-champêtre, qui lit tous les journaux, une sorte de chef-d'œuvre en péril !

De quoi s'agit-il donc ?

Incontestablement d'une invite argumentée, lancée par le SNI-P.E.G.C. à ses adhérents parents d'élèves, afin que ceux-ci mettent sans plus attendre « la main à la pâte... » fédérale que le congrès d'Orléans aurait ensemencée d'une levure nouvelle.

Mais qui donc prétendait, hier encore, que la F.C.P.E. était sans cesse sous garde à vue, sempiternellement flanquée de sentinelles vigilantes du SNI-P.E.G.C. ?

C'était donc faux ? Fort bien...

De quoi faut-il s'alarmer ? De ce que des parents d'élèves-instituteurs viennent plus nombreux militer à la F.C.P.E. ? Où voulez-vous donc qu'ils aillent ? Tout de même pas époussster le panache, qui se veut blanc, de la P.E.E.P. (2) !

Guy Georges appelle ses camarades à venir nous rejoindre ? Tant mieux ! Nous les appelons aussi, ils sont autant que d'autres nos compagnons de route. Ils seront chez nous des militants à part entière, pourvus d'autant de droits et d'autant de devoirs que quiconque. Des militants, comme nous tous, hommes et femmes du terrain résolus autant que d'autres à faire face aux dangers qui menacent l'école publique.

Cela dit, il paraît que nous devrions, de plus, être cruellement embarrassés par les propos du secrétaire général du SNI-P.E.G.C. ! Or voilà qu'il n'en est rien, et que les grincheux viendront dire que « les enfants, mon cher, ne sont plus ce qu'ils étaient ! ».

Qu'on se rassure pourtant, ici et là. Nous sortons d'Orléans sans complexe et sans agressivité, porteurs autant que d'autres du message laïque, attachés autant que d'autres et plus que certains assurément, à l'indépendance de nos analyses, de nos jugements et de nos choix.

⁂

Orléans fut pour nous le congrès du réalisme, de la clairvoyance et du bon sens. Nul ne songeait véritablement « à bouter quelques Anglais hors de France », mais chacun eut à cœur d'affirmer, sans autre parti pris que celui d'une organisation démocratique et majeure, qu'il appartenait bien aux seules instances fédérales responsables de déterminer, à tous les niveaux de la fédération, par la concertation, les modalités réelles de coopération à établir sur le terrain avec ceux qui adhèrent à nos analyses, respectent les décisions de nos congrès et se reconnaissent dans les choix de notre projet d'école.

C'est tout simple, non ?

Nul n'a oublié pour autant qu'il y a quelque trente-trois ans des hommes généreux... Nous n'avons pas la mémoire courte, même si nous savons qu'il est essentiel de ne pas confondre l'héritage et les héritiers...

Légèreté que tout cela diront certains, lucidité, au contraire, et réalisme. Il faudra expliquer, bien sûr, longuement et tranquillement. Expliquer, par exemple, qu'aujourd'hui « défendre, transformer et construire l'école, comme nous disions à Orléans, c'est l'affaire de tous », et que cela ne condamne aucun de nos amis.

Est-ce si difficile à entendre, à comprendre, à intégrer dans les pratiques quotidiennes ? Est-ce devenir soudain un risque-tout, un cascadeur, un suspect ou un renégat que de le dire tout haut et de le vivre clairement ?

Nous ne sauverons pas l'école à quelques-uns, même s'il est parfois heureux de le penser dans le ghetto de ses amis et dans le paradis de ses frères. L'école est un outil que la nation se donne. Mieux encore, elle est véritablement le levain dans la pâte, et ce n'est exercer de tutelle vis-à-vis de quiconque que de vouloir comprendre, quand on est un ouvrier, un agriculteur, un employé, un ingénieur ou un dentiste, ce qui s'y vit et ce qui s'y prépare.

Depuis plus de trente années, la F.C.P.E. grandit dans un monde qui change. La pâte fermente, et c'est tant mieux, elle est le meilleur pain pour l'espérance !

(*) Président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (ex-« Fédération Cornec »).

(1) Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège.
(2) Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (ex-« Fédération Lagarde »).

DÉFENSE

APRÈS UNE PREMIÈRE RÉUNION DE TROIS HEURES

Le bureau exécutif du parti socialiste continuera de débattre, la semaine prochaine, de la bombe à neutrons

Après trois heures de débats dirigés par M. François Mitterrand, le bureau exécutif du P.S., qui s'est réuni mercredi 18 juin à Paris, n'a pas arrêté de décision sur le problème de la bombe à neutrons et il a décidé de reporter l'approbation d'un texte de conclusion de ses réflexions lors de sa prochaine réunion, mercredi 25 juin, soit au lendemain de la conférence de presse du premier secrétaire du parti.

Selon M. Pierre Beregovoy, le P.S. se retrouve sur deux points essentiels : la dissuasion est nécessaire à la sécurité de la France, et la France doit conserver sa capacité de décision autonome dans le cadre de ses alliances. Il semble, selon des membres du bureau exécutif, que les socialistes peuvent finalement s'accorder sur l'idée d'un renforcement de la dissuasion stratégique, l'intérêt des armes tactiques dites de test et l'éventualité de maintenir des recherches sur l'arme neutronique sans pour autant décider de la déployer.

A propos du service militaire, le P.S. reste à ce jour partisan d'un service universel de six mois, suivi d'une période de deux mois.

Une arme neutre

Avec l'humour qui caractérise souvent les chercheurs américains dans l'exposé de leurs travaux, le physicien nucléaire Samuel T. Cohen, considéré comme l'un des inventeurs aux États-Unis de la bombe à neutrons, a l'habitude de dire de cette dernière arme qu'elle peut être, indifféremment, marxiste, capitaliste ou chrétienne. Et si, malgré ses excès volontiers provocateurs, cette formule avait du vrai ? Et si, comme la langue d'Ésope, la bombe à neutrons était la pire et la meilleure des choses à la fois ?

Depuis plusieurs mois, la polémique engagée en France sur ce sujet précis est obscurcie, comme embrouillée à plaisir, par le refus des uns et des autres, *a priori*, de détacher l'existence de l'arme neutronique de l'utilisation qu'on peut ou qu'on souhaite en avoir. Et si, une fois ces débats théologiques, leurs présupposés et les procès d'intention repoussés à plus tard pour un examen plus sérieux de la question, l'arme neutronique était neutre ou, si l'on doit éviter ce jeu de mots déplacé à propos d'un engin de mort, une arme qui se plie en fin de compte à tous les concepts de défense sans distinction ?

C'est une arme du champ de bataille, expliquent les uns, qui conduit à la « banalisation » de l'emploi des moyens nucléaires et qui éloigne l'armement nucléaire tactique de sa fonction initiale de coup d'arrêt, de coup de semonce donné par l'agressé pour avertir son adversaire qu'il sera menacé d'une utilisation instantanée et massive de l'armement stratégique de dissuasion s'il persiste dans son agression.

C'est, donc, une arme du déclin de la dissuasion, renchérissent d'autres, une arme du théâtre, une super-artillerie avec le risque de devoir déléguer l'initiative du feu tactique à des commandements opérationnels subalternes sur le terrain. C'est la possibilité, ajoute-t-on encore, d'introduire, dans le processus de déclenchement de la dissuasion, des échelons intermédiaires qui en atténuent la crédibilité et qui favorisent l'éventualité de la bataille opposée à la « non-guerre ».

A quoi d'autres répliquent que la bombe à neutrons peut devenir une arme politique, négociable et servant de monnaie d'échange dans des discussions internationales sur le désarmement pour peu que les partenaires, lors de telles conversations, soient persuadés à l'avance de la volonté et de la capacité de leur interlocuteur de mener à bien — seul — les études sur ce type d'armement. En France, certains des partisans de cette thèse, qui préconisent, en outre, une rénovation de l'alliance atlantique à laquelle ils restent attachés indépendamment de leurs appartenances politiques, voient dans la possession de l'arme neutronique le moyen utile, voire nécessaire, pour imposer au nom de l'Europe cet « aggiornamento » du camp occidental.

Comme les autres

Se fondant sur l'acharnement avec lequel l'Union soviétique a lancé sa campagne mondiale contre la bombe à neutrons, d'autres, enfin, qui n'hésitent pas à désigner l'adversaire potentiel, ne veulent retenir que l'efficacité de cet armement dans toutes les hypothèses de conflit, qu'il s'agisse de la stricte défense du « sanctuaire » national, de la participation de la France à la protection des approches européennes ou de l'éventualité de combats plus lointains à la périphérie des intérêts dits vitaux. L'arme à neutrons devient, dans ces conditions, une arme nucléaire tactique comme les autres avec, seulement, si l'on peut dire, des effets de rayonnement accentués.

Pour les adeptes de cette doctrine, la bombe à neutrons, conçue à quelques exemplaires pour compléter une panoplie tactique qui comprendrait pour l'essentiel les actuels modèles d'armements nucléaires à fission, viendrait renforcer les capacités d'avertissement en leur permettant de neutraliser, puis de s'approprier certains objectifs bien précis de l'adversaire — ses concentrations blindées, par exemple, — sans pour autant détruire l'environnement et empêcher toute exploitation militaire de cet avantage par l'occupation ultérieure de son territoire.

La bombe à neutrons est tout cela à la fois. A ce détail — important — près qu'elle est radicalement incompatible avec la doctrine du « tout ou rien » en matière nucléaire, autrement appelée la dissuasion « absolue » qui offre le choix entre l'apocalypse mutuelle, si la foudre stratégique est déclenchée de part et d'autre, ou la capitulation, si l'un des protagonistes refuse de mettre le feu aux poudres. Mais la France a abandonné cette théorie du « tout ou rien » depuis que le chef d'état-major des armées de Georges Pompidou, le général Michel Fourquet, a admis en 1970 la nécessité d'actions nucléaires graduées et d'armes de test.

Fondamentalement, la bombe à neutrons n'est pas une hérésie, en contradiction avec les principes stratégiques arrêtés jusqu'à présent, sauf à considérer que le gouvernement français, après s'être résigné à abdiquer sa liberté d'action, projette de mettre cette nouvelle arme au service d'une autre politique de défense.

JACQUES ISNARD.



Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉÂTRE

PROGRAMMES

Théâtre de la Ville.
Trois créations : le Conte d'hiver, *de Shakespeare, par Jorge Lavelli, avec Maria Casarès, qui sera créé à la Cour d'honneur d'Avignon.* Au bonheur des dames *de Christian Liger d'après Zola, par Jacques Echantillon.* Le Canard sauvage *d'Ibsen, par Lucian Pintilié. Comme chaque année, le Théâtre de la Ville termine sa saison avec des troupes de ballets et inscrit au programme de 18 h. 30 des solistes — les sœurs Labèque, Michel Portal... — des groupes de chant populaire, du jazz, Jean-Paul Farré, Philippe Genty...*

Théâtre Gérard-Philipe Saint-Denis.
La saison s'ouvre le 24 septembre avec les Jumeaux vénitiens, *pièce à quiproquos, de Goldoni, par le Groupe TSE d'Alfredo Arias qui, d'autre part, met en scène* la Bête dans la jungle, *de Marguerite Duras, d'après Henry James, avec Delphine Seyrig et Sami Frey. Dans la grande salle, il y aura, en février,* la Tempête, *par François Marthouret, et, dans la petite,* Cage, *d'après Kafka, de et par Jacques Kraemer,* Interrogations, *par Yoshi Oida. A la Lucarne, le cabaret des week-ends, qui a révélé Anna Prucnal et Michel Hermon : France Lea, Joëlle Léandre, Diamanda Galas.*

Théâtre de la Commune Aubervilliers.
Otomar Krejca vient avec les Trois sœurs, *Gabriel Garran reprend* A cinquante ans elle découvrait la mer, *de Denise Chalem, qui a été créé au Petit Odéon, et crée en France* Histoire de la forêt viennoise, *de Orvath, enfin reçoit le Jeune Théâtre National avec* l'Illusion comique, *par Pierre Romans et,*

Maison de la culture Créteil.
Après Bernard Haller à la mi-octobre, Denis Llorca monte la Dame de chez Maxim's *de Feydeau (du 18 au 22 novembre). Début décembre, spectacle Stravinsky par l'Opéra de Paris dans le cadre du Festival international de la danse. En janvier, la Comédie de Caen reprend ensuite* le Désamour, *« scènes de vie, de mort et de ménage » et, après Henri Tachan, Jean-Louis Mortin-Barbaz présente* la Dame aux camélias, *d'Alexandre Dumas fils (du 17 au 21 février). Trois concerts symphoniques seront donnés en mars-avril.*

FESTIVALS

Lyon : 10 au 30 juin.
Les Fourberies de Scapin, *Théâtre de l'Ouest lyonnais (10-28 juin) ;* Kings, la guerre des roses, *par la Compagnie Denis Llorca (15, 19, 21 juin), Fourvière. Rens. : (7) 860-37-13.*

Pau : 26 juin au 7 juillet.
Le Cocu magnifique, *création, mise en scène de Roger Hanin (26, 27, 28 juin) :* le Bourgeois gentilhomme, *mise en scène Jean Dary (2 juillet) ;* le Mal court, *par le Théâtre de Nice (5 juillet), cour du château Henri IV. Rens. : (59) 27-27-08.*

Sarlat : 21 juillet au 8 août.
Phèdre, *création, mise en scène Jean Gilibert (30, 31 juillet) ;* le Mal court, *par le Théâtre de Nice (21, 22 juillet) ;* Magic Circus *(27, 28 juillet).* En r'venant d'l'Expo, *par le Campagnol (7, 8 août), place de la Liberté. Philippe Avron (24 juillet) ; Rufus (28 juillet) ;* les Legs *et* l'Epreuve *par le Campagnol (3, 4 août),* les Enjeux. *Rens. : (53) 59-27-67 (à partir du 1er juillet).*

LES DONATEURS DE VERSAILLES

Dans l'article sur la restauration de la chambre du roi et de la Galerie des glaces à Versailles (*le Monde* du 11 juin), une ligne manquante a pu laisser croire que nous oubliions, près des donateurs français, les donateurs étrangers, notamment américains, qui ont contribué par leurs dons d'œuvres d'art ou le versement de sommes d'argent à l'enrichissement ou aux réparations du palais.

Tous ces dons transitent par l'intermédiaire de deux associations, la Société des amis de Versailles, présidée par le duc de Brissac et dont le siège est au château, et la Versailles Foundation, ancienne Albert and Mary Lasker Foundation, présidée par Mme G. Van der Kemp, et dont le siège est à New-York.

Gentils acteurs d'Aubervilliers

Les habitants d'Aubervilliers sont venus en foule, les 13 et 14 juin, fêter les quinze ans de leur théâtre. Dans ce Théâtre de la Commune, ils ont rencontré, ces deux jours, beaucoup des centaines d'acteurs, décorateurs, metteurs en scène, chanteurs qui ont travaillé là, sous la direction de Gabriel Garran, depuis 1965 : vendredi et samedi, le jour et la nuit, les uns chantaient, comme Pia Colombo ou Rufus ; d'autres faisaient de la musique, comme François Rabath ; d'autres, comme Jean-Paul Farré, donnaient des extraits de spectacles inédits. On passait aussi des films interprétés par Claude Dauphin : il avait joué souvent à Aubervilliers, il avait pris la ville en affection, et la grande salle du théâtre porte désormais son nom.

Pourquoi cette fête et pourquoi si vibrante ? Quinze années, après tout, c'est court, et un théâtre dans une ville de la périphérie, un vrai théâtre où l'on travaille et crée des pièces du 1er janvier au 31 décembre, eh bien, il y en a d'autres ! Celui de Gabriel Garran n'est pas le seul : il y en a à Vincennes, Gennevilliers, Saint-Denis, Ivry, Vitry, Créteil, Boulogne, Malakoff, Sartrouville, etc., et comment ne pas les connaître puisque tant de vraies belles choses sont créées dans ces banlieues, plus souvent qu'à Paris même ?

Oui, mais justement ! Tous ces théâtres existeraient-ils si celui d'Aubervilliers n'avait pas, bon premier, prouvé que c'était possible ?

Car, dans les années 1956 et suivantes, lorsque Gabriel Garran se présente dans les mairies des villes un peu importantes de presque toute la banlieue avec un projet d'implantation d'un théâtre permanent, il se voit répondre qu'il n'y a pas de salle, qu'il n'y a pas d'argent, qu'il faut satisfaire des besoins plus urgents...

Mme Jeanne Laurent, chargée des spectacles à la direction des Arts et Lettres, qui a tant aidé Vilar et d'autres, a pourtant précisé en 1955 : « *En ce qui concerne l'activité dramatique, la première étape devra être marquée dans la région parisienne par la construction de quatre théâtres populaires dont la nécessité était déjà reconnue en 1905.* »

Remercié partout, Gabriel Garran, qui n'a pas trente ans à ce moment-là, natif de Belleville, dont le père a été porté disparu à Auschwitz, et qui, sous des dehors timides, est têtu comme pas deux, continue son itinéraire et le « miracle » a lieu : un jour de 1959 il rencontre, à la mairie d'Aubervilliers, un membre du conseil municipal, par ailleurs critique de télé à *l'Humanité-Dimanche*, Jack Ralite, qui pense que le théâtre est l'un des besoins essentiels de la vie, et que les enfants, les familles d'Aubervilliers, doivent pouvoir aller au théâtre le soir. Paris est trop loin, et c'est Paris. Jack Ralite pense aussi que la ville elle-même, Aubervilliers, ne sera que mieux portante si cet organe de poésie, de méditation, d'action qu'est un théâtre vit et respire en elle.

Deux machines à coudre

Il faudra à la « fine équipe » Garran-Ralite six ans de stratégie, d'opiniâtreté, d'arithmétique, d'imagination, pour que s'ouvre, le 25 janvier 1965, dans les murs d'une ancienne salle des fêtes que l'on a entièrement vidée, recreusée, rebâtie, le Théâtre d'Aubervilliers. La municipalité a investi 4 millions de francs. L'Etat a *prêté* quarante projecteurs, deux machines à coudre et un fer à repasser. La première pièce jouée est *Andorra*, de Max Frisch, mise en scène par Garran. Parmi les acteurs alors peu connus, il y a Gérard Desarthe, qui va devenir l'un des plus grands comédiens de sa génération, et Marie-Christine Barrault.

Jack Ralite, élu depuis député de la Seine-Saint-Denis, et Gabriel Garran uniront leurs efforts pour surmonter les problèmes que pose un théâtre de cette importance dans un pays où l'Etat donne peu à la culture. Se succéderont dans ce théâtre des créateurs pas encore célèbres ou déjà reconnus : Mnouchkine, Chéreau, Maréchal, Boulez, Losey, Brel, Devos, Rosner, Demarcy, Adrien, Hossein, Fall, Blin, Vitez ; des acteurs : Jean-Pierre Dougnac, Gérard Desarthe, Claude Dauphin, Jérôme Deschamps, Galabru, Hermon, Jorris, Teresa Motta, Michelle Marquais, Alexis Nitzer, Colette Magny, Lucien Rosengart, Catherine Sauvage ; mais, pourquoi en citer si peu quand ils ont été des centaines ? Les enfants les entouraient, ce quinzième anniversaire. Chaque année, au Théâtre d'Aubervilliers, cinq mille enfants assistent à trois spectacles.

Longue vie, après ces quinze premières années, à Aubervilliers, Théâtre de la Commune et commune du théâtre ! Longue vie à Gabriel Garran, pionnier périphérique, directeur généreux, metteur en scène poète ! Souhaitons aussi à ce théâtre le maintien des soins de Jack Ralite, virtuose des budgets culturels (dans les premiers mois de préparation du Théâtre d'Aubervilliers, les ouvriers et comédiens, faute de budgétisation officielle, étaient payés comme employés de la voirie et des pompes funèbres). Il est vrai que la mairie d'Aubervilliers sait prendre soin de ses habitants. Dans un *Alphabet de la ville d'Aubervilliers*, édité et distribué par elle, les Albertivillariens peuvent lire : « *En cas de saisie ou de coupure de gaz et d'électricité, prévenez immédiatement la mairie au 833-91-92.* » Quelles mairies vont jusque-là ?

MICHEL COURNOT.

VARIÉTÉS

Branduardi, l'Européen

A l'Italie actuelle du bruit et de la fureur, on ne s'étonne pas qu'une Giovanna Marini adresse ses chants rouge et noir de révolution, mélodies anciennes et paroles d'aujourd'hui. A travers elle, la colère et l'ironie d'un peuple. Le Sud. Cette violence rare où le moindre cri procède de l'intelligence, on peut la retrouver jusqu'au 26 juin au Théâtre des Bouffes-du-Nord.

On s'attendrait moins au triomphe d'une certaine douceur italienne. C'est pourtant cela d'Angelo Branduardi. Angelo, on le connaissait depuis son apparition au Théâtre des Champs-Elysées, et surtout depuis son passage chez Jacques Chancel. Mais au Palais des sports ces 17 et 18 juin ce fut un peu une messe pontificale, plus réussie qu'au Bourget : un public immense, gentil, éperdu de tendresse, qui s'asseyait, se levait au rythme de l'inspiration du chanteur, rêverie murmurée ou marche d'allégresse.

Branduardi n'est pourtant qu'un prophète sans message. Il a chanté ici en français, comme il a chanté allemand en Allemagne, car sa démarche se veut européenne. Il écrit la musique et sa femme Luisa les textes, d'angéliques comptines confusément venues du Moyen Age ou de la Renaissance: *La Foire de l'Est, La Demoiselle, les Rides de la Lune* ou *La Belle Dame sans merci*...

Une formidable machine humaine l'entoure et le seconde, soixante-trois personnes, dont douze musiciens qui jouent aussi bien du luneras de Sardaigne (ces étranges flûtes déjà présentes sur les vieux vases crétois) que du violoncelle, de l'harmonica comme des batteries, de la mandoline comme du synthétiseur. Passe dans ses chansons, prodigieux kaléidoscope de la joie, l'écho du rock et le souvenir de Bach, les ballades celtes et les airs anciens de la Lombardie, pays d'Angelo.

Sous les arcs-en-ciel des projecteurs, à travers des contre-jours enflammés ou jailli de clartés lunaires, lui-même, elfe élastique, apparaît délivré de toute pesanteur et comme affranchi de son corps : un adolescent fragile couronné d'une masse de cheveux bruns dessiné par Botticelli ou quelque préraphaélite, un troubadour médiéval amoureux de technologie avancée, qui bondit avec son violon, se renverse dans l'extase d'une enfance retrouvée, subjugué par sa propre douceur.

Sans doute Branduardi n'est l'écho de nulle marginalité. Ce serait pourtant trop dire qu'il refuse l'histoire comme il néglige assez superbement l'emprise anglo-saxonne sur nos sens. Fils de paysan et d'ailleurs fort lucide sur le destin de son pays, Branduardi a d'évidence choisi le rêve comme un parti, dans un monde où il est assez dérisoire de trancher entre attitude de gauche et attitude de droite.

A une Europe fragile, Branduardi adresse sa musique suave, quelque chose comme la survie d'un spirituel. L'étonnant succès qu'il rencontre partout le prouve : il occupe une place depuis longtemps vacante. Il apaise une faim qu'on croyait oubliée.

BERNARD RAFFALLI.

★ Le 19 juin, à Strasbourg, le 20 à Lyon, le 21 à Grenoble, le 23 à Bordeaux, le 24 à Toulouse, le 25 à Montpellier, le 26 à Dijon, le 27 à Clermont-Ferrand, le 28 à Vierzon. En septembre à la fête de « l'Humanité ».

■ **Le chef d'orchestre australien Charles Mackerras, souffrant, ne pourra assurer la direction de l'opéra ballet « Naïs » de Rameau, qui est donné les 19 et 20 juin à l'Opéra Royal de Versailles (« le Monde » du 19 juin). Il est remplacé par le chef britannique Nicolas Mac Guigan.**

■ **Le chanteur chilien Daniel Salinas donnera un récital le vendredi 20 juin, à 20 h. 30, au FIAP, 30, rue Cabanis, à Paris (14e). Exilé en France depuis 1974, Daniel Salinas a enregistré, en Espagne, deux disques de chansons « engagées » sur des thèmes et des rythmes latino-américains.**

La saison à la Comédie-Française et à l'Odéon

A l'aube de son quatrième centenaire, la Comédie-Française ouvre la saison 1980-1981 de la salle Richelieu, le 15 septembre, avec le *Tartuffe*, mis en scène par Jean-Paul Roussillon. Outre les reprises — *le Jeu de l'amour et du hasard*, par Jean-Paul Roussillon, *Partage de midi*, par Antoine Vitez, *la Mouette*, par Krejca, *la Folle de Chaillot*, par Michel Fagadau, — sept nouveaux spectacles sont prévus : *le Bourgeois gentilhomme*, par Jean-Laurent Cochet, le 24 septembre ; *Simul et Singulis*, troisième période, par Jacques Destoop, en octobre ; *les Caprices de Marianne*, par François Beaulieu, et *l'Epreuve*, par Jean-Louis Thamin, en novembre ; *les Plaisirs de l'île enchantée*, par Maurice Béjart, en décembre, pour les fêtes ; *Sertorius* de Corneille, par Jean-Pierre Miquel, en février ; *la Locandaria*, par Jacques Lassalle, en avril ; et, en mai, *la Double Inconstance*, par Jean-Luc Boutté, qui sera créée au prochain Festival d'Avignon et marque le début d'une collaboration entre les deux institutions.

A l'Odéon, les comédiens-français reprennent *Le roi se meurt*, d'Ionesco, par Jorge Lavelli, du 23 au 3 octobre ; *En attendant Godot*, par Roger Blin, du 8 au 18 octobre ; et, du 21 avril au 24 mai, présentent *A Memphis il y a un homme d'une force prodigieuse*, de Jean Audureau, qui avait été créé par Antoine Bourseiller au Festival du Marais. Au Petit Odéon, ils montent trois auteurs : Villiers de l'Isle Adam (*la Révolte*), Bernard-Marie Koltès (*la Nuit juste avant les forêts*), Antoine Gaillen (*Un sourire ou deux par jour*).

D'autre part, l'Odéon accueille le T.N.P. avec le double spectacle de Planchon, *Athalie* et *Dom Juan*, du 20 novembre au 11 janvier ; le J.T.N. avec *Caligula*, de Camus, par Patrick Guinand, du 3 février au 8 mars ; la Salamandre, avec *Britannicus*, par Gildas Bourdet, du 12 mars au 5 avril.

L'Odéon s'ouvre également au théâtre venu d'ailleurs : de Londres, avec Peter O'Toole, dans *Macbeth* ; de Grèce, avec *Prométhée enchaîné* et *les Pénitiennes*, par Alexis Minotis ; de Suède, avec *la Nuit des rois*, par Ingmar Bergman ; de Chine populaire, avec *la Maison de thé*. Et, d'abord, du 22 au 26 octobre, de Berlin, arrive *Gross und Klein*, de Botho Strauss, par Peter Stein, portrait d'une femme à la recherche d'elle-même, et cette femme est la fabuleuse Edith Clever, qu'il faut suivre au long de son trajet, qu'il faut voir et entendre, même si on ne comprend pas l'allemand.

MUSIQUE

« LIVE-LIFE » AU FESTIVAL DE HOLLANDE

Rêves et révoltes de la jeunesse

Amsterdam, capitale d'un pays si propre, méticuleux et bien ordonné, n'en est pas moins également la capitale d'un anarchisme protestataire d'autant plus violent qu'il s'exprime avec une totale liberté, au moins sur les scènes de théâtre. On n'a pas oublié l'opéra collectif Reconstruction *qui stigmatisait les Etats-Unis et glorifiait Che Guevara* (le Monde du 1er juil*let 1969). Dans ce même immense Théâtre Carré au bord de l'Amstel, un ballet s'attaque à la société de consommation au son de* l'Internationale, *en ridiculisant de surcroît la reine Juliana et le prince Bernhard, ce dernier offrant à une danseuse un volumineux paquet sur lequel se détache le nom de « Lockheed ». Or, ce spectacle* Live-Life *est monté par la très officielle troupe du National Ballet. On imagine mal un président français faisant cadeau d'une plaque de diamants sur la scène de l'Opéra-Comique.*

La première partie, Live, *de Hans Van Manen, n'a pourtant rien de politique. Sur des pièces de piano belles et tragiques de la vieillesse de Liszt, une danseuse maigre au visage creusé par des yeux fascinants, évolue seule, suivie par un cameraman dont les images se projettent immédiatement sur un grand écran vidéo. Le spectateur saisit ainsi une double réalité, va de cette présence vivante perdue dans un cadre immense à cette intimité du visage, du corps dont on perçoit chaque mouvement, chaque frémissement ; ballet à plusieurs dimensions, tantôt complémentaire, tantôt opposé, mais toujours captivant.*

Puis la danseuse, suivie de la caméra, sort de la salle dans l'antichambre du théâtre où elle retrouve un danseur avec qui elle joue une partie de cache-cache amoureuse et tragique derrière les vitres des couloirs et des foyers. Revenue sur la scène, elle revoit, immobile, le film vidéo d'une répétition aux images fortes et poignantes où le danseur a tenté par la force de lui arracher un baiser. Alors, mélancolique, elle sort dans la rue, frôlée par les autos, les bicyclettes et les passants tout étonnés d'être filmés et disparaît derrière le ressaut d'un canal.

Ce n'est qu'une aventure quotidienne mais rendue magique par ce mélange de présence et de rêve, de jeu et de réalité et surtout par la grâce de la danse, la fraîcheur des gestes et leur tendresse si triste, la qualité de la prise de vues mystérieuse et pudique, enfin la personnalité de la danseuse, Coleen Davis.

Life, *de Rudi Van Dantzig et Toer Van Schaik, est au contraire un ballet géant et ambitieux (cent vingt minutes), extrêmement mélangé, aux intentions politiques et satiriques bien affichées. On s'attend à un spectacle dur avec ce début où la foule des prolétaires descend dans la salle sous le drapeau rouge, comme dans un film d'Eisenstein, puis ces révolutionnaires s'emparent de cercles de plastique pour faire une exhibition de gymnastique de masse, flèche qui paraît destinée aux pays de l'Est. Un film montre en alternance le couronnement royal, un discours de la reine Juliana et des enfants sous-alimentés d'Asie.*

Mais ensuite la tension idéologique faiblit : les ballets caricaturaux, d'ailleurs très brillamment réglés et fort amusants (défilé de majorettes, troupes folkloriques, etc.), alternent avec des épisodes sans argument visible où l'invention des chorégraphes s'ingénie à créer des pas acrobatiques et compliqués dans des séquences trop longues sur des musiques de Charles Ives, parfois charmantes, souvent sentimentales ou fracassantes. Dans l'excellente troupe du National Ballet, on remarque surtout un merveilleux danseur (Clint Farha) dont la personnalité donne tout à coup à ses solis et à ses pas de deux une nécessité et un lyrisme indéniables.

Pour pimenter le spectacle, les ballets sont doublés par de petites scènes muettes jouées à l'arrière-plan qui poursuivent le scénario politique et se moquent par exemple de la reine, du prince consort et de la Cour, ou bien de la conférence de Yalta avec des personnages séniles qui délibèrent sous la surveillance de Hitler. Et tout s'achèvera, bien sûr, par l'explosion d'une bombe atomique.

Sans doute les auteurs ont-ils voulu trop en faire et le spectacle très bigarré, tiré un peu en tout sens, manque de rigueur ; mais il reste toujours vivant, plein d'idées, et animé par un certain souffle qui exprime maladroitement la révolte des jeunes contre une société bloquée et sans espoir ; une révolte qui malheureusement manque un peu d'idées neuves.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 19, 20 et 21 juin.

« NOTATIONS », de Boulez et « NUITS D'ÉTÉ », de Berlioz

« A l'origine, pièces très brèves pour piano, revues à plus de trente ans d'intervalle, développées pour orchestre. Il ne s'agit pas d'une orchestration, mais, dirait Berio, d'une transcription. Que dire de plus, sinon que le caractère de chaque pièce est délimité, isolé, qu'il y a fixation sur une seule et unique expression, et que la relation qui s'établit entre ces pièces est essentiellement le contraste. »

Tel est le commentaire laconique que donne Pierre Boulez de ses Notations *(quatre pièces qui durent douze minutes et seront rejointes l'an prochain par huit autres), créées mercredi soir par Daniel Barenboïm à la tête de l'Orchestre de Paris. On peut y ajouter que ces pièces avaient été retrouvées dans ses papiers par Serge Nigg, ancien camarade de Boulez, et que celui-ci les avait totalement oubliées... C'est peut-être par amusement qu'il les a reprises comme des cellules pour leur donner un tout autre développement, en les laissant apparaître parfois, nous a-t-on dit, comme une sorte de* cantus firmus.

*Point d'attendrissement en tout cas ni de retour en arrière ; ces pages se placent dans la descendance d'*Eclat-Multiples *(encore qu'elles ne paraissent pas « mobiles ») par la transparence, la finesse, la fluidité du discours et d'une orchestration pour très grand orchestre, jamais massive, qui favorise les mutations continuelles de couleur ; un orchestre qui se souvient à la fois de l'école viennoise et de Debussy (un instant même de Messiaen dans la troisième pièce) et qui est un régal, incapable de donner des maux d'estomac aux abonnés de l'Orchestre de Paris qui l'ont pourtant fort délicat...*

Chaque pièce est claire, avec une orientation bien fixée, un développement rapide et souple d'une orientation parfaite, où les lignes, les mouvements, les émaillages de couleurs de l'orchestre classique sont en général comme « encadrés », ressaisis par l'abondante percussion (neuf instrumentistes) et surtout les claviers magiques. C'est une musique par vagues, qui se libère en bouffées d'air et de lumière au sein d'une activité très fourmillante, plus ou moins véhémente selon les pièces, mais jamais paroxystique et toujours sereine. Un jeu parfait qui peut décevoir ceux qui attendaient de Boulez une œuvre plus nouvelle et abrupte.

Après cette brève « symphonie classique », Jessye Norman donnait sa plus grande ampleur à la « symphonie lyrique » que constituent les Nuits d'été *de Berlioz. Cette voix si belle, charnelle et spiritualisée, si claire avec ses grandes ombres graves, captive entièrement l'âme dans ces beaux ports de voix très lents, cette perfection du souffle, de l'émission, ces crescendo qui épousent la courbe même de la phrase, ce mouvement dramatique sans cesse transfiguré par l'expression dans son inépuisable renouvellement.*

Daniel Barenboïm et l'Orchestre de Paris l'accompagnaient avec amour, rivalisant de tendresse, de moelleux, de phrasé voluptueux et de richesse de coloris. Sans elle, ils paraissaient plus démunis dans la 5e Symphonie *de Beethoven dont l'exécution soignée et précise nous apprenait peu de chose sur le monstre sacré du répertoire symphonique. Mais ils avaient merveilleusement monté auparavant l'œuvre de Boulez.*

J. L.

★ Programme redonné ce jeudi au Palais des Congrès (20 h. 30).

Deux nouveaux présidents

M. MICHEL GUY A LA CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

M. Michel Guy, ancien secrétaire d'Etat à la culture, directeur du Festival d'automne, vient d'être élu président du conseil d'administration de la cinémathèque française, en remplacement de M. Jacques Flaud, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.

M. HENRY LEMARCHAND A LA SACEM

M. Henry Lemarchand a été élu président de la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique). Il succède à M. Gérard Calvi. Auteur de chansons et de dialogues de films, M. Lemarchand était secrétaire général de la SACEM, poste dans lequel il est remplacé par M. Michel Rivgauche.



SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Comédie-Italienne (322-28-92), 21 h. : la Locandiera.
Château de Vincennes (325-15-48), 20 h. 30 : Rote Rübe.
Conservatoire (874-44-30), 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; la Fille bien gardée.
Théâtre Sagex (727-03-39), 20 h. 30 : le Malade imaginaire.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Boris Godounov.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Simul et Singulis.
Chaillot (727-81-15), 19 h. : Apéritif-concert ; 20 h. 30 : Grand Magic Circus. — Gémier, 20 h. 45 : Hauser Orkater.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : les Voisines.
Centre Georges-Pompidou (277-12-33). Débats (18 h. 30 : Don Juan ou la promesse d'amour ; 20 h. 30 : Avec J.-J. Henri, J.-L. Rivière et J. Grill. — Théâtre (19 h. 30 : 4 L 12 in concerto).
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. : Danse Butoh (Sankai Juku).
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Isaac Stern ; 20 h. 30 : Louis Falco Dance Company.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Amélie.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Ta bouche.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : le Pic du bossu.
Carreau du Temple (824-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Théâtre en pièces (808-30-37), 20 h. 30 : Dibbouk. — Théâtre de l'Epée-de-Bois (374-20-81), 21 h. : le Neveu de Rameau.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 45 : Pinok et Matho (mimes)...
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 21 h. : Oratorio pour une vie.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 19 juin

Centre culturel Censier (337-93-40), 20 h. 30 : Dernière prosopopée.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. 30 : Dissident, il va sans dire.
Cirque d'Hiver (700-12-25), 20 h. : le Bossu.
Cité internationale, Grand Théâtre, 20 h. 30 : Amphitryon. — Galerie, 20 h. 30 : Princesse Brambilla.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J'suis bien.
Essaïon (278-46-42), 22 h. : les Bonnes.
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (589-63-10), 20 h. 30 : les Caprices de Marianne.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : la Stasr.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : le Biberon de la révolte ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : Archéologie. — Théâtre rouge, 20 h. 15 : le Journal de Nijinski ; 22 h. 15 : After Liverpool. — II, 18 h. 30 : Parlons français.
Marais (278-50-27), 20 h. 30 : Montehus... Montehus.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pour l'amour de l'humanité.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : Rosencrantz et Guildenstein sont morts.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : La Farré sifflera trois fois.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Petit Théâtre-en-Fils (329-60-22), 18 h. 30 : le Primitif ; 20 h. 30 : Ma chère Sophie.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Temps de solitude.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : l'Aide-Mémoire.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 21 h. : Blanchisserie Blanche.
Studio-Théâtre 14 (257-23-82), 20 h. 30 : Arlequin poli par l'amour ; l'Epreuve.
T.A.I.-Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Trio pour deux canaris.
Théâtre Duncan (326-99-35), 20 h. 30 : Zéro ou la Pornographie du savoir.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : Tambours dans la nuit.
Théâtre de Poche (548-92-97), 20 h. 30 : Ouverture sur mer.
Théâtre Saint-Médard (331-44-84), 21 h. : l'Oracle et le Sylphe.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Un tramway nommé Désir.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. 15 : Pinter and Co. ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivages.
Bistrot Beaubourg (271-32-17), 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-15-70), 19 h. : M. Piolot ; 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
Cafessaion (278-46-42), 22 h. : Maupassant.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. : Promesses de la chanson ; 23 h. : J. Moonens et Presqu'île.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : J.-P. Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Bill Deraime ; 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Pascadel ; 23 h. : Hiroshima mon humour.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Boubin, A. Cuniot et G. Varchère.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Jonathan Livingstone le goéland ; 22 h. 30 : Angle mort.
La Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
La Mirandière (329-11-13), 21 h. : A la rencontre de M. Proust.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 22 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Les lions oui... mais les panthères pas. — II, 21 h. : le Navire Night.
Splendid (887-33-82), 21 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Si la « femme » n'existait pas ; 21 h. 30 : Compartiment non-fumeur.
La Tanière (337-74-39), 21 h. : B. Meulien et V.-A. Sens.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wesely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Pat papa ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 22 h. 30 : Une cocaïne allemande. — II, 21 h. : Louise Dhour.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Les comédies musicales

Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.

La danse

Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Jacques Lagier.
Ranelagh (288-64-44), 18 h. : D'une rive à l'autre.
Théâtre Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Compagnie S. Keuten.
Théâtre de Paris (874-20-44), 21 h. : Bis et danceries.
Ecole française de suggestopédie (336-22-64), 20 h. 15 : Danses traditionnelles anglaises.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 30 : Isso Miura.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Ramon Pipin's Odeurs.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Giovanni Marini.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Los Machucambos.
Galerie Peinture-Fraîche (551-00-89), 20 h. 30 : Chants traditionnels de Roumanie.
Lucernaire (544-57-34), 21 h. : Yes tenemos bananas ; 22 h. 30 : G. Lafaille.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Sacha Distel.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre d'Edgar (320-85-11), 20 h. 45 : Tallia.
Théâtre Montparnasse (320-89-90), 22 h. 30 : Daniel Lavoie.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Staatskapelle Dresden, dir. K. Sanderling, sol. M. Pollini (Brahms).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : I. Endo (Ravel, Chopin, Miyoshi).
Chapelle de la Sorbonne, 21 h. : Ch. A. Linale, E. Garcin (Mozart, Beethoven, Debussy, Brahms).
C.I.S.P., 20 h. 30 : P. Johannel, J. Rioux (Ravel).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. J. Norman (Boulez, Berlioz, Beethoven).
Radio-France, studio 105, 20 h. 30 : Y. Le Gaillard, J. Estournet, D. Simpson, R. Andia (Haydn, Bach, Blasco de Nebra, Granata).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. M. Janowski ; Chœurs de Radio-France, dir. A. Boulfroy (Weber).
Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : Schola Antiqua, Ensemble vocal G. Dufay (chant grégorien).
Eglise de la Trinité, 21 h. : Orchestre des Concerts Colonne, dir. O. Schneebelli ; Petits Chanteurs de Saint-Louis ; Ensemble choral Contrepoint (Bach).
Chapelle du lycée J.-Decour, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire du IXe, dir. A. Loewenguth.
Eglise Saint-Irénée, 21 h. : Ensemble Saint-Irénée, Chœur a capella (chants liturgiques orthodoxes en langue française).
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : Ensemble Bande Corrier (Ars Antiqua, Nova, Cour de Bourgogne).
Centre culturel yougoslave, 20 h. : S. Vuksan-Lupuzinski, P. Petrovic-Lazin (œuvres de compositeurs de Voïvodine).
Lucernaire, 18 h. 30 : Ensemble Arik (Britten, Schoenberg, Cage, Mozart).
Palais-Royal, 21 h. : Orchestre de la police nationale, dir. P. Bigot (Berlioz, Dvorak, Lancen, C. Charpentier).

Jazz, pop, rock, folk

Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : K. Labèque, F. Jeanneau et C. Escoude, R. Dasek.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Gene Mighty Flea Connors, avec Dany Doriz Sextet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Bill Dixon Trio.
La Défense, Aux Quatre-Temps, parvis (979-00-15), 20 h. 30 : Stu Martin Trio, Pharoah Sanders Quartet.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Chet Baker Quartet.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : B. Lubat, D. Humair, J.-P. Celea, M. Portal.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Macadam Cowboys.
Opéra-Night (296-62-56), 24 h. : Look de Paris.
Petit-Journal (326-28-59), 22 h. : François Biensan et son orchestre.
Riverbop, 22 h. 30 : Philip Catherine Quartet.

Dans la région parisienne

Ivry, Théâtre (672-37-43), 20 h. 30 : Bérénice.
Montreuil, Studio Berthelot (857-38-01), 20 h. 30 : Nous irons tous a capella.
Nanterre, Théâtre Par-le-Bas (775-91-64), 20 h. 30 : l'Ivre de Rabelais.
Saint-Maur, Théâtre (883-14-67), 21 h. : Ah ! les r'enfants...
Suresnes, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), 21 h. : R. Fontanarosa (Bach), Ubu, M. Buhler.
Versailles, XVIIe Festival (950-24-31), chapelle royale, 20 h. 30 : Ensemble de la chapelle royale (Rameau, Charpentier). — Opéra royal, 21 h. 30 : Naïs.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 20 h. 30 : Haute surveillance ; Huis clos.

XVIIe Festival du Marais

(887-74-31)

Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Mille francs de récompense.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Edith et Dathis, mimes.
Caf'Essaïon, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone.
Place du Marché-Sainte-Catherine, 19 h. 30 : Acousmie ; 20 h. 30 : la Farce ou... Le diable s'amuse.
Hôtel de Beauvais, 22 h. : Y en a point comme moi ; 20 h. 30 : Triples croches et demi-sourires de Sabine Belloc.
Café de la Gare, 20 h. 30 : K. Labèque, piano ; F. Jeanneau, saxo, et C. Escoude, R. Dasek, guitares.
Eglise Saint-Merri, 21 h. 15 : Ensemble vocal Guillaume Dufay ; Ensemble Schola Antiqua, dir. A. Bedois (chant grégorien).
Hôtel de Marle, 20 h. 30 : Trio Mirchev (Beethoven, Roussel, Rosenberg).

IVes Soirées de Saint-Aignan

(354-96-60)

Hôtel Saint-Aignan, 21 h. : E. Peclard, violoncelle ; B. Moulenes, piano (Bach, Beethoven, Stravinski).

Le Conseil d'Administration de la SOCIETE DES AUTEURS, COMPOSITEURS et EDITEURS DE MUSIQUE (SACEM), dont les membres du bureau ont été élus à l'unanimité, est ainsi composé pour l'exercice 1980-1981 :

Présidents d'honneur	M. Georges AURIC, de l'Institut M. Henri CONTET M. Jacques ENOCH
Président	M. Henri LEMARCHAND
Vice-Présidents	M. Yves BAQUET M. Jean DREJAC M. René SYLVIANO
Secrétaire Général	M. Michel RIVGAUCHE
Secrétaire Général Adjoint	M. Georges JOUVIN
Trésorier	M. René DENONCIN
Trésorier Adjoint	M. Jacques DEMARNY

Administrateurs : MM. Roger DESBOIS, Hubert ITHIER, Georges AURIC, de l'Institut, Marc BEYRAL, Camille SAUVAGE ; Mme Raoul BRETON ; M. Jacques ENOCH ; Mme Fernande PAY ; MM. Claude PASCAL, Philippe SEILLER.

L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE NICE
Directeur Général : Pierre DERVAUX
recrute des musiciens

L'Administration municipale organisera le VENDREDI 4 JUILLET 1980 un concours en vue de pourvoir au recrutement de :
— Un Alto (3e catégorie) ;
— Un 2e Basson (2e catégorie) remplaçant soliste.

Pour tous renseignements, les candidats pourront s'adresser au Service de l'Action Culturelle, 10, rue Gabriel-Fauré, 06000 NICE. Tél. : (93) 85-16-30, poste 2666.

LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION AU CONCOURS EST FIXEE AU VENDREDI 27 JUIN 1980, à 17 H.

18 dernières représentations exceptionnelles
MEPHISTO
Le roman d'une carrière d'après Klaus Mann
THEATRE DU SOLEIL
Cartoucherie. 374 24 08
Demain Vendredi 20
représentations : mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20h, dimanche matinée à 15h30

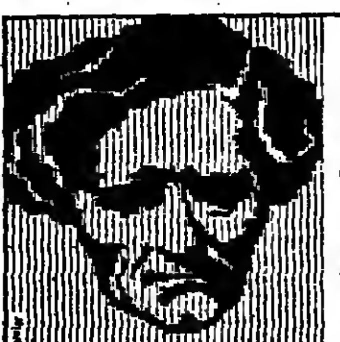
Théâtre des quartiers d'Ivry
Centre dramatique de Nanterre
jusqu'au 22 juin 1980
BERENICE
Mise en scène d'Antoine Vitez
Au Théâtre d'Ivry
672 37 43 et 3 fnac

FRANCE ELYSEES VO • HUCHETTE VO • BERLITZ • MONTPARNASSE 83
GAUMONT LES HALLES • HOLLYWOOD BOULEVARDS • GAUMONT CONVENTION • LES NATIONS
Périphérie : BELLE EPINE Thiais • VELIZY II • FLANADES Sarcelles • ALPHA Argenteuil

UN GRAND CLASSIQUE DU CINÉMA



CHAILLOT
Après le triomphe au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis du meilleur spectacle étranger de l'année
HAUSER ORKATER
LE MONDE. Onze Buster Keaton beckettiens, frères de Kafka, qui auraient rencontré Borgès et Bob Wilson. Ce que l'on a vu de plus franchement drôle, de plus ambigu, de plus nouveau, depuis longtemps.
LE MATIN. Leur univers musical et grinçant ne ressemble à rien de ce qu'on a pu voir ces dernières années sur une scène. L'événement scénique le plus original du moment.
SALLE GÉMIER.
JUSQU'AU 26 JUIN SEULEMENT.



CRÉATION EN FRANCE
LES TROYENS
VERSION INTÉGRALE
CONCERTS - CONFÉRENCES
LOCATION OUVERTE
envoi du Programme sur demande à :
AUDITORIUM MAURICE RAVEL
149 RUE GARIBALDI 69 LYON CEDEX 3
TÉL (7) 871 05 73
FESTIVAL BERLIOZ
LYON. LA COTE SAINT ANDRÉ. 15-26 SEPTEMBRE 1980

(Publicité)

FEMINA BAR

La partie de la rue Arsène-Houssaye, comme nous l'avons maintes fois constaté, entre les Champs-Elysées et l'avenue de Friedland est vraiment dans ce quartier de l'Etoile, l'endroit où l'on trouve le plus de restaurants et de cabarets de toutes sortes. Il y manquait un bar, un bar américain, ouvert à tous, aux couples comme aux esseulés, où l'on puisse venir debout au bar ou assis confortablement de 16 h. à l'aube sans interruption, puisqu'on peut même y dîner ou y souper, à la russe ou à la française pour 100 F prix fixe plus boisson et service, c'est maintenant chose faite. M. Paoli, qui dirige plusieurs établissements de cette rue, a eu l'idée d'utiliser le sous-sol de l'un d'eux, au 6 de la rue, pour y agencer, fort élégamment d'ailleurs, une charmante bonbonnière, comme on aurait dit jadis, le bar Femina, puisque derrière le comptoir ce sont des barmaids qui officient, shaker en main si besoin est. L'après-midi, c'est Ingrid, la blonde qui nous vient du Nord et Inès, la brune qui vient d'Espagne et la nuit, c'est Maria. On y danse si l'on veut, la sélection de disques est excellente, surtout des blues, des tangos et des slows, enlacés, cheek to cheek comme au temps de Fred Astaire, mais le disco à décibels baissés, n'est pas exclu. C'est un bar discret, calme, un endroit rêvé pour les rendez-vous aux heures de l'apéritif ou à tout autre moment du jour. On peut y rester seul, entre amis où trouver l'âme sœur. C'est une formule qui manquait et complète la gamme des établissements de cette rue, bar pratique, mais hélas ! fermé le dimanche.

Paul de MONTAIGNAC.

nouveau
drouot

compagnie des commissaires-priseurs de paris
hôtel des ventes - 9, rue drouot - 75009 paris
téléphone : 246-17-11 - télex : drouot 270 906

VENDREDI 20 JUIN

S. 1 - Objets d'art et d'ameublement. Mes Ader, Picard, Tajan.

LUNDI 23 JUIN (Exposition samedi 21)

S. 3 - Ameublement. Me Boisgirard de Heeckeren.
S. 4 - Autographes, documents littéraires. Me Wapler. M. Castaing.
S. 6 - Collection de camées. Me Renaud. M. Boutemy.
S. 7 - Objets d'art et d'ameublement XVIIIe et XIXe. Mes Ader, Picard, Tajan. M. Dillée.
S. 8 - Livres anc. romantiques et modernes. Mes Couturier, Nicolay. M. Chrétien.
S. 10 - Archéologie, meubles syriens. Me Neret Minet.
S. 13 - Tablx, bibelots, mobilier. Mes Oger, Dumont.
S. 14 - Tableaux anc. et mod. Objets d'art. Me Chayette.
S. 16 - Arts graphiques et peintures céramique, art du verre, bronzes à sculpture, objets mobilier. Mes Ader, Picard, Tajan. M. J.-P. Camard.

LUNDI 23 ET MARDI 24 JUIN (Exposition samedi 21)

S. 5 - Objets d'art d'Extrême-Orient. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. Portier.

MARDI 24 ET MERCREDI 25 JUIN (Exposition mardi 24 et mercredi 25, de 11 à 12 heures)

S. 6 - Session Loguoitel. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. P. et J. Chrétien.

MERCREDI 25 JUIN (Exposition mardi 24)

S. 1 - Meubles de style et obj. mobiliers. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 3 - Art russe : Tableaux, belle argenterie, bijx et orfèv. anc. et mod. Mes Ribault-Menetière, Lenormand. Me Offret. Me Wapler.
S. 4 - Automates, poupées, faïences, porcelaines, bronzes, meubles. Mes Millon, Jutheau. Mme Daniel. M. Portier.
S. 7 - Objets d'Orient. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. MM. Bourdeley, Soustiel.
S. 9 - Tableaux XVIe, XVIIe, XVIIIe, tablx XIXe et mod., objets d'art, icônes XVIIIe et XIXe. Mobil. XVIIIe et XIXe. Tapis, tapisseries. Me Cornette de Saint Cyr.
S. 10 - Tableaux, bibel., mobil. Mes Oger, Dumont.
S. 11 - Beau mob. Me Delorme.
S. 13 - Bibel., mbles anc. et style. Mes Couturier, Nicolay.

VENDREDI 27 JUIN (Exposition jeudi 26)

S. 3 - Bijoux, objets de vitrine, orfèvrerie ancienne et moderne. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. H.-D. et J.-P. Fromanger.
S. 4 - Tableaux mod. Lithos. Bibel. Objets, Mbles. Me Binoche.
S. 6 - Rare et bel ensemble d'armes blanches princip. du XVe au XVIIe siècle, provenant de la collection de M. de M., de Bruxelles. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 7 - Objets d'art et d'ameublt 1920-1925, céramique, verrerie. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.
S. 8 - Livres anc. romantiques, modernes. Mes Couturier, Nicolay. Mme Vidal-Mégret.
S. 11 - De 11 à 12 h. : Gravures, dessins, tablx mod., bronzes, arts 1900. 14 h. 15 : Bibelots, jeux, jouets fin XIXe. Objets d'ameublt. Meubles. Me Deurbergue.
S. 10 - Hte curiosité. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. C. Ratton, M. Joubert.
S. 15 - Tab., bij., am. Me Le Blanc.

HOTEL GEORGE-V
31, avenue George-V (75008)

MARDI 24 JUIN, à 21 heures (Exposition lundi 23 : 14 à 18 heures et 21 à 23 heures, mardi 24 : 11 à 16 heures)

IMPORTANTS TABLEAUX MODERNES. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. Ch. Durand-Ruel, A. Pacitti, J.-C. Bellier, Ph. Maréchaux, P. Jeannelle.

Etudes annonçant les ventes de la semaine

ADER, PICARD, TAJAN - 12, rue Favart (75002). 261-80-07.
BINOCHE - 5, rue La Boétie (75008). 742-78-01.
Le BLANC - 32, avenue de l'Opéra (75002). 266-24-48.
BOISGIRARD de HEECKEREN - 2, rue de Provence (75009). 770-81-36.
CHAYETTE - 10, rue Rossini (75009). 770-38-89.
CORNETTE de SAINT CYR, 24, av. George V (75008). 720-15-94.
COUTURIER, NICOLAY - 51, rue de Bellechasse (75007). 555-85-44.
DELORME - 3, rue de Penthièvre (75008). 265-57-63.
DEURBERGUE - 19, bd Montmartre (75002). 261-36-50.
DUMONT - 22, rue Drouot (75009). 246-96-95.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS LAURIN) - 12, rue Drouot (75009). 246-61-16.
MILLON-JUTHEAU - 14, rue Drouot (75009). 770-00-45.
NERET MINET - 31, rue Le Peletier (75009). 770-07-79.
OGER - 32, rue Drouot (75009). 523-39-68.
OFFRET - 4, rue Saint-Lazare (75009). 280-13-29.
RENAUD - 6, rue de la Grange-Batelière (75009). 770-48-95.
RIBAULT-MENETIERE, LENORMAND - 12, rue Hippolyte-Lebas (75009). 878-13-93.
WAPLER - 16, place des Vosges (75004). 278-57-10.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : l'Evasion la plus longue, de D. Weiss ; 10 h. : Stalag 17, de B. Wilder ; 21 h. : Portrait d'un homme à 60 % parfait : Billy Wilder, de M. Ciment et A. Tescot (en leur présence) ; Fédora, de B. Wilder.

Beaubourg (278-35-57), 15 h. : la Pointe Courte, d'A. Varda ; 17 h., Cinéma hongrois : Jours glacés, d'A. Kovacs ; 10 h., Cinéma japonais : Mushukumono Jingi, d'U. Inoue.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : l'Épée de bois, 5e (337-57-47).

ALLIGATOR (It., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44).

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

APPRENDS-MOI L'AMOUR (A., v.f.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).

BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

CAPTAIN AMERICA (A., v.o./v.f.) : Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-42) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-04).

CHERE INCONNUE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15), sauf mardi ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LES CROCS DU DIABLE (Esp., v.f.) (**) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Mistral, 14e (539-52-43).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

ELLE (A., v.o.) (**) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp.

LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).

FANTOMES DE LA VIDEO : LA TELEVISION DE R. RUIZ : Action République, 11e (805-51-33).

LE GANG DES FRERES JAMES (Long Riders) (A., v.o.) (*) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GIRLS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71).

LE GUIGNOLO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

GUYANA, LA SECTE DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-16) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES FILMS NOUVEAUX

ENQUETE SUR UNE PASSION, film américain de N. Roeg (**) (v.o.) : St-Germain Studio, 5e (354-42-72), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES MONSTRESSES, film italien de L. Zampa, (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

DROLES DE DIAMS (ex-Laisse-moi rêver), film français de R. Ménégoz : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (246-49-07), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70).

L'ARME AU POING, film anglais de M. Winner (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43).

INTERNATIONAL PROSTITUTION, film français de E. Biorovitch (**) : Caméo, 9e (246-66-44), Maréville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).

JE VAIS CRAQUER (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

JOURNAL D'UNE MAISON DE CORRECTION (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LULU (Fr.-It.-All.) (**), vers. allem. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) (sf Mar.) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Athéna, 12e (343-07-48). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

SATURNE III (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It.), vers. ital. : Racine, 6e (633-43-71) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SCUM (Ang., v.o.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

TELEPHONE PUBLIC (Fr.) : Berlitz, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Wepler, 18e (387-50-70).

THE ROSE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

UN COUPLE PARTICULIER (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les festivals

QUINZE ANS DE CINEMA ALLEMAND, (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Effie Briest.

QUATRE GRANDS FELLINI (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) : les Clowns.

TROIS GRANDS RESNAIS, Olympic, 14e (542-67-42) : Je t'aime, je t'aime.

TROIS COUPS POUR HITCHCOCK, (v.o.), Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) : Une femme disparaît.

SAUVE QUI PEUT : GODARD !, Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) : le Petit Soldat.

SERGIO LEONE (v.o.) : Studio Acacias, 17e (764-97-83), t.l.j., à 21 h. 30 et sam., dim., 14 h. : le Bon, la Brute et le Truand ; t.l.j., 16 h. 30 : Et pour quelques dollars de plus ; t.l.j., 18 h. 45 : Il était une fois la révolution.

HOMMAGE A A. LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : le Ballon rouge ; Crin Blanc.

LA FEMME DANS LE CINEMA AMERICAIN (v.o.) : Action la Fayette, 9e (878-80-50) : le Groupe.

F. TRUFFAUT, ECLAIRAGE INTIME, Studio 43, 9e (770-63-40) : la Chambre verte.

SAINT-AMBROISE, 11e (v.o.) (700-89-16), en alternance : les Aventures de Robin des Bois ; Macbeth ; l'Ombre des anges ; l'An 01 ; les Doigts dans la tête ; les Raisins de la colère ; Sybil ; Casanova (P.) ; Sex O'Clock U.S.A. ; le Goût du saké ; la Vengeance d'un acteur ; Fin d'automne.

GRAND-PAVOIS (v.o.), 15e (554-46-85), L. 13 h. 20 : Intérieur d'un couvent ; 15 h. : Missouri Breaks ; 17 h. 10 : Voyage au bout de l'enfer ; 20 h. : New-York, New-York ; 22 h. 20 : Jérémiah Johnson ; V., S., 0 h. 15 : la Course à la mort de l'an 2000. — II. 18 h. 30 : Jour de fête ; 15 h. : les Vacances de M. Hulot ; 16 h. 20 : Mon Oncle ; 18 h. 30 : Valentino ; 20 h. 45 : l'Année dernière à Marienbad ; 22 h. 15 : Julia ; V., S., 0 h. 25 : The Kids are allright.

SAINT-LAMBERT (v.o.), 15e (532-91-68), L., 19 h. 15, V., 21 h. 15 : Patrick ; J., D., Mar., 10 h. : l'Ingénue ; Mer., V., S., 19 h. 15, D., L., 21 h. 15 : Satyricon ; Mer., S., 17 h. 15, J., 21 h. 15 : Un après-midi de chien ; Mer., S., 21 h. 15, D., 17 h. 15 : Une étoile est née.

MARGUERITE DURAS (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33), « Des auteurs proposent » : Pipicacadodo ; jeudi, 22 h. : Ordet (sous-titré anglais).

ASPECTS DU CINEMA BRESILIEN (v.o.) : Le Denfert, 14e (354-00-11) : Vidas secas.

I. BERGMAN (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : Sourires d'une nuit d'été. — Studio 28, 18e (606-36-07) : Inferno.

STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (354-72-71), 12 h. : Amarcord ; 14 h. 10 : Lisztomania ; 16 h. : Klute ; 16 h. 10 : Portier de nuit ; 20 h. 15 : Salo ; 22 h. 15 et 24 h. : Rocky Horror Picture Show.

SPORTS

FOOTBALL

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE DES NATIONS

La Belgique en finale

De notre envoyé spécial

Rome. — L'Italie ne disputera pas, le 22 juin à Rome, la finale de son championnat d'Europe. Devant le président de la République, M. Pertini, entouré de ministres, du président de la démocratie chrétienne (M. Forlani), du secrétaire général du parti communiste (M. Berlinguer) et en présence de plus de cinquante mille spectateurs agitant une multitude de drapeaux nationaux, l'équipe d'Italie, apôtre du jeu défensif à l'excès, a été prise à son propre piège par la Belgique, mercredi 18 juin, au stade olympique de Rome.

Après son match nul contre l'Angleterre (1-1) et sa victoire contre l'Espagne (2-1), un nouveau match nul suffisait à la Belgique pour se qualifier en devançant l'Italie grâce à un plus grand nombre de buts marqués.

Bien regroupés en défense, à l'exception des deux attaquants Jan Ceulemans et François Van der Elst, les Belges ont résisté jusqu'au coup de sifflet final en multipliant les gestes d'anti-jeu : brutalités — les deux meneurs de jeu Giancarlo Antognoni et Wilfried Van Moer ont dû être remplacés, — blessures simulées pour casser le rythme et gagner du temps, temporisations, etc. A ce prix, les Belges sont parvenus pour la première fois en finale du championnat d'Europe, où ils rencontreront les Allemans de l'Ouest présents pour la troisième fois consécutive à ce rendez-vous.

Les Italiens disputeront, le 21 juin à Naples, la finale pour la troisième place, contre les Tchécoslovaques, mais les clubs de la Péninsule ont mis à profit ce championnat pour préparer un autre événement d'importance : l'ouverture de leurs frontières aux footballeurs étrangers à partir du 1er juillet.

ENCHÈRES A L'ITALIENNE

Rome. — « Joueur de grande expérience internationale cherche club ambitieux (et argenté) pour terminer sa carrière en beauté. » *A défaut de faire passer ce genre de petite annonce dans les journaux locaux, ce n'est pas sans arrière-pensée que certains footballeurs renommés ont abordé le championnat d'Europe disputé en Italie. L'ouverture des frontières à un joueur étranger pour toutes les équipes de la première division italienne présentant un solde positif à l'issue de cette saison ne pouvait pas manquer de créer un appel d'offres.*

A force de vivre en vase clos, les richissimes clubs italiens étaient atteints de déraison chaque fois qu'ils convolaient une vedette et un simple espoir du Calcio. N'a-t-on pas vu le président de Vicence réclamer 5 milliards de lires (25 millions de francs) pour le transfert de son avant-centre Paolo Rossi, aujourd'hui suspendu pour trois ans ? De même, l'A.S. Rome a versé 3 milliards de lires (15 millions de francs) la saison dernière pour accueillir Pruzzo, un jeune avant-centre qui n'a marqué que quatre buts cette année.

Si Arie Haan, l'ancienne vedette d'Ajax Amsterdam actuellement à Anderlecht, est revenu sur sa décision de prendre sa retraite internationale pour disputer ce championnat, ce n'est pas seulement pour les 30 000 florins de prime (60 000 francs) promis par un pool d'industriels à chaque joueur néerlandais en cas de victoire finale. A trente et un ans, il n'avait pas caché qu'un transfert dans un club italien serait sans doute la dernière bonne affaire de sa carrière.

Autres « vétérans » de ces championnats, sept joueurs tchécoslovaques, âgés de trente ans ou plus, viennent, en récompense de leurs bons et loyaux services, d'être autorisés par leur fédération à s'expatrier quelques années pour monnayer leur notoriété. Seule restriction, ils ne pourront pas opter pour un pays qui boycotterait les Jeux de Moscou. Antonin Panenka, contacté par Munich 1860, devra donc renoncer à ce transfert, mais Anton Ondrus, le capitaine tchécoslovaque, fait partie, avec le Néerlandais Rudy Krol et l'Allemand de l'Ouest Manfred Kaltz, des joueurs que l'A.S. Rome suit avec intérêt depuis le début de ces championnats.

10 milliards de lires à dix-neuf ans

Trois clubs seulement n'ont pas attendu cette compétition pour prendre une option définitive sur un joueur étranger : l'Inter de Milan, avec le meneur de jeu autrichien Prohaska, Florence, avec l'attaquant argentin Daniel Bertoni, et le Football Club de Turin, avec le défenseur néerlandais Michel Van de Korput. Quant à la Juventus de Turin, elle espère toujours sans trop y croire, puisque la Fédération argentine s'y oppose, s'attacher les services de la nouvelle étoile du football mondial, Diego Maradona, dont la cote à dix-neuf ans atteint 10 milliards de lires (50 millions de francs).

Des observations des délégués des clubs et des contacts en coulisses il ressort que les deux grands bénéficiaires de ces championnats sont pour l'instant deux buteurs, l'Allemand de l'Ouest Klaus Allofs et le Belge Jan Ceulemans, convoités tous deux par les mêmes clubs : Naples, la Lazio de Rome et Bologne.

Contacté l'an dernier pour Klaus Allofs, alors meilleur buteur du championnat allemand, Düsseldorf réclamait 600 millions de lires (3 millions de francs). Depuis, les trois buts réussis par son attaquant face aux Néerlandais, le club allemand a placé la barre à 800 millions de lires (4 millions de francs) pour l'ouverture des enchères en espérant que celles-ci atteindront 1 milliard de lires (5 millions de francs), chiffre également réclamé par Bruges pour se séparer de Jan Ceulemans.

Huit cents millions de lires pour trois buts. Qui dira mieux d'ici à la fin de ces sixièmes championnats d'Europe des nations ?

GÉRARD ALBOUY.

BILAN DES QUALIFICATIONS

GROUPE 1

R.F.A. b. Tchécoslovaquie	1-0
Pays-Bas b. Grèce	1-0
R.F.A. b. Pays-Bas	3-2
Tchécoslovaquie b. Grèce	3-1
Tchécoslovaquie et Pays-Bas	1-1
R.F.A. et Grèce	0-0

Classement. — 1. R.F.A., 5 pts ; 2. Tchécoslovaquie, 3 ; 3. Pays-Bas, 3 ; 4. Grèce, 1.

GROUPE 2

Belgique et Angleterre	1-1
Espagne et Italie	0-0
Belgique et Espagne	2-1
Italie b. Angleterre	1-0
Angleterre b. Espagne	2-1
Italie et Belgique	0-0

Classement. — 1. Belgique, 4 pts ; 2. Italie, 4 ; 3. Angleterre, 3 ; 4. Espagne, 1.

La Belgique prend la première place grâce à sa meilleure attaque.

La finale opposera la R.F.A. à la Belgique le dimanche 22 juin, à 20 h. 30, au stade olympique de Rome (retransmis par A 2 en direct).

Le match de classement pour les troisième et quatrième places opposera la Tchécoslovaquie à l'Italie le samedi 21 juin, à 20 h. 30, au stade San-Paolo de Naples (retransmis par TF 1 en direct).

TENNIS. — *Les joueurs français Jean-Baptiste Chanfreau, Thierry Tulasne, Hervé Gauvain et Henri Leconte, récent vainqueur du tournoi junior de Roland-Garros, ont été éliminés le 18 juin dans les épreuves de qualification du tournoi de Wimbledon. De son côté, Yannick Noah, tête de série numéro 12 de ce tournoi, encore mal remis de la blessure contractée lors du match contre Jimmy Connors, a déclaré forfait.*

● RECTIFICATIF. — A la suite d'une erreur typographique, nous avons écrit dans nos éditions datées du 19 juin qu'André Leducq, décédé le 18 juin d'une fracture du crâne occasionnée par la chute d'un lit à châlit dans un centre de plongée sous-marine à Marseille, avait gagné le Tour de France pour la seconde fois en 1933. En réalité, il s'agissait de 1932.

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES

Le C.N.O.S.F. propose un contrat moral aux athlètes sélectionnés

Au moment où, en Grande-Bretagne et en Nouvelle-Zélande, les pouvoirs publics tentaient, une nouvelle fois sans succès, de dissuader les autorités sportives d'envoyer des représentants aux Jeux olympiques, le Comité olympique français (C.N.O.S.F.) diffusait, mardi 17 juin, une première liste de sélectionnés, à laquelle viendront vraisemblablement s'ajouter, dans quelques jours, une dizaine d'athlètes, onze ou douze cyclistes, une quinzaine de rameurs et quelques nageurs.

Au total, la délégation française à Moscou devrait être, pour les douze fédérations intéressées, de l'ordre de cent trente représentants (la fédération de voile a confirmé, par 17 voix contre 8 et 2 bulletins blancs, qu'elle n'engagerait pas d'équipages à Tallinn, et qu'elle n'autoriserait pas les *souscriptions individuelles*).

Dans l'ensemble, les fédérations, qui se sont pliées aux contraintes imposées dès 1978 par le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, *ont obtenu satisfaction*. La plus favorisée paraît être celle de gymnastique qui a obtenu la constitution d'une équipe complète de six hommes. Elle pourra ainsi bénéficier *d'une notation plus favorable*. Toutefois, ce choix a amené le C.N.O.S.F. à ne retenir aucune femme dans cette discipline. Pour leur part, les lutteurs auraient pu espérer être trois de plus et les sabreurs deux de plus, mais, compte tenu des résultats *actuels de leurs représentants, les* fédérations n'ont pas montré trop de dépit.

L'absence de résultat a également conduit le C.N.O.S.F. à retenir un *nageur, Andraca, et deux nageuses*, De Susini et Berger, sous condition de réaliser prochainement des performances de niveau mondial.

Sur la base des résultats obtenus depuis le début de l'année par l'ensemble des sportifs dans le monde, les athlètes sélectionnés ont, en effet, un potentiel de finalistes, c'est-à-dire la possibilité d'obtenir une place dans les huit premiers. C'est d'ailleurs la prise en considération de ce critère qui *a amené Bernard Bourandy*, le directeur technique de l'aviron, dont un seul équipage a été retenu pour l'instant, à vivement réagir : « *Si des gens influencent le C.N.O.S.F., qu'ils sortent de l'ombre, qu'ils disent la vérité et qu'ils donnent des explications politiques.* » C'était dire en clair que, si les pouvoirs publics se sont gardés officiellement d'intervenir *dans cette sélection, en coulisse*, les représentants du ministère ne sont pas restés inactifs.

Ni hymne ni drapeau

Alors que les tractations avec les responsables des fédérations, sur la sélection des athlètes pour Moscou, ne sont pas encore terminées le C.N.O.S.F. a entrepris de trouver une solution au « *problème moral* » qui sera posé à la *délégation nationale* par le fait de sa présence sur le sol d'un pays dont les troupes occupent un *Etat voisin*.

Ainsi, une lettre a été adressée aux présidents des douze fédérations qui ont des sélectionnés afin qu'ils leur proposent un « *contrat moral* ». Chaque athlète sera interrogé par écrit. Ceux qui sont opposés à la participation pourront déclarer forfait en faisant jouer la clause de conscience admise le 29 janvier, par la Commission du *sport de haut niveau*. Ce forfait n'aura aucune conséquence pour la suite de leur carrière sportive. Ceux qui accepteront la sélection devront s'abstenir de toute manifestation d'ordre politique à Moscou (1). « *Nous avons toujours affirmé notre volonté de ne pas mélanger le sport et la politique. Il n'est donc pas question d'aller à Moscou pour faire précisément de la politique. Notre participation aux Jeux a pour but unique de faire du sport. C'est à la demande des athlètes que nous nous sommes battus pour participer aux Jeux. C'est à eux maintenant d'avoir une conduite responsable* » a rappelé le C.N.O.S.F.

Pour ce qui concerne l'attitude générale de la délégation française à Moscou, le comité olympique a rappelé que, conformément aux décisions du 8 mai à Rome, elle sera la suivante : présentation sous le sigle « C.N.O.S.F. » et non « France », non-participation aux défilés d'ouverture et de clôture ainsi qu'à toute réception officielle, utilisation de l'hymne olympique et d'un drapeau qui sera soit le drapeau olympique, soit celui du C.N.O.S.F., pas de « tenue officielle J.O. », mais une « tenue village » décontractée.

Le C.N.O.S.F. a également rappelé que les athlètes ne séjourneront à Moscou que le temps nécessaire à leur participation et que l'encadrement technique (entraîneur, médecin, masseur) sera réduit au strict minimum. Un seul dirigeant fédéral de chacune des disciplines engagées *pourra notamment faire le voyage* et les fonctionnaires du ministère de la jeunesse des sports et des loisirs ne se déplaceront pas.

L'ensemble des dispositions pratiques du déplacement à Moscou sera arrêté le 21 juin au cours de l'assemblée générale du C.N.O.S.F. — A. G.

(1) Un groupe d'athlètes animé par José Marajo avait envisagé de manifester à Moscou contre l'intervention militaire en Afghanistan.

PRESSE

Contre les « bavures »

LES JOURNALISTES APPELÉS A MANIFESTER LE 26 JUIN

L'Union nationale des Syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) appelle à une manifestation, le jeudi 26 juin à 12 heures, devant le ministère de l'intérieur pour protester contre « *les bavures organisées et répétées malgré les assurances données par le ministre de l'intérieur et un représentant de l'Elysée* ».

Dans un communiqué, l'U.N.S.J. proteste contre le fait que des « *journalistes matraqués* » fassent « *l'objet de plaintes pour violences à agents* » (*le Monde* du 18 juin).

En province, les délégations de journalistes sont invitées à se rendre dans les préfectures pour y déposer des motions.

Notre correspondant à Limoges nous signale d'autre part que l'Union régionale des syndicats de journalistes du Limousin (S.N.J., F.O., C.G.T., C.F.D.T.), dans un communiqué, a fait part au préfet de région de « *son étonnement à propos de l'envoi à de nombreux journalistes de la presse écrite et audio-visuelle d'un carton portant un timbre du ministère de l'intérieur et mentionnant « nom et numéro professionnel* ».

Elle ajoute : « *L'union régionale rappelle que tout journaliste professionnel est titulaire d'une carte d'identité officielle délivrée par une commission paritaire nationale. En conséquence, l'union régionale estime que les cartons envoyés par la préfecture n'ont aucune existence légale. Elle s'inquiète en outre de l'utilisation éventuelle de ces cartons par des non professionnels à d'autres fins que celle d'assurer un travail de journaliste. Elle insiste sur le fait que seule la carte professionnelle est légale.* »

Cette démarche illustre la position adoptée par l'U.N.S.J. tendant à ce que la carte professionnelle de journaliste soit la seule reconnue pour l'exercice du métier lors des manifestations.

● *Les journalistes S.N.J. et C.F.D.T.* de Radio-Monte-Carlo dénoncent, dans un communiqué, l'adoption par le conseil national de la principauté de Monaco d'un projet de loi réglementant le droit de grève, projet que l'Union des syndicats monégasques considère comme une « *atteinte à l'exercice des libertés fondamentales* ».

● *M. Maurice Bujon, président-directeur général de « Midi libre »*, président de la Fédération nationale de la presse française, a été réélu, le 13 juin, à l'unanimité, président du Syndicat des quotidiens régionaux (S.Q.R.), au cours de l'assemblée générale de ce syndicat. Les deux vice-présidents sont MM. Roger Gayet, (V.-P. délégué, *l'Union*, Reims) et René Decock (V.-P., *la Voix du Nord*, Lille).



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Rouler en fauteuil

Vous vous rappelez le héros de *Ne pleure pas*, ce garçon très orgueilleux, très sportif, un peu fasciste sur les bords ? Gravement blessé au cours d'une manif, il est bon, il le sait, pour le fauteuil roulant. Il préférera se donner la mort. C'était Sylvain Joubert. Mercredi, on l'a retrouvé où on l'avait laissé, *cloué raide sur un lit d'hôpital* au lendemain d'un accident de voiture, avec des tuyaux entrant et sortant de partout.

C'est lui qui l'a voulu, je veux dire c'est lui qui a imaginé avec *la Falaise aux corneilles* (TF 1) une autre suite, une autre fin au scénario précédent. Cette fois, il va guérir, il va retrouver l'usage de ses jambes. Pas comme ça du jour au lendemain, *bien sûr, mais* après des mois de rééducation.

Et c'est à ça que nous avons assisté, à son arrivée et à son insertion dans une clinique privée, une cour des miracles ripolinée où se traînent, diversement *amochés, les boiteux*, les bancroches, les paralysés, tous ceux que la route ou la maladie ont estropiés. Pour la vie.

C'est un bon acteur, Joubert, l'un de nos meilleurs. Il a la violence, la nervosité, la tendresse, il a la sensibilité, il a la rudesse et il a, c'est capital, l'imprévisibilité. Ses réactions déconcertantes, à la Jack Nicholson, sont absolument justes pourtant dans *leur singularité*. Immobilisé, plâtré jusqu'au cou, il accroche les regards et provoque, de part et d'autre de l'écran, des réactions quasi chimiques d'attirance ou d'appréhension.

Un peu comme dans *Vol au-dessus d'un nid de coucou*, sa *présence dérange et brouille* les cartes d'un petit jeu de société barbare, secret, honteux, primitif, on se croirait à l'âge des cavernes, dont les perdants sont immanquablement les gens assis, face aux gens debout.

A peine remis sur ses pieds, Joubert, un ancien funambule habitué à l'entraînement, à la *dure discipline du sport*, va se reconvertir dans l'alpinisme et tenter une escalade spectaculaire. *Il veut essayer de prouver* que les handicapés ne sont pas tout juste bons à jeter, qu'ils peuvent, qu'ils doivent, qu'ils veulent servir. Il y réussira. En échouant. *Sa jambe cède au* cours de l'ascension, et il se retrouve dans le fauteuil dont il avait réussi à s'arracher. Déjà tendu vers de nouveaux efforts, *décidé à déjouer encore et toujours* les coups du sort en les dépassant. En se surpassant.

C'est un modèle, ce film-là : du point de vue de la langue, *si naturelle, si parlée qu'il fallait* parfois tendre l'oreille pour saisir ces propos qui vous montent aux lèvres sans qu'on prenne vraiment la peine de les articuler. Comme sur le plan de *la morale*. Cette histoire en a une. Ce n'est pas son moindre charme.

CLAUDE SARRAUTE.

Lancement de Radio-Lille 80 la station du 18 juin

C'est dans une joyeuse ambiance un peu « soixante-huitarde » que la première émission de Radio-Lille 80 a été lancée ce 18 juin, date volontairement choisie pour donner quelque éclat à cet « *appel à une radio plus libre* » à la Maison de la nature et de l'environnement, où un studio a été aménagé avec un émetteur F.M. 200 watts. Les premières annonces ont fusé comme prévu sur 94 MHz. Mais bientôt un brouillage intervenait.

Le responsable lillois, M. Pascal Defrance, lançait au micro : « *On nous brouille en faisant donner France-Musique sur 94 MHz. Si cela se prolonge, nous passerons sur 94,4 MHz, comme Fréquence-Nord. Ainsi, on ne pourra nous brouiller sans brouiller en même temps la nouvelle radio locale du gouvernement...* » La petite guerre des ondes venait de commencer. Bientôt nouvelle annonce : « *Nous passons sur* 95,3 MHz... »

Radio-Lille 80 commence donc sur un débat. M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, a accepté d'être le président fondateur de l'ENCLAV (Ensemble communautaire lillois de l'audio-visuel). Il dit pourquoi : « *Il n'est plus possible à la Ligue des droits de l'homme de soutenir un monopole d'Etat qui est devenu une piraterie des ondes. Il faut se battre pour une radio libre.* » M. Jean Fabre, président du parti radical italien, intervient en allant chercher ses exemples dans la péninsule où les expériences sont très nombreuses, ainsi que M. Patrick Fardiaz, se*crétaire national de la Fédération* des radios libres.

On sent bien, au fil des *interventions, que la difficulté est de* définir ce que seront demain les radios libres quand le monopole aura « explosé », selon l'expression de certains. On redoute surtout la publicité.

Un point fait l'unanimité. S'agit-il d'une radio semblable à Radio-Quinquin qui fut récemment démantelée par les forces de police ? « *Assurément pas*, répondent les responsables de Radio-Lille 80. *En aucun cas nous ne serons la radio d'un parti ou d'un syndicat. La condition de notre existence est l'indépendance. Nous devons être à la disposition de tous. Toutes les associations doivent pouvoir intervenir...* » Radio-Lille 80 (1) émettra chaque jour sauf le dimanche, de 18 heures à 22 heures, ce temps étant divisé en trois parties : 18 heures à 20 h. 30 émission réservée aux associations les plus diverses ; 20 h. 30 : reportages ; 21 heures-22 heures : musique et culture.

GEORGES SUEUR.

(1) Radio Lille 80, 23, rue Gosselet à Lille. Tél. : 53-22-46 et 52-12-02.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 19 JUIN

— *M. Habib Chatti*, secrétaire de l'organisation de la conférence islamique, est reçu à l'émission « Le téléphone sonne », de France-Inter, à 19 h. 15.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C.F., participe en direct de Calais à l'émission « La parole aux partis politiques », sur TF 1, à 18 h. 45.

VENDREDI 20 JUIN

— *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, député R.P.R. de la Réunion, répond aux questions de *Mme Françoise Gaspard*, maire (P.S.) de Dreux et député à l'Assemblée européenne, sur Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

Jeudi 19 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 55 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
Des prisonniers par centaines de milliers.
18 h 10 *Une minute pour les femmes.*
Pour cet été, la France à pied.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les assemblées parlementaires.
L'Assemblée nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Kick (Martine).
Réal. M. Simenon, avec M. Demongeot, E. Dandry, P. Préboist, P. Moreau...
21 h 30 L'événement.
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon. *Reportage au Kurdistan iranien ; L'escadron de la mort au Brésil ; Confession d'un grand fumeur ; Les troubles aux Nouvelles-Hébrides ; L'Egypte deux ans après Camp David.*
22 h 30 Documentaire : L'Aquitaine.
Emission d'I. Barrère et E. Lalou. *Comment une région peut-elle évoluer sans renier ses particularismes, son identité ? Avec le témoignage de MM. Jacques Chaban-Delmas et F. Mitterrand.*
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Comme le temps passe.
(Première partie.)
D'après le roman de R. Brasillach, réal. A. Levent. Avec P. Bouchitey, T. Liotard, X. Depraz...
Adaptation d'un livre magnifique. Commence l'histoire de Florence et René : les deux enfants dans l'île...
21 h 50 Document : Vidéo U.S.A.
Le monde de Nam June Paik.
Coréen, ce musicien fut l'élève de Stockhausen avant de travailler avec John Cage. Nam June Paik est l'inventeur du premier synthétiseur vidéo. De surcroît, quel personnage !
22 h 30 Magazine : Première.
Les frères Paratore, pianistes, interprétant : *Variations sur un thème de Paganini*, de Lutoslawski, *les Valses*, de Brahms, *Rhapsody in Blue*, de Gershwin, le final du *Carnaval des animaux*, de Saint-Saëns.
22 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Fred Basset : *Il y a un os* ; Flash : la Belle et le cavalier.
18 h 55 Tribune libre.
Renouveau juif.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : de Verdun à Rethondes.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (Cycle C. Deneuve) : « Ames perdues ».
Film italien de D. Risi (1976), avec V. Gassman, C. Deneuve, D. Mattei, A. Alvina, E. Carloni, M. Capnist, G. Cavalieri.
Venu étudier la peinture à Venise, un jeune homme se trouve plongé dans les mystères d'un palais où l'héberge un oncle, d'origine autrichienne, formant, avec sa jeune femme, un couple étrange, en proie à des obsessions. Bel exercice de style d'un maître de la comédie italienne sur un drame d'angoisse relevant du roman noir « gothique ». Admirables images d'une Venise inhabituelle.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La génétique des populations et de la fin des races.
20 h., « La Chouette aveugle », de S. Hedayat, adapt. C. Viret, trad. R. Lescot (rediff.).
21 h. 50, Lectures hantées : Sadegh Hedayat.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : jazz-time ; 18 h. 30, Concert en direct de Radio-France : « Trio en si bémol » (Ravel) ; « Sonatine à trois » (D. Milhaud) ; « Quatuor 2 » (B. Jolas) ; « Trio sérénade » (Beethoven), par le Trio à cordes français et R. Bachmann, soprano ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Prestige de la musique, en direct de la salle Pleyel : « Der Freischütz », opéra romantique en trois actes (Weber), par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, chefs des chœurs : A. Boulfroy, dir. Marek Janowski. Avec M. de Francesca-Cabazza, G. Fuchs, F. Mazura, R. Schunk.
23 h. 30, Ouvert la nuit, pianistes de l'école russe : Vladimir Sofronitzki : Œuvres de Schumann, Liszt, Scriabine, Chopin ; 1 h., Jazz forum.

Vendredi 20 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 *Réponse à tout.*
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 Les inconnus de 18 h 55.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Le goûter de vos enfants.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
La flotte française : Enjeu capital.
20 h Journal.
20 h 35 En direct des armées : Opération alerte.
Avec le général Mery, chef d'état-major des armées : C.O.A. (Paris) ; puis au camp de Suippes, à la base de Saint-Dizier et à Pau. M. Yvon Bourges, ministre de la défense, intervient en fin de cette émission, où l'on présente des activités opérationnelles des différentes armées.
22 h Variétés : Finale découvertes francophones.
23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le scandale.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Aujourd'hui madame.
Premières chances : demi-finales : catégorie interprètes.
15 h Série : La dynastie des Forsyte.
Conflit.
16 h Quatre saisons.
La France des canaux.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
Le peintre Weiss.
17 h 50 Récré A 2.
Les Bubbles ; Sophie la sorcière ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Sam et Sally.
Le diamant.
21 h 35 Apostrophes.
Autour de Maurice Genevoix.
Avec MM. Genevoix (*Trente mille jours*) ; K. White (*Lettres de Gourgounel ; l'Ecosse*) et Mme N. Reznikoff (*Les jeunes tigres pleurent doucement*).
22 h 55 Journal.
23 h Ciné-club (cycle cinéma soviétique) : « la Chute des feuilles ».
Film géorgien de I. Iosseliani (1967), avec R. Guegorobiani, M. Kartzivadze, G. Kharabadze, D. Abachidze, K. Kvantaliani (v.o. sous-titrée, N.).
Un jeune homme frais émoulu de l'institut du vin de Tbilissi devient cadre dans une coopérative vinicole et fait, en quelques semaines, son éducation professionnelle, sentimentale et politique.
Chronique de mœurs provinciales d'un ton et d'une inspiration très libres, très originales. L'expression nationale du cinéma d'une des républiques de l'Union soviétique.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les aventures de *Lolek et Bolek* : *Des livres pour nous* : le cirque à l'ancienne ; Bricolopédie : *le bulldozer.*
18 h 55 Tribune libre.
Guides de France.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : l'entre-deux-guerres.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : La réalité sur Timor.
Reportage de Michel Honorin.
21 h 30 Dramatique : « Marie-Cavale ».
Scénario : S. Fehr, réal. : F. Fehr. Avec : M. Creton, F. Angiade, A. Chevallie, C. Cavalaire et la troupe de théâtre du C.E.S. Albert-Lebrun de Longuyon.
Un drame se noue autour d'une femme et d'un cheval.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : *Plantes nourricières et voyageuses aujourd'hui familières* ; à 8 h. 43, L'au-delà, mort fertile.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Présent soviétique et passé russe », avec A. Besançon.
12 h. 5, Agora : « Pouvoirs de l'horreur », avec J. Kristeva.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, *Musiques extra-européennes.*
14 h., Sons : Boiseries (le chœur électrique des machines).
14 h. 5, *Un livre, des voix* : « *Une histoire toute simple* », de S.-J. Agnon.
14 h. 47, Un homme, une ville : Sarah Bernhardt à Belle-Ile-en-Mer.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, « Christina », d'après M. Eliade.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les atmosphères planétaires.
20 h., Mélodies byzantines, avec C. Halaris, P. Athanassopoulos et N. Saragoudas.
21 h. 30, Black and blue : Sugar Blue.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h., *Quotidien musique* ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens (le Groupe des cinq) : « Tableaux d'une exposition » (Moussorgsky) ; 10 h. 30, « Boris », acte IV ; 11 h. 30, Chostakovitch.
12 h., Musique de table : œuvres de Erasmus, Muller ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les petits métiers de la musique ; *13 h. 30*, France et musique.
14 h., Musiques, les chants de la terre, musique indienne ; 14 h. 30, *Les enfants d'Orphée* ; 15 h., Symphoniques : « Symphonie n° 2 » (Tippett) ; « Oiseau inaugural » (Webern) ; 15 h. 45, L'art de Hermann Scherchen (Stoelzel, Haydn, L. Mozart) ; 17 h. 30, Première loge : Œuvres de Verdi, Offenbach, Bellini, Puccini, Bizet, Korngold.
18 h. 2, Six-Huit : jazz-time ; *19 h. 30, France* et musique ; 20 h., Concours international de guitare.
20 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemands : « Ma mère l'Oye » (Ravel) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 2 » (Bartok) ; « Symphonie n° 7 en la majeur » (Beethoven), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction Huberth Soudant. Avec J.-C. Pennetier, piano.
22 h. 15, Ouvert la nuit, portrait par petites touches : Beethoven ; 23 h. 15, Vieilles cires : les grandes heures du Festival de Prades 1952 ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle.



INFORMATIONS « SERVICES »

JEUNESSE

Les centres d'accueil dans la région parisienne

L'Union des centres de rencontres internationales de France, association créée en 1979, a pour objet de coordonner l'accueil des jeunes étrangers ou provinciaux qui voyagent en France. Voici quels seront les centres d'accueil ouverts cet été dans la région parisienne.

B.V.J., Centre international de Paris, 20, rue Jean-Jacques-Rousseau, 75001 Paris. Tél. : 236-88-18 et 261-66-43. Métro : Louvre, Les Halles, Palais-Royal.

Maison des clubs UNESCO, Paris, 13, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 326-50-78. Métro : Odéon, Luxembourg.

Maison internationale des jeunes, Paris, 4, rue Titon, 75011 Paris. Tél. : 371-99-21. Métro : Faidherbe-Chaligny.

Résidence internationale du comité d'accueil (RICA), Paris, 14, passage de la Bonne-Graine, 75011 Paris. Tél. : 355-62-66. Métro : Ledru-Rollin.

Centre international de séjour de Paris, 6, avenue Maurice-Ravel, 75012 Paris. Tél. : 343-19-01. Métro : Porte de Vincennes.

Maison des clubs UNESCO, Paris, 43, rue de la Glacière, 75013 Paris. Tél. : 336-00-63. Métro : Glacière.

Foyer international d'accueil de Paris (FIAP), 30, rue Cabanis, 75014 Paris. Tél. : 589-89-15. Métro : Glacière.

C.I. de La « d'Artagnan », Paris, 80, rue Vitruve, 75020 Paris. Tél. : 361-08-75. Métro : Porte de Bagnolet, Porte de Montreuil.

Centre de séjour de Choisy-le-Roi, avenue de Villeneuve-Saint-Georges, 94600 Choisy-le-Roi. Tél. : 890-92-30. Train : Paris-Austerlitz, Paris-Orsay. Gare : Choisy-le-Roi.

Résidence Ecole centrale (REC), Chatenay-Malabry, avenue Sully-Prud'homme, 92290 Chatenay-Malabry. Tél. : 660-32-91 et 660-84-30. Métro : ligne de Sceaux : R.E.R., station : Antony, Croix-de-Berny.

INFAC, Nogent-sur-Marne, 82, rue F.-Rolland, 94130 Nogent-sur-Marne. Tél. : 873-61-50. Métro : R.E.R., station : Nogent-sur-Marne.

Centre d'accueil de rencontres et de formation (CARF), Versailles, 24, rue du Maréchal-Joffre, 78100 Versailles. Tél. : 950-27-71 et 950-27-48. Gare : Versailles-Chantier.

Relais international de la jeunesse « l'Escale », Poissy, 38, île des Migneaux, 78300 Poissy. Tél. : 965-07-34. Gare : Saint-Lazare.

Foyer international d'accueil et de promotion sociale (FIAP-Evry), 4, Les Passages, B. P. 64, 91000 Evry. Tél. : 077-97-20. Gare : Paris-Lyon.

Auberge de jeunesse, Mantes-la-Jolie, 1, quai de la Vaucouleurs, 78200 Mantes-la-Jolie. Tél. : (1) 477-12-96. Gare : Saint-Lazare.

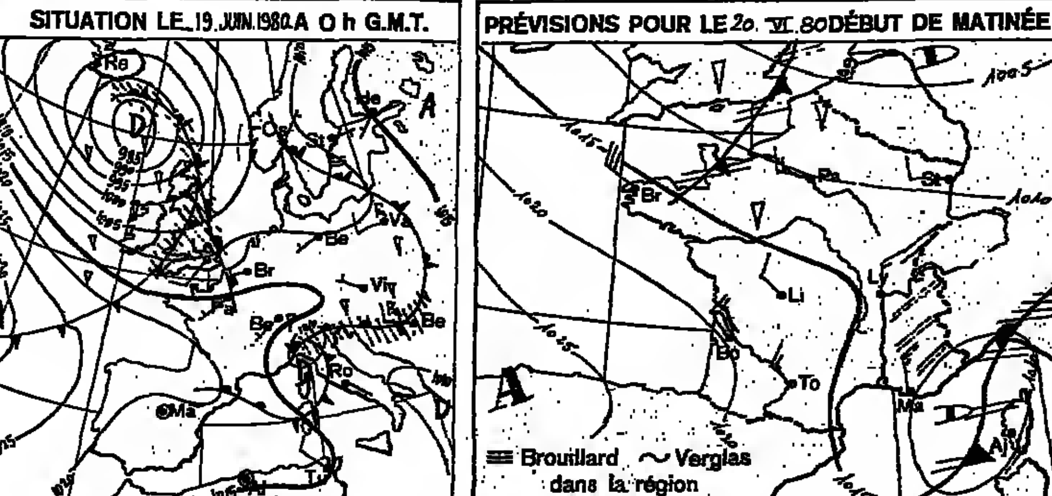
Auberge de jeunesse, Cépoy, 25, quai du Port, 45120 Cépoy. Tél. : (38) 93-25-45. Station : Cépoy.

Foyer international d'accueil de Paris La Défense (FIAPAD), Nanterre, 19, rue Salvador-Allendé, B.P. 631, 92006 Nanterre Cedex. Tél. : 725-91-34. Métro : Nanterre-Préfecture.

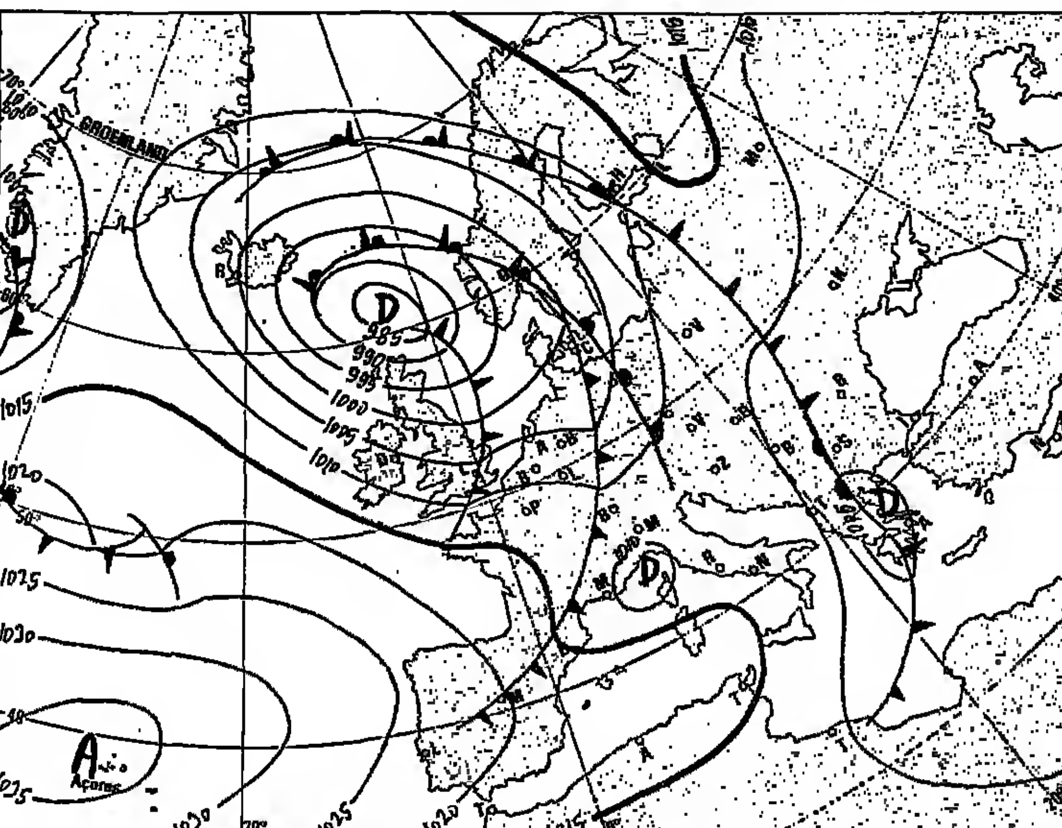
LEP, Draveil, château des Bergeries, 91120 Draveil. Tél. : (1) 940-70-03.

Ateliers de recherche et de création, Clichy, 3, rue du Docteur-Calmette, 92110 Clichy. Tél. : 270-03-18. Métro : Porte de Clichy.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 20 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 19 juin à 0 heure et le vendredi 21 juin à 24 heures.

Une dépression centrée actuellement au nord de l'Ecosse restera stationnaire. Le flux d'ouest-nord-ouest qu'elle dirige sur la France y amènera des masses d'air frais et instable. Ce flux se renforcera temporairement le 20 juin, provoquant des vents assez forts.

Vendredi 20 juin, un temps variable et très frais pour la saison s'installera sur la totalité du pays. Malgré des éclaircies, les passages nuageux seront nombreux. Des averses se produiront dans la moitié nord. En Corse et dans les Alpes, les premières éclaircies seront tardives et des ondées auront lieu le matin.

Le vent, de nord-ouest, sera parfois assez fort, voire fort sur la côte de la Manche et de la mer du Nord, et en mer. Le mistral se lèvera en cours de journée, favorisant de belles éclaircies sur les côtes méditerranéennes.

Le jeudi 19 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris de 1 013,1 millibars, soit 759,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 juin ; le second le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 22 et 12 degrés ; Biarritz, 19 et 15 ; Bordeaux, 17 et 15 ; Bourges, 17 et 14 ; Brest, 17 et 13 ; Caen, 18 et 13 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 18 et 13 ; Dijon, 21 et 13 ; Grenoble, 20 et 14 ; Lille, 19 et 12 ; Lyon, 17 et 14 ; Marseille, 25 et 17 ; Nancy, 20 et 9 ; Nantes, 17 et 14 ; Nice, 22 et 16 ; Paris-Le Bourget, 20 et 14 ; Pau, 20 et 15 ; Perpignan, 26 et 17 ; Rennes, 18 et 14 ; Strasbourg, 18 et 11 ; Tours, 18 et 15 ; Toulouse, 20 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 17 degrés ; Amsterdam, 18 et 10 ; Athènes, 27 et 19 ; Berlin, 15 et 12 ; Bonn, 18 et 9 ; Bruxelles, 17 et 13 ; Le Caire, 34 et 22 ; îles Canaries, 23 et 19 ; Copenhague, 18 et 13 ; Genève, 19 et 11 ; Lisbonne, 28 et 15 ; Londres, 20 et 14 ; Madrid, 31 et 13 ; Moscou, 25 et 13 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 22 et 15 ; Palme-de-Majorque, 26 et 14 ; Rome, 25 et 15 ; Stockholm, 21 et 14 ; Téhéran, 33 et 27.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CIRCULATION

LES PHARES FRANÇAIS RESTERONT JAUNES

En réponse à M. Cousté (député app. R.P.R., Rhône), qui se demandait dans une « question orale sans débat », s'il ne serait pas nécessaire de parvenir à une harmonisation de la couleur des phares dans la Communauté européenne, M. Jean Farge, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, a déclaré récemment devant l'Assemblée nationale : « *Les arguments techniques qui ont conduit le gouvernement français en 1936 à imposer la couleur jaune demeurent valables. L'étude effectuée alors par des experts qualifiés, avec la collaboration de l'Académie des sciences sur les effets physiologiques d'une telle lumière a conclu à la supériorité de la lumière jaune sur la lumière blanche : elle permet en effet d'obtenir une acuité visuelle supérieure de 10 %, d'augmenter la visibilité par temps clair comme par temps brumeux; l'œil peut se réadapter plus vite à la vision normale après un éblouissement prolongé.* » M. Farge a ajouté : « *Un sondage d'opinion réalisé il y a quelques années a montré que les Français sont, à une très large majorité, attachés à la couleur jaune des phares. La France étant le seul pays européen où cette couleur soit obligatoire, l'harmonisation souhaitée, qui ne pourrait être qu'une généralisation de la couleur jaune, ne paraît pas réalisable dans l'immédiat.* »

EXCÈS DE VITESSE CONTESTÉ. — Lorsqu'un contrôle est fait sur une autoroute par un gendarme avec un cinémomètre, le procès-verbal d'excès de vitesse rédigé par un autre gendarme chargé de faire stopper les automobilistes en faute quelques kilomètres au-delà n'est valable que s'il est signé par les deux gendarmes. C'est ce qu'a décidé, le 13 juin, la Cour de cassation en rejetant le pourvoi formé par un contrevenant contre l'arrêt de la cour d'appel d'Angers qui lui avait infligé 300 F d'amende, le 28 juin 1979, pour dépassement de la vitesse autorisée de 130 kilomètres-heure.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES ROSES

TIRAGE DU 18 JUIN 1980

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
		F.			F.
1	4 911	1 000	5	70 385	100 000
	5 571	1 000			
	320 241	500 000	6	036	500
2	2	70		386	500
	512	570		516	500
	8 292	5 070		39 476	50 000
	1 592	10 070	7	1 687	1 000
3	43	150		5 127	1 000
	93	150		5 807	1 000
	0 153	1 000	8	28	150
	3 413	1 000		6 248	5 000
	7 733	1 000	9	19	150
	3 883	5 000		559	500
	9 373	5 000		0 959	5 000
4	368 534	3 000 000	0	0	70
5	245	500		0 010	1 070
	5 225	5 000		9 490	1 070
	3 145	10 000			

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DE LA SAINT-JEAN LE 25 JUIN 1980 à BALMA (Haute-Garonne)

LOTO TIRAGE N° 25 — 7 11 22 36 40 45 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 1

PROCHAIN TIRAGE LE 25 JUIN 1980 — VALIDATION JUSQU'AU 24 JUIN APRES-MIDI

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

FRANCE :

Quinze jours	46 F
Trois semaines	60 F
Un mois	77 F
Un mois et demi	106 F
Deux mois	140 F
Deux mois et demi	171 F
Trois mois	202 F

ETRANGER (voie normale) :

Quinze jours	73 F
Trois semaines	100 F
Un mois	132 F
Un mois et demi	191 F
Deux mois	250 F
Deux mois et demi	309 F
Trois mois	367 F

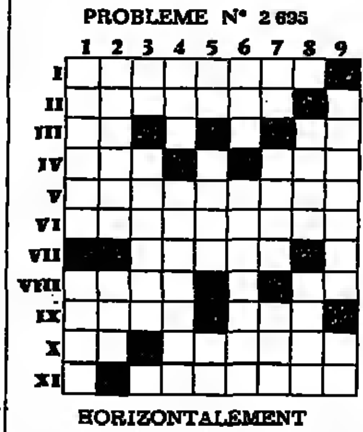
EUROPE (avion) :

Quinze jours	90 F
Trois semaines	125 F
Un mois	165 F
Un mois et demi	241 F
Deux mois	316 F
Deux mois et demi	392 F
Trois mois	467 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant dix jours au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 695



HORIZONTALEMENT

I. Pour le cacher, il faut vraiment être culotté. — II. Prêtée par celui qui ne veut rien perdre. — III. Utile pour celui qui veut faire sécher ses fillettes ; Participe qui prouve qu'on a apprécié. — IV. Vénéré par les Gaulois ; Peut devenir très méchant quand il est gris. — V. Pour faire un tour, il ne lui faut qu'une minute. — VI. Nom de famille pour des étourneaux. — VII. Peut grimper aux arbres. — VIII. Marque un haut degré ; Pronom. — IX. Peut être gris en Amérique ; Elément d'un ancien troupeau. — X. Un peu de mérite ; Comparaison pour un visage pâle. — XI. Qui ont donc été étouffés.

VERTICALEMENT

1. Utiles pour ceux qui ne veulent compter que sur eux-mêmes ; Unité de volume. — 2. Lieu de réunion pour des souverains ; Il peut n'y en avoir qu'une dans un trou. — 3. Note ; Chanter comme un montagnard. — 4. On le jette dans l'eau pour le faire crever ; Réclamer encore un peu d'air. — 5. Fin de bail ; Fume en Sicile ; Symbole. — 6. Promis quand il est heureux ; Fut le premier chez des voisins. — 7. Note ; L'une de ses œuvres est admirée par de nombreux touristes ; Compagnons de jeux. — 8. Adjectif qu'on peut utiliser quand la mesure est pleine ; Energie. — 9. Le profil peut obliger à en changer ; Préposition.

Solution du problème n° 2 694

Horizontalement

I. Jerricane. — II. Ion ; Or. — III. Abondants. — IV. Il ; Digue. — V. Lusignan. — VI. Le ; Née ; Tu. — VII. Ite ; SAR. — VIII. Et ; Etuis. — IX. Reste ; Air. — X. Arsinoé. — XI. Osé ; Etna.

Verticalement

1. Joailliers. — 2. Bluette. — 3. Rio ; Sas. — 4. Rondin ; Etre. — 5. Indigestes. — 6. Agneau ; Ie. — 7. Nua ; Riant. — 8. Notent ; Sion. — 9. Ers ; Ut ; Réa.

GUY BROUTY.

BREF

AMICALES

LES CAPACITAIRES EN DROIT. — L'Association nationale des capacitaires en droit, créée en octobre 1953, rassemble des membres des professions juridiques et judiciaires, réglementées, des cadres de l'économie privée et du secteur public.

Pour participer à ses activités régionales, elle demande aux personnes intéressées d'adresser simplement une carte de visite à M. Daniel Parodi, 94, rue Saint-Charles, 75015 Paris.

LE SERVICE VACANCES DE L'ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE lance un appel aux jeunes de plus de dix-huit ans disposant de trois à quatre semaines en juillet ou en août qui accepteraient de participer bénévolement à l'encadrement des handicapés adultes. Les frais de voyage, de nourriture et d'hébergement sont assurés par l'association. Renseignements : 17, boulevard Auguste-Blanqui, Paris-13e, tél. : 580-82-40, postes 373 et 340.

TRANSPORTS

S.N.C.F. : POUR LES PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE. — La S.N.C.F. vient d'éditer un supplément au « Guide pratique du voyageur » destiné spécialement aux personnes à mobilité réduite. Réalisée en liaison avec les représentants des associations d'handicapés, cette brochure donne un ensemble de conseils et de renseignements pratiques sur la préparation du voyage, l'accueil dans les gares et les services offerts par la S.N.C.F. dans les trains. Une liste des principales gares offrant des facilités particulières aux personnes à mobilité réduite y figure notamment.

Ce supplément au « Guide pratique du voyageur » est distribué gratuitement dans les gares, les agences de voyages et dans certaines mairies, ainsi qu'aux sièges des associations d'handicapés.

VIVRE A PARIS

UN ARTISAN CET ÉTÉ. — Artisan-Service, mis en place par la chambre des métiers de Paris, regroupe les adresses d'artisans s'engageant à pratiquer leur métier dans les règles de l'art au plus juste prix. Ce fichier est à la disposition de tous les Parisiens qui peuvent y faire appel en téléphonant au 720-91-91.

Artisan-Service assure aussi pendant les vacances d'été une permanence indiquant aux Parisiens qui restent dans la capitale les adresses d'artisans demeurant ouverts.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 juin 1980 :

DES DECRETS

● Portant création et organisation de la commission pour la scolarisation des enfants des Français résidant à l'étranger ;

● Modifiant le décret du 28 septembre 1974 relatif aux modalités de fixation des cotisations dues par les assurés obligatoires du régime d'assurances maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles institué par la loi du 12 juillet 1966 n° 66-509 modifié.

UN ARRETE

● Fixant le prix d'émission des emprunts « Villes de France 14 %, 14,5 % septembre 1980 » et le taux d'intérêt de référence des emprunts des collectivités locales.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 20 JUIN

« La manufacture des Gobelins », 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Bouquet des Chaux.

« Les petites synagogues du Marais », 15 h., métro Saint-Paul, Mme Huint.

« Marais restauré », 15 h., portail de Saint-Gervais, Mme Legregeois.

« Cimetière de Montmartre », 15 h., place de Clichy, Mme Oswald.

« Le quartier des Halles », 15 h., 78, rue Saint-Martin, Mme Saint-Girons.

« Le Marais illuminé », 21 h. 30, métro Saint-Paul, Mme Pucbal (Caisse nationale des monuments historiques).

« Atelier d'un taille-doucier », 15 h., 187, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (M. de La Roche).

« Le Marais », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« La place des Vosges », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, docteur D. Tullec : « Les plantes dans la thérapeutique moderne » (Université populaire de Paris).

20 h., 27, rue Copernic, M. A. Nabon : « La Lune, porte de l'étape interplanétaire » (G. R. A. C. E.).

GRANDES ECOLES, A QUOI SERVENT VOS DIPLÔMES ?

Oui, à quoi servent ces trop beaux diplômes pour l'entreprise qui cherche de façon urgente un ingénieur immédiatement opérationnel ?
Quelles sont les écoles qui aujourd'hui ont la volonté de former de tels ingénieurs ?
Peut-on les classer suivant le critère de l'efficacité et non plus du prestige ?

Pour la première fois en France, L'Usine Nouvelle l'a fait.

Le Palmarès 1980, publié dans L'Usine Nouvelle de cette semaine, est un classement des écoles d'ingénieurs fondé sur ce critère de l'efficacité. 151 écoles ont répondu à 105 questions portant sur toutes les dimensions souhaitées par l'entreprise : stages, langues, projets, travaux pratiques, contrats d'étude...

Les résultats sont surprenants, l'Université de Technologie de Compiègne en tête, l'Ecole Centrale en 9e position, l'Ecole Polytechnique absente de la liste des 25 premières...

Ce dossier pose clairement le problème de l'adaptation de la formation aux besoins réels de l'entreprise. Il démontre ainsi, au-delà de la hiérarchie qu'il propose, que cette préoccupation est déjà présente dans un nombre croissant d'écoles.

Quelles sont-elles ? Quels profils d'ingénieurs forment-elles ?
L'entreprise de demain a besoin de le savoir.

L'USINE NOUVELLE

LE PALMARES 1980 DES ECOLES D'INGENIEURS.

Un classement fondé sur l'efficacité. Et un bilan.

En vente dans les kiosques à partir du 19 juin 1980.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

Hebdomadaire d'informations recherche

JOURNALISTE CONFIRMÉ

Pour tenir rubrique Saint-Germain-en-Laye, recherchons journaliste ayant acquis una certaine expérience, aimant la vie locale et ayant le goût de la photographie.

Adresser curriculum vitae manuscrit + références + photo à COGEP - B. P. 208 -27300 BERNAY

IMPORTANT ORGANISME ch. pour son établissement de PARIS - Banlieue EST. 1 jeune adjoint au Chef de la Sûreté, Maîtrise de Droit, option Droit pénal de préfér. de nationalité française, dégagé des obligations militaires. Ecr. nº 8.502 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

Organisme important recherche FUTURS CADRES COMMERCIAUX
— Dynamiques et ambitieux.
— Goûts contacts ht niveau.
— Très bonne présentation.
— Sens des responsabilités.
Tél. pr rd.-vs 553-20-00 pte 201.

Société d'Economie mixte de la région parisienne recrute
COMPTABLE
Niveau B.E.P. minimum O.E.C.S. ou niveau expérience ou notion informatique souhaitée. Ecr. nº 853.981 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Journal cinéma cherche assistante secrétaire parlant anglais, ayant obligatoirement expérience réelle presse ou cinéma. Tél. : 261-84-92.

Nous recherchons pour le Musée Louis-Braille COUPVRAY (Seine-et-Marne)
GARDIEN
Place pouv. convenir à retraité. Bne présent. Habit. envir. (Esbly-Meaux-Lagny) pour assurer :
— Le commentaire des vis.
— L'entretien.
— Quelques petits travaux.
Adresser lettre manuscrite au nº 377 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Important C.E. recherche
UN DIRECTEUR
pour séjour adolescents en TCHECOSLOVAQUIE du 4 au 26 juillet 1980. Appeler 474-16-81 pte 222-224.

Cie Américaine, instrumentation scientifique, recherche pour filiale française proche banlieue Nord :
ÉLECTRONICIEN EXPERIMENTE
pour poste d'ingénieur de service après-vente. Connaissance instrumentation scientifique appréciée (S.E.M., SPECTRO, etc.), connaissances microprocesseurs nécessaire. Anglais parlé impératif pour stage de deux à trois mois aux U.S.A. à l'engagement. Si poss. libre très rapidement. C.V. et PRETENTIONS à REGIE-PRESSE, nº T 020.622 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Sté spécialisée dans la vente
de TOLES ALUMINUM et INOXYDABLES
rech. pour son Siège parisien (banlieue EST)
CADRES COMMERCIAUX
responsables de produits Diplôme Ecole de commerce souhaité. Ecrire no 49.292, s/enveloppe à : J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS qui transmettra

JEUNE HOMME dégagé O. M., sens commercial et décoration, aimant contacts et responsabilités, permis V.L., déplacements saisonniers Paris - province, désireux se créer une situation valable pour poste
ATTACHÉ COMMERCIAL
dans société dynamique en pleine expansion. Env. C.V. manuscrit avec photo nº 49.149 M, sur enveloppe à J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS qui transmettra

IMPORTANT GROUPE rech.
AGENTS TECHNICO-CCIAUX
Visite donneurs d'ordres en dépôts chimiques et électrolytiques et revêtements organiques Ecrire avec C.V., no 49.170 M, sur enveloppe, à J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS qui transmettra

Cabinet comptable, cherche
COMPTABLE
qualifié (homme ou femme) ayt expérience Cabinet. FICOGES TILOUINE, 105, bd Sébastopol, 75002 Paris - Téléph. : 233-77-89.

TELSINTER, recrute :
ANALYSTE-PROGRAMMEUR FORTRAN confirmé
ANALYSTE-PROGRAMMEUR BASIC
PROGRAMMEUR GAP 2 - Pour Roissy
Disponible de suite. Bons salaires. Téléph. : 292-06-77, poste 10.

Importante Société recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
COBOL - FORTRAN IRS - CII - N.B. Téléph. : 292-06-77, poste 7.

IMPORTANTE SOCIETE branche accessoires automobiles recherche pour son siège à Paris
JEUNE INGÉNIEUR
Sudria - Bréguet Violet... Electricité. Bilingue allemand pour assister le Directeur exportation. Déplacements à l'étranger prévus.
Env. C.V., photo et prét. sous nº 96.934 M - BLEU, 17, rue Lebel - 94300 - VINCENNES.

emplois régionaux

RESPONSABLE DIVISION AGRICOLE 110.000 +

Groupe multinational, de 1er plan au niveau de la distribution de biens d'équipements, recherche pour sa Division Agricole un COORDINATEUR dynamique pouvant être appelé à assumer rapidement la responsabilité de cette division, en dépendant directement de la Direction Commerciale.
Dans un premier temps, il aura la charge de l'administration des ventes, de l'analyse des résultats et de leur interprétation et participera à l'élaboration et à la conduite d'études de marchés et de campagnes de promotion au niveau national.
Une formation supérieure (H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.A.E.) ou une solide expérience dans cette branche est souhaitée.
La rémunération de départ sera liée à l'expérience acquise. Statut cadre - lieu de travail : Amiens (80).

APPRECIATION REMISE APRES PREMIER ENTRETIEN

FRANCE MARKETING — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel, photo (retournée) s. réf. 4706P 39, rue Etienne Marcel 75001 PARIS

PARIS LYON NANTES TOULOUSE STRASBOURG BORDEAUX CLERMONT FERRAND MARSEILLE

Fabrique de cheminées recherche
a) OUVRIER SPÉCIALISÉ pour débiter et moulurer la pierre sur machine.
b) SCULPTEUR-TAILLEUR DE PIERRE pour poste de chef d'atelier.
— Salaire à débattre ;
— Horaire : 42 hres semaine ;
— Age minimum : 30 ans.
Envoyer curriculum vitae à : Etablissement A. COSSONNET, B.P. 12 - 45600 Sully-sur-Loire.

OFFICE DU TOURISME 05100 MONTGENEVRE, rech.
HOTESSE-SECRÉTAIRE
(25 ans min.). Anglais, Italien courant. Poste à l'année. LIBRE DE SUITE. Envoyer C.V. et photo.

emplois internationaux

L'Agence Spatiale Européenne recherche INGENIEURS SYSTEME en OPTIQUE

Les instruments optiques embarqués sur plateforme spatiale connaissent un développement sans précédent : satellites scientifiques, satellites de ressources terrestres, laboratoire spatial SPACELAB.

Dans le cadre de divers projets et en liaison avec d'autres ingénieurs de spécialités diverses (structures, thermique, électronique...), les ingénieurs recherchés seront responsables de :

— la conception et l'ingénierie des systèmes optiques (y compris le calcul de combinaisons) ;

— l'évaluation et l'optimisation des technologies de composants pour applications spatiales ;

— les techniques de montage, réglage et alignement propres à satisfaire les conditions sévères d'environnement ;

— les méthodes et moyens d'essais au sol pour les systèmes complets intégrés.

En plus de ces responsabilités techniques, les ingénieurs recherchés auront à assurer le suivi de divers contrats avec l'industrie.

Les candidats devront posséder un diplôme universitaire en optique et/ou en physique et avoir plusieurs années d'expérience professionnelle dans la conception et l'ingénierie d'instruments et de systèmes optiques.

Une parfaite maîtrise de l'anglais ou du français est indispensable, une bonne connaissance de l'autre langue serait également appréciée.

Ambiance de travail internationale, indemnité d'expatriation, allocations familiales, régime de sécurité sociale et de pension particulièrement intéressants. Remboursement des frais d'installation.

Adresser curriculum vitae détaillé au Chef du Personnel, ESTEC, Zwarteweg, 62, Postbus 299, 2200 Noordwik (Pays-Bas).

TECHNIP — Société d'ENGINEERING

Recherche pour son Etablissement de l'OUEST situé près de LA BAULE, dans le cadre du développement d'activités nouvelles concernant le NUCLEAIRE.

INGÉNIEUR ASSURANCE QUALITÉ

Diplômé 35 ans minimum

Délégué ASSURANCE QUALITE DE LA DIRECTION DE L'ETABLISSEMENT, le candidat devra posséder une bonne expérience de l'Engineering ou des bureaux d'études et éventuellement de la fabrication de biens d'équipement lourds.

Familiarisé avec les méthodes et l'organisation du travail, il sera chargé de mettre en place le manuel d'Assurance Qualité et d'en suivre l'application.

Une expérience récente dans cette activité est vivement souhaitable.

Adresser C.V. et prétentions à TECHNIP : Le Petit-Gavy - Route de Saint-Marc 44600 SAINT-NAZAIRE.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE SECTEUR INFORMATIQUE

recherche
Pour une usine de 500 personnes en province

UN CONTROLLER (140.000 F +)

Responsable devant le Directeur de l'usine, il assurera des liaisons fonctionnelles avec le siège de la Société en France et aux Etats-Unis.

Ce poste est une opportunité pour un diplômé d'Etudes Supérieures ayant environ 5 ans d'expérience.

La pratique courante de l'Anglais est exigée. De fréquents séjours de courte durée aux U.S.A. sont à prévoir.

Envoyer C.V., photo et prétentions de salaire sous référence no 63.439 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

Pour contrat en LIBYE
TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN ÉLECTRONIQUE
pour assurer la maintenance d'un simulateur. Connaiss. des microprocesseurs indispensable. Anglais technique. Tél. pour rendez-vous : 950-69-54 ou se présenter SOCIÉTÉ OTEX, 3, rue de Marly, 78000 VERSAILLES.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Institut de formation du tertiaire social de création récente recrute pour ville de province
UN ANIMATEUR
à mi-temps chargé d'organiser et de développer des actions de formation. Niveau universitaire. Expérience souhaitée. Ecrire Agence HAVAS nº 8214, B.P. 70-61002 ALENÇON Cedex.

Postes d'animateurs dans les M.J.C. à Cannes (06) au 1er-10 candid., C.V. détaillé à Union locale des M.J.C. de Cannes, Centre de Ranguin 06150 CANNES-LA BOCCA.

Office Public d'Aménagement ET DE CONSTRUCTION DU CALVADOS (14.000 logements)
Recrute
Un attaché juridique chargé de suivre les aspects juridiques des opérations de construction.
Formation : licence en droit et expérience notariale ou secteur immobilier.
Rémunération selon qualificat.
Adr. C.V. sous réf. M avec lettre manuscr. indiquant prét. à
Service du Personnel O.P.A.C. du Calvados B.P. 309. 14010 CAEN CEDEX.

secrétaires

Association, recherche :
STÉNODACTYLO CONFIRMEE
sachant taper anglais et/ou espagnol. TELEPH. : 271-26-36.

enseignem.

APPRENDRE L'AMÉRICAIN à
L'AMERICAN CENTER
261, bd RASPAIL, PARIS-14e.
Tél. : 633-67-28.
SESSION INTENSIVE du 30 juin au 11 juillet
Pour :
- Gens pressés ;
- Lycéens en mal d'anglais ;
- Touristes.

Méthode orale
Cours dans la journée et le soir.
INSCRIPTIONS du 2 au 26 juin
également cours privés.

traductions

ERHART GmbH. Langues et techniques de l'ingénieur, Germanstrasse 3, D-5500 TREVES, T. : 19-49-651-48084. Des spécial. pour la traduction de projets techniques en allemand.

demandes d'emploi

ORGANISATEUR INFORMATICIEN
E.S.E. - I.A.E., 34 ans

10 ans d'expérience de conseil en France et à l'étranger étudierait toutes propositions
Poste base à Marseille (déplacements même fréquents acceptés) ou à l'étranger
Langues : Anglais - Espagnol
Havas Marseille no 96.872

ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ

— 11 ans, expérience secteur enfance inadaptée ;
— pratique formation adultes ;
— organisateur en tourisme social ;
— relations aisées à tous niveaux.
Cherche poste sur SAINT-ETIENNE ou environs, étudierait toute proposition.
Ecrire no 6.247 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE DE DIRECTION. — Expérience comptabilité (anglo-saxonne) ; administration, finances. — Bonnes connaissances lois sociales et fiscales.
RECHERCHE : poste responsabilité P.M.E. Paris, proche banlieue (Section F).
CONSEILLER EN FORMATION. — 46 ans. — Diplômé de l'enseignement supérieur. — Trilingue (anglais, allemand, espagnol). — Grande expérience de la politique de formation en entreprise aussi bien publique que privée au niveau national et international.
RECHERCHE : situation dans organisme de formation ou chambre de commerce ou cabinet privé, Paris, R.P. (Section BCO/JCB).
RESPONSABLE opérations immobilières pour constructeur promoteur de maisons individuelles et programmes vacances.
RECHERCHE : position dans société en développement pour poste de responsabilité opérationnelle et fonctionnelle - 42 ans - gestionnaire, organisateur et meneur d'équipe, habitué de la coordination administrative, juridique, financière et technique des projets ; pouvant représenter la société et mener les négociations de haut niveau. Parlant anglais et italien, prêt aux déplacements fréquents - Solides références (Section BCO/JCB).
INGENIEUR TECHNICO - COMMERCIAL. II A (58 ans), dynamique, 15 ans d'expérience transmission de vitesse, longue pratique vente matériels équipement - 11 ans séjour dans industrie ouest-allemande, parfaitement bilingue français-allemand.
RECHERCHE : situation dans PME-PMI désirant développer relations commerciales avec l'Allemagne (Section BCO/JCB).

ANPE — s'adresser à : AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

MERCENAIRE
de la commercialisation. Allemand et Anglais courant. 15 ans d'expériences commerciales réussies. Si votre capacité de production peut faire face aux demandes et si vous cherchez à développer vos marchés, RENCONTRONS-NOUS. Guy COURBIERE, 23, quai Gailleton, 69002 LYON. TEL. : 842-31-20.

J. F. 30 ans, maîtrise. Sc. nat., dipl. documentation, exp. anal. et gestion centre de doc. ch. emploi, libre fin août. Ecr. nº 2.378 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

J.F. 38 a. Assistante de gestion dans importante maison d'édit., recherche poste de COLLABORATRICE COMMERCIALE ds Edition ou secteur tertiaire. Ecr. nº 2.370 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

REALISATEUR AUDIO-VISUEL POLYVALENT posséd. matériel complet, ch. Sté-Agence pour créer ou animer serv. audio-visuel Production tout style. Ecr. nº 6.245 « le Monde » Pub., ou Téléph. : 620-26-25 le matin.

Cadre 34 ans, angl., allemand, italien, tr. bonnes expér., cciale + export. Et. ttes propos. gde entrep. 333-25-15, 10 h. 30 à 12 h.

CADRE DE DIRECTION
48 ans, 18 ans expérience dans les fonctions, en titre, de directeur technique, offre de très bonnes connaissances des diverses contraintes d'une PME sur les plans administratif, commercial et technique. — Très sérieuses références. Etudierait toutes propositions intéressantes de carrière (Paris et banlieue). Ecr. no 6.184 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR COMMERCIAL
37 a., Droit, Sc. Po., C.E.E.
— Expérience variée en milieux industriel, commercial, bancaire, prestation de services, import-export, organisation administrative génér., juridique et assurances.
Anglais, espagnol, conn. allemand, italien, connaiss. marché espagnol et Amérique latine. Capable gestion filiale France et étranger.
Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux, étud. toutes propositions.
Ecr. nº 6.243, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J.H. 32 ans, excell. présentation libre sept. 1980, licence + maîtrise + doctoral lettres en cours, exp. pédagogique + documentation littéraire, étudie ttes propos. intéressantes : édition, enseignement, formation, rédaction, publicité, etc. Ecr. nº T 367 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Publicité : rédaction, conception, exécution, ch. travaux pour agence. Lib. de suite. Tél. : 542-52-29.

FRANCE-ESPAGNE
DIRECTEUR COMMERCIAL (36 ans)
Espagnol, anglais, allemand, italien, Droit, Sc. Po. Bonnes connaissances marchés espagnol et Amérique latine (2 ans Mexique). Capable gestion administrative et commerciale d'une filiale. Ecr. nº 6.244 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUPÉRIEUR
Bonne expérience direction commerciale et export. Anglais, italien courant, recherche
COLLABORATION
direction P.M.E., éventuellement missions tempor. Ec. nº T 20.575 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H. 25 ans, marié, français d'origine égyptienne, ayant 3 a. d'expér. ds une Sté suisse et une Sté française en Egypte en tant qu'INGENIEUR MECANIQUE ch. emploi France ou étranger, princ. pays arabes. Lang. parl. fr., arabe, angl. cour. disp. 30-9. M. Magdy Kandeel eppt 417, 3, allée Vauban, 92320 Châtillon.

J.H. 25 ans, maîtrise Sc. Eco D.E.A. aménagement transport. Bonne connais. anglais, italien. Etudie toutes propositions. FRANCE ou ETRANGER. Ecr. no 96.640 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

BIOCHIMISTE
32 ans, marié, 1 enfant, 5 ans assistant en coopération, 1 an prépar. Agrég. Ec. Norm. Sup., ch. place enseignemt, recherche. Ecr. nº 2.406 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

J. F. 30 a., Formation 1 an capacité en droit. B.T.S. Secrétariat de direction, B.T.S. Commerce international, expér. 8 ans, rech. poste CADRE ASSISTANCE DE DIRECTION ou spécialisation MARKETING, COMPTABLE... PARIS. 90.000 F/an. Ecr. G. LEFAURE, 89, bd Montparnasse, Paris-6e.

Français, 42 a., excellente présentation cherche place stable, chauffeur direction ou services officiels libre de suite. Très sérieuses réf. similaires. Grande expérience conduite Paris. 264-12-30.

information divers

Pr connaître les emplois offerts Outre-Mer, Etranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demander la revue spéc. MIGRATIONS (L.M.), 3, rue Montyon, PARIS-9e.

formation profession.

en 6 mois de stage devenez
TECHNICIEN de MAINTENANCE en INFORMATIQUE
niveau : Bac ou études électroniques.
EMPLOIS STABLES GARANTIS PAR NOTRE ÉCOLE
I.S.T.I. formation privée.
378-73-22
31, cours des Juilliottes, 94700 MAISONS-ALFORT, Métro les Juilliottes.

travail à domicile

Demande

Dactylographie de textes Anglais, trav. impeccable I.M.B. Boules, rapide. - Tél. 750-95-00.

occasions

MOQUETTE A BAS PRIX
pure laine 60 F le m2 T.T.C. beau velours synthétique 20 F le m2 T.T.C. TEL. : 658-81-12.

automobiles

5 à 7 C.V.

Urgent Renault 18 GTL automatique 1979, 7.200 km, impeccable. Tél. heures bureau au 526-29-00. Le soir au 627-09-61.

8 à 11 C.V.

PART. VEND MORGAN + 8 17 000 km, année 1977. Etat nf. Gr. O. Luxembourg. - 58-31-40.

ALFA ROMEO coupé GT 1600, Vert. métal., sièges fauve, rad., 77 000 km, 1974. 13 000 Francs. 508-53-51 (dom.), 507-47-06 (bur.).

12 à 16 C.V.

CITROEN LA COURNEUVE M. VAN - 836-80-93
CX Prestige 78, intérieur cuir, climatiseur, glaces teintées, 82.000 km. Garantie un an pièces et main-d'œuvre dans tout le réseau CITROEN. PRIX CITROEN : 51.000 F. A titre indicatif le même modèle 80 vaut 94.990 F.

OLDSMOBILES DIESEL
1980 16 CV toutes options. PRIX SPECIAL Livrables de suite. I.D.F. U.S.A. (1) 663-40-10.

locat.-autos

LOUEZ VOITURE C'EST AVANTAGEUX
EXPRESS ASSISTANCE Le moins cher des loueurs
504-01-50

divers

ETOILE AUTO
CONCESSIONNAIRE
MERCEDES-BENZ
340 SLC bleu métal, 76.
450 SEL gris anthracite mét. 79
280 E 79 bleu métal.
280 E 77 vert métal. ttes opt.
230/6 74 blanche.
GARANTIE ETOILE
SES REPRISES SELECTIONNEES
PORSCHE 928 78 et 79.
PORSCHE 924 78 79.
PORSCHE 911 SC 79.
ROVER 3500 78 et 79.
ROVER 2200 TC, 24, marron.
BMW 3,3 LI gris métal 76
BMW 320-6 gris métal 80
PEUGEOT 604 78.
FERRARI 400 78 bleu métal.
FERRARI 308 GTB 78 rouge.
JAGUAR XJ6, 4,2 l coupé, 78 ivoire.
R5 Alpine 80 blanche.
MITSUBISHI colt 80, 4 portes, rouge métal.
52, rue Marjolin - LEVALLOIS
739-97-40

véhicules utilitaires

Garage BERTHOLET Frères, 08240 Buzancy, cherche camion SAVIEM ou UNIC/FIAT, plateau et benne P.T.C. 3.500 kg. Téléph. : (24) 30-00-55.

motos

A vendre B.M.W. R-60/7 1978 exc. état, 24 000 km. Nombreux accessoires. 12 500 F. Téléph. à M. Walker (le matin) : 062-90-10 (poste 369).

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MARAIS. Part. à part. 2/3 p., poutres, double expo., tt cft. Tél., 350.000 F. T. : 277-96-22.

Pl. des Vosges (près) bel imm. P. de taille gd 6 p. stdg tt cft 220 m2 env., 3 ch. serv. 634-13-18.

4e arrdt.

MARAIS. R.-de-ch. GO 3 p. habitat ou profess. S/pl. 5, rue des Tournelles. T. : 274-59-10.

PLACE DES VOSGES 125 m2 50 m2, terrasses, hauts plafonds, finitions goût acquéreur. Transell - 325-10-56.

5e arrdt.

EXCEPT. Sur pl. PANTHÉON Im. XVIIe original duplex 96 m2 soleil, calme. Tél. : 325-41-04.

5e ARRONDISSEMENT
PANTHÉON
8, rue de l'Arbalète
Neuf. Habitable immédiatement. 2 P + jardin, 3 P., studio, studettes, diff. de niveaux. BUREAU DE VENTE, 13-19 h.
Tél. : 707-20-29

JARDIN DES PLANTES
Part. à part., agence s'abstenir. Duplex insolite, 2 ch., 2 s. bns, salon, étal., park. Tél. ap. 20 h., 722-64-82 ou week-end : 535-04-52.

6e arrdt.

RUE DAUPHINE — 354-42-70
65 m2, chbre, gd séjour, soleil.
TERRASSE VUE

7e arrdt.

VERNEUIL - 354-42-70 - LUXE Calme, gde réception + 3 chbres
180 M² SUR PARC Soleil

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
Du STUDIO au 4 P. GARAGES. S/place 11 h à 19 h - 550-21-26.

8e arrdt.

FRANÇOIS-Ier
grand studio tout confort, immeuble de standing. T. 734-30-32.

RUE DES SAUSSAIES
PRES L'ELYSEE
ds imm. d'époque, 5 p., 150 m2. PASTEYER - 266-35-84 le matin.

SAINT-AUGUSTIN
IMM. PIERRE TAILLE 2e ET.
BEAU LIVING + 3 CHBRES
Joliment rénové, tt cft + serv.
PRIX 1.060.000 F
Jeudi, vend., samedi, 11 à 18 h :
17, RUE DE MADRID ou Tél. 526-51-33

9e arrdt.

PLACE ADOLPHE-MAX
sur square, pptaire vd ds im. p. de taille 4 p., entrée, cuis., s. de bns, w.-c., 132 m2 chff. indiv., 2e ét., asc., 757-84-50.

EMPLACEMENT excepl.
Studio standing avec balcons sur boulevard de la Madeleine. 266-00-08, matin et soir.

11e arrdt.

LA COUR D'AUNAY
RESIDENCE CALME
AVEC JARDINS
au cœur du 11e arrond.
Prix moyen le m2/4 P. **7.900 F**
(valeur mai 80)
Un excellent investissement
Sur place tous les jours sauf mercredi et jeudi matin : 54, rue de la Folie-Régnault, Paris 11e
Tél. 373-79-18 - 246-70-50

12e arrdt.

Mo Saint-Mandé bel imm. pierre 2 p., entrée, cuis., bains, w.-c., 38 m2 refait neuf, 185.000 F. Mitoyen 27 m2 tt cft 130.000 F. 33, av. Quihou. Tél. : 224-18-42.

DAUMESNIL. Bel immeuble : gd 2 p. s/rue, cuisine équipée, bains, chff. centr., impeccable, 350.000 F. MICOT : 344-43-87.

BASTILLE très bel imm. XVIIIe studio av. mezzanine + poutres app., b. rap. le pptaire 555-92-72.

NATION-PICPUS. Récent, bel appartem., hall d'entrée, cuisine équipée, vaste séjour + salon, balcons, 2 chbres, w.-c., s. bns, box, 790.000 F. Tél. : 345-82-72.

Près PRINTEMPS-NATION vaste studio, entrée, cuis., w.-c., bains, 255.000 F. Tél. : 346-63-85.

PRES LEDRU-ROLLIN petit studio de caractère sur cour fleurie. Rapport immédiat. LE PROPRIETAIRE : 555-92-72.

13e arrdt.

MONTSOURIS Bel immeuble 1900
3 P., entrée, cuis., w.-c., 3e ét., chauffage. 350.000 F. - 589-49-34.

MONTSOURIS Immeuble 1930
2 P., 47 m2, TT CONFORT. 320.000 F - 589-49-34

14e arrdt.

Pte d'Orléans, sur Montrouge bel immeuble angle, ref. neuf. Plusieurs 3 pces, entrée, cuis., bains, w.-c. (60 m2). 270.000 F. 14, rue Radiguey. - 520-13-57.

BOBINO DIRECTEMENT studio très gd cft, 3e ét., asc., véritable cheminée + poutres apparentes. locat. gar. 16.800 F l'an net d'impôt. - 555-92-72.

PRES AV. DU MAINE 1 studio + un 2 pièces soleil. Balc. Loyer libre 24.160 F à améliorer. - 555-92-72.

15e arrdt.

2 P. et duplex ensoleillés, calmes. Ts les jrs 770-79-87 et 14 h - 18 h 95, r. de Lourmel.

VOLONTAIRES, p.d.t. et brique. VASTE 3 P tt confort. 550.000 C.F.I. - 306-82-08.

15e RUE DU HAMEAU
Imm. récent, beau 3 pces 62 m2 tt cft, 4e ét. gde cuisine, soleil. 550.000 F. Calme. 500-78-65.

16e arrdt.

BD SUCHET
(dans voie privée)
85 m2, dble liv. + 2 chbres. GARBI 567-22-88.

EXELMANS
Luxueux imm. pierre de taille, 6e ét., asc., soleil, gde entrée, dble liv., 1 chambre, 1 salle de bains, dressing, grande cuisine, balcon, vide-ordures, asc., serv. PRIX INTERESSANT, sur place jeudi, vendredi, 15 h. à 18 h. 72 bis, RUE MICHEL-ANGE.

16e A SAISIR 2 pièces refait neuf
349.000 F - 325-77-33.

17e arrdt.

17e Bon immeub. Soleil. Calme. Plusieurs 3 Pces, entrée, cuis., bains, w.-c. (55 m2) 265.000 F. 52, rue Guy-Môquet - 224-02-86.

Ppfaire, gd studio tt cft, part. état. 235.000 F. Urgt. s/place vendredi 12-16 h., 14, r. Félicité, mo Wagram - 359-10-63.

18e arrdt.

SUR LA BUTTE
Hameau des Artistes
ATELIER + 3 chbres s/verdure gde cuis., w.-c., bns. 1.400.000 F. 255-66-18.

B. Montmartre, duplex 75 m2 + terrasse. Vue s/tt Paris. Imm. à ravaler, 260-50-04 ou jeudi, vendredi 14 h à 18 h 19, rue BERTHE.

R. LAMARCK, grand 2 pièces sur rue et cour, cuis. équipée, entrée, w.-c., bains, penderie, chauff. cent. Etat impeccable. Px : 340.000 F - Tél. 255-66-18.

3 PIÈCES TOUT CONFORT
85 m2, balcon, 595.000 F.
Vendredi, samedi 14 à 19 heures escalier droite, 6e ét. ascens. 45, rue VAUVENARGUES.

EXCEPTIONNEL
Avenue JUNOT - 170 m2
DUPLEX Décoration raffinée
Grande réception av. mezzanine, 2 chbres, 2 salles de bains, cuis. avec office. Prix élevé justifié. Cabinet COLLIN - 258-87-27

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT Sur parc 125 m2
tout confort. 40, rue Botzaris, vendredi, samedi, 14 à 18 h.

20e arrdt.

GOE MAISON RENOVEE
250 m2, liv., atelier, 4 chbres, tt cft, garage. 1.350.000 F Tél. : 546-26-25.

TELEGRAPHE. Im. gd stand. Luxueux 130 m2. Gd hall, Liv. dble, S/gde loggia avec vue panoramique. Gde cuis. équipée, 3 chbres, 2 bains, Dressing, penderies. Park. 2 voitures. 1.350.000 F. TEL : 366-45-29.

PELLEPORT PARTICUL. VEND ETAT EXCEPT.
5 P., 107 m2 + terrasse, jardin 120 m2. 980.000 F. Tél. 793-65-66.

RARE GAMBETTA - Pierre de taille, 1er étage, ASC., 3 pièces, refait neuf. 435.000 F - 325-75-42.

78 - Yvelines

MAISONS-LAFFITTE
Bel appt 3/4 pièces, 77 m2, au 2e étage, avec garage fermé. 525.000 F. Agence 962-50-95/79-85.

Pr. MAISONS-LAFFITTE
chambre 16 m2 avec lavabo, 58.000 F. Ag. 962-50-95/79-85.

VERSAILLES
PROCHE
GARE PORCHEFONTAINE
reste à vendre
au 4e et DERNIER ETAGE
1 APPT. 5 PIECES
DOUBLE LIVING, 3 CH.,
2 s. de bains, cuisine, office.
DOUBLE PARKING + CAVE.
1 CHAMBRE INDIVIDUELLE
21 m2 avec salle d'eau.
S'adresser bureau de vente
HAMEAU PORCHEFONTAINE,
3, av. de Porchefontaine.
Tél. : 953-95-81.

CHATOU 4 mn R.E.R. Grand calme,
exceptionnel, immeuble 1978, 2e et dernier étage. Séjour avec mezzanine, cheminée + 3 chbres, terrasses. 890.000 F. Exclusivité BARTHEL S.A. Tél. 976-06-00

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, FACE BOIS
7 pces stand. 300 m2. Excellent état. 3.200.000 F - Tél. 566-51-42.

NEUILLY-CHARTRES
3 P. B., 130 m2, 3e étage. Tt cft. Px 1.150.000 F - Tél. 265-90-05.

NEUILLY BORGHESE
85 m2 sur jardin, balcon, soleil, calme, parking. PRINCIP - 225-98-90

94 Val-de-Marne

LE PERREUX 3e et dernier étage,
imm. pierre de taille. 100 m2, 5 pièces, cuisine, bains, balcon, 2 garages. Except. 550.000 F. AGENCE REGNIER 254, av. Pierre-Brossolette, 94 LE PERREUX - 324-17-63

VINCENNES face au BOIS
Dans immeuble neuf pierre de taille, au calme, 4 pièces, 107 m2, plein sud, avec balcon, cave et box 2 voitures en sous-sol. PROVIMO : 227-29-01.

Province

DAMGAN (56) - S.C.I. LE CAORAN - Accès direct plage - Vue mer imprenable - Magnif. appartements T1, T2, T3 et T4 équipés - Livrables de suite. Renseignements et réservations, Agence G. de LANGLAIS DAMGAN - Tél. (97) 41-10-94.

TOULOUSE
Appartement caractère, 90 m2, grand T2, raffiné, dans hôtel du 17e siècle. AGENCE MERCURE, 9, place Wilson - TOULOUSE.

HOULGATE
Plage très belle, villa appt avec jardin privatif. Tél. 770-79-87 ou (16-31) 91-07-12.

TOULON
CAP-BRUN
PORT-MEJEAN
petite résidence tr. ht standing dans parc naturel 3 ha, accès direct à la mer. Encore 7 appt de 117 m2 à 153 m2. SOMECO, B.P. 594, 83400 Hyères. Tél. : (94) 65-38-30 ou s/place 3018 av. Résistance, TOULON. TEL. : (94) 41-31-74.

CABOURG Résidence de standing
restauré : STUDIOS, 2, 3 et 4 P. Jard. Park. A partir 48.000 F. Petits travaux intér. à prévoir. Visites vendredi, samedi, dimanche, lundi : FRANCEP, 5, avenue Berteau-Levillain (1) 334-23-34 - (31) 91-51-00

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, avenue de La Motte-Picquet (15e), tél. : 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pr bons clients appts ttes surf. et immeubles. Paiement compt.

RECH. APPTS 2 à 4 PIECES, urgent avec confort, Paris rive gauche. PAIEMENT COMPT. chez notaire. Tél. : 873-23-55.

URGENT j'achète comptant
3 à 4 pièces PARIS - 260-66-96 ou 257-47-99, le soir.

viagers

PARC MAISONS-LAFFITTE
VIAGER LIBRE, app. 4 p. 78 m2 2e ét., entièrement ref. à neuf. Valeur : 360.000 F. A céder : 180.000 F. Rente viagère : 1.850 F/mois. Ag. 962-94-97- ou 962-79-90.

FONCIAL VIAGERS
19, bd Malesherbes, Paris-8e
Tél. : 266-32-35 spécialiste, 41 ans d'expérience.
Etude gratuite rente indexée.

NICE Sur hauteur 3 km mer
Villa, séjour, 3 chambres, bains, gar., nombreuses dépendances. 2.000 m2 complanté, agrumes. VIAGER RESERVE 500.000 CPT + rente mens. 4.500 F, 77-90 ans (valeur réelle 1.500.000 F). Ag. E. Reynaud, 12, Clemenceau Nice. Tél. (93) 88-04-21. FNAIM.

CHATOU Belle maison 8 pièces tout confort, 650 m2, Sera libre décès 1 tête. 290.000 F + rente - 805-58-70.

hôtels-partic.

Rech. HOTEL PARTICULIER PARIS ou NEUILLY, 500 m2 minimum. Tél. 893-32-36.

Ds Parc magn., rég. Ouest Paris SUPERBE HOTEL PARTICUL. Très gd stand. situation et env. except. Entièr. décoré, compr. 2 niveaux plus Ss-s aménagé, Gde terr. Vue impren. Jardin priv. Salle de jeux et garages. AV. 1 MILLION CPT + CRED. 489-16-57 à partir de 20 h.

fonds de commerce

A vendre en Bretagne, proximité stations balnéaires, excellente affaire, vins fins, spiritueux, alimentation en gros, possibilité de grosse expansion. Etudierais toutes propositions. Ecr. no 2.410 le Monde Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS. Cedex 09.

TAILLEUR
Cède bail commerc. mixte 1er ét. rue d'Antibes (Cannes), 4 p. pour profession ident. ou profession libérale. Tél. : 16 (93) 88-19-67.

Vends Bar-Restaurant situé entre Castres et Mazamet .p. cause dble emploi. Gd park. Bon C.A. Tél. 16 (62) 50-51-10.

GRENOBLE, cédons petit complexe comm. 1er ét. import. rue centre, comportant :
— Institut beauté, 2 cabines équipement complet ;
— Agence Matrimoniale Loisirs, fichier équipement. Possibilité bureaux. Bail récent.
Ecr. no 8.506 le Monde Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

30 KM DE TOULOUSE
Bord du Tarn sur RN 88 vends cause retraite :
BAR - HOTEL - RESTAUR. *NN Logis de France, emplac. exc. très belle terrasse ombragée, jardin, 2 grands parkings. Tenu 22 ans. Crédit poss. si sérieux. Tél. (16-63) - 57-80-14 ou écrire B.P. 11 - 81370 Saint-Sulpice.

A vendre
PAS-DE-PORTE
à Lagny 77400 (Marne-la-Vallée)
TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE
1 BOUTIQUE 46 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage 3 pièces, cave, grenier, w.-c.
TÉL. : 430-19-00.
Bail nf. Loyer min. 1.000 F mois

PRÊT-A-PORTER FEMME
Chiffre affaires : 12.000.000/an sur trois emplacements PARIS. Px 7.400.00 F en cession actions. CAILLET - Tél. : 359-83-84.

bureaux

NEUILLY-SABLONS
Propriétaire propose 1.000 m2. 563-83-33.

RUE ST-HONORE - CONCORDE 10 bureaux, 4 tél., ascenseur, moquette, tt cft, 13.000 F mens. TEL. : 742-46-87.

QUAI AUX FLEURS
Propriétaire vend directement bureaux libres en toute ppté 9-p., 280 m2, situation exception. vue sur Seine. TEL. : 887-08-21.

Votre SIÈGE SOCIAL
Bureaux meublés - Telex PARIS 8e - 9e - 15e
CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS
Prix compét. - Délais rapides
ASPAC 281-18-18 +

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales **355-17-50**
Tous services

locaux commerciaux

17e BROCHANT, maison 12 Pces + 3 grandes salles, conviendrait médecin, centre de soins, etc. GERANT : 233-04-30.

locations non meublées Offre

MAISONS NEUVES A LOUER
5, 6, 7 pièces sur 700 m² de terrain en bordure du Golf de Chevry à Gif sur Yvette.
Tél : 256.12.20

Paris

PARIS-7e. Particulier loue rue des Saints-Pères appt de 3 p., refait neuf, s. bns, cuis. éq., soleil, sur jdin, calme, moquette 3.000 F + ch., repr. 8.000 F. TEL. : 548-29-02.

BOULOGNE
3 p. cuis., bns, parkg, 2.600 F.
CLAMART
2 p., cuisine, bains, 1.400 F.
MALAKOFF
1 p., cuis., s. d'eau, 1.100 F.
MATHIEU - 941-05-58.

TRUDAINE près ds imm. rénové, splendide STUDIO cuis. éq. s. bns, tt cft, except. 878-41-65.

16e BEAU 3-4 pièces, 130 m2, refait neuf, grande cuis., bains, Tél., 3.400 F net. T. : 531-14-20.

PANTHEON-LYCEE HENRY-IV 7, RUE DE L'ESTRAPADE STUDIO cuis. équipée, neuf ds hôtel part., 1.100 F + 200 F ch. TEL. : 247-46-04.

Région parisienne

LA CELLE-SAINT-CLOUD
à louer petit immeuble neuf, gd stand. Vue imprenable dans verdure. 4 à 5 pces (112-130 m2) Jardin, terr. privée. Chff. indiv. Séjour 40 m2 et +. Tennis privé.
Tél. : 562-40-68 ou sur place : 3, rue du Capitaine-Siry. Sam., dim., de 14 h. 30 à 18 h. Téléph. : 918-05-71.

PART. loue à COURBEVOIE agréable MAISON calme et ensoleillée, 150 m2, 6 pièces refait neuf, tout cft, jardin. Visite : samedi 21-6 de 14 h. à 18 h. 74, r. de Strasbourg Courbevoie ou TEL. : 548-29-02.

TRAPPES. Pavillon récent 5 p., cuis., s. bns, s. d'eau, jardin, 2.600 F. MATHIEU : 941-05-58.

VANVES. STUDIO tout confort cuisine équipée, balcon, 1.150 F. Tél. : 736-16-88 après 18 h.

Boutiques

Gd local commercial, face mairie 18e, 105 m2 + gd sous-sol. Téléph. : 257-43-51.

manoirs

MANOIR GENTILHOM. fin 16e début 17e occitant authentique, 35 km de Toulouse (vall. Tarn) sans réfection, parc 2 hectares. PRIX HAUTEM. JUSTIFIE. Téléph. : 704-83-93 (en soirée).

locations non meublées Demande

Paris

COUPLE MEDECINS
cherche dans Paris 3 pièces cft. Ecr. no 6.253 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. : 283-57-02.

Province

Enseign. cherche ST-ETIENNE (près lycée Portail-Rouge) Location F5, pavillon, ou viager libre. Ag. s'abstenir. Urgent. Tél. : 383-20-01 (après 10 h.).

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY-SERVICE recherche du Studio au 6 pièces Paris et villa ou Banlieue Ouest. Pptaire directement : 562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appartements de standing 4 p. et plus. Tél. : 285-11-08.

ECOLE PRIVEE 8e arrdt
Recherche pour ses étudiants et étudiantes de province chambres indépendantes ou chez particuliers disponibles 1er septembre.
Institut Supérieur Tourisme. TEL. : 266-32-47 heures bur.

immeubles

RECHERCHE IMMEUBLE ou groupe d'immeubles de rapport, constr. avant 1948 Paris et banl. Imméd. Paiement cpt. Interme. sollicités. Claride, 11, r. de l'Amiral-d'Estaing, Paris 16e, 720-16-61.

11e. Murs d'hôtel-café. TRES BON ETAT Tél. : 563-83-33.

propriétés propriétés

PRESBYTÈRE
restauré à colombages, proche Vallée Risle, entrée, salon, cheminée, s. à manger, cheminée, cuis., arrière-cuisine, 3 chambres, bains, w.-c., dépend. normande, maison 3 pièces, w.-c., sur 4.700 m2 terrain. Prix : 435.000 F. — Téléphone : 16-32-39-28-16. Renseignement et photo, AVIS, 68, bd Sébastopol. TEL. : 274-24-45.

RARE, région BORDEAUX SPLENDIDE PPTE AGRÉM. 15 ha, parc, piscine, tennis. Demeure ent. rest. dont salle réception 250 m2 + mezzanine. Prix justifié : 1.600.000 F. Cabinet MAUGARD, 33540 SAUVETERRE-LE-GUYENNE (France). Tél. : (56) 61-50-63.

Etude de Me BERNIER, notaire à MARANS (17230). Tél. : (46) 01-10-14.
A VENDRE
Plein centre de LA ROCHELLE maison 3 niveaux.
Proximité de LA ROCHELLE bâtiments d'usine et maisons.
VENDÉE forêt de Mervent maison neuve de plein-pied.
25 km de LA ROCHELLE import. mais. neuve bord de l'eau.

TROUVILLE. Pptaire vend ppté vue mer, 9 p., 3 bains, garage, sous-sol, s/parc 1.500 m2 clos. Px 850.000 F. Sam, dim. 11-18 h. 138, BD D'HAUTPOUL.

BEAUJOLAIS. Particulier vend château 1830 + maison 1920 + grand corps de ferme + logement gardien sur 1 hectare. Prix : 700.000 F, bon état, possib. plus de terrain à débattre. TEL. : (74) 04-60-77.

Parc Maisons-Laffitte, 15 km Ouest Paris, part. vd mais. œuvre Ile-de-France, tr. belle finit., terrasse, hall d'ent., gd sal., s. à m., gde cuis. sup. équ., 4 ch., 4 sal. de b., appt gardien séparé av. s. de b., gar. 2 voit., j. 1.700 m2. Px él. just. T.(3)962-77-30 h. rep.

10 KM SAINT-TROPEZ
dans domaine privé
000 mètres mer, villa avec piscine. Superbe vue sur mer. 16 (94 79-22-78 - 255-04-51.

Près Montfort-l'Amaury, très belle et luxueuse propriété sur 4.120 m2, gde réception + 5 chbres + 3 salles de bains, état neuf, sous-sol aménagé + grand garage — 766-42-71.

FORET DE RAMBOUILLET à 45 km PARIS, luxueuse maison de campagne, 3 be 80, tennis terre battue, piscine, beau parc. Importante maison de maître style normand. Pav. indépendant personnel. Nombr. dépendances. Prix net vendeur 2.500.000 F. Tél. : 371-11-00.

LAC LEMAN - France
25 km de Genève
VILLA 158 M2
entr. excavée. Vue magnifique sur lac et environ. Séjour, terrasse, 7 chbres tt confort. Terrain 4.200 m2. Préfér. part. à part. Tél. soir 163-698-04-41 ou 19-41-11-33-18-30.

ALLIER
Bordure Forêt de Troncais PROPRIETE de 45 hect. entourée de murs bon état. GRANDE MAISON de Maître de 15 P. Dépendances. Parc. Etang. 20 ha de bois de bonne qualité. Prix : 1.600.000 F Tél. (16-70) 28-42-44

JOUY-EN-JOSAS 78 sur 430 m2 maison anc. rénovée sur 3 niv. 6 p., 150 m2. Prix 1 M. Agences s'abstenir. Téléph. : 946-22-18.

YONNE
Sortie gros bourg, site élevé, gare 10 km Maison de maître 7 P, tt cft, dépend., jard. pays. 1.300 m2. Px 510.000 F. CAB. Bouvret, 27, av Gambetta, 89300 Joigny. T. 16 (86) 62-19-44.

1 h. 15 MONTPARNASSE
MAGNIFIQUE PROPRIETÉ
ENSEMBLE DE CARACTERE
Salon, séjour, 4 chbres au total, bains. Agréable terrain 2.800 m2.
CREDIT RAPIDE POSSIBLE
NORMILE (37) 46-09-49 OREUX

LISIEUX (région) - Ancien Moulin restauré
7 p. princip. Tt cFT communs. Maison de 3 pces avec 6 ha d'herbages. Terrain d'agrément traversé par rivière. S'adresser à M. MABILLE, administrateur de biens. Boîte postale no 190. 14107 LISIEUX CEDEX.

MAISON XVIIe
Panorame sur vallée Essonne, maison caractère entièrement rénovée, 300 m2 habitables, cave voûtée, 900 m2 terr., clos murs. Prix : 1.220.000 F.
A.C.E. 8, boul. Jean-Jaurès, CORBEIL - 496-13-98

YONNE rég. Sens. P.-à-L., pêche 1 P., cuis., remise ett., cave, gren., jard. E.El., b. état. La Vanne. S/pl. 70.000 (SA 432)
SENS (rég.). FERMET. 1.500 m2 3 P., grange attn., grenier. Eau, Elect. L'YONNE à 5'. Bon état. Px 160.000 F (SA 657)
à **MONTMIRAIL** 100 km Paris Maison rurale 3 P., cuis. E. El., cave, cour, b. gros œuvre, 75.000 F (SA 650 bi)
à **MONTMIRAIL** Maison rurale form. 2 appts de 4 P., cuis., et de 3 P., cuis., dont un occupé, cave. JARDIN. Remise. Prix 100.000 F (SA 650) Sté Sardi et Fils, 32 b., pl. V.-Hugo, 89100 SENS. (86) 64-06-77.

châteaux

D. NOUDIARD, B.P. 83 LAVAL TEL. : (43) 56-61-60.

Poitou MANOIR FORTIFIÉ XIVe s. et XVIe s. classé 12 pièces, 7 hectares.
VAL-DE-LOIRE
CHATEAU XIXe siècle
12 pièces, 4,50 hectares.
DEMEURE XIXe s.
10 p., excellent confort, 1 ha.
CHATEAU 30 pièces, confort. Convient collectivité, 2 ha.
MAYENNE
Logis 9 pièces à restaurer 13 ha
SUD ILLE-ET-VILAINE.
MANOIR XVIIIe siècle
à restaurer 10 pièces, 4 ha.
LOGIS à restaurer.
10 pièces, étang, 4 hectares.
REDON
PROPRIETÉ 12 pièces, parc.
BRETAGNE
Plusieurs belles villas.

domaines

Suis acheteur vaste domaine boisé, bois et plaine, 250 km Sud de Paris. Ecrire 200.470, ORLET. 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

maisons de campagne

VAUCLUSE
GORDES, 15' Autoroute,
MAISON EN PIERRES
6 pièces, dépendances, jardin 600 m2. Vue sur Luberon. 500 m. du centre village. Px : 245.000 F, av. 25.000 F cpt. CATRY. - Tél. 16 (90) 75-46-50.

AVEYRON
A 2 pas de Rodez et St-Affrique
1) GRANGE A ARCHIT. TYPIQ. bâtie sur bergerie voûtée, gros œuvre en très bon état, avec en plus, accolée, petite habitation en état moyen, eau, élect. Tél. à proximité immédiate. Px 99.000 F av. 20.000 F cpt al solde en 20 ans après étude et acceptation du dossier de crédit.

SUR LE CAUSSE
2) SYMPATHIQUE FERMETTE construite s/1 bergerie voûtée, puits, cave et cheminée rustique, jardin ombragé. Habitable après travaux. Px 160.000 F avec 32.000 F cpt. Solde en 20 ans après étude et acceptation du dossier de crédit.

LIMITE DU GARD ET DE L'HERAULT :
3) PETITE MAISON EN PIERRES dans village classé, sur promontoire rocheux. Affaire unique. Vue imprenable. Rivière 1re catégorie. Habitable à peu de frais. Px 180.000 F avec 36.000 F cpt, solde sur 20 ans après étude et acceptation du dossier de crédit.

PRES DU CAYLAR
1 h. 10 de Montpellier :
4) Toute petite grande de village avec mini-jardinet, gros œuvre en état moyen. Habitable après travaux.
Prix : 29.000 F.

CATRY TEL. 16 (66) 22-43-44
pour visite ce week-end aux heures B. et tél. (66) 22-50-30 heures repas ou jrs suivants écrire ou tél. 43, cours Estienne-d'Orves. 13001 Marseille. M. LLALEMAND, Sté CATRY, (91) 54-92-93.

RADE DE BREST
LE RELECQ KERHUON
Maison 6-7 pces, tt cft, verdure. 620.000 F T. (98) 28-11-66, 19-20 h.

A vendre dans l'Yonne, ferme à rénover. Tél. : 735-60-13 après 19 heures.

1 H. PARIS SUD - 200.000 F. part. vd ds domaine avec pisc., tennis, club house, chalet décor scandinave + jardin 850 m2. Téléph. : 587-25-12.

EURE-ET-LOIR
Région VOVES
part. vend maison de campagne, ref. neuf. S. de séjour, chem., 2 ch., poutres appar., cuis. éq., s. d'eau, douche. Cour + jdin. 200.000 F. Tel. 16 (37) 99-04-63.

MARCOUSSIS, 20' porte d'Orléans, part. vd maison rurale restaurée sur 300 m2, jardin, séjour 40 m2 + 3 chambres. Px 420.000 F. Tél. : 901-09-40.

MORVAN
(NIEVRE)
Région CORBIGNY, étang de Baye, activités sportives. Club de voile, très belle
FERMETTE INDÉPENDANTE
4 gdes pces, poutres et cheminées, beau grenier aménageable, cave, grange, 2 écuries, terrain 2.600 m2.
PRIX : 145.000 F
Crédit : 90 % possible.
Cabinet PIERRE FRANÇOIS.
Renseignements :
74, rue Rodier, PARIS-9e.
Tél. : 280-08-80
20, boulev. Pierre-de-Coubertin, 58000 NEVERS.
Tél. : 16 (86) 59-17-50.

terrains

SAINT-REMY-L'HONORE
7 km MONTFORT-L'AMAURY secteur très résidentiel, dans cadre de prestige.
BEAUX TERRAINS A BATIR 10.000 à 14.000 m2 pr construct. individuelle de bon standing. Renseignemt et prix : 936-21-76. Pour visiter, sur rendez-vous : téléph. 487-84-68.

CORSE
LES PIEDS DANS L'EAU
COTI CHIAVARI
Baie d'Ajaccio, 6.900 m2, viabilisés, Sauvage. Px 470.000 F. TEL. : 990-59-91.

villas

Auvergne. Villa bord rivière, ter. 2.500 m2, hall, cuis., s-sol, 4 ch., s. b., gar., cave. 250.000 F débattre. - Tél. (93) 98-28-27.

PARC MAISONS-LAFFITTE
Belle Villa 4 PIECES = 120 m2, sur 1.840 m2, joli jardin, séjour 37 m2 avec cheminée, 3 chbres, possib. agrandissement. Prix : 1.000.000 F. Agence 962-79-85 ou 962-94-97.

RUEIL proximité Gare VILLA bien
construite, séjour, 5 chbr., cuis., bains, tt confort, garage, jardin 400 m2. 640.000 F. Exclusivité AGENCE de la TERRASSE LE VÉSINET - 976-85-90

GRASSE Très BELLE VILLA 1976,
salle à manger, grand séjour avec cheminée, 4 chambres, 3 bains, cuisine, cellier, lingerie, solarium, patio, garage, cadre exceptionnel sur terrain boisé de 2.000 m2 dans parc résident. Px 1.300.000 F - Tél. (93) 36-18-67

pavillons

ASNIERES, 25, rue Amélie, pr. gare. Calme, soleil, 6 pièces, 120 m2, combles, cave, jardin. Vis. sam. 9-12 h. Tél. 491-50-42.

SOISY, 15 kms
RAVISS. DEMEURE caractère. 750.000 F - Téléph. : 328-73-37.

COURBEVOIE
Très beau pavillon impeccable, 2 étages, 150 m2 environ, 6 pces princ., tt cft, terrasse, garage. Samedi 21 (16 h. 30 à 17 h. 30), 150, rue de Normandie.

SCEAUX (parc), pierre d. taille, séjour 50 m2 + 7 pces, cuis., s. de bains, 2 cab.-toil., gar. 3 voit., chff mazout, jardin de 750 m2. Prix : 1.700.000 F. Téléph. : 663-42-45.

20 kms nord de PAU, vue Pyrénées, partic. à partic. vend maison de plain-pied, F6 + remise + garage, 1.000 m2 de terrain. Ecrire : OUFFIET, 64450 Thèze. Px : 395.000 F.

LAC VIGNEUX 91
beau pavillon séjour + 4 ch., belle cuisine, s/400 m2 terrain, sous-sol total, garage, tout cft. 680.000 F. Visite : 344-43-87.

CHEVREUSE
PAVILLON TRADITIONNEL
sur 1.000 m2 terrain, séjour. 40 m2, chambres, bureau.
Prix : 790.000 F.
050-03-36

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

VTE PAL. JUST. VERSAILLES (78) Mercredi 9 juillet 10 h. **MAISON D'HABIT.**
à CROISSY-SUR-SEINE (78)
57, r. des GABILLONS, ang. r. Prairie rez-de-ch. : 2 pces, 2 cuis., w.-c. ; étage : s. à m., 3 pces, débar., s. bns w.-c. ; grenier, garage et dépendances.
MISE à PRIX : 30.000 F
OCCUPEE
S'ad. Me SILLARD, avoc., 79 b. av. de la Reine, Versailles (78), tél. 950-02-99.

ERRATUM à l'insertion parue dans notre journal daté du 10 juin 1980, en ce qui concerne la vente du 26 juin 1980 relative à un TERRAIN DE 450 m2 à PARIS (16e), poursuivie par Me PROS, avocat à Paris, il y a lieu de lire le numéro de téléphone suivant : 222-27-31.

Adjudic. Tribunal Commerce Paris, le mercredi 25 juin 1980, à 13 h. 45
FONDS TRAVAUX et FONDATIONS
soutènement et confortation sols à
PARIS (19e) 18, rue Goubet avec dépôts à
PONTAULT-COMBAULT (77), Z.I. chemin départemental no 21 - et aux Pennes-Mirabeau par la Gavotte (13) 192 bis, Route Nationale no 113
(Renseignements voir cahier charges)
Mise à prix : 1er lot, 200.000 F - 2e lot, 25.000 F - Consign. 1er lot, 200.000 F Consign. 25.000 F - S'ad. Mes Dauchez, Kubisa, Panhard, not. ass., 37, quai Tournelle, 329-12-03 ; et Me Regnard, syndic, Paris, 169, rue St-Jacques.

Vente sur licitation au Palais de Justice à Paris, lundi 7 juillet 1980, 14 h.
UNE PROPRIÉTÉ
comprenant deux bâtiments à usage d'habitation - Sise à
MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES (Val-d'Oise)
1, rue Fortuné-Charlot
LOUEE - MISE A PRIX : 110.000 FRANCS
Me Yves TOURAILLE, anc. avoué, avoc., Paris, 48, r. de Clichy, 874-45-85 ; Me Yves LAURIN, avoc., Paris, 10, rue de l'Isly ; Me Jacques WENGER, avoc., Paris, 11, pl. A.-Max : s/lx pr vis., les lundis, mercr., de 17 à 18 h.

Vente s. sais. au Palais Justice Pontoise (95), pl. N.-Flamel, 26 juin, 14 h.
Maison d'habitation à MÉRY-S.-OISE (95)
6, rue Victor-Hugo Contenance 297 m2 **MISE A PRIX : 180.000 FRANCS**
Consign. pr ench. 25.000 F. Pr ts rens. à Pontoise (95), 29, r. Butin **Me BUISSON, avoc. - 032-31-62**

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice à NANTERRE, le MERCREDI 2 JUILLET 1980, à 14 heures - EN CINQ LOTS :
103 bis, rue Hoche, COLOMBES (92)
4 STUDIOS d'une pièce principale rez-de-chaussée dans Bât. A, chacun avec au moins emplacement de cuisine et salle de bains avec W.-C. - DEUX CAVES au sous-sol même bâtiment
M. à P. : 1er lot : 30.000 F - 2e lot : 30.000 F - 3e lot : 30.000 F 4e lot : 30.000 F - 5e lot : 500 F. - M. à prix tot. : 120.500 F
S'adr. à Mes R. BETHOUT et R. LEOPOLD-COUTURIER, avocats associés, 14, rue d'Anjou à Paris ; Etude Me SALLAZ, huissier, Paris, 12, rue Bayan ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL ; et sur les lieux pour visiter.

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice à PARIS, le jeudi 3 juillet 1980, à 14 heures
PROPRIÉTÉ A USAGE INDUSTRIEL ET D'HABITATION
rue de l'Ecu sise à
CETON (Orne)
Contenance cadastrale de 8.794 mètres carrés - LIBRE
MISE A PRIX : 450.000 FRANCS
S'adresser à Me Yves TOURAILLE, ancien avoué, avocat à PARIS, 48, rue de Clichy, tél. 874-45-85 ; Me Patrick MIZON, syndic à PARIS, 60, boulevard de Sébastopol

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 3 juillet 1980, à 14 heures EN UN LOT
1) UNE BOUTIQUE AU REZ-DE-CHAUSSÉE
2) UN SOUS-SOL divisé en deux parties avec accès par escalier intérieur
Angle 49, boulevard Sébastopol - 77, rue Rambuteau
À PARIS (1er)
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
S'adr. Me René CHATEAU, avocat, 50, boulevard Flandrin, PARIS (16e), tél. 504-43-13 ; et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, CRETEIL et NANTERRE - Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

Vente de navires, réductions d'équipages, conditions difficiles de travail

Les marins français vont provoquer des retards à l'appareillage

Les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. des marins ont lancé un ordre de grève, à partir du 20 juin, qui devrait se traduire par des retards à l'appareillage de quarante-huit heures. Les syndicats d'officiers s'y sont associés.

Pour les car-ferries et les remorqueurs portuaires, la grève sera limitée à vingt-quatre heures.

Il faut remonter à octobre 1978 pour retrouver un mouvement social de grande envergure dans la marine marchande. La nouvelle compagnie de paquebots (N.C.P.) du groupe Chargeurs réunis, et qui vend les croisières Paquet, avait décidé d'embaucher du personnel indonésien. Cette fois-ci ce n'est pas l'utilisation de ressortissants du tiers-monde loués par des sociétés de main-d'œuvre spécialisées qui est au cœur du conflit entre les marins et le comité central des armateurs de France (C.C.A.F.). Ni non plus les salaires : d'ailleurs les syndicats et le patronat s'apprêtent à signer le 18 avril un accord général sur les rémunérations applicable au 1er juillet.

Le contentieux porte d'abord sur les congés, sur les pensions ensuite. « *Nous voulons, par cette grève, démontrer à l'opinion que, contrairement à des idées reçues, les marins de la flotte française ne bénéficient d'aucun privilège, d'aucune rente, d'aucune faveur particulière*, dit M. François Lagain, secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats maritimes (C.G.T.). *Le récent rapport Giraudet sur le temps de travail vient d'ailleurs conforter notre thèse : les marins ont un retard considérable.* »

Dans le meilleur des cas — la navigation sur les pétroliers au long cours qui vont au golfe Persique — les marins travaillent deux cent vingt-neuf jours par an (deux cent trente-neuf jours sur les cargos caboteurs) alors que le rapport Giraudet parle de deux cent vingt-sept jours. Et si — ce qui ne paraît pas injuste — le métier de marin est considéré comme une profession « contraignante », les navigants devraient bénéficier d'une semaine supplémentaire. On est loin du compte.

Autre « contrainte » du métier du marin : il a droit — sur les pétroliers au long cours — à 17,9 jours de congés par mois d'embarquement (15,75 jours sur les caboteurs qui font des voyages moins lointains). Voilà pour le régime général auquel certaines compagnies — Mobil par exemple — apportent par leurs accords d'entreprises quelques légères améliorations.

Quarante mille veuves sans ressources

Les syndicats demandent 18,5 jours de congés pour tous les genres de navigation et souhaitent aussi réduire le temps maximum d'embarquement. De 100 ou 120 jours, il faut, disent-ils, descendre à 90 jours. « *Il s'agit de rendre moins dur l'éloignement des marins de leur famille. Ils le supportent de moins en moins bien* », note M. Lagain, qui reconnaît pourtant que, à part les Suédois, les marins français bénéficient en Europe du meilleur régime de congés. Meilleur en tout cas que celui des marins britanniques et allemands.

Mais les armateurs qui ont l'œil fixé sur l'indispensable et constante « *recherche des gains de productivité* » répliquent : « *L'accroissement des charges directes ou indirectes ne peut aller qu'à l'encontre de la compétitivité des entreprises et par conséquent nuire à l'emploi ou au niveau de vie des officiers et marins. Nous avons d'ailleurs proposé aux syndicats une large concertation pour débattre des questions de la durée et de l'organisation du travail.* »

L'autre pomme de discorde, ce sont les pensions. Depuis des années déjà, les marins demandent que soit comblé l'écart entre les salaires forfaitaires servant de base au calcul des pensions, et les salaires réels effectivement versés aux équipages. Pour un matelot qualifié embarqué sur un cargo, placé en sixième catégorie, ayant trente-cinq ans de navigation, le niveau de sa pension est, en effet, calculé sur un salaire forfaitaire de 3 752 francs, alors que son salaire réel est de 4 643 francs (5 030 francs si l'on inclut le treizième mois). Partant en retraite à cinquante-cinq ans il recevra 2 626 francs par mois, soit près de la moitié de son salaire.

Les sirènes de la complaisance

Mais un pensionné de la 3e catégorie — et ils sont légion, notamment dans le secteur de la pêche — ne percevra, lui, que 2 004 F par mois... après avoir accumulé un temps de navigation de trente-cinq ans. Pis, la veuve d'un marin de cette catégorie n'aura droit qu'à la moitié de cette somme, soit plus de deux fois moins qu'un nettoyeur de l'aéroport de Roissy...

S'il y a, dans notre société, une justice pour les hommes de la mer — dont les dangers du métier ne sont pas à démontrer (1) — un « plan de rattrapage » sur cinq ans par exemple (financé par un relèvement des cotisations salariales et patronales et aussi par une subvention accrue de l'Etat) s'impose. Mais les pouvoirs publics rechignent car le rapport démographique est défavorable. On compte 104 000 pensionnés, dont 40 000 veuves, et seulement 60 000 marins actifs qui cotisent. Il faudrait donc que l'Etat bouche un gros trou.

Une pyramide des âges qui, d'ailleurs, n'a pas tendance à se redresser. Comme dans la sidérurgie, ou dans le textile ou dans la construction navale, le nombre des marins et officiers baisse. Selon les statistiques des caisses d'allocations familiales, ils étaient 27 440 en décembre 1979 dans la flotte de commerce, 29 080 un an avant, 32 201 à la fin de 1974. Et si les chiffres du chômage ont tendance à ne pas s'aggraver pour le moment, si certains armateurs dynamiques — dans le secteur du charbon par exemple — investissent, la tendance générale fait apparaître une diminution du nombre des bateaux : 425 navires en avril dernier, 525 en 1977.

Moins de navires, donc moins d'équipages ; mais aussi, à bord des navires de demain, des équipages réduits au strict minimum. Les porte-conteneurs de l'avenir navigueront avec vingt personnes et les cargos charbonniers auront besoin d'encore moins de marins et d'officiers.

Du coup, nombre de capitaines, de lieutenants, de matelots et de maîtres cherchent fortune ailleurs. Devant l'hémorragie, on part à l'étranger, sous d'autres pavillons. Les compagnies détachent leur personnel au titre de la coopération auprès des jeunes nations qui tentent de construire leur propre flotte et leur propre réseau maritime.

A la fin de l'an dernier, 503 officiers français et 206 marins s'étaient embarqués sous d'autres pavillons, surtout en Côte-d'Ivoire, au Maroc, en Algérie, au Gabon. Certains même se sont laissé séduire par les sirènes de la complaisance : car d'après les très officiels documents de la direction générale de la marine marchande, 43 gens de mer, comme dit l'administration, servent sous pavillon libérien et 29 sous le pavillon de Panama...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Il n'est pas rare que le naufrage d'un cargo ou d'un chalutier « fasse » des dizaines d'orphelins, dans l'indifférence quasi générale...

UN PÉTROLIER NOMMÉ « OLYMPIADE DE MOSCOU »

Mme Anna Kiriaku, épouse du président de la compagnie grecque Athenian Tankers Management, a présidé, en tant que marraine, au lancement du pétrolier de 27 000 tonnes dénommé « Olympiade de Moscou » — qui est le premier d'une série de cinq navires — en construction aux chantiers navals de Kherson dans le sud de l'Ukraine, indique l'agence Tass, dans une dépêche du 16 juin. L'organe d'information soviétique ajoute que, lors de la cérémonie, l'orchestre a exécuté les hymnes nationaux de l'U.R.S.S. et de la République grecque.

Dans une déclaration à Tass, l'armateur grec, M. Minos Kiriaku, a déclaré : « Quand nous avons signé le contrat avec Sodoimport pour la construction du navire, nous savions déjà que le premier bateau serait lancé à la veille des Jeux olympiques de Moscou. J'ai annoncé à mes amis soviétiques mon intention de baptiser le premier navire « Olympiade de Moscou ». J'espère que ce serait un nouveau témoignage de l'amitié des deux pays qui a de profondes racines historiques. Ceux qui boycottent l'olympiade de Moscou ont tort. Car le sport, c'est le sport, et la politique, c'est la politique. »

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Bretagne est une région qui constitue un des points forts de la France

déclare M. Giscard d'Estaing

A l'ouverture de la réunion de travail sur la Bretagne, dont il reçoit les représentants le 19 juin, M. Giscard d'Estaing a notamment déclaré :

« *J'ai l'intention, en ce début d'une décennie nouvelle, de faire le point de la situation économique des régions dont dépend, à un titre ou à un autre, notre avenir national. La Bretagne est une de ces régions...*

» *Je le dis très clairement : l'Etat continuera à aider la Bretagne, mais il doit aider, non plus la Bretagne de 1960, mais la Bretagne des années 80 : une de nos régions de pointe qui constitue un des points forts de la France dans la compétition internationale de la fin du siècle.* »

Le président de la République a ajouté : « *Que pouvons-nous faire pour aider les Bretons ? ...Achever et consolider la politique de développement entreprise il y a quinze ans. Je veux parler notamment des infrastructures, des transports, routes et chemins de fer, et de l'industrie électronique. Mettre en valeur les ressources naturelles et le potentiel nouveau de la Bretagne. Ressources agricoles : par le développement des industries alimentaires ; ressources maritimes : par la transformation des produits de la pêche et le développement des ressources nouvelles de l'aquaculture ; ressources scientifiques : en faisant profiter les P.M.I. régionales des résultats des recherches conduites en Bretagne ; ressources énergétiques : c'est un des rares domaines où la Bretagne est encore en retard et je sais que vos assemblées ont exprimé les positions réalistes qui s'imposaient* (1) *; protéger le capital économique et touristique que constitue le merveilleux littoral breton contre les atteintes à l'environnement venant de la terre ou de la mer.* »

« *Chaque fois que s'est posé un problème grave intéressant votre région, il a été évoqué et traité ici même. J'ai l'intention de retourner l'hiver prochain à Ouessant pour vérifier personnellement la mise en marche du nouveau centre de surveillance. Ce sera aussi pour moi, je l'ai dit à MM. les ministres, l'occasion d'aller faire sur place un premier examen de la mise en œuvre des décisions que nous prendrons aujourd'hui* », a conclu le président de la République.

Deux fois plus d'agriculteurs

La Bretagne a une population à la fois jeune, nombreuse et fortement agricole.

La population agricole bretonne est deux fois plus nombreuse que la moyenne nationale (20 % du total dans les quatre départements au lieu de 10 % en France). Situation qui explique que, pour un pourcentage de demandeurs d'emploi par rapport à la population active légèrement supérieure à la moyenne (6,6 % au lieu de 6,3 %), le taux de chômage rapporté au nombre des salariés du secteur privé, atteint ici 14,5 %, au lieu de 10,4 %.

Les efforts accomplis n'ont pas été négligeables et, par exemple, le plan routier breton, financé à 100 % par l'Etat, a représenté 2,3 milliards de francs.

L'agriculture bretonne, par la valeur de sa production, se place au premier rang des régions françaises, avec un revenu à l'hectare, supérieur de plus de 30 % à la moyenne nationale. Intensive et spécialisée (volaille, porcs), elle est comparable à celle des Pays-Bas ou du Danemark, par ses caractéristiques.

Le secteur agro-alimentaire a beaucoup investi de 1976 à 1979 (1,3 milliard de francs), mais la valeur ajoutée y est encore insuffisante, car les entreprises restent trop spécialisées dans la première transformation des produits agricoles et parce que de nombreux secteurs sont en chute libre (conserverie du Finistère).

Enfin, dans le domaine de l'industrie, des efforts de décentralisation ont sans doute été accomplis, mais aucun des départements bretons ne bénéficie des primes et des prêts très avantageux du Fonds spécial d'adaptation industriel (F.S.A.I.) réservé au Nord-Pas-de-Calais, à la Lorraine, à Saint-Etienne et à certaines zones du Sud-Ouest. Pourtant, en Bretagne, les points noirs du chômage constellent la carte : Redon détient depuis plusieurs années un record national...

(1) N.D.L.R. : Il s'agit du projet de centrale nucléaire à Plogoff (Finistère).

P.T.T.

Annuaires et renseignements un service difficile

A l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., les employés des centres de renseignements téléphoniques de Paris se sont mis en grève pour obtenir l'ouverture de négociations portant en priorité sur une augmentation des effectifs. Les syndicats réclament environ sept cents agents de plus, chiffre qu'ils considèrent nécessaire à la fois pour améliorer les conditions de travail et pour garantir « l'efficacité et la permanence » *d'un service qui devrait, selon eux, continuer à fonctionner vingt-quatre heures sur vingt-quatre.*

Citant en exemple l'expérience menée dans le centre « Poitou-Charente » depuis le 1er janvier 1980, où le service de renseignements est interrompu — sauf cas d'urgences médicales — de 21 heures à 7 heures, ils craignent que ce système ne soit progressivement étendu aux huit centres de renseignements téléphoniques de la capitale et de la proche banlieue et élargi de façon à inclure les dimanches et jours fériés.

Pour les syndicats, ce dispositif s'insère dans un ensemble destiné à augmenter la rentabilité du service en supprimant les emplois. C'est dans ce contexte, disent-ils, que sont intervenues la suppression de l'annuaire par rues, la limitation à deux (au lieu de trois) des renseignements donnés pour chaque appel du « 12 » et le doublement de la tarification du « 12 » encore gratuit il y a quelques années. A cela s'ajouterait, l'an prochain, la suppression de la remise gratuite de l'annuaire alphabétique à l'abonné ayant moins de 125 francs de communications tous les deux mois, ce que dément catégoriquement le secrétariat d'Etat aux P.T.T.

Pour le secrétariat d'Etat aux P.T.T., « *le renseignement téléphonique est un problème difficile que l'administration cherche à résoudre. La poursuite des seules solutions traditionnelles (annuaire papier et service du « 12 ») risque de ne pas satisfaire correctement les usagers dont le nombre a augmenté de façon considérable entre 1974 (six millions d'abonnés) et juin 1980 (quinze millions d'abonnés).* »

Les centres de renseignements téléphoniques ont reçu en 1979 cent cinquante-quatre millions d'appels au lieu de cent dix-huit millions en 1976. « *Les problèmes spécifiques qui se posent à la région parisienne font l'objet de mesures d'adaptation de la part de l'administration, soucieuse de l'intérêt des usagers, mais aussi d'une saine gestion (si le coût d'un renseignement téléphonique est de 1 franc pour l'usager, il est de 5 francs pour l'administration* », indique-t-on au secrétariat d'Etat.

CARNET

Naissances

— Jean ALZAMORA et Monique RANNOU ont la joie d'annoncer la naissance de

Victor,

le 4 juin 1980.
1, rue des Bleuets,
Gravigny, 27930 Evreux.

— Edouard THUREAU et Béatrice, née Valdelièvre, ont la joie d'annoncer la naissance de

Nicolas,

le 2 juin 1980.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Myriam de BOURDONCLE de SAINT-SALVY,

fille du comte Jacques de Bourdoncle de Saint-Salvy,
et de la comtesse,
née Jeanne de Cardevac d'Havrincourt,
avec

M. Roch-Olivier MAISTRE,

fils de M. François-Xavier Maistre
et de Mme,
née Geneviève-Clotilde Botteux-Levret.

Mariages

— M. et Mme Pierre THEOBALD,
M. et Mme Yvon SEGALEN,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Corinne et Hervé,

qui sera célébré à Paris, le samedi 21 juin, à 16 heures, en l'église Saint-Sulpice.
137, boulevard Raspail, 75006 Paris.
38, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

Décès

— Mme Roger Bedel, née Mordret, et ses enfants font part du rappel à Dieu de

M. Roger BEDEL,

président de chambre honoraire
à la cour d'appel d'Orléans,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
survenu le 18 juin 1980, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La messe de sépulture aura lieu en l'église Saint-Vincent à Orléans le samedi 21 juin, à 10 heures.

Inhumation le même jour à Ambile (Calvados), à 17 heures, dans l'intimité familiale.

— Mme Raoul Calas,
M. et Mme Robert Calas,
Mme veuve Gérard Calas,
M. et Mme Alain Calas,
Mlle Maryse Calas,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raoul CALAS.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Caux (34), le mercredi 28 mai 1980.

[M. Raoul Calas avait appartenu au service publicité du « Monde » du 11 mars 1946 au 31 mars 1961.
Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.]

— M. Roger Dérieux,
M. et Mme Jean-Marie Vacheret,
Isabelle et Agnès,
Mme France Dautry et Olivier Bertrand,
Mme Isabelle Willemin,
ont la douleur de faire part du décès de

Reine DÉRIEUX,
née Dautry,

survenu à Paris, le 12 juin 1980.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 17 juin à Saint-Martin-de-Valamas (Ardèche).

278, boulevard Raspail, 75014 Paris.

— Mme Gilbert Guisan et ses enfants ont la grande tristesse d'annoncer à ses amis et collègues en France la mort de

M. Gilbert GUISAN,

professeur de littérature française
à l'université de Lausanne,
survenue le 13 juin 1980, à Lausanne.
27, chemin du Devin,
1012 Lausanne.

[Né en 1911 à Boulogne-sur-Mer, de nationalité suisse, Gilbert Guisan a fait ses études à Aix-en-Provence, Paris et Lausanne. Ancien recteur de la faculté de Lausanne, fondateur du Centre de recherches sur les lettres romandes, auteur d'importantes études sur Flaubert, Renan, Ramuz et Valloton, la Sorbonne lui avait confié la chaire de littérature d'expression française hors de France lors de sa création en 1962.]

— Alès, Thoiras.

Les familles Laget, Monnier, Cavalier, Benezet, Coty, parents, alliés, amis, font part du décès de

M. Marcel SERRE,

officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le dimanche 15 juin 1980, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans à Alès.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 17 juin.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Remerciements

— Le général Maurice Chevance-Bertin, compagnon de la Libération, et ses enfants, très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de la

générale Jeanine CHEVANCE-BERTIN,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur de trouver ici leurs remerciements émus.
47, rue de Verneuil, 75007 Paris.

Anniversaires

— Le 20 juin 1977 disparaissait

Hélène GARCHON.

Les siens remercient ceux qui l'ont aimée d'avoir pour elle une pensée.

— Pour le troisième anniversaire de la disparition de

Daniel SLAMA
(X 67),

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Communications diverses

— L'assemblée générale de l'Institut des techniques d'administration publique (ITAP) aura lieu le jeudi 26 juin à la Maison des polytechniciens, 12, rue de Poitiers à Paris-7e, à partir de 8 h. 30. Cette assemblée générale sera suivie d'un débat à 11 heures, puis, à 15 heures, d'une réunion préparatoire à la Quatrième Semaine de l'administré en décembre 1980.

— Le Parti des forces nouvelles organise une collecte pour un nouveau monument dédié « Aux martyrs de l'Algérie française ». Les dons peuvent être adressés à Forces nouvelles, 1, rue Victor-Leydet, 13100 Aix-en-Provence.



Le Monde

économie

AGRICULTURE

LA TENSION DANS LE LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les routiers annoncent leur intention de maintenir les barrages jusqu'à « au moins lundi »

L'Espagne a protesté contre « les inqualifiables attentats commis en France contre les camions espagnols », selon un communiqué publié mercredi par le ministère espagnol des affaires étrangères. Dans les Pyrénées-Orientales, au poste frontière de la *Junquera*, la police espagnole est intervenue pour commencer à rétablir la circulation dans le *sens* Espagne-France. Mais, en dépit des divers *contacts* avec les *autorités*, la *situation reste* au point mort depuis trois jours et l'on estime à mille *six cents le nombre* des *camions bloqués*, dont beaucoup transportaient des denrées périssables.

Les routiers, qui envisagent de maintenir les *barrages jusqu'à* au moins lundi, refusent toujours une escorte policière et estiment insuffisantes les garanties offertes par les pouvoirs publics, ce d'autant que les producteurs de fruits et de légumes du Gard et du Vaucluse auraient proféré de nouvelles menaces. Dans les Pyrénées-Orientales, les producteurs et les transporteurs étaient parvenus à un accord qui n'est, semble-t-il, pas respecté. Aux réactions *des dirigeants agricoles* — *M. Fau*, président du C.N.J.A., estime pour sa part que « les pouvoirs publics *européens et français ont fait preuve* d'une dangereuse improvisation » — s'ajoutent *celles des syndicats ouvriers*. La *C.G.T.*, *qui* est opposée à l'élargissement de la Communauté, *stigmatise* le gouvernement *français* « qui organise la baisse du revenu des paysans depuis *plusieurs années* ». Le bureau confédéral estime que la solution du conflit passe par la mise en *œuvre* de *mesures effectives* pour sauvegarder l'agriculture du pays. La C.F.D.T. et la Fédération espagnole des travailleurs de la terre estiment, dans un communiqué commun, que l'attaque des camions est le résultat des déclarations du président Giscard d'Estaing qu'elles désapprouvent, ainsi que « la destruction d'outils et de produits du travail ». Les deux organisations se prononcent en faveur de l'élargissement et de l'instauration d'un règlement pour les fruits et les légumes « pour les douze pays de la future Communauté ».

« La balle est dans le camp français »

De notre correspondant

Perpignan. — Le *durcissement* de l'attitude des camionneurs espagnols a été plus sensible durant la journée de mercredi. Si, dans la matinée, il était possible pour les véhicules de tourisme étranger de circuler dans les deux sens en empruntant la route nationale 9 en France et la nationale 11 en Espagne, la situation s'est dégradée dans l'après-midi à la suite de l'intervention de la police nationale espagnole pour débloquer *l'autoroute*. La réaction des camionneurs ne se fit pas *attendre*. *Ils ont bloqué* entièrement la circulation sur la nationale 11 à *la Junquera dans* les deux sens.

Dans le même temps, à la hauteur du péage du Boulou en France, des centaines de camions étaient bloqués, attendant de pouvoir passer en Espagne. Les camionneurs, de différentes nationalités, établissaient à leur tour des barrages par solidarité avec leurs collègues espagnols.

La circulation était complètement bloquée à l'exception des voitures étrangères venant d'Espagne par l'autoroute.

Les demandes des camionneurs espagnols restent les mêmes : *indemnisation* des neuf *véhicules* brûlés et de leurs chargements et *surtout l'assurance par* les autorités françaises de pouvoir traverser tout le territoire français sans dommage.

« *La balle est dans le camp français*, disait un des responsables. *Nous, nous sommes décidés à aller jusqu'au bout.* » En Roussillon, l'incendie des *neuf* camions espagnols a semé la discorde entre les diverses catégories professionnelles qui, directement ou indirectement, vivent de l'agriculture. Mercredi matin, à la suite d'une réunion tenue la veille, les transporteurs routiers des Pyrénées-Orientales ont décidé d'empêcher l'acheminement des productions locales de *fruits* et légumes vers les *lieux* de consommation. Ils ont bloqué non *seulement* le marché international Saint-Charles à Perpignan, *mais aussi la gare de marchandises* et de l'Union des coopératives de fruits et légumes.

Après une réunion informelle des responsables agricoles et professionnels provoquée par les assemblées consulaires, les transporteurs se sont engagés à lever immédiatement leurs barrages, les représentants agricoles s'engageant *de leur côté à laisser circuler* librement les camions, sous réserve que leur contenu ne porte pas atteinte aux productions agricoles locales. Mais cet accord *ne semblait pas* jeudi être respecté, et le marché Saint-Charles *était toujours bloqué*.

Mercredi, aucun train de fruits et légumes n'a pu quitter le Roussillon, les manutentionnaires *ayant* refusé de charger les wagons du train de 20 heures à *destination* de *Rungis*. *Et* jeudi aucun train de marchandises ne devait circuler en raison d'*une* grève des conducteurs du dépôt de Narbonne. Un des leurs ayant été accidenté aux commandes d'un autorail, il avait été soumis à l'alcootest.

Jeudi encore, sur les deux côtés de la frontière, la situation était pratiquement inchangée, *malgré* l'intervention de la police (ou à cause d'elle) à la Junquera, les transporteurs espagnols n'ont pas cédé. Ils bloquent toujours la route et l'autoroute. Quelques rares voitures et camions français ont pu passer. Le ministre des transports espagnol doit recevoir une délégation des manifestants. Maintenant la décision ne peut être que politique.

JEAN-CLAUDE MARRE.

LES PRODUCTEURS DE LAIT REFUSENT L'AUGMENTATION DE LA TAXE DE CORESPONSABILITÉ

Les producteurs de lait entrent à leur tour en dissidence. Leur fédération syndicale vient de faire savoir qu'elle refusait l'augmentation de la taxe de coresponsabilité et qu'elle *appelait les entreprises à ne pas la* payer. Ce durcissement, alors qu'à l'origine la F.N.P.L. avait défendu auprès de ses troupes l'idée de la « coresponsabilité », est dû aux décisions de *la* commission de Bruxelles, que les producteurs de lait interprètent comme une volonté de « reconstituer les stocks de beurre et de poudre afin de peser sur les prix et les revenus des producteurs ».

Instituée en 1977, la taxe de coresponsabilité avait pour objectif d'associer les producteurs à la recherche des débouchés, en leur faisant prendre conscience des difficultés d'écoulement des produits *laitiers*. Le montant de cette taxe est passé, *depuis l'accord sur les prix agricoles* du 30 mai, de 0,5 à 2 % (1,5 % pour les premiers 60 000 litres dans les zones défavorisées), les producteurs des zones de montagne étant exemptés. La F.N.P.L. estime que cette taxe ne remplit pas son rôle initial et qu'il ne s'agit plus, en fait, que de favoriser la résorption de *la production*, *puisque la* commission n'a pris « aucune mesure pour taxer les matières grasses végétales importées [qu'elle] pérennise le régime privilégié pour les importations néo-zélandaises » et qu'enfin elle adopte des mesures (diminution des restitutions) visant à « casser les exportations » à destination des pays tiers.

● *Manifestation de producteurs d'artichauts à Morlaix.* — Plusieurs centaines de tonnes d'artichauts, qui n'avaient pu être vendues en raison de l'effondrement des cours, ont été déversées, mercredi 18 juin, sur la voie express Saint-Brieuc-Brest, à la hauteur de Morlaix (Finistère), pour la deuxième journée consécutive, par les primeuristes du Léon. Les agriculteurs, conduisant deux cents tracteurs, ont bloqué la circulation. Ils ont répandu des artichauts devant les échangeurs d'un hypermarché et dans le centre ville de Morlaix.

POUR LUTTER CONTRE LES DÉTOURNEMENTS DE TRAFIC

La France limite les importations de viande ovine

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Un nouveau contentieux entre la France et ses partenaires européens va-t-il s'ouvrir dans le secteur du mouton ? Les autorités françaises ont décidé de restreindre, depuis le *1er juin*, les *importations* de viande ovine en provenance des autres États membres de la C.E.E. Cette mesure a entraîné les protestations de la R.F.A. et des Pays-Bas, au cours de la réunion des ministres de l'agriculture, le 17 juin, à Luxembourg.

M. Braks, le ministre néerlandais, a qualifié d'« *incompréhensible et inacceptable* » la mesure française, surtout — a-t-il fait valoir — après l'effort consenti par les Neuf pour créer un marché commun du mouton qui reprend largement les thèses françaises. Pour M. Méhaignerie, « *la France* a *été mise dans l'obligation* de *lutter contre les détournements de trafic qui se multiplient* ». Le ministre français attribue, en effet, la chute des prix (*moins* 15 % au cours de ces dernières semaines) aux importations en provenance des pays de l'Est, qui transitent par les territoires allemands et néerlandais. La Commission conteste cette analyse, expliquant la situation du marché français par une augmentation de la production (+ 8 %).

M. Gondelach, le *commissaire* européen chargé des affaires agricoles, a, d'autre part, annoncé aux Neuf son intention de présenter prochainement des propositions sur le régime à accorder à la Nouvelle-Zélande pour ses exportations de beurre. Les Néo-Zélandais bénéficient au titre du *régime* qui doit prendre fin au 31 décembre d'un contingent annuel de 115 000 tonnes pouvant entrer dans la C.E.E. à des conditions privilégiées (réduction sensible des taxes à l'importation). La Commission demanderait aux Neuf d'accepter la reconduction de cette dérogation pour les quatre prochaines années, pour un tonnage réduit à 95 000 tonnes en 1981 et 90 000 tonnes les trois années suivantes. — M. S.

Faits et chiffres

Etranger

● *Le secrétaire américain au travail*, M. Marschall, a estimé le 18 juin que le taux de chômage aux États-Unis pourrait atteindre 8,5 % au début de 1981. Il s'est déclaré opposé à tout programme global de relance pour limiter le chômage, dont le taux a atteint en mai 7,8 %. Toutefois, le secrétaire d'État n'a *pas* exclu la mise en œuvre d'actions sectorielles pour venir en aide aux industries les *plus touchées*, à *savoir* le bâtiment, l'automobile, et la sidérurgie. Au *plus fort de la* récession précédente (1974-1975), le taux de chômage avait atteint un maximum de 9 %. — *(A.F.P.)*

● *Le produit national brut américain* aurait diminué — en taux annuel — de 8 % pendant le deuxième trimestre de 1980. C'est du moins ce qu'indiquent les indications préliminaires re*cueillies par* les économistes gouvernementaux. Si cette contrac*tion était effectivement confirmée* par les statistiques officielles, elle serait la plus sévère que les États-Unis aient connue depuis la guerre, à l'exception du recul de 9,1 % pendant le premier trimestre de 1975. — *(Agefi.)*

Monnaies

● *Les réserves de change de la France* s'élevaient, fin mai, à 242,2 milliards de F, en augmentation de 932 millions de F par rapport à fin avril.

AFFAIRES

SIPAREX PREND UNE PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DES MEUBLES GRANGE

Siparex (Société de participation dans les entreprises régionales en expansion), dont le siège est à Lyon, va apporter 2 millions de francs au groupe Grange en prenant une participation d'un peu moins de 10 % dans son capital. Les Meubles Grange, entreprise familiale dont le siège est à Saint-Symphorien-sur-Coise, dans le département du Rhône, se situe parmi les premiers fabricants français de meubles de style, pratiquant une politique de création et de qualité qui lui a permis de quadrupler son chiffre d'affaires en quatre ans pour atteindre 110 millions de francs en 1979 et un peu plus de 140 millions de francs en 1980.

Le groupe Grange emploie directement trois cent quatre-vingts salariés dans quatre unités de production dans les monts du Lyonnais, l'Isère et la Drôme. Fournissant volontairement du travail à de nombreux sous-traitants, notamment dans les zones déprimées de la Loire et de la Haute-Loire, il *assure* l'emploi de plus de sept cents personnes. Le concours apporté par Siparex est destiné à financer un important programme d'extension des moyens de production, en complément des crédits obtenus du Crédit national et de l'État (prêt participatif).

LE GROUPE SUÉDOIS ELECTROLUX SE PROPOSE DE RACHETER I.T.T. OCÉANIC

Le groupe suédois Electrolux se *propose* de racheter, au groupe I.T.T., sa filiale française Océanic spécialisée dans la radio-télévision. *L'opération* doit recevoir, cependant, l'aval des autorités suédoises et *françaises*.

Voilà plusieurs mois qu'I.T.T. cherchait à se séparer de cette société, qui connaît de sérieuses difficultés. Son chiffre d'affaires diminue (468 millions de francs en 1979), sa part du marché français de la radio-télévision rétrécit (de 14 % à 10 %), et les pertes s'accumulent malgré la vente d'une usine et d'importantes réductions de personnel. Les négociations avec le *groupe Thomson* ayant échoué, I.T.T. a cherché un autre acquéreur potentiel.

Electrolux est un des grands spécialistes mondiaux de l'électroménager. Peu à peu, le groupe suédois *s'est* constitué un empire en Europe, à coups de rachat d'entreprises. En France, il a pris le contrôle d'Arthur Martin, Tornado *et Lincoln*. Son *chiffre* d'affaires consolidé a atteint 15 milliards de francs en 1979, dont près de 2 milliards en France. Le groupe suédois semble vouloir étendre ses activités à la télévision.

Un premier pas a été fait en 1979, avec *la* commercialisation, par Arthur Martin, de téléviseurs fabriqués par la firme suédoise Luxor. L'achat d'I.T.T. Océanic lui permettrait d'élargir ce domaine d'activité. Reste à savoir si cette diversification, au moment où l'industrie européenne de la radio-télévision connaît de sérieuses difficultés, n'est pas quelque peu hasardeuse !

Aux États-Unis

Le directeur général de R.C.A. renvoyé comme un simple employé...

Les milieux d'affaires new-yorkais en bruissent encore. Un *prétendant à la présidence* de l'une des plus grandes sociétés du monde — *Radio Corporation of America*, numéro un mondial de la *radio-télévision* — a été renvoyé comme un simple employé ! C'est la mésaventure qui vient de survenir à M. Maurice Valente, considéré, hier encore, comme le successeur désigné de M. Griffiths.

Doté d'une forte personnalité, M. Griffiths avait estimé devoir chercher un successeur à son fauteuil de président du conseil d'administration hors de R.C.A. Son choix s'était fixé sur M. Maurice Valente. Cet Américain d'origine italienne, dont l'élégance *n'est pas sans rappeler* les années 30, était considéré il y a *encore cinq ans, comme l'un* des patrons possibles de l'I.T.T., dont il dirigeait les activités européennes. Beaucoup voyaient alors en lui un successeur possible de M. Geneen. Les luttes intestines qui *précédèrent* et suivirent la retraite de M. Geneen *allaient* lui être *fatales*. Il quitte I.T.T. en 1978... et entre, le *1er janvier 1980, chez* R.C.A. comme directeur général et dauphin de *M. Griffiths*, avec un salaire annuel de 400 000 dollars (137 000 F par mois).

Moins de six mois après, le conseil d'administration de R.C.A. — unanime — *vient* de décider de remercier M. Valente, *sa gestion n'ayant pas été jugée* « *conforme aux besoins et objectifs à long terme* de *R.C.A.* ». C'est M. Griffiths lui-même qui *a fait part à la presse* de la sentence.

Le conseil a pris une autre décision : celle de supprimer le poste de directeur général et de le *remplacer par un collège* de cinq vice-présidents exécutifs. *L'intrus étant écarté*, ces « barons » devront trouver en leur sein le prochain *président* de R.C.A.

VOLUME ET NON VALEUR

● ERRATUM. — Dans l'article sur les programmes d'investissements des entreprises publiques *(le Monde* du 19 juin), il fallait lire au dernier paragraphe : « *Pour 1981, les prévisions d'accroissement des investissements portent sur un pourcentage sensiblement moins important, qui pourrait être d'environ 5 % en volume* » et non pas « *en valeur* ».

SOCIAL

LE DÉBAT SUR LE DROIT DE GRÈVE ET LES ARRÊTS DE TRAVAIL A E.G.F.

Libres opinions

Des mesures de force contre le personnel ne seraient ni justes ni raisonnables

par MARCEL PAUL (*)

LE ministre de l'industrie de 1946, c'est-à-dire celui de la naissance, de la mise en place des deux entreprises nationales, Electricité de France et Gaz de France, pense qu'il faudrait en finir avec les mises en accusation de leur personnel.

Je sais qu'il y a les grèves, les coupures de courant, mais quiconque est bien informé en connaît les raisons réelles.

Depuis quelque temps, rien n'est épargné aux agents d'E.D.F.-G.D.F. On dirait que l'on veut faire payer à ces travailleurs le statut de leurs entreprises, c'est-à-dire les nationalisations. Si ces travailleurs ne réagissaient pas, c'est que notre peuple aurait cessé d'être français.

La polémique politique est commode, mais elle ne règle rien, elle aggrave. Il faut en finir avec les raisons des grèves si l'on veut en finir avec les grèves.

Les raisons : le refus d'un véritable débat sur les salaires, sur l'organisation des services ; les menaces spectaculaires du projet de loi Tranchant contre leurs institutions sociales, contre leur régime de maladie, et maintenant le texte qui les injurie et les menace de révocation sans jugement, sans pension, sous couvert injurieux pour les agents de fautes lourdes intentionnelles dans le service, visant en premiers étage les centrales nucléaires.

Avant d'additionner les grèves, il faut donc en additionner les raisons.

Une information honnête ne doit pas seulement dire les faits, mais aussi leurs raisons.

Or il s'agit d'un personnel : ouvriers, employés, cadres, ingénieurs de valeur technique et professionnelle incontestée, de conscience et de dévouement souvent proclamés dans les discours officiels.

∴

J'ai spécialement connu les industries de l'électricité et du gaz avant la loi de 1946 : j'y travaillais, et je les connais encore bien maintenant.

En 1938, les besoins électriques annuels du pays pour son économie étaient de 25 milliards de kilowatts-heures, il n'en était produit que 19 milliards. Notre développement industriel était réellement freiné et notre équipement domestique infiniment gêné.

Maintenant, notre production d'électricité, par exemple pour 1979, dépasse 230 milliards de kilowatts-heures (douze fois plus qu'en 1938), cela avec un personnel qui, en effectifs par rapport à 1938, n'a pas progressé de plus de 30 %.

Les moyens de production et de transport ont changé en technicité, en capacité, mais en complexité également pour leur maniement, et c'est là qu'interviennent rôle, qualité et responsabilité du personnel.

Notre mécanisme électricité et gaz, d'ailleurs, est l'un des meilleurs du monde, ce qui signifie un personnel à la mesure.

Son fonctionnement est, en effet, un modèle, l'incident de 1978 n'était en fait qu'une manifestation d'insuffisance encore des moyens de production par rapport aux appels de puissance. Ce magnifique outillage national a été réalisé à partir d'une situation de misère, tant pour l'électricité que pour le gaz.

Avant la nationalisation, le dispositif était composé de centaines de sociétés coalisées les unes contre les autres, se disputant les concessions de distribution, mais se refusant à investir pour construire des centrales, des lignes d'interconnexion, cela même au niveau des réseaux de distribution ; réseaux qui, pour certains, méritaient la boutade de n'être accrochés aux poteaux que par des bouts de ficelle. Installations disparates, aucune préoccupation de formation du personnel, agents régis par des statuts tout autant disparates.

∴

C'est à partir de cette lamentable situation qu'a été réalisé ce que sont maintenant E.D.F.-G.D.F., sujet d'admiration des techniciens étrangers : allemands, anglais, soviétiques comme américains.

Cela, le pays le doit à ce magnifique corps d'ouvriers, de techniciens, de cadres, d'ingénieurs.

Pour qui connaît l'attachement de ce personnel à la protection des installations qui lui sont confiées, les imputations présentées sont insupportables.

Et si l'on parle du souci de l'intérêt général, et je dirai du patriotisme, les agents n'ont de leçon à recevoir de personne ; faut-il, sans rappeler leur combat pour la libération du sol national, taire connaître les efforts surhumains fournis par la corporation entière pour la renaissance nationale, cela en 1945, 1946, 1948. Ils avaient entendu l'appel angoissé des gouvernements d'alors. Nos moyens énergétiques misérables, dont on a parlé, avaient, en outre, été durement touchés lors des cinq années de guerre, de bombardements, d'occupation.

Quelle ingéniosité de chacun, de tous, pour, à tout prix, sortir des kilowatts-heures et les conduire chez les usagers industriels et domestiques ! Les électriciens et gaziers d'aujourd'hui sont les fils de ceux d'hier. Ils ont la même fierté de leur métier, le même amour de leurs installations, le même sentiment de respect des usagers, du public.

Il faut les traiter en conséquence et non les attaquer systématiquement. Il faut les entendre, il faut débattre de leurs problèmes avant de trancher.

L'électricité et le gaz nationalisés, c'était une recommandation de la Résistance tout entière (le Conseil national de la résistance unanime).

La loi a été votée le 8 avril 1946 après des débats d'une profondeur inhabituelle par plus des cinq sixièmes des députés de l'Assemblée constituante ; elle a été votée pour des raisons d'intérêt général et comme condition du relèvement du pays.

Le statut du personnel, le régime maladie, les œuvres sociales, mais c'était, ce n'est, que l'application de la loi. Les textes de ce statut ont fait l'objet de débats passionnés, comme c'est le cas pour tous les contrats de travail de personnel de grandes entreprises.

∴

Le pays entendait se doter enfin d'un dispositif électrique et gazier de premier ordre.

Il fallait un personnel de niveau supérieur. Cela signifiait un statut assurant des rémunérations correctes avec une hiérarchie définie et un attachement définitif à la carrière ; puis des dispositions civiques, morales et sociales constituant également un lien solide entre chaque agent et les deux entreprises qui, assurant de tels services publics, relevaient et relèvent toujours des règles industrielles et commerciales, ce qui, en matière de personnel hautement qualifié, a une signification sur laquelle je n'ai pas besoin d'insister.

Il faut pourtant noter que le coefficient que représentent les charges de personnel dans les comptes d'exploitation baisse notablement et régulièrement d'une année sur l'autre.

Je crois qu'il faut revenir au bon sens, ouvrir les discussions sur tous les problèmes avec les organisations syndicales représentatives, en finir avec les imputations erronées, avec l'agressivité frénétique montrée à l'égard de travailleurs dont la conscience est d'une si grande sensibilité ; personnel que l'on félicite souvent pour sa maîtrise dans le maniement des matières nouvelles, pour son dévouement dans les incidents courants d'exploitation, dans les circonstances atmosphériques, saisonnières, tempêtes, neige, inondations, etc.

Est-il effectivement impossible de demander la réflexion et de la préférer aux mesures de force dont, pour ma part, je crains que les conséquences pour le pays ne puissent être que négatives.

C'est ce que, comme retraité et, ma foi, comme fondateur d'E.D.F.-G.D.F., j'ai pensé devoir dire.

(*) Ministre de la production industrielle des trois gouvernements de la Résistance : Charles de Gaulle, Félix Gouin, Georges Bidault.

Des réactions d'usagers

Ministres ou anciens ministres, syndicats, partis et aussi femmes et hommes de la rue ont vivement réagi, et de façon contradictoire, à la grève des électriciens et à la relance du débat sur la réglementation du droit de grève. Nous publions ci-dessous des points de vue très opposés et un témoignage illustrant les dangers que font courir à certains malades les coupures de courant.

Comme « le Monde » l'a déjà indiqué, une révision du code de bonne conduite à l'E.G.F. est sans doute nécessaire, mais elle suppose — sur un sujet aussi délicat — qu'une véritable concertation s'engage entre les syndicats et les pouvoirs politiques et industriels.

Une arme périmée dans un monde qui a changé

M. Jérôme Dartiguenave nous écrit :

Au-delà des mécontentements sporadiques et d'un sentiment diffus de gâchis social, provoqué par certains arrêts de travail, on esquive la question : la grève est-elle une fatalité ?

La grève, aiguillon du progrès social. — Le débat a été esquivé parce que la grève est couverte par une légitimité que rien ne peut entamer. La grève a incontestablement stimulé les progrès sociaux sans précédent qu'a connus la France depuis plus de cent ans. La conquête du droit de grève a signifié pour la classe ouvrière le droit de faire entendre sa voix, l'exercice de celui-ci, l'accession au rang de « partenaire social ». De ce fait, la grève est toujours apparue comme l'arme syndicale par excellence.

La grève mobilise les salariés qui, sans elle, resteraient résignés ; elle aiguise leur esprit revendicatif, qui risquerait de s'émousser ; enfin, elle affirme le fait collectif et la solidarité de classe.

Mais la grève, c'est aussi la mythologie du syndicalisme. C'est une sorte de mémorial des grands moments de la classe ouvrière. Le peuple descend dans la rue ; la foule chante *l'Internationale*, et l'on revit un peu l'épopée du syndicalisme.

Un coût bien lourd pour la collectivité. — Tout ce folklore coûte bien cher à la collectivité. Le nombre de journées de travail perdues est affligeant — 3 656 000 journées de travail perdues en 1979, + 66 % par rapport à 1978 — et entraîne une perte certaine de pouvoir d'achat pour la France.

La perte de compétitivité de notre pays est non moins désespérante.

Les grandes grèves désorganisent complètement l'appareil de production. Et que dire du coût social et humain que représente ce climat savamment entretenu de tensions sociales et de haine.

Sans nier l'existence de conflits d'intérêts, on peut se demander si la grève est le meilleur moyen de les résoudre ?

Une efficacité douteuse. — En premier lieu, elle vicie terriblement le processus de négociation. Au lieu de servir en dernière extrémité, elle est fréquemment pratiquée sans nuances.

Utilisée trop tôt, elle cabre le patron qui craint de perdre la face et braque les grévistes, qui, eux, ne peuvent plus reculer, ce qui ne peut que faire durer encore plus les grèves. Ainsi ce ne sont pas les pays où le syndicalisme est le plus dur qui sont le plus avancés socialement. De même pour les entreprises.

Par ailleurs, ce ne sont pas toujours ceux que l'on croit qui payent le coût de la grève. C'est en définitive le consommateur qui paye la facture sous forme d'augmentation des prix : l'entrepreneur répercute intégralement ou en partie sur les prix l'augmentation de son prix de revient.

La grève serait ainsi une lutte entre salariés pour se partager à leur avantage le revenu national. Nous sommes dans un cercle vicieux qui favorise ceux qui nuisent le plus à la collectivité. Cette surenchère de revendications ne peut que stimuler l'inflation.

En outre, les différents groupes professionnels qui se sentent tour à tour « prolétarisés » : après les employés du tertiaire, les enseignants, puis les avocats, les cadres moyens, les pilotes de ligne, les médecins... A quand la grève des patrons ? Fléau des sociétés démocratiques, la grève est-elle une fatalité ?

L'existence d'un droit régissant la vie sociale comme la régression de la violence constituent des signes certains de civilisation. On peut donc se demander si la grève a encore une raison d'être à l'époque des comités d'entreprise, des prud'hommes, de l'inspection du travail et du bilan social annuel.

Les syndicats les plus puissants pourront-ils encore longtemps refuser de choisir entre l'intégration au système politique et l'intégration au système professionnel ? Jusqu'à quand la légitimité et la représentativité du Conseil économique et social resteront-elles inférieures à celles des grands syndicats ? Existe-t-il une troisième voie pour le syndicalisme entre celle qui les présente comme une courroie de transmission des partis de gauche et celle qui les condamne à devenir les « valets du grand capital » ? La révolution politique a mis quatre-vingts ans à s'imposer, la révolution économique est en voie de se réaliser. C'est la révolution culturelle qu'il faut amorcer.

Rein artificiel : « Je n'ai pas pu suivre mon traitement »

D'autre part, Mme L.R. (Paris) nous adresse le témoignage suivant :

Je suis « hémodyalisée à domicile ». Tous les trois jours, je suis branchée pendant six heures sur un rein artificiel. Grâce à ce traitement pénible, contraignant et délicat, que des milliers de personnes subissent soit à l'hôpital, soit à domicile, dans toute la France, je mène, les autres jours, une vie normale. Les personnes comme moi sont sur une liste prioritaire à l'E.D.F. appelée « Croix-Rouge, hospitalisation à domicile ». Jusqu'à présent, les jours de grève je téléphonais à l'E.D.F., et si l'électricité était coupée dans mon immeuble, elle était immédiatement rétablie et je pouvais commencer ou poursuivre mon traitement. Jeudi matin 22 juin, voyant la lumière coupée, j'appelais un fonctionnaire, d'ailleurs fort aimable, de l'E.D.F., et ensuite un médecin responsable de ces prioritaires « Croix-Rouge ». Par ces deux personnes, navrées d'être obligées de me répondre de la sorte, il m'a été dit qu'elles étaient impuissantes devant la dureté de la grève et que le personnel gréviste « *se moquait* » absolument de leurs interventions et qu'aucune garantie ne pouvait m'être donnée. D'ailleurs, je n'ai pu faire mon traitement, et n'ayant pu être épurée des toxines qui s'accumulent dans mon sang, je me sens très mal. De plus, je sais que je peux être à la merci d'un accident grave. On me répondra peut-être que je n'avais qu'à aller à l'hôpital. Il y a actuellement de cent cinquante à deux cents dyalisés à domicile dans la région parisienne, ce qui correspond environ à 15 % du nombre total des dyalisés. Il n'est évidemment pas question pour tous ces malades d'affluer dans les centres et services hospitaliers déjà encombrés.

La liberté des autres

De son côté, M. J. (Paris) estime que le droit de grève doit être réglementé :

Assurément, il est légitime que les grévistes du 12 juin défendent ce qu'ils considèrent être leurs droits et leurs libertés.

Mais il n'est pas surprenant que ces grèves répétées, et surtout celle du 12 juin, soulèvent des protestations indignées.

En effet, les moyens employés par les grévistes (couper le courant à 50 % dans la France entière) sont tout à fait inacceptables, car ces moyens méconnaissent complètement les droits et les libertés légitimes des autres. Or nous sommes tous des habitants de la même France, et il y a un bien commun général qui doit être sauvegardé dans la solidarité. Où sont passées les libertés démocratiques ?

Les syndicats de l'E.D.F. disposent d'un pouvoir exorbitant, et ils en usent d'une façon abusive quand, pour aboutir à la satisfaction de leurs intérêts catégoriels, ils n'hésitent pas à nuire à la France tout entière et à lui causer des dommages qui atteignent évidemment des chiffres inimaginables, et je ne parle pas du risque de pertes de vies humaines !

Il n'y a pas de commune mesure entre les intérêts qu'ils veulent défendre et l'atteinte qu'ils portent à l'activité du pays tout entier !

M. Séguy déclare : « *Nous ne nous laisserons pas intimider !* » Je le crois sur parole. Voilà évidemment un personnage audacieux parce qu'il se sait défendu sur ses arrières : il lui suffit d'appuyer sur le bouton, et toute la France est sans électricité ! Donc, cela va encore recommencer. Nous sommes à sa merci ; c'est le temps des otages !

Eh bien ! comme beaucoup de Français, je ne supporte plus d'être à la merci des revendications bi-mensuelles des agents de l'E.D.F. Tout comme ces électriciens privilégiés, j'estime légitime de pouvoir défendre, moi aussi, mes droits et libertés, et notamment le droit de travailler sans que ces messieurs me coupent le courant à cause de leurs revendications de quinzaine.

Mais je n'ai pas le privilège d'avoir le pouvoir exorbitant des syndicats de l'E.D.F. Il faut donc bien que je compte sur le gouvernement. Les pouvoirs publics doivent se soucier de la sauvegarde des biens et de la sécurité générale, comme ils doivent se soucier de la sauvegarde des droits et libertés des gens, collectivités, etc. Que ne dirait-on pas contre les pouvoirs publics s'ils s'en abstenaient...

Puisque le droit de grève peut être manié de façon qui peut être nuisible à l'intérêt général, il faut qu'il soit réglementé, et pas seulement dans les usines atomiques ! La loi doit être faite par le Parlement et non par les syndicats de l'E.D.F. Si nous ne pouvons y parvenir, nous sommes mûrs pour l'asservissement à une dictature, car trop de désordres y amènent inéluctablement.

● RECTIFICATIF. — Dans la « Libre Opinion » sur l'encadrement et les prud'hommes, parue dans *le Monde* du 19 juin, il fallait lire dans l'introduction, au lieu de : « *Le point de vue ci-dessous est une réponse de la C.G.T., qui plaide en faveur d'une section encadrement* », la phrase : « *Le point de vue ci-dessous est une réponse de la C.G.T. à M. Dupeyroux, qui plaide en faveur d'une section encadrement composée de « vrais cadres », les techniciens et agents de maîtrise en étant exclus.* » En outre, l'un des auteurs est M. Gérard Gaume, au lieu de M. Gérard Baume.

La cour d'appel de Paris déboute les entreprises qui réclamaient des dommages-intérêts

La première chambre de la cour de Paris a infirmé en appel les jugements du tribunal de commerce qui, le 1er octobre 1979, avaient déclaré fondées dans leur principe les actions engagées par quatre mille cinq cents petites et moyennes industries réclamant des dommages-intérêts à l'Electricité de France en raison des coupures de courant dues à des grèves du personnel et avaient ordonné des expertises sur le montant des dommages subis par chacune des firmes demanderesses.

La cour déboute les entreprises en remarquant que celles-ci « *...ne font pas partie des abonnés prioritaires cités par l'arrêté du 16 mars 1966...* » et qu'elles « *...reprochent vivement à E.D.F. de ne pas avoir sanctionné le personnel gréviste autrement que par une retenue de salaires proportionnelle à la diminution d'énergie, alors que ces salariés ont exécuté les ordres de délestage entraînés par leur grève et destinés à garantir la continuité du service dans les conditions fixées par le ministre de tutelle de cet établissement...* ».

La cour affirme : « *...Les faits ainsi caractérisés constituent un cas de force majeure qui, par application de l'article 1 148 du code civil, exonère E.D.F. de sa responsabilité... Cette action* [des grévistes] *était inévitable pour E.D.F. qui n'avait pas le pouvoir de passer outre aux décisions du gouvernement, seul maître de la rémunération du personnel des entreprises publiques, afin de satisfaire aux revendications présentées... Enfin, cette action représentait un événement irrésistible pour E.D.F. qui, d'une part, était sans qualité pour décider d'une mesure de réquisition, cette prérogative appartenant à la puissance publique, et, d'autre part, ne pouvait, en raison du caractère hautement technique de ses installations, recourir à un personnel de remplacement pour pallier la production et la distribution défaillantes...* »

Une lettre du syndicat C.G.T. de l'énergie au gouvernement

Au lendemain de la grève du 12 juin, le bureau de la Fédération nationale des syndicats C.G.T. du personnel des industries de l'énergie électrique, nucléaire, gazière a envoyé la lettre suivante au premier ministre :

« Nous déplorons autant que quiconque les conséquences de toute nature provoquées par une grève de l'électricité.

» Mais déplorer ne sert à rien si l'on ne s'efforce pas de rechercher les moyens et les solutions propres à les éviter.

» A cet égard, les responsabilités sont situées.

» Depuis des années, les directions générales d'E.D.F. G.D.F., sur injonction gouvernementale, et au mépris des dispositions réglementaires, se refusent à négocier le niveau des rémunérations des agents.

» L'article 9 du statut national du personnel des industries électrique et gazière, qui impose pourtant la recherche d'un accord entre la direction générale d'Electricité de France et les fédérations syndicales les plus représentatives du personnel n'est pas appliqué.

» Sur le plan de l'évolution des rémunérations par rapport aux prix, une clause de garantie avait été adoptée. Sans discussion aucune, ladite clause de garantie a été supprimée sur ordre du gouvernement.

» Privé de ses droits contractuels en matière de rémunération, le personnel des deux industries s'est senti agressé sur d'autres points, en particulier celui concernant le remboursement de ses prestations maladie ; celui relatif aux moyens dont il dispose sur le plan des activités sociales.

» L'amendement Giraud a été, comme l'on dit, « la goutte d'eau qui fait déborder le vase ».

» Au travers d'une loi touchant à la sécurité nucléaire, loi dont l'opportunité n'est pas contestée par notre organisation syndicale, un fondement de notre statut national est mis en cause : celui, pour tout agent, de pouvoir présenter sa défense au sein de l'organisme paritaire prévu à cet effet, en cas de sanction. »

SOCIAL

Le quatorzième congrès de Force ouvrière

Le rapport de M. Bergeron est adopté par 89 % des voix

A Bordeaux, le congrès de F.O. a adopté le rapport de M. André Bergeron, secrétaire général, le *mercredi 18 juin* en fin de journée, par 20 089 voix (88,99 %) contre 1 605 (7,10 %), 838 abstentions (3,72 %) et 42 nuls (0,19 %).

Le troisième jour de ces assises devait être en grande partie consacré aux travaux en commission, les délégués se séparant vendredi soir.

De notre envoyée spéciale

Bordeaux. — D'un *congrès* à l'autre, la majorité de M. Bergeron reste très confortable. *En effet, pour* limiter la comparaison aux trois dernières assemblées de F.O., les délégués avaient voté le quitus par 89,9 % en 1971, 84,74 % en 1974 et 87,2 % en 1977.

Une centaine d'*interventions en* deux jours de débat ont *exhalé les déceptions et les rancœurs en tout* genre des délégués. Parfois, une voix s'est fait entendre avec plus force. M. A. Roulet (impôts) a interpellé « *le camarade président car pour* que son *syndicat ne sombre pas dans l'autosatisfaction et l'unanimisme* ». « *Il faut*, dit-il, *radicaliser les positions et ouvrir* la *porte à l'unité.* » La politique contractuelle est vide de sens, dit un autre. Il appelle une *réaction « à la hauteur de l'agression subie par les salariés »*. D'autres s'en prennent à la faiblesse du niveau des revendications. Les trente-cinq heures ne sont qu'un objectif dérisoire, s'écrie M. Cottave (ingénieurs et cadres). « *C'est du bricolage ; il faut condamner l'exploitation de l'homme par l'homme* », lance M. Joyeux, le vieux porte-flambeau des *anarchistes, dont* c'est la dernier congrès. Mme Montel (Moulinex) a *réclamé des responsabilités syndicales* pour les femmes et M. Jubin (*municipaux, Haute-Garonne*) a *créé* un moment d'émotion intense en parlant *des handicapés : « Des problèmes qui sont les nôtres peuvent devenir les vôtres.* »

Mais, dans le brouhaha permanent dans lequel baigne le vaste hall du Palais des expositions bordelais, les applaudissements ou les interruptions sont plus chahuteurs que fortement passionnés. Le marasme économique, dont personne ne nie qu'il soit durable, pèse comme une chape sur les exposés des délégués, et l'absence de perspectives est tout aussi éprouvante. Il n'y a donc pas de vrai débat, ni économique ni politique. Et la *direction confédérale* n'a guère été malmenée, même par la frange d'extrême gauche qui, traditionnellement, lui décoche de virulentes attaques pour moduler finalement ses abstentions et ses votes contre, quand vient le scrutin.

Nouvelles critiques contre la C.F.D.T.

Cette fois, les doigts de la main *suffisaient pour compter* le nombre des « *non* ». contre le rapport d'activité, *annoncés* à la tribune par MM. Dicadet (municipaux), Ricard (*banques*), Gomez (*P.T.T.*) *et* quelques autres militants socialistes et *révolutionnaires*. Même *si* M. Pierre Lambert, chef de file des trotskistes (*O.C.I.*), *et M. Hébert*, *dirigeant* des anarcho-syndicalistes, ont approuvé M. Bergeron. Seul le *premier* a pris la *parole* pour expliquer ce qui est essentiel à ses *yeux* : bien qu'en désaccord avec les positions réformistes de la Confédération, il faut, dit-il, dépasser ces divergences pour faire obstacle à la C.F.D.T. et conserver le « *syndicalisme authentique* ». Argument repris par M. Prévotal (Grenoble) et quelques autres. En effet, l'organisation de M. Maire, mise *en* cause par M. Bergeron, a été la cible de nombreux délégués pour qui l'*autogestion*, les conseils d'atelier, l'expression des salariés dans l'entreprise dépouilleraient les syndicats de leurs prérogatives. Le danger, selon eux, est comparable à l'intégration *dont* elle se considérait menacée par le référendum constitutionnel de 1969, contre lequel la Confédération avait pris position.

Le secrétaire général a même qualifié d'« *excellent* » les propos de M. Pitous (P.T.T.), qui avait dénoncé les conceptions de la C.F.D.T. en matière d'action internationale, l'accusant, en outre, d'avoir voulu introduire la C.G.T. comme un cheval de Troie dans la Confédération européenne des syndicats.

Sur cette lancée, sorte d'exutoire, les attaques contre la C.G.T. *revenaient* à peine à la *surface*, comme si la cause était entendue une fois pour *toutes*.

Les questions relatives à la Sécurité *sociale*, *aux retraites, à l'assurance*-maladie, furent désamorcées par les très longues explications fournies par M. Bergeron dans sa réponse. Il s'efforça de démontrer que la convention médicale était un pari et le seul moyen de barrer la route à un système de remboursement a minima envisagé en haut lieu.

A la fois président de la *CNAM* (Caisse nationale de l'assurance-maladie) et secrétaire confédéral, M. Maurice Derlin aurait-il dû démissionner ? « *Non, dans l'intérêt de la Sécurité sociale* », a répondu M. Bergeron, qui déclencha un *tonnerre* d'applaudissements en ajoutant ce qu'il *avait* dit à M. Derlin : « *Je ne te laisserai pas tomber, parce que tu es mon copain. Quand un copain a des emm..., on ne le laisse pas tomber. Derlin restera où vous voudrez.* »

M. Bergeron allait répondre avec le même succès et une infatigable minutie aux innombrables problèmes évoqués par les délégués : contenu de la politique contractuelle, défense du droit de grève, répression, chômage, durée du travail, financement des régimes sociaux, *municipalités*, statut de la fonction publique, etc. Il répliqua même à propos du pape, qu'il n'était pas allé voir pendant sa visite à Paris : « *Je respecte la religion mais* pour *moi il est malsain de se prêter à des manifestations de ce genre.* »

JOANINE ROY.

Retenus par les forces de l'ordre

TROIS DÉLÉGUÉS SYNDICAUX LYONNAIS N'ONT PU COMPARAITRE EN RÉFÉRÉ

De notre correspondant régional

Lyon. — Des incidents s'étaient *produits le mardi 17 juin*, au palais de justice de Lyon, devant le tribunal de grande instance siégeant en référé pour juger douze délégués syndicaux C.G.T. et C.F.D.T. et neuf salariés assignés par la direction de Rhône-Poulenc, à la suite de l'occupation de deux usines de cette société à Saint-Fons dans la *banlieue lyonnaise*, Specia et Silicones. Les manifestants, à l'appel de la C.G.T., entendaient protester contre le jugement du lundi ordonnant aux grévistes de deux autres usines *Rhône*-Poulenc de *Saint*-Fons d'évacuer ces établissements. Le *président du tribunal reporta* l'audience à mercredi tandis que les grévistes tentaient d'occuper la salle. Mercredi, seule l'assignation de trois délégués de Spécia fut maintenue, les autres établissements ayant été évacués. D'importantes forces de police avaient *été disposées* autour du palais de justice et même les trois délégués assignés n'ont pu pénétrer dans le palais de justice et comparaître ! Le tribunal a cependant siégé et entendu les avocats des deux parties qui ont déploré « ce déploiement de force intempestif ». Le jugement a été mis en délibéré à vendredi, mais il ne sera sans doute pas rendu pour l'usine Specia qui a, elle aussi, été évacuée dans la journée du mercredi. Selon la direction, le travail a repris progressivement *mercredi* à l'usine *Rhône-Poulenc*-Chimie fine de Saint-Fons.

● *A Trun (Orne), intervention des forces de l'ordre pour libérer cinq dirigeants* des sociétés *Jouet français et Heller, qui* ont été « retenus » pendant six heures, mercredi 18 juin, par des ouvriers mécontents d'un projet de licenciement.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,1170	4,1285	+ 90	+ 120	+ 210	+ 248	+ 540	+ 619
$ can. ...	3,5780	3,5820	— 60	— 20	— 30	— 10	+ 170	+ 255
Yen (100).	1,8980	1,9015	— 25	8	— 10	+ 15	+ 160	+ 210
DM	2,3275	2,3315	+ 40	+ 70	+ 105	+ 140	+ 360	+ 420
Florin ...	2,1255	2,1290	+ 15	+ 40	+ 50	+ 80	+ 170	+ 220
F.B. (100).	14,5250	14,5465	— 325	— 145	— 535	— 315	—1195	— 690
F.S.	2,5200	2,5230	+ 120	+ 145	+ 275	+ 318	+ 800	+ 880
L. (1 000).	4,9281	4,9282	— 325	— 235	— 580	— 465	—1790	—1495
£	9,5390	9,5515	— 405	— 325	— 775	— 670	—1340	—1140

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 9/16	9 13/16	9 7/16	9 9/16	9 1/4	9 3 »	8 3/4	8 7/8
$ E.-U....	8 5/16	8 7/16	8 1/8	9 1/4	9 1/8	9 1/4	9 5/16	9 7/16
Florin ...	10 3/4	11 1/4	10 9/16	10 3/4	10 9/16	10 3/4	10 3/16	10 7/8
F.B. (100).	15 3/4	17 1/4	14 1/2	15 1/4	14	14 3/4	13 1/2	14 1/4
F.S.	3 1/2	4	5 3/4	5 15/16	5 9/16	5 3/4	5 7/16	5 9/16
L. (1 000).	12 3/4	15 1/4	17 1/2	18 1/2	18	19	19 1/4	19 1/4
£	16 1/2	17 1/4	16 3/4	17 1/4	18 1/2	17 1/4	14 3/4	15 1/2
Fr. franç..	12 3/8	12 3/4	12 3/8	12 9/16	12 3/8	12 9/16	12 3/8	12 9/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande

CONJONCTURE

LES NOUVEAUX TAUX-PLAFONDS DES CRÉDITS BANCAIRES

Les banques et établissement financiers se sont engagés envers les pouvoirs publics, à la demande de M. Monory, ministre de l'économie, mais aussi en raison do l'état de la conjoncture et des réticences do la clientèle, à ne pas traiter leurs opérations, au cours du second semestre 1980, à des niveaux supérieurs à ceux de la période actuelle. La simple application des dispositions de l'article 1, alinéa 3, de la loi do 28 décembre 1966 sur l'usure aurait conduit, on le sait, à un taux-plafond supérieur à 28 % (« le Monde » du 19 juin 1980). Compte tenu des engagements pris, les taux-plafonds « recommandés » se situent comme suit :

POUR LES CREDITS AUX ENTREPRISES :

Mobilisation des créances commerciales	15,20 %
Crédits financiers à court terme	17,50 %
Crédits à moyen terme	17,20 %
Découverts et avances	19,80 %
Financement des ventes à tempérament de matériel d'équipement	23 %

POUR LES CREDITS AUX PARTICULIERS :

Prêts personnels	23,20 %
Financement d'achats et de ventes à tempérament de biens de consommation	24,80 %

POUR LES CREDITS IMMOBILIERS :

Crédits promoteurs	19,10 %
Crédits acquéreurs	19,50 %

Il s'agit là de plafonds. Dans le cadre de la concurrence, il appartiendra à chaque banque et établissement financier de fixer librement ses taux en fonction de la qualité de l'emprunteur.

M. JEAN DONNEDIEU DE VABRES PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE LA CONCURRENCE

Le ministre de l'économie a informé le conseil des ministres de la nomination de M. Jean Donnedieu de Vabres, conseiller d'Etat, en qualité de président de la commission de la concurrence.

[M. Jean Donnedieu de Vabres, né à Paris, le 9 mars 1918, licencié en droit et diplômé de l'école des sciences politiques, est entré au Conseil d'Etat comme auditeur en 1941. Maître des requêtes en 1946, conseiller d'Etat en 1963, il avait été de 1944 à 1946 chargé de mission au cabinet du général de Gaulle et, les trois années suivantes, conseiller juridique du gouvernement tunisien. Conseiller do l'Organisation des régions sahariennes en 1957, et directeur de cabinet de M. Guillaumat, de 1958 à 1962, il était devenu directeur de cabinet do G. Pompidou, premier ministre, en 1962, avant d'être nommé, la même année, secrétaire général adjoint de la défense nationale, puis en 1964 secrétaire général du gouvernement — poste qu'il occupa dix années durant — et président de la Commission des opérations do Bourse.]

Le patronat du bâtiment s'attend à un nouveau ralentissement en 1980 de la construction de logements neufs

A la veille du congrès de la Fédération nationale du bâtiment (F.N.B.), qui se tiendra à Deauville du 23 au 25 juin, M. Jacques Danon, président du groupement national, a dressé devant la presse, ce jeudi 19 juin, un bilan mesuré mais pessimiste de la situation de la construction.

En 1980, les professionnels du bâtiment ne s'attendent guère à la mise en chantier que de 395 000 à 415 000 logements, contre 428 000 en 1979. En y incluant tous les types de construction, l'activité de l'industrie du bâtiment devrait reculer de 0,8 % cette année. Les professionnels craignent de plus que 1981 ne connaisse « *un nouveau recul, bien plus brutal du volume de production* », *en raison de la politique monétaire drastique, de la politique budgétaire restrictive et de la baisse des mises en chantier en 1980* ».

Au cours des quatre premiers mois de 1980, on a mis en chantier 128 606 logements, contre 138 327 au cours de la même période de 1979, soit une diminution de 7 %. Ce recul s'ajoute à la baisse de 2,5 % déjà constatée en 1979 par rapport à 1978. Le secteur locatif aidé souffre le plus de cette conjoncture : le nombre des logements à louer commencés a diminué de 25 % au cours de ces quatre premiers mois de 1980 ; les logements en accession à la propriété financés grâce à une aide de l'Etat sont à peine moins touchés (—23 %). Seul le secteur non aidé a légèrement progressé (+4 %). Si l'on considère le type de construction, les mises en chantier de maisons individuelles maintiennent leur rythme (+ 0,5 % par rapport aux quatre premiers mois de 1979, tandis que le nombre des logements en immeubles collectifs recule de 22 %.

Cette situation générale recouvre évidemment des aspects divers géographiquement. Dans la région Ile-de-France, une des plus touchées, la baisse des mises en chantier durant les cinq premiers mois de l'année a été de 10,4 % (17 338 logements) par rapport à la même période de 1979, mais de 27 % par rapport à 1978 (23 748 logements). Quant aux logements terminés (18 818 en 1980) ils sont en recul de 34,7 % par rapport à 1978 (28 974).

Pour les constructions autres que les logements hôpitaux, écoles, bâtiments industriels, agricoles ou commerciaux), la progression sur quatre mois a été de 2,2 % en un an pour les autorisations dans la France entière ; en Ile-de-France, à fin mai, la baisse était au contraire de 15,4 %.

Tout en escomptant, sans trop y croire, que, selon les récentes déclarations ministérielles, « *quelque chose* » sera fait pour le secteur du bâtiment, les professionnels souhaiteraient que les décisions interviennent non à l'automne, mais avant l'été. D'ores et déjà, au lieu de freiner la mise en place des crédits prévus au budget de 1980, il conviendrait d'en assurer la distribution régulière. Telle opération, lancée grâce au « plan de soutien » d'août 1979, se trouve par exemple actuellement bloquée par la « régulation budgétaire », qui ne permet pas de dégager en temps voulu les sommes nécessaires...

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PRÉCISION MÉCANIQUE LABINAL

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 13 juin 1980, sous la présidence du général Philippe Maurin.

Chiffre d'affaires : 627,23 millions de francs. Bénéfice : 17,85 MF. Chiffre d'affaires consolidé : 925,61 millions de francs, contre 807,39 MF en 1978, + 14,64 %. Bénéfice net consolidé : 27,83 MF, contre 22,69 MF en 1978 ; marge brute d'autofinancement : 62-71 MF, soit 6,78 % du chiffre d'affaires, contre 47,54 MF, soit 5,90 %.

L'assemblée a décidé les affectations suivantes : dividende aux actionnaires, 9 550 071 F ; réserve facultative, 7 000 000 F, report à nouveau, 9 591 169,88 F.

Dividende : 9,50 F ; avoir fiscal : 4,75 F ; total : 14,25 F ; payable le 1er juillet 1980 (coupon n° 66).

Dans son allocution, le président a insisté notamment sur « l'originalité de la société due à la diversification de ses produits ». Il a indiqué « que le chiffre d'affaires réalisé en câblage automobile et composants de câblage a été en nette augmentation dans les premiers mois de l'année 1980, compte tenu, en particulier, des exportations vers l'Italie et l'Angleterre ».

Dans le domaine aérospatial, « le carnet de commandes est pratiquement le double de celui de l'année précédente à la même époque ». Dans le secteur électronique, « la société vient d'embaucher d'une manière significative et a élargi son domaine à la bureautique ». « Enfin, la société s'est associée avec d'autres industriels dans des contrats concernant les économies d'énergie, ce qui pourrait conduire à une fabrication de certains appareillages électriques prenant de l'importance dans le futur.

Les mandats de MM. Jean-Louis Cler, Max Hermieu et Gilbert Magal ont été renouvelés.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le mercredi 18 juin 1980 au siège social à Marseille sous la présidence de M. Jacques Mullier.

Elle a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1979 qui font ressortir un bénéfice net de 45 021 185,50 F en progression de 10,9 % sur celui de l'exercice précédent apprécié après élimination de la plus-value exceptionnelle de 4 447 067 F qu'il comprenait.

L'assemblée a décidé de distribuer à chaque action un dividende net de 19 F (28,50 F avec l'avoir fiscal) qui sera mis en paiement le 30 juin 1980 contre remise du coupon n° 104.

Le conseil a indiqué dans son rapport que le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 6 590 millions de francs en faible augmentation sur celui de l'exercice précédent. Ce chiffre d'affaires a été réalisé pour 57,8 % en Afrique et pour 42,2 % en Europe.

Le bénéfice consolidé ressort à 142 013 000 F en forte progression sur celui de l'exercice précédent (+ 78,25 %) après avoir enregistré une plus-value exceptionnelle de 14 489 000 F, contre 4 447 000 F en 1978, et une reprise de 11 millions de francs sur les provisions pour risques pour compenser les pertes, dues à des facteurs politico-économiques, des filiales du Tchad et du Gabon.

Dans son allocution le président a mentionné les pertes des sociétés du groupe concernées par la reprise des combats au Tchad, le récent coup d'Etat au Liberia et les difficultés économiques et financières que connaît le Sénégal. Néanmoins, compte tenu du chiffre d'affaires réalisé et des résultats enregistrés, il est permis de dire que l'exercice en cours se présente dans l'ensemble sous des auspices satisfaisants.

SEFIMEG

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le 17 juin 1980 sous la présidence de M. Philippe Chareyre.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1979 qui font ressortir un bénéfice net de 87 758 749 F contre 74 627 699 F en 1978.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 12,50 F par action, dont 2,70 F non déclarables à l'impôt sur le revenu contre 11,20 F pour l'exercice précédent, dont 2,46 F non imposables. L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que, dans l'état actuel de la législation, cette exonération n'est acquise que pour les coupons encaissés avant le 31 décembre 1980.

Le conseil d'administration a fixé au 2 juillet prochain la date de cette distribution qui sera faite, sur présentation du coupon n° 19 A et B.

Dans son allocution, le président a confirmé que la société devrait connaître, durant l'exercice en cours, une progression sensible de ses résultats, et qu'elle poursuit sa politique d'arbitrages patrimoniaux.

Avis financiers des sociétés

béghin-SAY

Assemblée Générale Ordinaire du 16 Juin 1980

Allocution du Président

Mesdames, Messieurs,

Comme vous avez pu le constater par la lecture du rapport du Conseil d'Administration, nous avons poursuivi, au cours de l'exercice écoulé, le redressement que je vous avais laissé prévoir lors de notre dernière Assemblée Générale.

Le résultat tangible pour les actionnaires se traduit par la mise en distribution d'un dividende en nette augmentation.

Cette situation est due pour une grande part à une campagne sucrière qui s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes aussi bien du fait des tonnages que de la richesse en sucre. Par ailleurs les betteraves ont pu être travaillées avec une tare raisonnable. En outre, les cours mondiaux du sucre n'ont cessé de se raffermir nous permettant ainsi d'écouler notre production de sucre C, c'est-à-dire celui qui est produit hors quota et qui est vendu au cours mondial dans des conditions favorables ; nous en avons produit un peu plus de 258.000 tonnes.

J'aborderai dès à présent le principal problème qui se pose à l'industrie sucrière française et la situation dans laquelle elle se trouve à la veille du nouveau Règlement sucre qui doit être établi par la Communauté Européenne, fixant le régime et les quotas de production pour les cinq prochaines années.

Depuis plusieurs mois, le large débat qui s'est ouvert à propos de la politique agricole commune a eu suffisamment d'échos dans la presse pour que je ne revienne pas sur le fond. Néanmoins, il est navrant de penser que la France, pays dont la vocation sucrière est la plus affirmée au sein du Marché Commun, du fait notamment de la qualité exceptionnelle de ses aires betteravières, se trouve désavantagée par rapport à ses partenaires et ce pour des raisons de politique nationale afférente à chaque état membre.

Je ne puis vous dire à l'heure actuelle ce qui sortira du futur Règlement, la prochaine campagne devant se dérouler sous le régime actuel.

A mon avis, il est indispensable qu'il soit tenu compte dans l'avenir des productions réalisées au cours des précédentes années en production A, B et C.

Les cours mondiaux étant à des niveaux élevés nettement supérieurs actuellement au cours communautaire, du fait d'une consommation mondiale supérieure à la production, tout règlement sucrier qui tendrait à réduire la production dans la C.E.E. serait une grave erreur.

Comme je vous l'ai indiqué il y a quelques instants, les cours mondiaux ont largement dépassé le cours communautaire et il est regrettable que du fait de diverses circonstances, et notamment de l'absence d'interprofession, des surfaces plus importantes n'aient pas été emblavées pour la future campagne.

Fort heureusement les contacts interprofessionnels sont aujourd'hui renoués entre planteurs et fabricants et nous sommes certains que l'interprofession retrouvée permettra à notre industrie d'aller de l'avant. Pour ma part je m'efforcerai dans toute la mesure de mes moyens.

J'ajouterai que les investissements considérables que notre Société a réalisés au cours des dernières années portent aujourd'hui leurs fruits ; l'usine de CONNANTRE qui avait pu paraître audacieuse lors de sa conception est en état de devenir la meilleure unité de production de notre Groupe aussi bien du fait de sa structure industrielle que de son approvisionnement en betteraves *"Audaces fortuna juvat"*.

Dans le domaine de la papeterie, comme l'indique le rapport du Conseil d'Administration, les travaux de transformation de la Machine IV, pour passer du papier journal au papier couché, sont maintenant terminés et la machine est en production.

Nous nous félicitons d'avoir pris cette décision qui, bien qu'onéreuse de par son investissement, était indispensable pour le salut de cette branche papetière, la demande de cette qualité devenant tous les jours plus importante.

Néanmoins, du fait de l'augmentation des bois, des pâtes et du coût de l'énergie et malgré les hausses successives que nous avons été contraints d'appliquer à notre clientèle, la rentabilité n'est toujours pas suffisante.

Je souhaite que tous ceux qui travaillent dans ce Groupe de CORBEHEM soient conscients de l'effort accompli pour maintenir leur outil de travail et sauvegarder leur emploi.

L'approvisionnement en bois demeure une de nos premières préoccupations, aussi l'installation d'une nouvelle machine à papier journal dans les Vosges nous paraît-elle inconcevable, car elle risquerait de priver de leur approvisionnement en bois les usines existantes, tant que n'a pas été au préalable dégagé l'approvisionnement en bois supplémentaire nécessaire.

Le secteur de nos produits à base d'ouate de cellulose est toujours celui qui nous donne le plus de satisfaction, tous les produits vendus sous la marque LOTUS étant chaque jour appréciés davantage de la clientèle. Nos usines de KUNHEIM et d'HONDOUVILLE ayant atteint la saturation, ne pouvaient plus répondre à l'évolution de la demande ; la clientèle aurait alors dû faire appel à des produits d'importation qui provoqueraient des sorties de devises. C'est pourquoi nous avons décidé l'installation d'une nouvelle unité à GIEN-ARRABLOY, dans le Loiret, sur un terrain d'une superficie de 110 ha. La construction de cet ensemble, notamment une nouvelle machine à ouate de cellulose, nécessaire dès 1982 à l'approvisionnement des ateliers de transformation, a été décidée.

Les autorisations nécessaires sont maintenant obtenues et après avoir longuement hésité sur le site d'implantation, des offres alléchantes nous ayant été faites dans d'autres territoires de la communauté européenne, notamment en Belgique, notre choix est aujourd'hui arrêté.

Cette nouvelle usine aura vers 1985 une dimension comparable à celle de l'usine de KUNHEIM dans son actuel développement.

L'investissement prévu dépassera 420 millions de francs et impliquera la création de 450 emplois nouveaux. Son financement est assuré, nous avons obtenu à cet effet du Crédit National des crédits à long terme et moyen terme à taux d'intérêts bonifiés.

Je vous donnerai à présent quelques indications sur l'exercice en cours en vous indiquant que l'activité de notre Société durant ce premier semestre a été satisfaisante.

Dans le domaine du sucre les tonnages vendus sont supérieurs d'environ 13 % par rapport à ceux de l'année précédente. Malgré l'arrêt de la Machine IV, du fait de sa transformation, la facturation dans le secteur papier est en augmentation de près de 20 %. Quant au groupe KAYSERSBERG l'augmentation en tonnages doit dépasser 17 %. Compte tenu de ces éléments le chiffre d'affaires des 4 premiers mois est en augmentation de près de 25 %.

Nos outils industriels étant au point dans le domaine du sucre, nous envisageons l'avenir avec confiance et quoi que l'on puisse dire, surtout dans les instances bruxelloises, le secteur sucrier demeure un de ceux dont les charges sont les moins lourdes pour le FEOGA, puisque cette année ce secteur n'aura pesé en rien dans son budget, les cotisations versées sur les sucres B couvrant largement les dépenses d'exportation des sucres communautaires. Dans le domaine agricole, ce secteur est pour l'économie française le seul, je crois, largement exportateur et dont les charges budgétaires sont nulles.

Je ne citerai qu'un seul chiffre : pour l'année écoulée les exportations françaises en sucre se sont élevées à plus de 4 milliards de francs, contribuant ainsi largement à l'équilibre en devises de la balance commerciale.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, une Assemblée Générale Extraordinaire va se tenir pour nous autoriser à augmenter, le cas échéant, notre capital par tout moyen et notamment par incorporation de réserves.

Compte tenu de la situation de notre Société que je viens de vous exposer, je proposerai au Conseil d'Administration qui se réunira à l'issue de cette Assemblée d'user de cette faculté pour augmenter le capital par distribution d'actions gratuites et attribution à raison de 1 pour 8 actions anciennes, jouissance 1er janvier 1980.

Vous vous doutez bien que si nous réalisons une telle opération c'est avec la ferme intention, à moins de circonstances que nous n'envisageons pas pour le moment, de maintenir au moins l'actuel dividende sur le capital augmenté pour l'exercice en cours.

Comme vous le constaterez, notre situation est toute différente de ce qu'elle était il y a trois ans et nous envisageons avec confiance les exercices à venir.

Ce résultat a été obtenu grâce au concours et aux efforts de tous nos collaborateurs, aussi je souhaite que dans un climat social apaisé, notre Société, dans une économie française qui traverse relativement bien la crise ressentie dans le monde occidental, poursuive sa marche en avant et ce au double profit de ceux qui y travaillent et de ceux qui de part leur apport en capital, c'est-à-dire vous, Mesdames, Messieurs les Actionnaires, permettent à la Société de vivre.

Jean-Marc VERNES

Exercice 1979 : le redressement se confirme

Des résultats satisfaisants, en amélioration sensible.

• Un bénéfice d'exploitation de 252,9 MF (+ 124,8 MF sur 1978).

• Une marge brute d'autofinancement de 404,2 MF.

• Un bénéfice net de 72,8 MF.
Bénéfice obtenu après 184,8 MF d'amortissements, 184,6 MF de provision pour hausse des prix et 16,6 MF de provision pour impôt.

• Un dividende net en progression de 25 %, soit F 7,50 assorti d'un avoir fiscal de F 3,75, sera mis en paiement le 3 juillet 1980 contre remise du coupon n° 28.

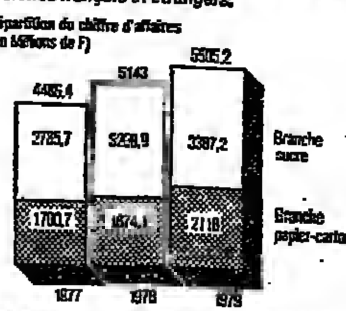
Evolution de la marge brute d'autofinancement (en Millions de F)

1977	1978	1979
115	310,1	404,2

Une activité soutenue dans tous les secteurs d'intervention.

• Branche Sucre : l'augmentation des coûts, due en particulier à celle de l'énergie, a pu être largement compensée par : les bonnes conditions de 2 campagnes sucrières successives, l'augmentation du prix des mélasses, et la hausse du cours mondial du sucre.
Tonnages vendus = 1.286.370 tonnes dont 56 % à l'exportation.

• Branche Papier-Carton :
Chiffre d'affaires = + 13 % sur 1978.
Le papier presse, le carton et l'emballage ont connu une évolution des résultats moins favorable que celle du chiffre d'affaires du fait de la difficulté de répercuter les hausses des prix de revient sur les prix de vente. Les papiers sanitaires et domestiques (Lotus) ont poursuivi leur forte expansion sur les marchés français et étrangers.



Les dépenses d'investissements industriels ont atteint 294 MF (H.T.) dont 32 % pour le Sucre et 68 % pour les Papiers-Cartons.

Usant de l'autorisation accordée par l'Assemblée Extraordinaire d'augmenter le capital jusqu'à concurrence de F 766.281.825, le conseil a décidé de l'augmenter de F 41.721.030 par incorporation des primes de fusion.

1 action gratuite pour 8 anciennes, jouissance 1er janvier 1980, sera ainsi distribuée au cours du 4e trimestre 1980.

Le Rapport peut être obtenu au 54, avenue Hoche 75008 PARIS.

omnium de publicité prodi

LES MARCHÉ

PARIS

LONDR

la baisse s'est ralentie

NOUVELLES DES S

BOURSE DE PARIS

19

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 JUIN

La baisse s'est ralentie

Le mouvement de baisse des actions françaises, brutalement amorcé mardi, s'est ralenti jeudi à la Bourse de Paris, grâce, surtout, au tarissement des ordres de ventes. L'indicateur instantané a reculé de 0,4 % environ, contre — 0,8 % mercredi.

Le nombre de titres en repli est resté deux fois supérieur à celui des hausses, sur le seul marché à terme, mais leur ampleur a été généralement plus limitée. Une quinzaine de valeurs ont cédé entre 2 % et 4 %, la lanterne rouge revenant à C.E.M., suivie des Nouvelles Galeries, Pechelbronn et la C.N.E. 3 %. Cette dernière a cédé 3 % sur des rumeurs non confirmées, selon lesquelles le 1 % du chiffre d'affaires d'E.D.F. réservé aux obligataires de la Caisse nationale de l'énergie pourrait être « discuté ».

Au chapitre des hausses, les Chargeurs Réunis, les Galeries Lafayette et Esso ont monté d'un peu plus de 3 %.

La réponse des primes (engagées au cours des trois mois précédents) à laquelle il était procédé ce jeudi n'a pas donné lieu à beaucoup d'achats fermes, la majorité de ces engagements conditionnels ayant été abandonnés.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or ont subi le contrecoup des événements d'Afrique du Sud et perdu du terrain.

Sur le marché de l'or, le lingot est resté stable à 79 995 F, malgré le repli à 598 dollars de l'once cotée à Londres. Le napoléon, lui, est passé de 688,60 F à 692 F. Le volume des transactions visibles a été évalué à environ 13 millions de francs contre 8 millions.

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 18/6 ... 12 3/4 %

LONDRES

STABLE

Le Stock Exchange reste prudent malgré les espoirs d'une réduction prochaine du taux d'escompte, qui, selon certaines rumeurs, pourrait même être annoncée ce jeudi. Les fonds d'État, cependant, s'effritent légèrement, mais les industrielles sont à peu près stables. Les mines d'or sont incertaines. Selection Trust bondissant de plusieurs pence à la suite de rumeurs d'une offre d'achat par British Petroleum.

Or (ouverture) (dollars) 598 85 contre 852 50

VALEURS	CLOTURE 18/6	COURS 19/6
Beecham	138 ..	137 ...
British Petroleum	372 ...	388 ...
Courtaulds	73 ...	71 ...
*De Beers	9 48	9 28
Imperial Chemical	386 ..	392 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	296 ..	408 ...
Shell	485 ...	482 ...
Vickers	154 ..	182 ..
War Loan 3 1/2 %	33 1/4	33 1/8
*West Driefontein	37 1/2	35 2/4
*Western Holdings	64 1/4	62 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

C.F.A.O. — Bénéfice net de l'exercice 1979 : 45,02 millions de francs (+ 10,8 % en données comparables). Le dividende global a été fixé à 28,50 F.

ALSACIENNE DE SUPERMARCHES (S.A.S.M.). — L'exercice 1980 sera un exercice de transition et, compte tenu de certaines règles comptables à revoir, le groupe prévoit une progression du résultat consolidé inférieure à celle des ventes. Une attribution gratuite d'actions dont les modalités seront indiquées en octobre a été décidée.

VEUVE CLICQUOT. — Le bénéfice net consolidé de l'exercice 1980 devrait progresser de 20 à 25 %, selon la société (34,65 millions en 1979).

ECCO. — Le bénéfice net consolidé du groupe devrait progresser de 30 % à 60 millions de francs environ (contre 47 en 1979) pour l'exercice en cours. Les exercices suivants (1981 et 1982) devraient se solder, selon la société, par des hausses de l'ordre de 20 % du résultat net.

A.T.T. — Bénéfice net du trimestre clos le 31 mai : 1,48 milliard de dollars contre 1,40 milliard un an plus tôt.

NEW-YORK

Nouvelle et légère hausse

Le marché new-yorkais continue de faire preuve d'une belle résistance. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles, qui perdait un moment plus de 8 points, a finalement terminé la séance à 881,91 (+ 2,64), soit son plus haut niveau depuis le 20 février. À 115,37, l'indice Dow Jones des services publics est, lui, à son meilleur niveau de l'année, tandis que le Standard and Poors (500 valeurs) n'est plus qu'à 3 points de son plus haut niveau de 1980.

Les achats se sont portés surtout sur les « blue-chips », les valeurs vedettes restant pour leur part très irrégulières.

Dans un volume de transactions relativement actif (42 millions de titres échangés), 778 valeurs ont baissé et 704 ont monté (428 inchangées).

VALEURS	COURS 17/6	COURS 18/6
Alcoa	81 5/8	88 2/8
A.T.T.	53 1/2	58 2 8
Boeing	38 1/4	36 3/8
Chase Manhattan Bank	44 2/8	45 2/4
Du Pont de Nemours	42 1/2	42 8/8
Eastman Kodak	57 8/8	58 ...
Exxon	87 1/4	88 2/4
Ford	24 1/8	23 7/8
General Electric	50 7/8	58 1 2
General Foods	28 2/4	29 7/8
General Motors	48 ...	48 ...
Goodyear	18 ...	18 1/8
I.B.M.	59 ...	59 5/2
I.T.T.	58 1/4	28 1/8
Kennecott	27 2/8	27 1/2
Mobil Oil	78 1/2	77 1/4
Pfizer	41 1/2	42 ...
Schlumberger	117 5/8	118 1/2
Texaco	36 5/8	37 1/8
U.A.L. Inc.	18 7/8	15 3 4
Union Carbide	46 1/8	44 1/2
U.S. Steel	18 7/8	18 7/8
Westinghouse	22 7/8	22 7/8
Xerox	58 ...	58 7/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	17 juin	18 juin
Valeurs françaises	106,3	105,6
Valeurs étrangères	107,4	106,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	108,7	107,5

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18/6	19/6
1 dollar (en yens)	215 30	218 40

BOURSE DE PARIS - 19 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
2 %	58 60	2 160
3 %	43 ..	1 913
3 % 20-60	94 50	2 787

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	208 ..	208 ..
U.A.P.	558 ..	558 ..
Alsacien. Banque	233	230
Locabail Immob.	592 80	228
Loca-Expansion	133 ..	134 50
Locafinancière	181 ..	181 ..
Immobanque	160 ..	156
Cie Lyon. Imm.	184 ..	183
UFIMEG	112	112
Ch. France 3 %	196 ..	196 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	747	747 ..
Concorde	378 ..	376 ..
Épargne France	386	383
Gan (Sté) Centr.	745	748 ..

HORS COTE

SICAV

Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 10 h. 13 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1248	4,5 % 1973	2165	2178	218 ..	2178 ..
4188	C.N.E. 3 %	3938	3888	3888 ..	3826 ..
355	Afrique Occ.	258	354	358	361 ..
538	Air Liquide	536	534 ..	535	430 ..
87	Als. Part. Ind.	94	98	96	24 50
450	Als. Superm.	448 ..	445 ..	446	446 ..

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; § : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 107	4 118	4 ..	4 210
Allemagne (100 DM)	232 830	232 850	228 ..	239 ..
Belgique (100 F)	14 547	14 563	14 050	14 750
Pays-Bas (100 fl.)	212 930	212 500	206	217
Danemark (100 krd)	75 320	74 960	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 700	84 765	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 570	9 575	9 350	9 500
Italie (1 000 lires)	4 924	4 923	4 350	5 150
Suisse (100 fr.)	252 8 8	251 900	246	268 ..
Suède (100 krs)	98 850	98 750	99	101 500
Autriche (100 sch.)	32 680	32 700	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 867	5 873	5 700	6 100
Portugal (100 esc.)	8 410	8 405	8 200	8 100
Canada ($ can. 1)	3 571	3 579	3 470	3 700
Japon (100 yens)	1 901	1 902	1 840	1 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/6
Or fin (kilo en barre)	79800	79825
Or fin (en lingot)	79995	79995
Pièce française (20 fr.)	688 60	692
Pièce française (10 fr.)	389 ..	394
Pièce suisse (20 fr.)	546 ..	548
Pièce latine (20 fr.)	610	619 ..
Souverain	726 20	722 ..
Pièce de 20 dollars	2780 40	2800 40
Pièce de 10 dollars	1830	1219
Pièce de 5 dollars	... ..	850
Pièce 50 pesos	3280 ..	3280 50
Pièce de 10 florins	523 ..	598 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE PROJET DE BUDGET COMMUNAUTAIRE

Le conseil des ministres des Neuf fait pression sur l'Assemblée

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — L'Assemblée européenne s'apprête-t-elle à adopter en première lecture, c'est-à-dire sans exiger de modifications substantielles, le projet de budget de la Communauté pour 1980 que vient de mettre au point, le 16 juin à Luxembourg, le conseil des ministres des Neuf et qui ressemble comme un frère au texte qu'elle avait rejeté, à une très large majorité, en novembre 1979 ? Les Neuf, qui exercent une vive pression dans ce sens, donnent l'impression de vouloir faire regretter aux parlementaires cet acte de « rébellion ».

Le conseil des ministres a des atouts en main. Après l'accord du 30 mai sur la réduction de la contribution britannique et sur les prix agricoles, il peut évaluer de façon précise quelles seront les dépenses de la C.E.E. en 1980 et se trouve donc en mesure de présenter un projet de budget à l'Assemblée. Ensuite, il est en droit de penser que l'opinion publique comprendrait mal que, après cet accord, obtenu non sans peine, l'Assemblée, par sa seule action, prolonge la crise interne de la C.E.E. Enfin, il sait que l'absence de budget gêne matériellement les parlementaires eux-mêmes, puisque les crédits mis à leur disposition s'en trouvent provisoirement réduits.

Au cours de la réunion de consultation entre l'Assemblée et le conseil, qui s'est tenue le 17 juin, le principal débat a porté sur l'agriculture. La délégation parlementaire voulait obtenir des Neuf l'engagement précis que les crédits affectés au soutien des marchés seraient diminués dans le budget 1981 et même légèrement amputés (100 millions d'ECU, soit 590 millions de francs) dans le budget 1980. Elle souhaitait que l'échéance fixée par les Neuf, soit 1982, pour la mise en place de réformes structurelles, parmi lesquelles la réforme de la politique agricole commune, soit avancée d'au moins six mois.

Le conseil des ministres a balayé ces exigences et s'est mis d'accord sur un projet très en-deçà de ce que demandait la délégation parlementaire. En matière agricole, il invite l'Assemblée à se contenter d'une déclaration anodine, dénuée de tout engagement, où, *grosso modo*, on constate que les décisions prises (hausse des prix communs de 5 %, augmentation à 2 % de la taxe de coresponsabilité laitière, décision d'appliquer un super-prélèvement laitier à partir de 1981-1982 si la production continue à croître) vont dans le bon sens.

En ce qui concerne les « dépenses non-obligatoires », c'est-à-dire les dépenses structurelles (Fonds régional, Fonds social, éducation), le conseil préconise, par rapport au projet de novembre, une augmentation de 240 millions d'écus (1,3 milliard de francs). Ce montant est très proche de celui qu'il avait indiqué être en mesure d'accepter comme effort supplémentaire durant la nuit de négociations avec l'Assemblée, qui avait précédé, en novembre, le rejet du budget.

Bref, le conseil ne fait aucune véritable concession nouvelle.

Cependant, la commission des budgets de l'Assemblée a cherché une voie qui permettrait d'esquiver le diktat du conseil, et tout de même de voter le budget 1980. Jeudi matin 19 juin, elle a choisi, dans cet esprit, la position suivante : l'Assemblée accepte l'idée de voter le budget en première lecture, mais à la condition, d'une part, que le conseil lui transmette en bonne et due forme un projet de budget incluant les 240 millions d'ECU supplémentaires pour les dépenses structurelles ; de l'autre, qu'elle conserve le droit d'amender de façon significative ce projet.

Il s'agit là assurément d'une formule qui ne correspond pas exactement à ce que souhaitait le conseil. S'il considère cependant que, au bout du compte, il sera suivi par une grande majorité de parlementaires désireux de terminer ce conflit, le conseil pourrait, pour sauver le prestige de l'Assemblée, accepter cette concession.

PHILIPPE LEMAITRE.

Après le meurtre à Paris d'un atomiste égyptien

LES PROJETS NUCLÉAIRES DE L'IRAK SERAIENT RETARDÉS DE DEUX ANS

La radio israélienne a estimé, mercredi 18 juin, qu'après le meurtre de l'atomiste égyptien Yahia el Meshad à Paris, samedi 14 juin (« le Monde » du 19 juin), « il sera très difficile à l'Irak de continuer ses efforts pour la production d'une arme nucléaire ». La radio a indiqué que « la victime (qui résidait en Irak et qui était employée à la commission atomique de Bagdad) était l'un des rares Arabes faisant autorité dans le domaine de l'énergie nucléaire ». Elle estime que « sa mort va retarder d'au moins deux ans la mise au point d'un armement atomique projeté par l'Irak ». Selon la radio, « les autorités françaises n'écartent ni la possibilité que l'attentat ait été commis par des hommes des services secrets libyens, jaloux des progrès réalisés par l'Irak, ni la possibilité qu'il s'agisse d'une opération israélienne ».

Il y a quelques jours, le chef du service de renseignements militaires israéliens, le général Yeoshua Saguy, déclarait dans une interview : « L'Irak aura probablement une arme atomique vers la moitié des années 80, ce qui créera une situation tout à fait nouvelle dans la région. »

Le « contact qualifié » du Commissariat à l'énergie atomique était-il un spécialiste de l'armement nucléaire ? C'est ce que prétend la radio israélienne. Une chose est sûre cependant, c'est que Yahia el Meshad était un spécialiste des réacteurs nucléaires. Diplômé de l'université d'Alexandrie, et titulaire d'un PhD (maîtrise américaine) d'ingénierie nucléaire, Yahia el Meshad a effectué une partie de ses recherches à l'Institut de l'énergie de Moscou avant de devenir chef du département d'ingénierie des réacteurs de l'établissement atomique du Caire.

EN DÉPIT DES PROMESSES GOUVERNEMENTALES

Les écarts de salaires entre ouvriers et employés n'ont pas été réduits

Il y a en France environ douze millions cinq cent mille travailleurs manuels, dont 25 % de femmes. Quelque deux millions cinq cent mille d'entre eux seulement sont établis à leur compte. Déjà, en 1976, le groupe de réflexion présidé par M. Giraudet — l'ancien P.D.G. d'Air France chargé alors par le gouvernement de proposer une série de mesures pour revaloriser les salaires des travailleurs manuels — avait préconisé un « rattrapage », évalué à vingt points d'indice, qui s'effectuerait en cinq ans. (*le Monde* du 30 mars 1978). En novembre 1977, M. Stoléru, constatant qu'« *un grand pays industriel doit payer ses travailleurs manuels à leur juste mesure* », avait annoncé au nom du gouvernement le rattrapage, d'ici à 1985, des salaires « *des cols blancs par ceux des cols bleus* », l'écart salarial entre les travailleurs manuels et les autres atteignant à l'époque, en moyenne nationale, 12 %.

Or on constate, selon les dernières statistiques connues, que d'octobre 1978 à octobre 1979 le gain mensuel ouvrier s'est au contraire accru moins vite que celui des employés (+ 11,5 % en valeur nominale au lieu de 12,9 %) ; en sept ans, de 1972 à 1979, le gain nominal des ouvriers a augmenté de 138,7 % et celui des employés de 139,7 %. Loin d'un rattrapage, on constate, au contraire, qu'en moyenne l'écart s'est légèrement creusé. En revanche, si par « cols blancs » on entend à la fois les employés et les cadres, on observe bien que, durant la même période — 1972 à 1979, — leur gain nominal s'est accru un peu moins vite que celui des ouvriers, comme l'annonçait M. Stoléru : + 126,9 % contre + 138,7 %. Mais le mouvement s'est inversé au cours de la dernière année (octobre 1978 à octobre 1979 : + 12 % pour les « cols blancs » contre + 11,5 % pour les ouvriers. En mars dernier, le secrétaire d'État annonçait que le pouvoir d'achat des ouvriers avait, en quatre ans, progressé d'un peu plus de 9 % contre 2 % seulement pour les cadres (*le Monde* des 13 et 14 mars).

Au sein de la population ouvrière, les statistiques démontrent aussi que depuis 1972, les « smicards » ont vu leur pouvoir d'achat s'accroître plus rapidement que celui des ouvriers, avec cependant une exception pour 1979 (— 1,3 % en pouvoir d'achat au lieu de — 0,2 % pour les autres ouvriers (*le Monde* daté 15-16 juin).

Une réaction de la C.G.T.

A propos des chiffres cités par M. Stoléru sur l'amélioration des salaires ouvriers, M. Oswald Calvetti, membre de la commission exécutive de la C.G.T., a déclaré le mercredi 18 juin : « *Au moment où, après les statistiques de l'INSEE, le rapport des comptes de la nation confirme que le pouvoir d'achat des salariés a baissé en 1979, le gouvernement s'ingénie à affirmer qu'il s'est amélioré. Les travailleurs manuels, qui constituent la majeure partie des salariés payés au SMIC (2 064 F nets par mois) et également le plus grand nombre de ceux percevant les plus bas salaires dans de nombreuses branches d'activité, seront surpris d'apprendre que leur situation s'améliore. Les nettoyeurs du métro, de la S.N.C.F., ceux de l'aérogare de Roissy, en imposant par la lutte l'augmentation de leurs salaires, ont répondu par avance à M. Stoléru.* »

Un réajustement des retraites en 1981

L'augmentation, en un an, de 12,1 % des pensions (5,4 % au 1er janvier 1980 et 6,4 % au 1er juillet 1980), annoncée par le conseil des ministres, risque de se traduire par une diminution du pouvoir d'achat pour une double raison : l'évolution des prix, qui, en avril dernier, avaient augmenté de 13,9 % en un an et la création, au 1er juillet, d'une cotisation d'assurance-maladie de 1 % sur les pensions de base, à la charge des retraités dont le revenu est imposable. Le conseil ayant indiqué que le pouvoir d'achat des retraites serait maintenu et qu'un réajustement serait décidé si l'évolution des prix le nécessitait, une majoration supplémentaire devrait donc, en principe, intervenir au 1er janvier 1981, soit, à cette époque, un peu plus des 6,1 % prévus (si l'on tient compte de la seule application des règles retenues par l'évolution des retraites).

LA CRÉATION D'UN « PACTE POUR L'EMPLOI DES CADRES » EST A L'ÉTUDE

M. Mattéoli, ministre du travail et de la participation, a réuni, ce jeudi 19 juin, une conférence de presse ayant pour thème la « relance du troisième pacte pour l'emploi ». D'autre part, la délégation à l'emploi a annoncé que des mesures destinées à mettre prochainement en place un « pacte pour l'emploi des cadres » étaient actuellement à l'étude. Fin mai, 59 617 cadres étaient inscrits à l'A.N.P.E. (+ 1,5 % par rapport à mai 1979).

Pour sa part, l'union confédérale des ingénieurs et cadres C.F.D.T. dénonce le fait qu'elle n'est pas « écoutée » dans les groupes de travail du ministère sur l'emploi des cadres : elle a formulé quatre propositions sur la publicité des offres d'emplois, le contrôle des cabinets de recrutement pour le service public, les aides à la création de cabinets conseils et la situation des cadres expatriés.

De leur côté, l'Agence nationale pour l'emploi, l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) et l'Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture (APETICA) ont décidé de renforcer leur coopération, après avoir constaté, par le biais d'une enquête, que l'A.N.P.E. ne plaçait que 8 % des cadres chômeurs. C'est du reste pour combattre cette inefficacité que des associations de cadres sans travail se créent périodiquement, comme actuellement le Comité des cadres de Paris et de la région parisienne en chômage (C.C.P.C.) ou l'Association des cadres de l'industrie, du commerce et de l'agriculture (ACICA) (2).

(1) La C.G.T. a indiqué mardi que, selon ses calculs, le nombre de chômeurs était, fin mai, de 1 781 282.

(2) C.C.P.C., M. J. Bouvier, B.P. 75, 3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15 ; ACICA, M. A. de Lisle, 2, place de la Bourse, 33000 Bordeaux.

DOLLAR PLUS FERME STABILITÉ DE L'OR

Le dollar s'est légèrement raffermi jeudi 19 juin à 4,12 F à Paris contre 4,1075 F et à 1,77 DM à Francfort contre 1,7640 DM. En dépit de l'annonce, mercredi 18 juin, d'un déficit record de la balance commerciale française, le franc, comme la veille, s'est maintenu à son niveau antérieur sur les marchés des changes, le deutschemark restant coté aux alentours de 2,3275 F. Sur le marché de l'or, le cours de l'once est resté fixé aux alentours de 600 dollars. Selon un dirigeant de Pretoria, les exportations sud-africaines de métal jaune pourraient être amputées de 30 tonnes et même davantage, la production de ce pays ayant été de 700 tonnes en 1979.

● *Le Venezuela* va augmenter le prix de son pétrole brut de 2 dollars le baril en moyenne. Cette décision, qui doit être annoncée le 19 juin par M. Calderon, ministre vénézuélien de l'énergie, est la conséquence directe de la fixation par l'OPEP du prix-plafond de 32 dollars le baril lors de la réunion d'Alger début juin. Cette hausse fera passer le prix du « *brut* » vénézuélien de 29,29 dollars à 31,29 dollars le baril, soit un prix légèrement inférieur au plafond fixé par l'OPEP. — *(U.P.)*

● *Préavis de grève à la S.N.C.F. du 24 au 26 juin.* — Les fédérations des cheminots C.G.T. et C.F.D.T. ont déposé un préavis de grève couvrant la période du 24 juin à 20 heures au 26 juin à 8 heures, dans le cadre de la journée d'actions du 25 juin, organisée par les deux confédérations sur la réduction de la durée du travail et la revalorisation des bas salaires.

MORT DU JOURNALISTE GEORGES R. MANUE

Notre confrère Georges R. Manue, qui fut l'un des grands reporters des années 20 et 30, est mort le 15 juin en Suisse, âgé de 79 ans.

Peut-être Georges R. Manue était-il le dernier survivant d'une génération de grands reporters qui avait donné au journalisme Albert Londres, Louis Roubaud, Edouard Helsey, Joseph Kessel et beaucoup d'autres. Né en Suisse en 1901, il s'était engagé en 1921 dans la Légion étrangère. Au Maroc, lors des combats du Rif, il avait été l'agent de liaison du capitaine de Lattre de Tassigny. Libéré en 1926, il s'était vu confier très jeune, par la direction du Journal, *des missions de grand reportage en Asie et en Afrique. Il avait recueilli la première interview de Tchiang Kaï-chek après le retournement du général contre ses alliés communistes et publié, sur ces épisodes-clés de la révolution chinoise,* « Sous le signe du dragon ».

Il sillonna ensuite l'Afrique, le Sahara surtout, relatant ses voyages dans « L'appel du Sud », « La retraite du désert », « Le Hukem aux burnous bleus », publiés notamment par la Revue de Paris *et* la Revue des Deux-Mondes. *Il s'était lié d'amitié aussi bien avec André Malraux qu'avec le général de Lattre.*

Il avait jadis collaboré au Temps, *plus tard au* Monde, *et avait fondé l'agence Diloutremer.*

Conservateur de formation, très attaché à « l'empire », collaborateur de Pierre Boisson à Dakar, des généraux Valluy et Salan, puis du gouverneur Pignon en Indochine, il avait su comprendre et analyser avec sérénité la décolonisation. — J. L.

DÉCÈS DU PAROLIER MICHEL VAUCAIRE

Michel Vaucaire est mort le 19 juin à son domicile de Neuilly des suites d'un infarctus. Il était âgé de soixante-seize ans.

[Né le 3 août 1904 à Brissago (Suisse), Michel Vaucaire, marié depuis 1942 à la chanteuse Cora Vaucaire, est l'un des grands paroliers qui ont fait l'originalité de la chanson française dans les années 50. Il a écrit notamment pour Edith Piaf (Je ne regrette rien) et pour les Frères Jacques (la Saint-Médard). Il a également publié des ouvrages sur Toussaint Louverture et sur Simon Bolivar, ainsi qu'une histoire de la pêche à la baleine.]

Le numéro du « Monde » daté 19 juin 1980 a été tiré à 528 485 exemplaires.

A B C D E F G